12:10
N.a. 110 3
16723/B

APHRODISIOGRAPHIE,

OU

TABLEAU

DE LA MALADIE VÉNÉRIENNE.

DE L'IMPRIMERIE DE MORONVAL.

42600.

APHRODISIOGRAPHIE,

OU

TABLEAU

DE LA MALADIE VÉNÉRIENNE,

DANS LEQUEL ON EXPOSE

SES CAUSES ET SES SYMPTOMES;

AVEC

LES MÉTHODES LES PLUS FACILES ET LES PLUS SURES DE LA TRAITER, SANS COMPROMETTRE LA SANTÉ DES INDIVIDUS.

PAR JOSEPH CAPURON,

Docteur en Médecine de l'Ecole de Paris, Professeur de Médecine et de Chirurgie latines, de l'Art des Accouchemens, des Maladies des Femmes et des Enfans; Membre titulaire de l'Académie de Médecine de Paris, Correspondant de la Société libre des Sciences physiques et médicales de Liége, etc.

A PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 58;

Et chez CROULLEBOIS, Libraire, rue des Mathurins, n°. 17.

1807.

Verwijderd K. B.

Koninklijke Bibliotheek te 's Hage.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PRÉFACE.

QUAND on considère l'importante fonction des organes où la vérole fixe le plus ordinairement son siége; quand on observe d'un œil attentif l'épouvantable appareil des symptômes qui accompagnent cette maladie contagieuse ; et surtout, quand on réfléchit sur les ravages qu'elle produit, et sur l'espèce de honte ou d'infamie qu'elle imprime à ceux qui, par malheur ou par imprudence, en ont été souillés, on ne sauroit être surpris qu'elle ait exercé le génie des hommes de l'art les plus distingués, et qu'elle ait été long-temps l'objet de leurs méditations et de leurs recherches.

Aussi connoît-on peu de questions, en médecine, sur lesquelles les écrits se soient plus multipliés

que sur le mal vénérien, depuis qu'il règne en Europe. Presque tous les praticiens recommandables semblent avoir pris à tâche, pendant près de trois cents ans, d'attaquer et de combattre cette nouvelle hydre, soit pour l'étouffer dès sa naissance, soit pour l'arrêter dans ses progrès, soit enfin pour lui arracher ses victimes, ou pour rendre ses coups moins fréquens et moins meurtriers.

Une preuve bien manifeste qu'on dut sentir le danger et la gravité de ce redoutable fléau, c'est que, presque aussitôt après son explosion, on lui assigna un rang particulier parmi les infirmités qui affligent l'espèce humaine. On fit même plus; on réunit en un seul cadre toutes les affections vénériennes ou siphilitiques, et l'on en forma comme une nouvelle branche de l'art de guérir.

La chose la plus extraordinaire n'est donc pas le nombre prodigieux de volumes qui ont été publiés sur la vérole ou siphilis depuis son origine ; ce n'est pas non plus cet intérêt ou plutôt

ce sentiment d'horreur qu'elle inspire, ni ce haut degré d'importance que les médecins y ont attaché dans les derniers siècles. Jusque là, que trouve-t-on qui ne soit naturel et raisonnable? Mais, que le traitement de cette affreuse maladie, qui appartient de droit à la médecine et à la chirurgie, soit devenu pour ainsi dire le domaine exclusif de l'empirique et du charlatan, voilà ce qu'il y a de plus étonnant, ce qu'on a même de la peine à concevoir, ce qui paroîtra toujours contraire à la prudence, à la raison et au bon sens, ce qui enfin ne peut qu'alarmer tout ami sincère de l'humanité.

Quoi! l'expérience de trois siècles atteste que le virus vénérien est un des plus dangereux par rapport à ses conséquences, sur-tout lorsqu'il est négligé ou mal soigné; tous les praticiens sont convenus qu'il est un des plus difficiles à déraciner, quand il est invétéré; qu'il peut même alors passer de génération en génération, et punir ainsi les enfans des crimes ou des désordres de leurs pères; enfin, on ne sauroit nier qu'il ne

faille être doué de la plus grande sagacité et du plus profond discernement, pour le distinguer ou le reconnoître dans certains cas! et l'on pourroit voir d'un œil sec et tranquille les malheureux qui en sont infectés se livrer entre les mains d'une foule d'ignorans, la honte et l'opprobre de l'art, ou de quelques aventuriers dont on rougiroit de prendre conseil pour toute autre maladie, quelque légère qu'elle fût!

Quel aveuglement! quelle folie! ou plutôt quelle calamité! On ne s'adresse qu'à quelques médecins connus et instruits pour le traitement des maladies vénériennes, et l'on pourroit à peine calculer le nombre des prétendus guérisseurs à qui le vulgaire accorde une entière et aveugle confiance! S'agit-il de quelque maladie secrète, tout le monde croit aujourd'hui pouvoir s'ériger en arbitre de la santé et de la vie de ses semblables; on pourroit même dire sur cet article, que tout individu semble avoir acquis le droit de devenir médecin, excepté le médecin lui-même.

On alléguera peut-être qu'il n'est pas nécessaire de posséder une grande étendue de connoissances, pour traiter une maladie à laquelle il suffit d'appliquer un remède que tout le monde connoît. Pitoyable objection! extravagant et ridicule prétexte de l'ignorance et de la prévention! La fameuse écorce (1) du Pérou est aussi le remède connu des fièvres intermittentes, et cependant on ne peut contester qu'elle ne cause de très-grands accidens, et même la mort, si elle n'est administrée par une main prudente et habile. N'en seroit-il donc pas de la vérole ou siphilis, comme de toute autre maladie? N'offre-t-elle pas une infinité de nuances ou de variétés relatives à l'âge, au sexe et au tempérament des individus? N'est-ce pas un vrai protée, qui se métamorphose ou prend mille formes différentes, selon les organes qu'elle affecte et les circonstances qui précèdent, accompagnent ou suivent l'infection? D'ailleurs, ne peut-elle pas se compliquer avec d'autres maladies qui doivent hâter ou retarder, suspendre ou modifier l'application des

(1) Le quinquina.

moyens curatifs ? Enfin, ignore t-on que l'administration du métal (1) spécifique exige certaines précautions, dont l'oubli a souvent fait commettre des erreurs, et même causé des accidens ?

Toutes ces considérations demanderoient donc que le traitement des maladies vénériennes ne fût confié qu'à des hommes profondément versés dans l'étude et la pratique de l'art. Car s'il est vrai, comme on en convient généralement, qu'il exige tant de sagacité et de circonspection, n'est-ce pas le comble de la folie et de la déraison de s'en rapporter aux empiriques, qui, comme le disoit Astruc, font profession d'ignorance, pour mieux contraster avec les médecins instruits ? La plupart d'entre-eux, esclaves d'une aveugle routine, se vantent de n'employer dans tous les cas qu'un seul médicament, auquel ils ont soin de donner les titres les plus pompeux, et les plus capables de séduire la multitude, toujours avide de secrets et de nouveautés. Il faudroit, d'après leurs étranges et absurdes conceptions, que la même drogue, le même sirop, la même poudre, la même eau antivéné-

(1) Le mercure.

rienne, etc. convînt également à l'enfant, à l'adulte et au vieillard, à l'un et à l'autre sexe, à toute espèce de tempéramens, à l'individu robuste et vigoureux, et à celui qui est foible et languissant, aux malades qui sont récemment infectés et à ceux chez qui le virus a fait des progrès, ou dont il a corrompu toute l'économie en général; il faudroit que le même antidote pût guérir et la vérole simple et celle qui se complique de maladies aiguës ou chroniques, de gale ou de dartres, de scorbut ou d'écrouelles, de phthisie ou de cancer; enfin, de tout autre vice ou virus soit héréditaire, soit acquis. Or, une telle conséquence, nous le demandons à tout homme sensé, fût-il même étranger à l'art de guérir, une telle conséquence peut-elle s'accorder avec les principes de la vraie médecine et avec les règles de la saine pratique ?

Mais, on a beau se récrier sur l'impéritie des charlatans et sur l'inefficacité de leurs secrets, l'aveuglement des hommes pour ce qui concerne leur santé est incurable; c'est un mal contre

lequel la philosophie, même la plus adroite, ne s'arma que de vains raisonnemens. Toujours ignorant et crédule, le vulgaire se confie à ceux qui ont le plus de jactance, et sur-tout à ceux qui l'éblouissent par de belles promesses. C'est ainsi qu'il donne du crédit et de la vogue à leurs prétendus antidotes, et finit par être dupe de son aveugle crédulité.

Quel moyen resteroit-il donc pour arrêter un tel désordre? Il en est un, que nous croyons être au pouvoir des gens de l'art. Ce seroit de montrer beaucoup plus de zèle pour l'étude des maladies vénériennes, et beaucoup plus d'empressement à soulager ceux qui en seroient affectés. Alors on verroit, sans contredit, moins de maux palliés ou à demi-guéris ; les cures radicales se multiplieroient, le vulgaire seroit moins trompé, et le charlatanisme perdroit incontestablement une branche de l'art dont il ne s'est emparé que pour en faire un vil objet de commerce et de lucre.

Qu'on ne s'imagine pas qu'il y ait du déshonneur

à traiter les affections sipnilitiques, parce qu'elles sont dégoûtantes par leur nature, ou parce qu'en abusant des termes, on leur a donné quelquefois le nom de maladies honteuses. Il sera toujours glorieux de soulager l'humanité, de quelque mal qu'elle soit atteinte. Eh! qu'importe, après tout, que l'homme soit souillé de la vérole ou tourmenté de la fièvre? En est-il moins malade, dans l'un ou dans l'autre cas? En doit-il moins exciter la compassion ou émouvoir la sensibilité des gens de l'art, dont les soins officieux doivent s'étendre à tous les êtres qui souffrent? Nous ne sommes plus dans ces siècles où une philanthropie mal entendue refusoit une main secourable aux malheureuses victimes du plaisir vénérien, sous prétexte qu'il falloit les punir de leurs foiblesses.

On ne sauroit donc assez exhorter les médecins en général, sur-tout les jeunes praticiens et les élèves, à l'étude des maladies vénériennes. C'est un des meilleurs moyens de faire cesser un scandale qui tourneroit au préjudice et à l'avilissement de l'art.

Vivement pénétrés d'une telle vérité, et désirant de concourir à une réforme aussi utile, nous avons essayé de rendre cette étude moins pénible, en traçant un tableau méthodique des maladies vénériennes, et des principaux médicamens dont trois siècles d'observation ont confirmé l'efficacité.

Nous n'ignorons pas qu'il existe déjà d'excellens traités sur la même matière, et nous sommes loin de prétendre au mérite de les avoir surpassés. Trop heureux, si nous pouvions nous flatter de les avoir égalés ou d'en avoir seulement approché! Mais nous devons prévenir qu'en imitant les auteurs qui se sont le plus illustrés dans cette carrière, nous n'avons point adopté certaines de leurs théories, parce qu'elles sont surannées, inutiles et peu conformes aux nouvelles connoissances physiologiques. Nous avons aussi tâché d'éviter l'espèce de prolixité qu'on peut reprocher à quelques uns même des plus modernes, prolixité qui égare le lecteur et lui fait quelquefois perdre de vue l'objet principal. Peut-être sommes-nous tombés nous-mêmes dans un défaut

contraire, et en voulant être trop concis et trop succincts, avons-nous omis ou négligé quelque point essentiel: c'est au lecteur à juger notre travail. Nous protestons, en réclamant néanmoins son indulgence, que nous sommes très-disposés à profiter de ses lumières et de ses conseils.

Nous avons passé très-légèrement sur certaines questions, qui nous ont paru de peu de conséquence par rapport à la pratique, comme sur l'origine de la vérole ou siphilis en Europe, et sur les qualités du virus vénérien; nous nous sommes bornés à la simple description de chaque affection siphilitique, que nous avons considérée par rapport à ses causes, à ses symptômes, au diagnostique, au pronostic et à la curation; seuls objets nécessaires pour celui qui aspire au glorieux et respectable titre de médecin guérisseur.

Pour suivre un plan régulier et capable de soulager en même temps la mémoire du lecteur, nous avons coordonné les différentes parties de

notre tableau, en suivant la division des systèmes qui composent l'économie animale, d'après un des plus célèbres anatomistes (1) modernes. Lorsque l'occasion s'en est présentée, nous n'avons pas manqué de rapporter quelques observations que nous avons recueillies dans les leçons des professeurs, dans les écrits des plus célèbres médecins ou dans notre pratique. Toutes tendent à confirmer les vérités que nous avançons, et la plupart sont des preuves non équivoques de l'impéritie des charlatans.

(1) Bichat.

APHRODISIOGRAPHIE,

OU

TABLEAU

DE LA MALADIE VÉNÉRIENNE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

§. Ier.

Origine de la Maladie Vénérienne.

PARMI les écrivains qui se sont le plus occupés de recherches sur l'origine de la vérole ou siphilis, quelques uns soupçonnent (1), et d'autres assurent (2) qu'elle étoit connue en Europe long-temps avant la découverte du Nouveau Monde.

Fiers de ces autorités, une foule de charlatans se sont empressés d'accréditer leurs prétendus secrets, en ont imposé à la multitude, et se sont vantés, avec une effronterie qui n'eut pas d'exemple, de ne jamais employer le mercure, sous prétexte que les anciens n'avoient point recours à ce médicament.

(1) Haller, *in Methodum studii medici.* Boerhaave, pag. 582.

(2) Bell, Traité de la Gonorrhée virulente et de la Maladie vénérienne, tom. II. chap. IV. sect. I. *(Traduit par Bosquillon.)*

Mais de telles assertions et de telles jactances n'ont rien que de spécieux, et ne sauroient convaincre l'homme qui raisonne : elles ne peuvent séduire tout au plus qu'un lecteur peu attentif, trop zélé partisan des anciens, ou peu versé dans la chronologie et l'histoire médicale. Une seule réflexion suffit pour dissiper le prestige de tous les sophismes ou raisonnemens captieux sur lesquels on prétend fonder une des opinions peut-être les plus extravagantes qu'on ait jamais pu concevoir.

Il est de fait que les pères de la médecine et les grands maîtres qui leur ont succédé, en Europe et dans les autres parties de l'ancien continent, avant la fameuse expédition de Christophe Colomb, étoient pour le moins aussi bons observateurs que nous. Comment se peut-il donc qu'aucun d'eux ne nous ait laissé un traité, pas même une description exacte d'une maladie dont on voudroit leur attribuer la connoissance? Il est si peu question de la vérole ou siphilis dans les ouvrages d'Hippocrate, d'Arétée, de Galien, d'Oribase, d'Aétius, d'Alexandre de Tralles, de Paul d'Egine, d'Actuarius, de Celse, de Cœlius Aurélianus, en un mot des médecins grecs, latins et arabes, qu'ils ont tous ignoré jusqu'à la dénomination de cette maladie.

Or, ce silence si général et si expressif n'est-il pas péremptoire, et n'acquiert-il pas la force de

la plus rigoureuse démonstration contre l'ancienneté du virus vénérien? Que peut-on lui opposer en effet de plausible et de raisonnable? Il s'agit ici d'une contagion qui empoisonne la source du plaisir et de la vie, qui se communique ou se propage avec une étonnante rapidité, et qui par conséquent doit intéresser tous les individus et faire le sujet de toutes les conversations, même les plus vulgaires. Pourquoi donc n'en seroit-il pas question dans les écrits, soit des anciens médecins, soit des anciens historiens, si, de leur temps, comme de nos jours, on avoit eu le malheur d'en ressentir les funestes effets?

S'il étoit possible d'ajouter encore un degré de force à cette démonstration, il suffiroit de mettre en parallèle le silence des anciens sur la siphilis, avec le bruit que firent de tous les temps les nouvelles découvertes, et sur-tout avec l'espèce de célébrité dont cette maladie elle-même jouit parmi les modernes. Où ne connoît-on pas aujourd'hui, par exemple, l'inoculation et la vaccine? N'a-t-on pas proclamé dans tout le monde savant ces deux effets du hasard plutôt que du génie, qui ont tant contribué à illustrer le dix-huitième siècle, à honorer la médecine et à étendre le domaine des sciences? Les noms de Lady Montagu et du docteur Jennert seront à jamais célèbres, non seulement dans les annales de notre art, mais encore dans les fastes de l'histoire. Tous les écrivains, de

concert, publient les bienfaits que ces deux philantrhopes ont rendus à leurs contemporains et aux races futures, en les préservant des ravages de la petite vérole. Mais ce vif empressement à écrire sur tout ce qui intéresse l'humanité, on l'observa aussi lorsque la siphilis ou grosse vérole parut en Europe pour la première fois. Les médecins se hâtèrent d'en saisir le vrai caractère et d'en chercher le remède; les historiens eurent soin de marquer l'époque de son arrivée dans notre continent; les poètes dirigèrent contre elle l'arme de la satire et le trait de l'épigramme. On peut même reprocher à quelques uns (1) d'en avoir parlé d'une manière trop plaisante et trop libre. Or, croira-t-on maintenant qu'on eût été plus discret et plus réservé dans des siècles plus reculés, si l'on avoit connu cette maladie? Supposons même que quelque motif eût forcé les médecins au silence, et les eût empêchés d'en faire mention dans leurs écrits, comment concevoir qu'elle eût pu échapper à la sévérité d'un Tacite, à la licence d'un Suétone, aux traits mordans d'un Horace, d'un Juvénal, d'un Perse, aux railleries d'un Catulle et d'un Martial, et sur-tout à la médisance d'un Pétrone, dont la plume indécente ne sembloit trouver de plaisir qu'à divulguer les plus dégoûtantes obscénités?

(1) Regnier, Marot, Bayf, Théophyle, Sigognes, Berthelot, Saint-Amand, Rousseau, Rabelais, etc.

Au reste, le fameux baron de Haller n'a proposé que des doutes sur cette question ; et Bell, l'un des plus chauds partisans de l'antiquité de la vérole, ne cite ou n'allègue aucune des preuves qui l'ont convaincu, quoiqu'il dise en avoir un assez grand nombre. On ne peut donc rien établir de positif sur l'autorité du premier, ni peser ou apprécier les motifs du second.

Quant aux autres défenseurs de cette cause, ils sont tellement dépourvus de preuves, que la plupart sont obligés de s'appuyer sur de fausses interprétations. Il y en a qui ont tronqué, défiguré et altéré les expressions, même les périodes des auteurs les plus recommandables, pour leur donner ensuite une tournure conforme à leur opinion ; quelques uns enfin se sont fait illusion jusqu'à confondre des affections de différente nature, et ont assuré qu'on trouve la description de la maladie vénérienne dans les ouvrages des écrivains qui ont tracé l'histoire et décrit les maladies des peuples les plus anciens, tels que les Juifs, les Egyptiens, les Grecs et les Romains.

Moïse, nous répète-t-on sans cesse, regardoit comme immondes ceux qui étoient affectés de la gonorrhée. Mais cette maladie ne dépend-elle donc jamais que du virus vénérien ? et celle dont parle le législateur des Juifs n'étoit-elle pas différente de la gonorrhée que nous connoissons

aujourd'hui ? Il ne s'agit dans le Lévitique (1) que d'un écoulement involontaire de semence, pour lequel on étoit obligé de se purifier; loi qui concernoit aussi les femmes nouvellement accouchées (2), celles qui avoient leurs règles (3), et même les hommes qui venoient de cohabiter avec leurs épouses (4).

Quelle téméraire et quelle fausse interprétation n'a-t-on pas donnée à certains passages tirés des Psaumes de David ! « Je suis accablé d'infirmités, dit le prophète (5); mes os sont ébranlés. La corruption et la pourriture se sont mises dans mes plaies, et cela à cause de mes folies (6). Je marche accablé de tristesse, parce que mes reins sont remplis d'agitation (7). » Mais les plus savans commentateurs sont convenus qu'il s'agit ici non de maladies du corps, mais de peines d'esprit ou d'affections morales. C'est un roi malheureux qui déplore sa situation, et exprime le chagrin dont il est accablé, depuis que le bras tout-puissant s'est appesanti sur son peuple et sur sa famille.

(1) Chap. xv, verset 2.

(2) Lévitique, chap. xii, vers. 2 et 15.

(3) Lévitique, chap. xv, vers. 19 et suivans.

(4) Lévitique, chap. xv, vers. 16, 17 et 18. — Joseph contre Appion, liv. ii.

(5) Psaume vi, vers. 3.

(6) Psaume xxxvii, vers. 6.

(7) Psaume xxxvii, vers. 7.

Se joindre aux fornicateurs et se livrer aux femmes prostituées, dit l'Ecclésiaste (1), c'est être méchant ; la pourriture et la vermine, voilà ce qu'on gagne dans de telles sociétés : on périt, et l'on devient un terrible exemple pour les autres. Expressions figurées et métaphoriques dont l'auteur se sert pour épouvanter la jeunesse, et l'empêcher de se livrer aux excès de la débauche.

Appion, au rapport de Josephe (2), est atteint d'un ulcère à la verge, et expire dans des douleurs insupportables, quoiqu'on eût fait plusieurs incisions pour en arrêter les progrès. Héro de, roi des Juifs, succombe, dit le même historien (3), dans des mouvemens convulsifs, et épuisé par une maladie des organes de la génération, qui étoient devenus un foyer de pourriture et de vermine. Mais ces deux exemples, et plusieurs autres qu'on trouve dans l'Ecclésiaste, dans Eusèbe (4), Pline le jeune, etc. (5), prouvent seulement que l'excès des jouissances, même avec les femmes les plus saines, peut déterminer une inflammation, un anthrax et la gangrène dans les organes génitaux. Or, il y a encore loin de ces accidens aux symptômes de la vérole (6).

(1) Chap. XIX, vers. 3.
(2) Liv. II, contre Appion.
(3) Hist. des Juifs, liv. XXVII, chap. VIII.
(4) Hist. ecclésiastique, liv. VIII, chap. XVI.
(5) Lettre du liv. VI de ses lettres.
(6) *Leonicenus delue gallicâ*, cap. I, pag. 27.

Job, ce grand modèle de patience, est couvert d'un ulcère sordide, qui s'étend de la tête aux pieds. Couché sur un fumier, et abandonné de tout le monde, cet infortuné est obligé de racler avec des débris de pots cassés, le pus et la sanie qui dégouttent de ses plaies; objets hideux, dont l'auteur a peut-être un peu forcé le tableau, pour intéresser davantage, mais qui n'ont aucune ressemblance avec la maladie vénérienne. Astruc rapporte cet exemple à la lèpre, qui étoit endémique et très-commune en Arabie, sur l'Euphrate, où demeuroit Job, et il ne fait qu'imiter en cela Origène (1), Saint-Jean Chrysostôme (2), Polychronius (2), Apollinaire (3), et Saint-Augustin (4). Le savant traducteur de Bell pense au contraire que c'étoit une espèce d'érysipèle, parce que le malade étoit en proie à une fièvre continue (5). Il assure en avoir vu deux semblables, qui, après avoir duré trois mois et parcouru successivement tout le corps, se terminèrent par la guérison comme celui de Job.

Cléopâtre, reine d'Egypte, traverse les mers, escortée d'une foule de satellites souillés d'une

(1) Contre Celse, liv. VI, pag. 303.

(2) Dans la Chaîne des Pères sur le B. Job, recueillie par Nicétas.

(3) Sermon XXXII, aux frères dans le désert.

(4) Histoire de Job, par Frédéric Spanheim, chap. III.

(5) Mes veines ne se reposent point; c'est-à-dire, j'ai la fièvre. *Voy.* le texte hébreu, Job, chap. XXX, vers. 27.

maladie honteuse ; elle se flatte dans sa folie de renverser le Capitole, et d'ensevelir l'Empire Romain sous ses ruines. Mais Horace, selon tous les commentateurs, ne fait allusion dans son ode (1) qu'à des eunuques, dont les cours des monarques orientaux étoient peuplées, et que les Romains avoient en horreur. La preuve, c'est que le même poète, dans un autre endroit (2), reproche aux soldats de Rome d'obéir aux eunuques flétris et ridés de Cléopâtre.

Nous pourrions accumuler ici une foule d'autres citations ; mais c'en est assez pour donner une idée des preuves sur lesquelles on a cherché à établir l'antiquité du mal vénérien. D'ailleurs, ceux qui ont le loisir de mettre beaucoup d'intérêt à cette question, au fond plus curieuse qu'utile, la trouveront discutée et résolue avec autant d'érudition que de raisonnement dans l'ouvrage d'Astruc, et dans les savantes additions du docteur Bosquillon, au traité de Bell. Ces deux

(1) . . . . . *Dùm Capitolio*
Regina dementes ruinas,
Funus et imperio parabat,
Contaminato cum grege turpium
Morbo virorum. . . . .
HORAT. LIV. I, ODE XXX.

(2) *Romanus (eheu posteri negabitis)*
Emancipatus fœminæ
Fert vallum et arma miles, et spadonibus
Servire rugosis potest!
HORAT. ÉPOD. IX.

auteurs ont démontré que la vérole ou siphilis étoit absolument inconnue aux peuples qui figuroient anciennement sous le rapport de la morale, des sciences, de la politique et du commerce.

Ce seroit donc en vain qu'on prétendroit faire remonter l'origine de cette maladie, en Europe, au delà du quinzième siècle, époque à laquelle un consentement presque unanime semble avoir irrévocablement fixé les premiers ravages du fléau le plus dégoûtant et le plus honteux qui ait jamais affligé l'espèce humaine. Ce fut en effet vers l'an 1494 qu'on l'observa pour la première fois dans le royaume de Naples, d'où il se répandit bientôt après dans toute l'Europe et dans les autres contrées de l'ancien continent.

Ne seroit-ce pas ici le lieu de rechercher comment et par quelles causes la vérole s'engendra en Europe, ou de quel pays elle y fut apportée? Mais de telles questions nous entraîneroient dans des discussions infinies, peut-être même oiseuses, et qui par conséquent n'entrent point dans le plan que nous nous sommes proposé. Nous observerons seulement que depuis environ trois siècles, le plus grand nombre des écrivains regardent, sinon comme une vérité démontrée, du moins comme une opinion très-probable, que les Européens n'auroient jamais connu cette dégoûtante maladie, sans la découverte de l'Amérique. Tous conviennent en général qu'elle

fut apportée des Indes occidentales, et principalement de l'île espagnole, aujourd'hui Saint-Domingue, sur les caravelles de Christophe Colomb, avec quantité d'or et de perles. Preuve manifeste, comme l'observe Fallope (1), que les roses ne furent pas sans épines.

§. II.

Dénominations de la Maladie Vénérienne.

Inconnue et par conséquent anonyme dans son origine, cette affreuse maladie reçut différens noms, que le peuple faisoit dériver à son gré, ou des divers tubercules qui, dans le commencement, en étoient le principal symptôme, ou de différens noms de saints auxquels les malades avoient recours, ou des différentes nations d'où l'on croyoit que la contagion avoit été apportée (2).

Parmi une si grande variété de dénominations, les médecins balancèrent long-temps sans en adopter aucune; enfin, Jean Fernel, désireux de mettre fin aux haines nationales qu'entretenoient des disputes frivoles, proposa le nom de *mal vénérien*, qui n'offense personne, et exprime convenablement la maladie qu'on

(1) *De Morbo gallico*, chap. 1.
(2) *Voy.* la Synonymie qui est à la fin.

contracte par le plaisir de l'amour. A son exemple, les médecins français, ainsi que ceux de toute l'Europe, adoptèrent presque généralement cette dénomination; et ce n'est que dans quelques écrits très-modernes, qu'on trouve ce terme de siphilis (1), inventé par Jérôme Fracastor (2). Poète et médecin tout ensemble, il raconte que le berger Siphile fut atteint le premier de cette maladie, en punition d'une offense qu'il avoit commise envers les dieux. De là le nom qu'il adopte dans son poême, pour exprimer la contagion qu'on gagne par l'abus des plaisirs vénériens.

Les termes de vérole ou de siphilis, de mal vénérien ou de maladie vénérienne, peuvent donc être employés indifféremment pour désigner le genre d'affection qui va faire le sujet de ce petit traité.

(1) *Voy.* l'étymologie et la signification de ce mot dans notre Dictionnaire de Médecine.

(2) *Siphilid. lib.* 3.

§. III.

Causes et propagation de la Maladie Vénérienne.

Cette maladie est engendrée par un virus d'une nature particulière, et d'une telle subtilité, qu'il a échappé jusqu'ici aux recherches même les plus exactes des physiciens et des chimistes. On en ignore donc entièrement la nature intime, mais on en connoît très-bien les effets, parce qu'ils tombent sous les sens, et qu'ils ont été l'objet de plus de trois siècles d'observations.

Personne n'ignore aujourd'hui que le virus vénérien est éminemment contagieux, et qu'il se communique sur-tout par le contact immédiat. C'est ainsi qu'à la suite d'un commerce avec des personnes infectées, il se développe le plus souvent aux organes de la génération dans l'un et l'autre sexe, et aux environs de l'anus; qu'il se fixe sur les lèvres et à l'intérieur de la bouche après des baisers lascifs; que des enfans gâtés le transmettent aux mamelles des nourrices dont ils sucent le lait, ou le reçoivent eux-mêmes par une lactation impure; qu'il se loge sous l'épiderme par inoculation; qu'il infecte des personnes parfaitement saines, après une simple application sur la peau; qu'enfin des pères corrompus le communiquent à leurs enfans par la voie de la génération.

§. IV.

Division des symptômes de la Maladie Vénérienne ; plan de l'ouvrage.

Il s'en faut bien que la vérole ou siphilis, depuis qu'elle règne en Europe, ait toujours conservé cette forme hideuse ou cet appareil de symptômes effrayans qui signalèrent ses premiers ravages. Semblable aux animaux ou aux plantes qu'on apporte des climats étrangers, et que l'influence d'un sol nouveau fait périr ou dégénérer, cette maladie, selon le témoignage d'une foule d'écrivains très-recommandables (1), a perdu une grande partie de sa force et de sa virulence. On conjecture même et on espère, comme Thomas Sydenham (2) le faisoit remarquer il y a plus d'un siècle, que le virus vénérien s'adoucira insensiblement à un tel point, qu'il ne sera plus contagieux, et qu'il disparoîtra enfin de lui-même; heureuse prédiction ! si jamais elle venoit à s'accomplir. Mais quand on jette un coup-d'œil sur le tableau des infirmités qu'il produit encore de nos jours ; quand on pénètre sur-tout dans ces asiles où l'indigence et la misère amoncellent les victimes du plaisir vénérien, n'est-on pas forcé de convenir que nous sommes fort

(1) *Voy.* Astruc, tom. I, chap. XIII et XIV.

(2) *Epistola secunda responsoria ad Cruc venereæ.* (1680.)

éloignés du terme de nos maux ? Tout porte à croire qu'il s'écoulera encore une longue suite d'années avant que l'Europe soit délivrée de ce redoutable ennemi.

Quoi qu'il en soit de toutes ces conjectures, les symptômes qui caractérisent la maladie vénérienne peuvent se diviser en locaux ou primitifs, et en généraux ou consécutifs. Les premiers s'observent dans les seuls endroits qui ont été infectés, et leur apparition suit de près l'inoculation du virus. Les autres, au contraire, sont toujours le résultat de l'absorption, et se manifestent après ou sans les premiers. On les voit paroître à des distances plus ou moins éloignées de l'époque où la contagion a été reçue, et ils constituent ce qu'on appelle proprement l'infection générale ou la vérole confirmée. Ils se développent dans différens systèmes de l'économie animale, tels que les membranes muqueuses, le derme ou la peau, les glandes lymphatiques, les os, certains viscères, ou tout l'organisme en général ; en sorte qu'il n'existe peut-être aucune maladie dont le domaine s'étende à un plus grand nombre de parties que le mal vénérien.

Pour mettre plus de clarté et plus de précision dans cet opuscule, nous le diviserons en deux parties. Dans la première, nous traiterons successivement des affections partielles, soit primitives, soit consécutives, qui se manifestent sur

différens ordres ou systèmes d'organes ; et nous assignerons en même temps le traitement local ou particulier qui convient à chacune d'elles. Nous exposerons, dans la seconde partie, les remèdes spécifiques contre la vérole confirmée ou inhérente à tout l'individu. Cette distribution nous paroît la plus naturelle et la plus méthodique que nous puissions adopter. Nous espérons donc qu'en nous y conformant, nous pourrons présenter au lecteur le double tableau de toutes les formes sous lesquelles la maladie vénérienne peut se manifester, et de toutes les substances médicamenteuses dont la vertu spécifique a été sanctionnée par une longue et constante expérience.

Le traitement de la siphilis, chez les femmes enceintes et chez les enfans, exige quelques considérations particulières que nous renverrons à la fin, où nous marquerons aussi les précautions à observer lorsque cette maladie est compliquée avec d'autres affections de différente nature.

PREMIERE PARTIE.

DES AFFECTIONS PARTIELLES CAUSÉES PAR LE VIRUS VÉNÉRIEN SUR LES DIFFÉRENS ORDRES OU SYSTÈMES D'ORGANES QUI COMPOSENT L'ÉCONOMIE ANIMALE.

CHAPITRE PREMIER.

Des affections causées par le Virus Vénérien sur le système muqueux.

Nous avons déjà fait observer (1) que le virus vénérien étoit essentiellement contagieux, et se communiquoit le plus souvent par un contact immédiat. D'après cette propriété, il est facile d'expliquer pourquoi les membranes muqueuses qui tapissent les organes génitaux dans l'un et l'autre sexe, sont les plus exposées à la contagion. Il n'est pas néanmoins très-rare d'en observer des effets, sinon primitifs, du moins secondaires ou consécutifs dans d'autres parties du même système. C'est ainsi que l'irritation qui paroissoit d'abord s'être fixée sur le canal de l'urètre chez l'homme, ou du vagin chez la femme, abandonne quelquefois son premier siége, et se transporte tout à coup sur les yeux, sur le nez, sur

(1) *Voy.* ci-dessus, paragraphe III.

le conduit auriculaire, sur la cavité du tympan, sur le canal intestinal, en un mot, sur toutes les parties revêtues de membranes muqueuses, comme dans l'intérieur de la bouche, sur les amygdales, la luette, le voile du palais, etc. Or, les affections que le virus vénérien détermine sur ces membranes se réduisent à des catarrhes aigus ou chroniques, et à des ulcères dont nous allons donner la description.

SECTION PREMIERE.

Du Catarrhe Vénérien de l'urètre chez l'homme.

Presque tous les auteurs qui ont écrit sur cette affection, l'ont nommée *gonorrhée virulente*, pour la distinguer de la *gonorrhée bénigne*, qui est produite par des causes étrangères au virus vénérien. Mais comme la matière qui coule par le canal de l'urètre, dans les deux cas, n'est point du sperme ou de la semence, il est évident que ce terme est très-impropre et tend à donner une fausse idée de cette maladie. On doit donc le rejeter du tableau des écoulemens vénériens.

Dans ces derniers temps, le docteur Swédiaur (1) lui a substitué le nom de *blennorrhagie*, qui signifie écoulement de mucus. Mais cette dénomination, quoique moins impropre

(1) Traité complet des Maladies vénériennes ou siphilitiques.

que la précédente, est-elle la plus exacte? Il ne sort, à proprement parler, de vrai mucus par le canal de l'urètre, que dans l'état de santé, et il s'agit ici d'un état de maladie. Or, il est certain que tout ce qui irrite ou affecte les membranes muqueuses, doit nécessairement en changer ou en modifier les propriétés vitales, et par conséquent influer sur la sécrétion de l'humeur qui les lubrifie. D'après ce principe, pourquoi le virus vénérien ne pourroit-il pas altérer le mucus urétral, et lui communiquer d'autres qualités que celles qu'il possède naturellement?

S'il falloit donc adopter un nom conforme à la nature de la chose elle-même, peut-être n'en trouveroit-on pas de plus convenable que celui de *chaude-pisse*, dénomination triviale à la vérité, mais que le vulgaire a consacrée, parce qu'elle exprime d'une manière parfaite ce sentiment d'ardeur ou de cuisson que les malades éprouvent en urinant.

Quoi qu'il en soit de toutes ces dénominations, qui au fond contribuent fort peu à faire connoître la nature et le caractère de la maladie dont il est question, nous nous servirons, pour la désigner, du terme générique de *catarrhe*, puisqu'elle consiste principalement dans un écoulement de matière par l'urètre. Mais nous y ajouterons aussi le terme spécifique de *vénérien*, comme pour différencier la cause qui la produit, et qui,

en irritant le conduit urinaire, y détermine une inflammation dont la marche est la même que celle de toutes les flegmasies des membranes muqueuses.

Nous appellerons donc *catarrhe siphilitique* ou *vénérien* de l'urètre, chez l'homme, tout écoulement causé par l'inflammation de ce canal, à la suite d'un commerce impur, ou avec une femme infectée de la maladie vénérienne.

Que le virus ne se fixe sur la membrane muqueuse de l'urètre qu'après avoir été absorbé par la surface du gland, ou qu'il y passe directement pendant la copulation ou l'union des deux sexes, ce sont là des questions peu importantes pour le praticien, et que nous n'entreprendrons pas de discuter : nous en laissons l'honneur de la solution à d'autres; il nous suffit ici de faire connoître les symptômes de la maladie et la méthode curative qui lui convient dans ses différentes périodes.

L'écoulement urétral se manifeste plus tôt ou plus tard après l'infection. Astruc (1) en fixe l'époque du quatrième au douzième jour. Bell (2) l'a vu survenir quelques heures après le coït. Il cite aussi l'observation d'un voyageur qui, avant de s'embarquer pour la Jamaïque, eut affaire à

(1) Traité des Maladies vénériennes.

(2) Traité de la Gonorrhée virulente et de la Maladie vénérienne.

une femme suspecte, et chez lequel le virus vénérien ne fit son explosion que le cinquante-huitième jour de son voyage, époque à laquelle il se manifesta un écoulement très-abondant. Parmi un assez grand nombre d'individus que nous avons eus à traiter, nous n'en avons observé qu'un chez qui la maladie s'est manifestée dans la nuit même où il s'étoit exposé : les autres n'en ont senti les premières atteintes que du troisième au sixième jour.

Pendant ce premier temps, avant que l'écoulement survienne, tous les malades en général éprouvent quelques symptômes qui indiquent une légère irritation dans le canal de l'urètre. Envies plus fréquentes d'uriner, sentiment de plénitude, de pesanteur et de constriction dans toute la partie inférieure du membre viril; espèce de chatouillement agréable d'abord, et se rapprochant de plus en plus de la douleur, que l'on rapporte au bout de l'urètre ou vers la fosse naviculaire; enfin, rougeur, chaleur et dilatation de l'orifice ou méat urinaire, tels sont ordinairement les signes avant-coureurs des souffrances plus ou moins violentes que le malade va endurer.

Dès le troisième jour, l'écoulement se déclare. La matière paroît d'abord ténue, limpide et blanchâtre; la douleur augmente par degrés, et devient brûlante : on diroit, pendant l'émission de

l'urine, qu'un fer chaud traverse le conduit de l'urètre. Quelquefois le malade pousse des cris douloureux.

Du huitième au dixième ou douzième jour, l'écoulement devient plus abondant et plus épais; la couleur en est d'un jaune verdâtre : ensuite l'inflammation fait des progrès jusqu'au vingtième, vingt-cinquième ou trentième jour.

Durant cette période d'accroissement, il se manifeste quelquefois des symptômes plus ou moins graves, suivant l'âge et le tempérament du malade, suivant les écarts du régime et l'intensité de l'inflammation qui peut en résulter. La verge se tend et se roidit involontairement ; elle se courbe quelquefois pendant l'érection, qui devient de plus en plus fréquente, sur-tout la nuit ; de là résulte ce qu'on nomme vulgairement *chaude-pisse cordée*, affection cruelle qui non seulement prive de sommeil et de repos, mais cause encore des douleurs intolérables. La matière qui sort par le méat urinaire prend une teinte brune plus ou moins foncée. Il y a des individus chez qui elle paroît entièrement sanglante. Nous traitons dans ce moment un homme de quarante ans, d'un tempérament robuste et sanguin, qui, au fort de la maladie, a éprouvé, plusieurs jours de suite, une hémorragie urétrale, toutes les fois qu'il étoit en érection.

Outre ces symptômes, qui sont purement locaux ou primitifs, le malade en éprouve encore d'autres qui ne sont pas moins violens, et qu'on peut nommer consécutifs ou sympathiques, parce qu'ils dépendent de cet accord ou de cette harmonie qui unit toutes les parties de l'économie animale; les testicules acquièrent quelquefois une telle sensibilité qu'ils ne peuvent supporter la plus légère impression du doigt. Les douleurs de la verge se propagent jusqu'aux cuisses et aux aines, dont les glandes se gonflent et se durcissent. La prostate, la vessie, les uretères, les reins et tous les viscères abdominaux, sur-tout dans l'hypogastre, sont plus ou moins douloureux. Enfin, l'irritation devient quelquefois générale, et s'accroît à un tel point, qu'il en résulte une fièvre inflammatoire plus ou moins violente, selon le tempérament du sujet. En l'an XII (1804), un jeune homme très-robuste, et âgé de vingt ans, gagna un écoulement vénérien avec une femme suspecte; il survint presque en même temps une fièvre continue, accompagnée d'une si grande chaleur et d'une si grande soif, que nous fûmes obligés de la combattre par les saignées tant locales que générales, et par tout ce qui constitue le régime antiphlogistique ou débilitant.

Après cette première période, qui dure plus ou moins de temps, selon les circonstances, la

maladie penche vers son déclin. La chaleur et l'ardeur que le malade éprouve en urinant se ralentissent; les érections sont moins fréquentes et moins douloureuses; le liquide qui sort de l'urètre devient plus opaque et acquiert plus de consistance; bientôt il n'en coule que quelques gouttes, et enfin la membrane muqueuse qui étoit affectée, reprend son état de tonicité naturelle; l'écoulement cesse, et la maladie est terminée.

Telle est la marche du catarrhe inflammatoire ou aigu de l'urètre chez l'homme. Il dure ordinairement de vingt-cinq à trente jours, jusqu'à six semaines, et se termine le plus souvent par résolution, sur-tout lorsque l'individu jouit d'ailleurs d'une bonne santé, et lorsqu'il ne commet aucune faute dans le régime. Mais s'agit-il d'une personne débile ou déjà affoiblie par des affections antérieures, il s'en faut bien que la maladie observe la même régularité dans ses périodes. Elle suit alors une marche lente ou chronique, et dure quelquefois des saisons et même des années entières. Nous connoissons un sexagénaire, d'une constitution naturellement foible, qui n'avoit jamais goûté que des plaisirs licites avec une chaste et vertueuse épouse. A l'âge de cinquante-huit ans, il eut le malheur de se laisser séduire par les appas d'une femme publique, avec laquelle il gagna un écoulement des plus virulens et des plus rebelles; car les soins les mieux

administrés de la médecine et de l'hygiène n'ont encore pu l'arrêter depuis trois ans et demi. A la vérité, cette affection n'est pas continue ; elle cesse de temps en temps ; mais les intervalles sont si courts, que le malade peut à peine se flatter de l'espoir d'une guérison. C'est à proprement parler ce que certains auteurs appellent une gonorrhée intermittente ou à répétition.

La vieillesse et la débilité ne sont pas les seules causes capables de ralentir ou de retarder le cours du catarrhe vénérien de l'urètre. Les jeunes gens et les adultes les mieux constitués, qui n'observent aucune règle dans le régime, principalement ceux qui consultent les charlatans à qui la fourberie, l'imposture et l'audace tiennent lieu de toute doctrine, sont exposés aux plus funestes accidens. De là des métastases sur des organes plus ou moins essentiels, des ulcérations dans l'urètre, souvent des callosités qui rétrécissent ce canal, gênent le passage de l'urine, déterminent des abcès et des fistules au périnée, et rendent la vie insupportable. Quelquefois aussi des médicamens trop âcres, administrés sans précaution à l'intérieur, irritent considérablement le tube intestinal, et prolongent la maladie au delà du terme ordinaire. Un jeune littérateur, déjà affoibli par l'habitude de la masturbation, qu'il avoit contractée dès l'enfance, s'expose avec une courtisanne : un écoulement des plus virulens est le fruit de son

imprudence. Il court chercher du soulagement chez un de ces aventuriers qui se vantent de guérir toutes sortes de maladies secrètes. Mais l'infortuné va payer encore cette seconde imprudence : à peine a-t-il avalé quelques verrées de l'eau prétendue antivénérienne, qu'il éprouve des coliques affreuses. Dans l'accès de la douleur, il se roule par terre ; il pousse des cris de rage. Le calme revenu, il se traîne chez l'empirique, qui s'extasie sur l'effet de son remède, et lui conseille de le continuer encore. Mais les souffrances que le malade avoit endurées le détournent d'en faire un second essai. Il vient nous trouver, conduit par un de ses amis à qui nous avions été de quelque utilité. Nous apprenons que depuis le fatal breuvage, il avoit rendu parfois des matières qui ressembloient à des raclures de boyaux. Cependant l'écoulement duroit encore et étoit assez abondant, sans causer des douleurs trop violentes. Notre premier soin fut de lui prescrire le régime le plus doux, et sur-tout le laitage, pour calmer l'irritation du conduit intestinal. Il recouvra peu à peu de l'embonpoint; mais il ne vit disparoître sa maladie qu'après quinze ou dix-huit mois de traitement.

A cette observation, nous pouvons ajouter la suivante, qui est encore une preuve de l'impéritie des charlatans.

Un ouvrier, d'un tempérament bilieux, étoit

au trentième jour d'un catarrhe vénérien, dont la marche avoit été régulière et assez bénigne. Dégoûté du régime, et impatient de voir tarir l'écoulement urétral, il quitte son médecin ordinaire, qui ne lui avoit donné que de bons conseils, et va consulter un empirique qu'on disoit posséder un remède souverain pour arrêter sur-le-champ toute espèce de gonorrhées, même les plus rebelles. A peine a-t-il goûté ce prétendu spécifique, qu'il est tourmenté de nausées; il se croit presque empoisonné. Bientôt après il éprouve les plus violentes coliques et un sentiment d'ardeur très-incommode dans tout le bas-ventre. A la vérité le catarrhe urétral se supprime, mais les testicules s'engorgent et deviennent très-douloureux. Alors il rappelle son premier médecin, qui le met à l'usage de l'eau de veau, et fait appliquer un cataplasme émollient sur la verge. Les accidens se calment; l'écoulement reparoît, et le malade est remis sur la voie de la guérison, dont il s'étoit si imprudemment écarté.

Un phénomène assez singulier, c'est que dans certains cas le virus vénérien se fixe uniquement sur le gland, et y détermine une irritation proportionnée à la sensibilité de la membrane qui le recouvre. Ce corps rougit, s'enflamme, se gonfle, et devient très-douloureux. On voit suinter de toute sa surface une matière d'abord ténue, puis épaisse, jaunâtre, et d'une odeur particulière.

L'épiderme est quelquefois enlevé, et il en résulte une ulcération plus ou moins étendue. D'autres fois, la peau reste entière, et la compression du gland en fait sortir la matière par une infinité de petits points, sans qu'il en coule une seule goutte par le canal de l'urètre. C'est ce qui constitue une variété de catarrhe vénérien à laquelle les auteurs ont donné le nom de *gonorrhée bâtarde* (1). Elle suit à peu près la même marche que le catarrhe urétral; mais elle dure beaucoup moins de temps, parce que l'irritation et l'inflammation ne sont point entretenues ni augmentées par le passage de l'urine sur le siége du mal. Il peut arriver néanmoins que l'inflammation gagne le prépuce, et y détermine un resserrement plus ou moins considérable, d'où peut résulter un phimosis ou un paraphimosis, selon que cette membrane se rétrécit devant ou derrière le gland (2).

Ce seroit une grande erreur de croire que tous les symptômes dont nous venons de faire l'énumération se trouvent toujours réunis chez le même individu. On doit considérer cette description du catarrhe vénérien de l'urètre comme un tableau général où nous avons rassemblé un grand nombre de cas particuliers que nous avons extraits de différens auteurs, ou que nous avons eu occasion d'observer nous-mêmes dans notre pratique. Il ne faut donc pas s'étonner si différentes

(1) Thomas Sydenham, epistolâ secundâ responsoria.

(2) Astruc, Traité des Maladies vénériennes, liv. III, chap. III.

circonstances relatives à l'âge, au tempérament et au régime entraînent une infinité de variations et d'irrégularités dans le cours de la maladie. Ainsi l'on rencontrera rarement deux cas où le liquide qui sort de l'urètre soit égal en quantité, en couleur et en consistance; où les douleurs aient la même intensité; enfin où l'inflammation se borne à la même étendue. Chez les uns, ce n'est qu'une légère incommodité à laquelle ils font à peine attention : chez les autres, ce sont des souffrances cruelles, des tourmens, des tortures.

L'homme de l'art, pour acquérir une connoissance sûre et exacte de la maladie que nous décrivons, doit donc avoir égard à la cause qui la produit et au siége qu'elle occupe.

Quant à la cause, la prudence exige que tout catarrhe ou écoulement de l'urètre contracté avec une femme infectée de virus vénérien soit regardé comme très-suspect et même comme virulent. C'est ainsi qu'on se gardera bien de le confondre avec ce que les auteurs nomment *gonorrhée simple* ou *bénigne*, et qui provient de l'usage de la bière chez ceux qui ne sont pas accoutumés à cette boisson, ou de l'exercice du cheval trop long-temps continué, ou des excès commis avec les femmes, même les plus saines, ou des lavemens trop chauds.

Pour ce qui concerne le siége, Bell (1) en

(1) Traité de la Gonorrhée virulente et de la Maladie vénérienne.

distingue quatre degrés, selon que l'inflammation s'étend plus ou moins profondément dans l'appareil des organes génito-urinaires.

Dans le premier degré, l'inflammation se borne à la membrane muqueuse de l'urètre, et n'affecte point les glandes qui s'ouvrent dans ce canal. L'écoulement prend alors sa source à un pouce ou à un pouce et demi tout au plus de l'extrémité de l'urètre. La rougeur, le gonflement et une petite saillie du méat urinaire; la sensibilité et l'irritabilité du gland; des ardeurs d'urine plus ou moins fortes; une chaleur communément légère, et dans certains cas très-douloureuse; le sentiment comme d'une corde le long de la verge, mais dont le malade est rarement tourmenté : tels sont les symptômes qui caractérisent cette variété du catarrhe vénérien. Pour reconnoître le siége de l'irritation, l'auteur déjà cité recommande de comprimer par degrés le conduit urinaire, en s'approchant toujours de la racine du membre viril, jusqu'à ce qu'on ait rencontré le point d'où part l'écoulement.

Dans le second degré, l'inflammation s'étend jusqu'au milieu du périnée et aux glandes de Cowper. Tous les symptômes sont plus violens que dans le premier degré; plus d'ardeur en urinant, plus de sensibilité dans l'urètre. La matière de l'écoulement est d'un vert sale, fortement teint de sang, et pour l'ordinaire très-fétide. Le

malade ressent, le long du canal, comme une corde qui le tourmente extrêmement. Il se plaint, quand on touche le périnée, d'une douleur vive, et on y aperçoit souvent une ou plusieurs tumeurs qui indiquent le siége de l'inflammation.

Dans le troisième degré, la glande prostate est affectée. Outre les ardeurs d'urine et les autres symptômes ordinaires à ce genre d'affection, le malade éprouve à la partie supérieure du périnée une douleur fixe et vive, accompagnée d'un sentiment de plénitude et de tension dans toutes les parties contiguës jusqu'à l'anus. Les envies fréquentes d'uriner, la dysurie, la strangurie, le ténesme ou le désir réitéré et douloureux d'aller à la garde-robe, augmentent les tourmens du malade. La fièvre s'allume et donne quelquefois beaucoup d'inquiétude. Nulle diminution dans la sensibilité et l'irritabilité de la verge. La plus légère compression du périnée et des environs du rectum cause des douleurs insupportables. Le doigt introduit dans l'anus trouve la prostate extraordinairement gonflée, et d'une telle sensibilité qu'elle peut à peine supporter le toucher. Quelquefois cette glande devient si volumineuse, qu'elle oblitère presque complètement l'urètre; d'autres fois le gonflement s'étend d'un seul côté, et repousse ce conduit du côté opposé : circonstances qui ferment le passage à l'urine, et rendent

l'introduction des sondes difficile, incertaine, impraticable.

Enfin, dans le quatrième degré, l'affection catarrhale fixe son siége sur la vessie. De là, un malaise considérable auquel succède bientôt une douleur des plus aiguës dans la région de ce viscère, et sur-tout vers son col. Les envies d'uriner sont fréquentes, douloureuses, souvent accompagnées de ténesmes; le pourtour de l'anus, et en général toute la région hypogastrique et le pubis acquièrent une sensibilité extraordinaire. Quelquefois le malade ressent des douleurs atroces dans les lombes, soit qu'elles résultent de quelque sympathie nerveuse, soit que l'inflammation se propage depuis la vessie, le long des uretères, jusqu'aux reins. L'extrémité du gland devient douloureuse, sur-tout après avoir uriné, et le cours des urines est plus ou moins intercepté; ce qui peut en imposer, et faire croire à l'existence de la pierre, quand le malade a caché la cause de son incommodité.

Tels sont les signes auxquels Bell prétend qu'on doit reconnoître les différens degrés ou les différens siéges du catarrhe vénérien, qu'il nomme gonorrhée virulente.

Astruc (1), au contraire, pense que le diagnostique est incertain sous ce rapport, et regarde

(1) Traité des Maladies vénériennes, liv. III, chap. I.

même la chose comme de très-peu d'importance pour la curation, puisque les remèdes sont à peu près les mêmes, quel que soit le siége du mal. D'ailleurs, il faut convenir que ces différens degrés ne se présentent pas aussi fréquemment qu'on pourroit d'abord se l'imaginer. Il est rare que l'inflammation s'étende à toute la membrane muqueuse de l'urètre, et à tout le système des organes génito-urinaires ; elle se fixe au moins neuf fois sur dix au bout du canal ; et si elle s'étend plus profondément, cela tient toujours à quelque cause extraordinaire, telle que les écarts dans le régime, l'impression du froid et de l'humidité à laquelle le malade s'est imprudemment exposé, l'exercice violent à pied ou à cheval, les injections astringentes administrées sans précaution ou poussées avec trop de force.

Tous les praticiens en général conviennent qu'il faut user de la plus grande circonspection pour répondre aux nombreuses questions par lesquelles les malades tourmentent les gens de l'art, concernant la terminaison du catarrhe vénérien de l'urètre. Quelle certitude, en effet, peut-on avoir sur l'issue d'une maladie sujette à tant d'irrégularités ? Qui peut calculer, au début, quels seront le degré, l'étendue ou la durée de l'inflammation, quels seront les accidens qui pourront la compliquer et en intervertir le cours ? D'ailleurs, le malade étoit-il sain avant l'infection ?

ou bien sa constitution n'étoit-elle pas déjà gâtée par quelque vice acquis ou héréditaire, tel que le scorbut, les écrouelles, les dartres, la gale, la phthisie, etc.? Est-ce un homme qui s'adresse d'abord à un médecin éclairé et d'une réputation connue? ou bien a-t-il eu déjà recours à la tourbe ignorante des charlatans qui, en masquant ou palliant le mal, n'ont fait que l'aggraver et le rendre plus rebelle? Sera-t-il assez docile pour s'astreindre à un régime convenable pendant le traitement? ou bien, incapable de mettre un frein à ses passions, continuera-t-il de mener une vie déréglée et de se livrer à toute sorte d'excès? C'est en faisant de telles considérations qu'on ne donnera jamais son pronostic qu'avec beaucoup de réserve, et qu'on se mettra à l'abri d'une foule de disgraces et de reproches. Il n'appartient de prononcer et de décider sur-le-champ, qu'à l'empirique et au charlatan, parce que l'ignorance et la prévention leur ôtent non seulement la faculté de prédire l'avenir, mais encore la possibilité de douter.

Une question des plus importantes par rapport au pronostic, et à laquelle les gens de l'art sont souvent pressés de répondre, est la suivante : *La gonorrhée virulente ou catarrhe vénérien de l'urètre peut-elle occasionner la vérole?*

La solution est aisée, si l'on s'en rapporte au témoignage des écrivains, et à l'expérience.

Hunter (1) cite deux exemples d'infection générale, où il est survenu des ulcères au voile du palais et des pustules par-tout le corps, à la suite de gonorrhées traitées sans mercure. Le docteur Swédiaur (2) démontre que l'impression de l'écoulement blennorhagique sur la surface du gland produit des chancres, et par suite la siphilis. Il atteste aussi avoir vu plusieurs cas où la gonorrhée a été suivie de la vérole, quoiqu'il n'y eût aucun ulcère pour favoriser l'absorption. Enfin, cet auteur ne déclare-t-il pas avoir éprouvé lui-même cette maladie après une gonorrhée ou blennorhagie imprudemment supprimée par les purgatifs ? Fabre (3) est du même sentiment, et cite à l'appui de ce qu'il avance, un Mémoire à M. Petit, où il est question d'un homme qui fut infecté de la vérole à la suite d'une gonorrhée avortée. Le célèbre Astruc (4) dit aussi très-expressément que l'écoulement venant à se supprimer ou à diminuer par une fièvre, par un fougus, par l'usage des astringens, ou par l'inflammation des testicules, alors le virus reflue dans le sang, et produit la vérole.

Mais quoi de plus péremptoire, pour trancher cette difficulté, que les observations du docteur

(1) Pag. 18, traduct. franç.

(2) Traité de la Maladie vénérienne, tom. 1, chap. 1.

(3) Traité des Maladies vénériennes, p. 47, quatr. édition.

(4) Traité des Maladies vénériennes, liv. III, ch. 1.

Cullerier, dont nous avons eu tant de fois à nous glorifier d'avoir suivi les cours de clinique pendant trois années consécutives à l'hospice des vénériens? Ce professeur, le plus habile que nous connoissions pour enseigner cette branche de l'art de guérir, ne manquoit pas de nous rapporter plusieurs exemples de tumeurs aux aines ou de bubons vénériens, d'exostoses, de caries, d'ulcères du nez et du palais à la suite de gonorrhées supprimées subitement, négligées ou mal soignées. Il ne manquoit sur-tout jamais de nous parler d'une jeune fille de cinq ans qui ressentit des douleurs ostéocopes durant la nuit, et eut des végétations à la vulve et à l'anus, pour avoir été engendrée par un père chez lequel le coït avoit rappelé un ancien écoulement dont il se croyoit mal à propos guéri.

Mais comment doutera-t-on que la gonorrhée ou catarrhe vénérien peut occasionner la vérole, si l'on démontre que le virus qui produit l'une et l'autre de ces deux maladies, est absolument le même? Or, il est peu d'auteurs qui contestent cette dernière proposition. Nous ne connoissons que Bell, en Angleterre, et son traducteur en France, qui aient embrassé un sentiment contraire. Tous les autres en général admettent une parfaite identité entre le virus gonorrhéique et le virus vénérien. Hunter (1), entr'autres, assure

(1) Traduction française, page 18.

que la matière d'une gonorrhée peut produire ou la gonorrhée, ou des chancres, ou la vérole; et que la matière d'un chancre peut aussi donner lieu à la vérole, à des chancres, ou à la gonorrhée. Le professeur Cullerier nous rapportoit dans ses leçons de clinique vénérienne, trois observations qui mettent encore la question hors de doute. Dans la première, il s'agit de trois jeunes gens qui communiquèrent successivement avec la même fille publique. Le premier fut atteint d'un écoulement au bout de trois jours; un bubon se manifesta chez le second, dix jours après, et le troisième se retira sain et sauf. Cependant la fille n'avoit qu'un simple écoulement sans ulcération. Les deux autres exemples concernent des hommes qui ont eu des choufleurs, et des chancres sur le prépuce et le gland, ou des femmes à qui il est survenu de semblables excroissances aux grandes lèvres, pour avoir cohabité, les uns et les autres, avec des personnes qui n'avoient que des écoulemens. Que conclure de toutes ces autorités, sinon que le virus qui produit la gonorrhée est le même que celui qui cause la vérole, et que par conséquent la dernière peut être l'effet de la première? Ce seroit donc vouloir s'abuser, et s'endormir dans une trompeuse sécurité, que de ne pas redouter les suites d'un catarrhe vénérien, ou de s'en rapporter, pour la guérison, soit à la fiole antivénérienne, soit à la seringue à injection de

quelque charlatan ou prétendu guérisseur des maladies secrètes. Qu'on dise, après cela, que le pronostic de la gonorrhée est facile! Quelle prudence, quelle circonspection, quelle réserve ne doit pas avoir le praticien en portant son jugement sur une maladie qui peut avoir des suites si fâcheuses, qui peut même causer l'infection générale!

Pour ce qui concerne le traitement, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit ici d'une affection catarrhale dont le siége est sur la membrane muqueuse de l'urètre, et qui par conséquent guérira d'elle-même ou avec très-peu de secours, si elle est simple ou sans complication, modérée et peu étendue. Ce n'est donc que dans les cas graves et accompagnés d'accidens qui peuvent favoriser l'absorption, qu'on doit régler ce qui a rapport au régime et administrer des remèdes, quelquefois même les antivénériens ou mercuriaux.

1°. Le régime doit être conforme au tempérament ou à la constitution des individus et au temps de la maladie. On doit en général observer la sobriété, manger peu, sur-tout le soir, pendant la première période. De la soupe, du bouilli, des viandes blanches rôties suffisent. On évitera les alimens de difficile digestion, la salade, les fruits crus, le laitage, la pâtisserie, les ragoûts, etc. Tout exercice violent, comme la danse, les grandes courses à pied ou à cheval, sera interdit.

Le froid et l'humidité seroient nuisibles, surtout le soir et le matin. Les malades sont-ils obligés de sortir et de marcher, à raison d'affaires indispensables, ils auront la précaution de relever et de soutenir les testicules avec un suspensoir bien fait. Point de vin, ou en très-petite quantité, crainte de renouveler ou d'augmenter l'inflammation. On insistera en général sur les boissons rafraîchissantes et relâchantes, si toutefois le malade peut les supporter; dans le cas contraire, il faut avoir égard au goût et au tempérament des individus. Presque tous se trouvent très-bien d'une légère décoction d'orge ou de chiendent, avec un peu de réglisse, avec les feuilles et les racines de fraisier, les feuilles de chicorée sauvage et d'oseille; on peut aussi mettre en usage l'eau pure ou édulcorée, soit avec du sucre, soit avec quelque sirop, ou enfin l'eau de graine de lin, dans laquelle on ajoute depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros de nitre par pinte.

Dans la seconde période, lorsque tous les accidens sont calmés, et que l'urine ne cause plus d'ardeur ou d'impression désagréable sur les parties qui étoient affectées, ces mêmes boissons causeroient trop de relâchement et tendroient moins à guérir la maladie, qu'à la rendre chronique; il convient donc alors de leur substituer quelques boissons légèrement toniques, telles que les eaux chalybées ou martiales, ou les

infusions de camomille et de petite centaurée.

2°. Les médicamens doivent concourir avec le régime: on les tirera donc des antiphlogistiques ou débilitans, dans la première période, et des toniques, dans la seconde. Mais on en variera l'espèce et la dose, selon les circonstances. Ainsi, les saignées générales ou locales, les bains, les laxatifs, les fomentations émollientes, les cataplasmes avec la mie de pain, le riz, la farine de graine de lin bouillis dans du lait, les injections adoucissantes avec la décoction de racine de guimauve, le lait de chèvre, une légère infusion de safran, seront plus ou moins indiqués, selon le tempérament du malade, et l'étendue ou le degré de la maladie. Leur vertu est de produire un relâchement salutaire, de modérer la force et les progrès de l'inflammation, et de mettre en quelque sorte la nature en état de triompher seule et sans effort.

Les érections sont-elles fréquentes et douloureuses, le malade se plaint-il beaucoup de cuisson et d'ardeur d'urine, on emploie les calmans, même les narcotiques, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

Dans la seconde période, on peut administrer les excitans en général, tels que la térébenthine de Chio ou de Venise, seule ou avec la rhubarbe, le baume de Copahu ou du Canada, depuis un jusqu'à deux grammes, délayés dans un jaune

d'œuf, dans quelque liqueur ou sirop approprié, ou en bols avec du sucre. Le lait d'ânesse avec une légère décoction de squine, convient aux tempéramens lymphatiques, et avec la décoction de grande consoude ou de fraisier, aux sujets maigres, bilieux, mélancoliques.

Si ces médicamens ne fuffisoient pas, on pourroit avoir recours aux eaux martiales, à quelques astringens, tels que la rhubarbe, le quinquina, le safran de mars astringent, aux injections dans l'urètre avec l'acétite de plomb liquide, avec le vin et le sucre, etc.

Nous sommes donc bien éloignés d'adopter la méthode des injections astringentes et dessiccatives que Bell propose comme les seuls remèdes sur lesquels il compte communément (1); car presque tous les praticiens les rejettent comme un des moyens les plus propres à intervertir le cours de la maladie, à répercuter l'écoulement et à produire l'infection générale. D'ailleurs, l'auteur lui-même ne se sert de ce moyen que lorsque la membrane seule de l'urètre est affectée, c'est-à-dire lorsque la gonorrhée est simple et bénigne (2). Mais pourquoi ne pas abandonner alors cette maladie à elle-même, puisque l'on ne peut douter qu'il seroit souvent possible de

(1) Traité de la Gonorrhée virulente et de la Maladie vénérienne, tom. 1, pag. 115, Traduct. de Bosquillon.

(2) Page 116.

guérir, ou de voir disparoître l'écoulement et tous les symptômes qui l'accompagnent, sans le secours de la médecine (1) ? L'action de la nature, qui n'entraîne aucune suite fâcheuse, n'est-elle donc pas préférable à celle des injections astringentes qui peuvent avoir les plus funestes résultats ? Quelle délicatesse, quelle attention ne faut-il pas avoir pour porter ces remèdes sur le siége du mal ! Comment juger du degré de la maladie, ou plutôt de l'état des parties que l'on doit traiter ?

La note du docteur Bosquillon, sur l'emploi habituel des dissolutions astringentes dans les ophthalmies, ne sauroit les accréditer pour la gonorrhée ou catarrhe vénérien de l'urètre ; car les auteurs ne conseillent de les appliquer sur les yeux que dans les légères ophthalmies, ou vers la fin des inflammations graves pour rétablir la tonicité de la conjonctive. De plus, Bell lui-même convient qu'elles sont inutiles dans le premier cas, et nous ne les rejetons pas dans le second. Nous admettons au contraire les injections astringentes dans le déclin de la maladie, comme un excellent moyen d'empêcher qu'elle ne devienne chronique ou habituelle.

Le traitement de la gonorrhée bâtarde ou catarrhe du gland, est à peu près le même que

(1) Tom. 1, pag. 112.

celui du catarrhe urétral. On lavera très-souvent le gland, la couronne du gland, et la face interne du prépuce avec une décoction d'orge, de racine de guimauve miellée, même avec le petit-lait, ou le lait pur; et si l'inflammation est très-violente et très-douloureuse, on y appliquera des cataplasmes de mie de pain bouillie dans le lait, ou du cérat de Galien. On pourra aussi tenir plus ou moins de temps le gland découvert dans un bain de lait tiède. Ces remèdes topiques sont les plus propres à calmer l'irritation qui existe dans la première période.

Lorsque la maladie tend à sa fin, on emploie les toniques et légers astringens, pour rendre aux parties leur tonicité naturelle. L'eau dans laquelle on aura éteint à plusieurs reprises un fer ardent, la décoction de gaïac dans du vin rouge, une légère dissolution d'acétite de plomb liquide, en fomentant toute la surface du gland, rempliront parfaitement cette indication.

SECTION II.

Du Catarrhe Vénérien du vagin, et de l'urètre chez la femme.

Nous donnons le nom de *catarrhe vénérien* chez la femme, à cette espèce d'écoulement par l'urètre ou par le vagin, qu'elle contracte avec un homme corrompu ou infecté de virus vénérien.

Les femmes, selon Bell, sont moins sujettes à cette maladie que les hommes; elles en éprouvent des symptômes moins graves, et en ont à redouter des suites moins alarmantes. La raison de cette différence vient, dit-il, de ce que les parties attaquées chez les femmes sont moins nombreuses et moins profondément situées, et de ce que l'urètre est beaucoup plus court, plus large et moins sujet à s'obstruer que chez les hommes. Mais cette opinion est-elle fondée sur la pratique et l'expérience ? D'ailleurs, si l'on considère la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur des organes génitaux dans l'un et l'autre sexe, n'est-il pas évident que la surface absorbante est pour le moins aussi étendue chez la femme que chez l'homme ?

Quoi qu'il en soit, pour mieux décrire cette affection, et en marquer les principaux traits, il est essentiel d'en distinguer quatre variétés, avec Astruc (1) et Vanswieten (2).

Dans la première variété, l'inflammation occupe à peu près le tiers inférieur du vagin, et n'y cause qu'une démangeaison et une chaleur considérable, avec peu ou point d'écoulement. Bientôt après, les glandes des environs se gonflent et s'engorgent; l'orifice du vagin se rétrécit et devient extrêmement sensible; la chaleur et la

(1) Liv. III, chap. I, paragr. II.

(2) *Comment. in Aphor. Boerhaav. delue venereâ.*

douleur acquièrent de l'intensité. Il coule une plus ou moins grande quantité de mucus, d'abord blanc, limpide et ténu, ensuite vert, jaune, épais, sanguinolent et d'une odeur plus ou moins forte.

Dans la seconde variété, la maladie affecte les glandes muqueuses qui environnent l'orifice de l'urètre, depuis le clitoris jusqu'à la partie supérieure du vagin. Gonflement douloureux et suintement accompagné de chaleur ; tension et roideur désagréables en urinant ; sentiment comme d'un corps qui sort de la vulve, tels sont les symptômes dont la malade se plaint au commencement. Bientôt le mal fait des progrès ; les parties affectées deviennent extrêmement sensibles; elles ne peuvent supporter le contact même du linge, ni la plus légère impression du doigt ; le passage de l'urine y cause les plus vives douleurs; le clitoris éprouve des érections involontaires, douloureuses, insupportables ; l'écoulement est abondant.

Dans la troisième variété, l'urètre est le siége de l'inflammation. Ce n'est, au début, qu'une espèce de chatouillement et un sentiment de chaleur dans ce canal, sur-tout pendant que l'urine coule. La dysurie peut durer des mois entiers sans écoulement ; mais les parties acquièrent pour l'ordinaire une sensibilité extrême au bout de peu de jours. Il y a alors des envies fréquentes d'uriner, et il suinte du méat urinaire une

matière semblable à celle du catarrhe urétral chez l'homme; quelquefois l'inflammation s'étend jusque dans la vessie, et les douleurs se font sentir dans tout le bas-ventre.

Dans la quatrième variété, l'inflammation fixe son siége sur les nymphes, sur les grandes lèvres et sur les glandes situées vers la commissure postérieure dans la fosse naviculaire. De là, un sentiment d'ardeur et de douleur plus ou moins incommode, quand les femmes marchent ou restent assises.

On pourroit admettre encore une cinquième variété de catarrhe vénérien chez la femme; ce seroit celle qu'Astruc a observée chez une jeune fille de dix à onze ans, qui avoit été gâtée un an auparavant. L'écoulement ne sortoit ni de l'urètre, ni du vagin; mais en pressant doucement les grandes lèvres, on voyoit l'humeur suinter goutte à goutte de la surface même de la vulve. Nous avons eu occasion d'observer deux fois la même maladie, avec cette différence que la face externe des grandes lèvres étoit parsemée de pustules. Il est inutile d'avertir que ces écoulemens ont la plus grande analogie avec ce que nous avons désigné sous le nom de *catarrhe du gland*, et avec ce que les auteurs nomment *gonorrhée bâtarde chez l'homme*.

Ces différentes variétés de catarrhe peuvent exister séparément, ou se trouver réunies. Les

femmes éprouvent en général une ardeur insupportable, quand l'urine coule sur les parties affectées. Les nymphes, le clitoris, les grandes lèvres, le périnée, le raphé, le haut des cuisses se gonflent et s'excorient à un tel point, que les malades ne savent quelle position garder, tant elles sentent d'ardeur et de malaise. Quelquefois les glandes inguinales sont très-douloureuses ; le pubis et l'abdomen se tendent ; l'irritation devient générale, et la fièvre s'allume avec plus ou moins de force, selon la constitution de l'individu et l'irritabilité des parties affectées.

La distinction que nous avons établie entre ces différens degrés ou variétés de catarrhe vénérien, devroit, ce semble, en rendre le diagnostique facile. Cependant tous les praticiens conviennent qu'il n'existe peut-être pas de maladie plus difficile à reconnoître. On a beau examiner la couleur et la consistance de la matière qui coule, et procéder même à l'inspection des parties ; tout est inutile, à moins que la malade, le mari, ou celui avec qui elle a eu commerce, n'avouent la vérité (1). Souvent l'opiniâtreté de la maladie, et quelques symptômes vénériens qui se manifestent dans la suite, mettent la chose hors de doute.

Les femmes en général sont sujettes à des écoulemens qui ont la plus grande analogie avec le catarrhe vénérien, et qui en imposent souvent

(1) Astruc, Traité des Malad. vénér. liv. III, chap. I.

aux praticiens même les plus éclairés et les plus expérimentés. Telles sont les fleurs blanches et les écoulemens plus ou moins âcres qui précèdent, accompagnent ou suivent la période menstruelle. Nous connoissons deux femmes dont la conduite est à l'abri de tout soupçon, et avec lesquelles leurs maris ont gagné des catarrhes très-aigus, pour les avoir vues, l'un avant et l'autre après l'écoulement des règles. Une autre non moins estimable et vertueuse que les deux premières, a éprouvé, sans cause connue, une dysurie insupportable pendant l'espace de quinze jours. Nous avons eu occasion de visiter aussi nombre de femmes grosses sujettes à des écoulemens plus ou moins abondans, qui cessoient après les couches, dès que les lochies disparoissoient. A l'hospice de Perfectionnement, le professeur Ant. Dubois nous fit remarquer, il y a cinq ans, un homme affecté d'un écoulement très-abondant et de gonflement à la verge, parce qu'il avoit eu commerce avec sa femme, dix jours après l'accouchement. Quelle prudence et quelle circonspection ne doit-on pas avoir pour ne point commettre de méprise, ni troubler la paix des familles, en attribuant au virus vénérien des affections qui en sont absolument indépendantes !

Le catarrhe vénérien est moins violent et moins fâcheux chez les femmes que chez les hommes, à cause de la différence du siége. Chez elles, la

dysurie est beaucoup moins aiguë et moins fréquente. Elles ont aussi moins à redouter les embarras, le spasme et le rétrécissement de l'urètre, suites très-ordinaires des écoulemens vénériens chez l'homme.

D'un autre côté, les femmes guérissent avec plus de difficulté que les hommes, soit parce que leurs parties génitales, naturellement plus molles et plus relâchées, reprennent plus difficilement leur ressort naturel, soit parce qu'elles négligent le plus souvent les écoulemens qui subsistent après avoir été traités, soit enfin parce qu'elles confondent ces sortes d'affections avec la leucorrhée ou fleurs blanches.

Enfin, la femme est plus sujette à la vérole ou à l'infection générale, à raison de la grande surface absorbante qui est exposée à l'impression du virus. De là des excoriations, des ulcères, des bubons, etc.

Quant au traitement, il ne diffère presque point de celui qui convient aux hommes : relâcher, détendre, rafraîchir et calmer dans la première période ; resserrer et fortifier dans la seconde ou vers le déclin de la maladie, telles sont les principales indications à remplir.

On peut néanmoins, si l'inflammation est légère, hasarder, même dès le commencement, quelques injections astringentes, soit avec l'eau de chaux, soit avec l'acétite de plomb liquide,

Mais lorsque les symptômes inflammatoires sont très-violens, les saignées locales et générales, les bains, les lotions, les fomentations et les injections calmantes, même narcotiques, les laxatifs, tels que la manne ou la pulpe de casse, le repos et le régime plus ou moins sévère, sont les remèdes sur lesquels on doit le plus compter, jusqu'à ce que la violence de l'inflammation soit appaisée. On peut alors employer hardiment les injections toniques et astringentes, accompagnées d'un régime fortifiant.

Survient-il des excoriations dans les parties environnantes, on y applique le cérat de Galien ou un onguent composé d'une partie de graisse de mouton et de deux parties d'huile d'olive qu'on fait fondre à une douce chaleur.

Vers la fin du traitement, il convient d'administrer du mercure pendant une quinzaine de jours, pour détruire le virus qui peut avoir été absorbé. Cette précaution n'entraîne aucun inconvénient, et peut prévenir les suites les plus fâcheuses. Nous fûmes consultés, il y a environ trois ans, par une dame qui portoit à l'arrière-bouche un ulcère de la largeur d'un centime. Nous reconnûmes que c'étoit un chancre vénérien. Interrogée sur l'état antérieur de sa santé, la malade nous déclara qu'elle n'avoit eu qu'un écoulement dont elle se croyoit bien guérie, attendu, disoit-elle, qu'elle ne voyoit plus rien.

Nous lui conseillâmes de se soumettre à un traitement antivénérien ; mais elle s'y refusa avec opiniâtreté, et continua de se confier à son médecin ordinaire, qui la tranquillisoit toujours, et lui assuroit que son affection n'étoit qu'un aphthe. Cependant le mal empira, et la rendit plus docile à nos avis ; elle alla chercher du soulagement chez un autre médecin, qui la mit à l'usage des mercuriaux combinés avec les sudorifiques ; mais ces remèdes, qu'on administra trop tard, arrêtèrent seulement les progrès du mal, et ne purent réparer le délabrement déjà causé. L'érosion de la partie postérieure du palais laissa une perte de substance qu'il fallut remplacer avec un obturateur, pour empêcher la femme de naziller. Cette observation prouve donc sinon la nécessité, du moins le très-grand avantage des antisiphilitiques chez les femmes, pour prévenir l'infection générale qui peut succéder à un catarrhe de l'urètre ou du vagin.

SECTION III.

Des suites et accidens du Catarrhe Vénérien chez l'homme et la femme.

On a observé que le catarrhe vénérien dégénéroit quelquefois en chronique dans l'un et l'autre sexe; que d'autres fois il se supprimoit tout à coup, et produisoit le flegmon des testicules, une

ophthalmie ou une surdité plus ou moins rebelle, le gonflement de la prostate, des abcès au périnée, etc. Nous allons nous occuper de chacun de ces accidens en particulier.

ARTICLE PREMIER.

Du Catarrhe chronique de l'urètre.

Les auteurs anglais désignent en général cette maladie sous le nom de *glett.* Bell (1) l'appelle *suintement habituel*, et Swédiaur (2) *blennorrhée* ou *gonorrhée bénigne*. Elle est due ordinairement à un état d'atonie ou d'ulcération dans la membrane muqueuse de l'urètre ou du vagin.

On peut donc en rapporter les causes à tout ce qui peut affoiblir ou ulcérer la surface interne de ces organes : tels sont l'abus du coït chez les personnes délicates, un exercice pénible pendant le traitement, la débauche, la continuation trop prolongée des boissons relâchantes, sur-tout dans la seconde période ou déclin du catarrhe aigu, lesquelles produisent des fongosités dans le canal de l'urètre ou du vagin ; quelque défaut de précaution dans l'emploi des injections stimulantes ou astringentes ; la rupture de quelque vaisseau, lorsque les symptômes qui accompagnent le catarrhe aigu ont acquis une violence extrême.

(1) Traité de la Gonorrhée virulente et de la Maladie vénér. tom. 1, pag. 277.

(2) Traité complet des Maladies vénériennes, tom. 1, pag. 90.

Dans les cas de catarrhe atonique de l'urètre ou du vagin, on observe un écoulement plus ou moins prolongé de matière puriforme, blanchâtre ou claire et limpide, moins abondante, mais plus épaisse que dans le catarrhe aigu. Il n'y a ni douleur, ni chaleur; point d'érection, ni d'ardeur d'urine. Le seul symptôme alarmant est la foiblesse ou le dépérissement du malade, qui résulte de l'excessive abondance de matière, et conduit quelquefois à un état de marasme complet.

Si au contraire l'urètre ou le vagin sont dans un état d'ulcération, on en voit couler du sang pur, des mucosités teintes de sang ou mêlées de pus; les hommes se plaignent d'une douleur plus ou moins aiguë dans quelque partie de l'urètre, qui augmente par l'introduction des sondes ou des bougies, par la compression extérieure, par le passage de l'urine ou l'éjaculation de la semence. Les femmes qui ont le vagin ulcéré souffrent aussi plus ou moins vivement pendant le coït et l'écoulement des règles : l'introduction des pessaires, ou l'injection de quelque liqueur dans ce canal, ne leur causent pas des douleurs moins insupportables.

Tout praticien qui sera attentif aux causes et aux symptômes dont nous venons de faire l'énumération, distinguera sans peine le catarrhe chronique, du catarrhe aigu et inflammatoire. La

différence du catarrhe atonique au catarrhe ulcéreux, ne sera pas moins facile à reconnoître. On se gardera de les confondre l'un et l'autre avec le flux involontaire et immodéré de semence, auquel on donne le nom de *pollution diurne* ou *nocturne;* avec ces sortes d'écoulemens auxquels les femmes sont sujettes avant et après les règles, pendant la grossesse, après l'abus des plaisirs de l'amour, ou de la masturbation; sur-tout avec ces suintemens qui sont entretenus par un ulcère phagédénique, ou par un cancer des parties génitales, par des excroissances polypeuses dans le vagin, ou par quelque vice interne qui irrite le système de l'utérus, et y détermine une sécrétion de matière plus ou moins âcre et abondante.

Il n'est pas aussi facile d'éviter l'erreur ou la méprise chez les femmes qui sont affectées de leucorrhée ou de fleurs blanches. Il n'y a que l'aveu des malades qui puisse éclairer l'homme de l'art, et l'aider à discerner la vérité dans des cas aussi épineux.

Les jeunes filles sont encore sujettes à des écoulemens muqueux par le vagin durant l'éruption des dents; mais cette circonstance en indique suffisamment la cause et le caractère.

Pendant que le catarrhe pulmonaire, vulgairement appelé la *grippe*, régnoit épidémiquement à Paris en l'an XI (1803), nous eûmes occasion d'observer un cas assez particulier, et qui mérite

de trouver place ici. Une fille âgée de trois ans éprouvoit depuis quelques jours une démangeaison et une chaleur insupportable à la vulve. Les grandes lèvres étoient rouges, gonflées et très-douloureuses ; les nymphes faisoient saillie au dehors, et paroissoient légèrement excoriées ; le périnée jusqu'à l'anus, et le haut des cuisses, participoient à l'état inflammatoire; une matière blanchâtre, épaisse et grumelée recouvroit les parties enflammées; l'urine, en sortant, causoit une ardeur des plus incommodes ; l'enfant pleuroit amèrement. Les parens étoient inquiets, et se livroient à des soupçons qui les tourmentoient encore davantage. Après un examen attentif des parties affectées et de tout l'individu, nous crûmes pouvoir les rassurer, en leur faisant sentir que l'incommodité de l'enfant n'avoit rien de suspect ni de dangereux, et qu'elle disparoîtroit en même temps que le rhume, dont elle étoit assez vivement affectée. En effet, la saison froide et humide, l'épidémie qui régnoit alors, et sur-tout le coryza, la toux, le larmoiement et la rougeur des yeux qui accompagnoient cette affection, nous portoient à la regarder comme un effet de la sympathie entre la membrane génito-urinaire et la membrane gastro-pulmonaire. L'événement justifia notre pronostic. Nous prescrivîmes quelques grains d'ipécacuanha dans de l'eau sucrée, pour vider les premières voies, qui paroissoient être

embarrassées, et pour rétablir la transpiration insensible, en donnant une légère secousse à tout le système. Les parties enflammées furent aussi lavées tous les jours avec une simple décoction de racine de guimauve et de cerfeuil dans le lait. L'espace d'une semaine s'étoit à peine écoulé, que la maladie se ralentit d'une manière très-sensible; l'enfant guérit, et rendit le calme et la tranquillité à une mère désolée.

Le catarrhe chronique de l'urètre ou du vagin, qui subsiste après l'écoulement vénérien négligé ou mal traité, est d'autant plus grave et d'autant plus opiniâtre, qu'il est plus ancien, sur-tout s'il est entretenu par une ulcération ; car alors le virus a eu le temps d'être absorbé et d'infecter toute l'économie animale.

Il est aussi plus ou moins dangereux, suivant que son siége est plus ou moins étendu, et situé plus ou moins profondément dans l'urètre, à cause du rétrécissement de ce canal et de la rétention d'urine qui peuvent en être le résultat.

Pour traiter cette maladie d'une manière convenable, il faut examiner si elle est simplement locale et ne tient qu'au relâchement des parties, ou si elle est accompagnée d'ulcération et de symptômes qui indiquent la vérole ou l'infection générale.

Dans le premier cas, les injections toniques et astringentes, secondées d'un régime analogue,

suffisent, pour rétablir la membrane muqueuse dans son état naturel, et pour arrêter l'écoulement. Les liquides recommandés par les praticiens, dans ces cas-là, sont les solutions saturées d'oxide de cuivre dans l'ammoniaque, dont on mêle quelques gouttes avec une once d'eau, et qu'on injecte plusieurs fois le jour, ou bien toutes les fois que le malade a uriné; les solutions de muriate oxygène de mercure, de sulfate de zinc, de sulfate de cuivre, de sulfate acidule d'alumine triple, d'acétite de plomb dans l'eau, les solutions de gomme-résine kino, d'écorce de chêne, de racine de tormentille, avec un peu de sulfate acidule d'alumine triple. Nous avons connu un jeune homme de vingt-deux ans, chez lequel un écoulement qui avoit duré plus de trois mois après la chute des symptômes inflammatoires, disparut par le seul usage des bains froids et des injections avec le vin rouge et le sucre. Une autre personne, tourmentée depuis long-temps d'un écoulement chronique contre lequel tous les remèdes avoient échoué, entreprend le voyage de Paris à Bordeaux, et nous écrit, à son arrivée, qu'il est entièrement guéri. Le changement d'air et le mouvement des voitures firent donc plus, en huit jours, que tous les médicamens dont il avoit fait usage pendant près de six mois à Paris.

Pour faire les injections d'une manière convenable, il y a des précautions à prendre soit par

rapport à la seringue, soit par rapport au liquide.

La seringue doit être parfaitement cylindrique, sans quoi le piston, ne jouant pas exactement, ne contiendra point le liquide, et le laissera regorger, au lieu de le pousser dans l'urètre.

Elle doit être armée d'une canule courte, conique, et assez grosse pour que son bout seulement entre dans l'orifice de l'urètre. De cette manière, on risque moins de blesser ou d'ulcérer l'intérieur du canal, et de favoriser l'absorption du virus.

Pour les femmes, le docteur Swédiaur recommande une canule plus grosse et plus longue, telle qu'une canule d'ivoire de la grosseur d'un pouce, et de deux ou trois pouces de longueur, attachée à une petite bouteille de caoutchouc ou gomme élastique (1).

Quant au liquide qu'on injecte, il n'est point nécessaire qu'il soit tiède, comme dans le catarrhe aigu; mais il est indispensable de l'agiter, pour empêcher les ingrédiens de se précipiter.

On doit faire les injections plusieurs fois le jour, pendant tout le temps de l'écoulement, et les continuer sans interruption une douzaine ou une quinzaine de jours après qu'il a cessé. C'est le seul moyen de prévenir une rechute souvent plus rebelle que la maladie primitive.

(1) Traité complet des Maladies vénériennes, tom. 1, pag. 105.

Avant de pousser l'injection, le malade doit toujours vider la vessie, afin que le remède ait le temps d'agir pendant une ou deux minutes. Le liquide ne doit être appliqué qu'à l'endroit affecté; ce qui sera d'autant plus facile, que le mal sera situé moins avant dans l'urètre; car alors le malade pourra comprimer ce conduit d'une main au delà du siége de la maladie, pendant que de l'autre il poussera le piston avec ménagement.

Outre les injections, les praticiens conseillent encore les bougies ou les sondes de gomme élastique, instrumens qui agissent moins en irritant les parties qu'en y déterminant une compression mécanique par leur forme et leur grosseur. Nous les avons vues réussir deux fois dans des cas où l'écoulement étoit entretenu par un rétrécissement du canal. On commence par en introduire de minces, qu'on ne laisse d'abord que très-peu de temps; on passe ensuite graduellement à d'autres plus grosses, qu'on fait d'abord porter plusieurs heures, matin et soir, et qu'on y laisse enfin nuit et jour.

Des écoulemens rebelles ont quelquefois cédé à l'injection de quelque stiptique ou de l'huile de térébinthine; d'autres fois, une injection irritante a produit l'inflammation de l'urètre, et l'a guéri d'une affection chronique et opiniâtre, en exaltant ainsi les propriétés vitales de ce canal, et

en le faisant passer par les différentes périodes d'une maladie prompte et aiguë.

L'exercice violent et long-temps continué du cheval, un vésicatoire appliqué sur les parties voisines, la commotion électrique à travers l'urètre, les bains froids, les bains de mer, enfin le coït, ont souvent arrêté des écoulemens qui avoient résisté à tout autre remède. Mais ce dernier moyen ne sauroit être recommandé par un praticien honnête, à cause des dangers qui en sont inséparables.

Tels sont les remèdes locaux ou externes qu'on emploie pour dissiper les écoulemens chroniques de l'urètre ou du vagin, lorsqu'ils dépendent de l'atonie de ces organes. Ceux qu'on emploie à l'intérieur sont tirés de la classe des toniques, comme le quinquina en poudre, ou en infusion dans du vin rouge, ou dans l'eau de chaux; les préparations martiales, le petit-lait chalybé, les baumes de Copahu, de Tolu ou de Canada, qu'on donne à la dose de trente ou quarante gouttes dans un petit verre d'eau fraîche, ou dont on fait des bols avec du sucre pulvérisé, la térébenthine cuite ou dissoute dans un jaune d'œuf, etc.

L'écoulement tient-il à un ulcère qui a favorisé l'absorption du virus, outre les injections et les sondes ou bougies, qui peuvent être plus ou moins avantageuses, il faut encore avoir recours

à l'usage tant externe qu'interne des mercuriaux, afin de guérir l'infection générale ou la vérole confirmée.

ARTICLE II.

De l'Ophthalmie, ou Catarrhe oculaire qui succède à la suppression du Catarrhe vénérien de l'urètre ou du vagin.

Cette espèce d'ophthalmie ou de catarrhe oculaire peut être aiguë et violente, ou chronique et modérée. Dans le premier cas, les auteurs la nomment *chémosis*, ou ophthalmie avec enfoncement de la cornée; et dans le second, *psorophthalmie*, ou ophthalmie ulcéreuse.

La conjonctive est disposée à cette inflammation, à cause de son extrême sensibilité, et surtout à raison de la sympathie qui existe entre cette membrane muqueuse et celle qui tapisse le canal de l'urètre.

On peut mettre au nombre des causes efficientes ou occasionnelles l'impression subite d'un air froid et humide que le malade n'a pu éviter, ou auquel il s'est imprudemment exposé; les écarts dans le régime, l'abus des femmes pendant le traitement, les veilles trop long-temps prolongées, les exercices violens, l'usage des purgatifs irritans, les vives affections de l'ame.

Le docteur Swédiaur dit avoir observé plusieurs

ophthalmies occasionnées par un défaut de propreté et d'attention, quand les malades portent les mains à leurs yeux après avoir touché les parties affectées d'écoulement ou d'ulcères siphilitiques. Il rapporte aussi qu'un homme accoutumé à laver ses yeux avec son urine, suivit un jour le même usage après un coït impur, et contracta une des plus terribles ophthalmies.

Cette maladie se manifeste aussitôt que l'écoulement de l'urètre ou du vagin cesse ou diminue. Au début, l'œil affecté est rouge, douloureux, inondé de larmes. Bientôt après la conjonctive s'engorge, se gonfle et forme comme un bourrelet autour de la cornée, qui paroît déprimée et enfoncée dans un creux. La matière, qui étoit d'abord ténue et limpide, devient épaisse, visqueuse, jaunâtre, âcre et mordicante.

Dans cette période, la chaleur, la rougeur, la douleur et le gonflement de la conjonctive sont excessifs; l'œil est entr'ouvert, et ne peut supporter la plus légère impression de la lumière; la paupière inférieure se renverse; la cornée s'obscurcit, et finit par tomber en écailles ou en lambeaux. De là résultent la ténuité de cette membrane, et différentes espèces de staphylômes, ou bien la rupture de la cornée, l'écoulement des humeurs, l'exténuation et l'affaissement de l'œil, en un mot la cécité complète.

Deux fois nous avons eu occasion d'observer

cette maladie, lorsque nous suivîmes les cours de clinique vénérienne sous le professeur Cullerier, et entr'autres sur un Allemand dont l'œil fut entièrement perdu dès le huitième jour après la suppression de l'écoulement urétral.

Telle est la marche de l'ophthalmie aiguë. Mais il s'en faut bien qu'elle soit aussi grave et aussi dangereuse quand elle est chronique et modérée. Ce n'est, dans ce dernier cas, qu'une légère inflammation des paupières ; les glandes sébacées sont souvent ulcérées, et fournissent une matière jaunâtre, épaisse, qui ne coule qu'avec lenteur.

Pour reconnoître cette affection des yeux, le praticien doit faire attention aux causes et surtout à la suppression de l'écoulement antérieur de l'urètre ou du vagin, qui est ici le véritable signe pathognomonique. C'est ainsi qu'on la distingue de l'ophthalmie ordinaire, et même de l'ophthalmie vénérienne, qui dépend du virus siphilitique répandu dans tout le système, et qui est ordinairement accompagnée d'autres symptômes ou d'autres caractères d'infection générale.

Le pronostic varie selon les circonstances ; il faut, pour prononcer un jugement sûr, avoir égard au degré, à la rapidité et à l'ancienneté de la maladie. L'inflammation est-elle légère, on peut en espérer la guérison et la conservation de la vue. Si au contraire elle suit une marche rapide, et que les symptômes en soient très-violens, le

malade court le plus grand danger de perdre l'œil en totalité ou en partie.

Quant à la curation, elle rentre dans celle de l'inflammation en général. On emploira donc, selon l'intensité de la maladie, les saignées générales et locales, les bains, les lavemens émolliens et laxatifs, les pédiluves chauds, les boissons délayantes et rafraîchissantes, telles que le petit-lait seul ou légèrement nitré, l'eau de veau, etc.

On appliquera en même temps sur l'œil quelques topiques adoucissans, comme des linges trempés dans une décoction de racine de guimauve ou de graine de lin, des cataplasmes avec la mie de pain et le lait, ou avec la pulpe de pommes qu'on met entre deux linges.

Cependant on ne négligera point de rappeler l'écoulement de l'urètre. En conséquence on irritera ce canal soit à l'aide des injections, qu'on rendra plus ou moins stimulantes, soit en y introduisant des bougies ou des sondes de gomme élastique.

Lorsque l'inflammation est dissipée ou diminuée, et qu'il reste de l'engorgement aux paupières, on applique un vésicatoire à la nuque, qu'on transporte quelque temps après au bras, et dont on entretient la suppuration. On souffle en même temps quelques légers stimulans dans l'œil, tels que le sucre candi, la tuthie, etc. pour resserrer le tissu de la cornée et de la conjonctive.

Ces moyens suffisent pour l'ordinaire quand l'inflammation est modérée ; mais, si elle est accompagnée de symptômes très-violens, et que le malade soit menacé de perdre la vue, il faut scarifier la conjonctive, et en opérer le dégorgement, afin qu'elle cesse de comprimer le globe de l'œil et la cornée.

Si la portion de la conjonctive qui recouvre la cornée est opaque, on tâche de lui rendre sa pellucidité par quelques topiques, tels que le borax, le mercure, le sel ammoniac ; et si ces remèdes ne réussissent pas, on a recours à l'opération chirurgicale. On incise circulairement cette membrane autour du limbe de la cornée, et on procure ainsi l'exfoliation de la portion comprise dans l'espace circulaire.

Lorsque la cornée elle-même est opaque, on tâche de dissiper les humeurs stagnantes par quelques uns des topiques ci-dessus ; mais si la maladie est invétérée, tout est inutile.

Enfin, la tumeur occupe-t-elle la surface interne de la paupière inférieure, comme dans l'éraillement excessif, on tondra avec la pointe des ciseaux la membrane interne, qui est le siége de la maladie ; mais on évitera de détruire le repli commun qui unit la conjonctive et la membrane intérieure de la paupière : sans cette précaution la paupière risqueroit de se coller si fort à la conjonctive, qu'elle ne pourroit plus se mouvoir.

ARTICLE III.

Du Flegmon des testicules qui succède à la suppression du Catarrhe urétral.

Cette maladie a été décrite par les auteurs sous les noms de *gonflement* ou *tumeur des testicules*, de *hernie humorale*, d'*inflammation des testicules*, de *chaude-pisse tombée dans les bourses*, de *testicule vénérien*. Nous avons adopté le terme de *flegmon* ou d'*inflammation*, comme le plus analogue à la nature du mal.

On ne peut raisonnablement alléguer d'autres causes prédisposantes de cette affection, que la sympathie qui existe entre la membrane muqueuse de l'urètre et les testicules, sur-tout chez les personnes foibles et irritables.

Mais elle est ordinairement occasionnée par tout ce qui peut supprimer ou ralentir brusquement le catarrhe vénérien de l'urètre. Tels sont un exercice violent ou même modéré à pied, à cheval ou en voiture; l'impression subite d'un air froid ou de l'eau froide; les injections stimulantes ou astringentes dans le canal de l'urètre; l'introduction des sondes ou des bougies, les purgatifs, un régime échauffant, les faux pas, le ballottement seul des testicules, quand ils ne sont pas suspendus, le commerce avec les femmes,

méme les regards lascifs et amoureux. Un jeune homme affecté d'un catarrhe modéré de l'urètre se rend dans une société où il a occasion de contempler de très-belles femmes. Deux heures après l'écoulement se supprime ; il sent des douleurs aiguës dans le testicule gauche, qui l'obligent de se retirer et de se mettre au lit. Le lendemain cet organe étoit rouge, chaud, très-sensible et très-volumineux ; l'inflammation ne céda qu'à l'application des sangsues, aux cataplasmes émolliens et à un régime sévère.

Les affections subites et violentes de l'ame peuvent aussi déterminer le flegmon des testicules, en supprimant le catarrhe urétral. Un élève en pharmacie, au seizième jour d'un écoulement vénérien, frappe du pied contre terre dans un moment de colère et d'impatience : tout à coup l'écoulement s'arrête, et est remplacé par un gonflement inflammatoire de l'un des testicules, qui lui cause des douleurs intolérables.

La plus légère contusion des testicules suffit quelquefois pour y transporter l'inflammation de l'urètre. Un joaillier s'expose avec une femme publique qui se disoit affectée de leucorrhée ou fleurs blanches. Trois jours après, un catarrhe aigu de l'urètre se manifeste, et suit une marche régulière, mais assez violente. Tout alloit néanmoins à merveille vers le douzième jour, et le malade se livroit déjà à l'espoir d'une prompte guérison,

lorsqu'il reçoit une chiquenaude sur le testicule gauche. A l'instant l'écoulement se supprime, et l'organe légèrement contus devient le siége d'une inflammation des plus aiguës.

Le flegmon du testicule se déclare pour l'ordinaire aussitôt que l'écoulement de l'urètre cesse ou diminue ; quelquefois néanmoins il précède cette suppression d'un ou deux jours. Nous avons traité, l'automne dernière, un homme de loi âgé de cinquante-deux ans, chez lequel l'écoulement ne s'est supprimé que cinq jours après le gonflement inflammatoire du testicule.

Cette espèce de métastase peut survenir à toutes les périodes du catarrhe urétral, mais plus fréquemment vers son déclin qu'au commencement ou à son plus haut degré.

Les deux testicules sont très-rarement affectés à la fois ; mais ils se gonflent l'un après l'autre pendant plus ou moins de temps. Le dernier malade que nous avons cité a éprouvé cette alternative pendant huit jours, et l'inflammation n'a paru se calmer qu'après avoir passé deux fois d'un testicule à l'autre.

Au début, les aines sont tendues, sensibles ; la douleur se propage jusqu'au scrotum, qui paroît rouge et tuméfié ; l'épididyme devient dur, douloureux, plus volumineux, sur-tout à son extrémité inférieure. Le malade éprouve en même temps des douleurs dans les cuisses, dans les

reins, dans l'abdomen, et jusqu'au milieu du dos. Il se sent très-échauffé; le malaise est général; le plus léger mouvement cause de la fatigue et aggrave les symptômes.

Bientôt après tout le corps du testicule se tuméfie, et après avoir présenté au toucher une tumeur mollasse et uniforme, il se durcit à son tour, et ne forme plus avec l'épididyme qu'une masse très-volumineuse. La douleur y devient alors très-aiguë; le malade y ressent de la pesanteur, et comme un mouvement de rotation qui l'incommode; enfin l'irritation est générale, et la fièvre s'allume. Le pouls s'accélère et acquiert plus ou moins de force et de dureté, selon le tempérament de l'individu; la peau est sèche, brûlante, la langue sale; il y a soif, nausées, vomissement; l'urine est rouge, limpide, peu abondante.

On observe que l'inflammation se borne le plus souvent à l'épididyme, et qu'elle s'y développe avec d'autant plus de rapidité que la cause a été plus violente.

En réfléchissant attentivement sur les symptômes que nous avons exposés, il est impossible de se méprendre sur la nature et le caractère de la maladie qu'ils indiquent. On la distingue au doigt et à l'œil, et l'on ne peut douter que le testicule ou l'épididyme ne soit affecté d'un vrai flegmon auquel se joint une fièvre secondaire

plus ou moins intense. Quant aux causes, on ne peut les connoître que par le rapport ou l'aveu du malade.

Il suit de là que cette affection n'est pas sans danger; car, outre qu'elle est toujours accompagnée de symptômes qui tourmentent beaucoup le malade, elle peut avoir aussi des suites plus ou moins fâcheuses. Elle peut se terminer par la suppuration, par la gangrène, par des fistules, par l'hydrocèle, le sarcocèle, le squirrhe et le cancer.

En général le flegmon du testicule produit par la suppression du catarrhe urétral, est plus violent, mais moins long que celui qui est causé par le virus vénérien (1).

La suppuration a lieu quand la marche de la maladie est plus prompte ou plus rapide que l'effet des moyens propres à la combattre. Elle peut avoir son siége dans les tégumens, dans l'épididyme, ou dans le testicule même.

La négligence du mal, un régime ou un traitement peu convenable, un vice naturel ou acquis, peuvent donner lieu au cancer, la plus fâcheuse et la plus terrible de toutes les terminaisons. Les vaisseaux de la partie affectée ne paroissent d'abord qu'engorgés; mais les tégumens finissent par dégénérer. Il survient un ulcère dont les

(2) Astruc, Traité des Maladies vénériennes, liv. III, chap. IV, paragraphe premier.

bords sont durs, renversés, hideux, et d'où s'écoule une sérosité âcre, caustique, rongeante, avec des douleurs lancinantes, insupportables.

Pour ce qui concerne le traitement, il doit varier selon la période de la maladie.

Dans les premières vingt quatre heures, on peut faire usage des topiques répercussifs, comme de la boue des couteliers, de compresses trempées dans l'acétite de plomb liquide, etc. afin de faire avorter l'inflammation et d'en empêcher les progrès.

Mais si l'on n'est appelé que lorsque les symptômes inflammatoires se sont développés, il faut les combattre par les antiphlogistiques, tels que les saignées générales plus ou moins répétées, selon l'âge, les forces et le tempérament du malade; l'application des sangsues au périnée, les cataplasmes émolliens et anodins, les bains de siége, les bains de vapeurs, et sur-tout la vapeur du vinaigre.

Le malade doit être mis à une diète sévère. On ne lui permettra que du petit-lait, de l'eau d'orge ou du bouillon coupé. Il doit garder une position horizontale, et porter un suspensoir qu'il aura soin de changer en sortant du bain, ou avant d'exposer les parties malades aux vapeurs émollientes.

Il faut tâcher aussi de rappeler l'écoulement urétral, afin de détourner l'irritation qui s'est

fixée sur les testicules. C'est pour remplir cette indication que des praticiens conseillent d'introduire dans ce canal des bougies emplastiques enduites de virus gonorrhéique. Mais l'effet de ces instrumens, quand ils réussissent, n'est-il pas dû à leur pression mécanique, plutôt qu'à la matière qu'ils appliquent sur la membrane muqueuse de l'urètre ?

Lorsque les symptômes les plus violens sont appaisés, on peut faire usage de quelques toniques ou amers, comme du savon médicinal, auquel on joint l'aloès et la rhubarbe, dès qu'il n'y a plus d'inflammation.

Il reste presque toujours un engorgement de l'épididyme, ce qui nécessite l'usage perpétuel ou long-temps continué du suspensoir, afin de prévenir le tiraillement des vaisseaux spermatiques. On tâche en même temps de résoudre la tumeur ou la dureté en y appliquant quelque topique fondant ou légèrement excitant, tel que l'emplâtre de Vigo, celui de ciguë, de diabotanum, etc.; ou en y faisant quelques frictions avec l'onguent mercuriel.

Si la suppuration s'annonce, on la favorise par les émolliens, tels que les cataplasmes de mie de pain bouillie dans le lait, ou d'oignon de lis avec la farine de graine de lin et la pulpe de feuilles de mauve, etc.; et dès que la fluctuation a lieu, on donne issue à la matière purulente avec le fer

tranchant, plutôt qu'avec le caustique, qui causeroit trop d'irritation. On traite ensuite la plaie selon la méthode ordinaire. On la déterge en y injectant une décoction d'orge avec le miel rosat, et on la couvre de plumaccaux chargés de digestif simple. On panse vers la fin avec le baume d'Arcéus ou la charpie sèche.

Lorsque le flegmon du testicule ne se termine ni par résolution ni par suppuration, et que cet organe reste dur, gros et inégal, il peut survenir un épanchement de sérosité dans la tunique vaginale, et par conséquent un hydrosarcocèle. Alors on emploie les résolutifs et les autres remèdes usités en pareille occasion: quelquefois la ponction est nécessaire pour vider la tumeur qui contient la sérosité. Mais si tous ces moyens sont inutiles et infructueux, il faut recourir à la castration, comme à l'unique ressource : sans cette opération, le testicule devient cancéreux, et le malade est perdu.

ARTICLE IV.

Du gonflement de la prostate à la suite du catarrhe vénérien de l'urètre.

Nous avons déjà fait observer (1) que le catarrhe urétral pouvoit s'étendre jusqu'à la prostate,

(1) Voy. chap. 1, sect. 2.

et y déterminer une inflammation plus ou moins violente. Or, cette dernière maladie entraîne ordinairement la tuméfaction de l'organe affecté et des parties circonvoisines.

D'ailleurs, cette glande une fois enflammée peut passer à l'état de suppuration ou de squirrhe, d'où résultent encore deux autres espèces de gonflemens.

Le catarrhe vénérien mal soigné et plus ou moins répété peut aussi relâcher le plexus vasculaire de la prostate, et y déterminer des nodosités variqueuses qui en augmentent le volume.

Enfin, des abcès fistuleux entretenus par le rétrécissement de l'urètre, ou d'anciennes rétentions d'urine pour lesquelles on a négligé de faire porter des sondes aux malades, peuvent déterminer une crevasse de la vessie aux environs de la prostate. Alors l'urine, en s'échappant par cette ouverture et en pénétrant le tissu celluleux de cette glande, peut y déposer de l'acide urique ou de l'oxalate de chaux, du phosphate calcaire ou du phosphate ammoniaco-magnésien : élémens pierreux qui, en se réunissant et en s'appliquant les uns sur les autres, produisent des concrétions plus ou moins dures et plus ou moins volumineuses.

On peut donc admettre cinq espèces de gonflemens de la prostate, selon qu'ils dépendent d'un état inflammatoire, d'un abcès, d'un squirrhe,

d'un état variqueux, ou d'une concrétion pierreuse (1).

1°. Lorsque la prostate est enflammée, le gonflement survient tout à coup, et ses progrès sont plus ou moins rapides. Au début, sentiment de chaleur et de pesanteur vers l'anus et le périnée; bientôt après, douleur continuelle et pulsative, que le malade rapporte au col de la vessie, et qui augmente par les efforts qu'il fait en allant à la selle; ténesmes et envies fréquentes d'uriner. Il semble toujours qu'un gros tampon de matières fécales est prêt à sortir du rectum. Le doigt introduit dans cet intestin sent, à sa partie antérieure, la saillie que fait la prostate; l'urine sort avec d'autant plus de difficulté qu'on fait plus d'efforts pour l'expulser, et le malade ne parvient à uriner qu'en modérant ou suspendant ses tentatives. Un signe particulier à cette espèce de rétention, c'est que la sonde introduite dans le canal de l'urètre n'est arrêtée que par la prostate, dont elle aggrave la douleur. En outre, la fièvre générale, le pouls dur, accéléré, la soif plus ou moins intense, et en général tous les symptômes de l'inflammation, complètent le tableau de cette espèce de gonflement, et en rendent le diagnostique facile.

La rétention d'urine qui en résulte à cause de

(1) Extrait du Journal de Chirurgie de Dessault, tom. II.

la compression ou déviation de l'urètre, est plus ou moins grave, selon que l'inflammation est plus ou moins violente et plus ou moins opiniâtre. Il est à craindre que les parois de la vessie, portées au delà de leur extensibilité naturelle, ne se déchirent, et que l'épanchement de l'urine ne tue le malade.

On doit donc, sans perdre de temps, diriger tous les moyens vers la résolution du gonflement inflammatoire. Les saignées du bras, les sangsues à la marge de l'anus, les bains, les lavemens émolliens, les cataplasmes et fomentations de même nature au périnée, tels sont les principaux remèdes à employer. On se gardera bien de gorger les malades de boissons, crainte d'accroître les accidens, en augmentant la sécrétion des urines. On cherchera donc à tromper leur soif, en leur faisant sucer quelques tranches d'orange, ou en leur donnant par cuillerées quelque boisson rafraîchissante, telle que l'eau de groseille ou la décoction de chiendent.

Si les urines tardent trop à reprendre d'elles-mêmes leur cours naturel, et que les symptômes deviennent trop urgens; ou bien si la vessie, trop affoiblie par l'excessive distension de ses fibres, ne conserve pas assez de ressort pour en opérer l'expulsion, il faut avoir recours à la sonde. Mais cette opération est si difficile dans le cas dont il s'agit ici, qu'il n'appartient guère à

de jeunes praticiens de la tenter ; elle doit être réservée à ceux qui connoissent parfaitement les différentes courbures de l'urètre, et qui, par une grande habitude, ont acquis ce coup-d'œil juste et précis sans lequel on perd de vue la situation et la direction du bec de la sonde. Avec quelle prudence, avec quelle dextérité ne faut-il pas conduire cet instrument, pour éviter les fausses routes !

Lorsque les praticiens qui ont obtenu des succès constans dans des cas analogues déclarent que cette opération est impraticable, il faut faire la ponction au dessus du pubis. C'est le seul moyen d'empêcher que le malade ne périsse, en attendant que l'engorgement inflammatoire de la prostate se dissipe et permette l'issue naturelle de l'urine ou l'introduction de la sonde.

2°. Quand l'inflammation de la prostate ne se termine point par résolution, la suppuration en est fréquemment la suite, et le gonflement qui résulte alors de la collection du pus, n'en cause pas moins la rétention d'urine, en comprimant ou en poussant sur l'un des côtés la partie de l'urètre qui lui correspond.

Cet accident s'annonce par les symptômes de l'inflammation qui continuent au delà du huitième ou dixième jour après son invasion, mais qui, passé cette époque, semblent diminuer pour s'accroître de nouveau. Le signe caractéristique

de la suppuration déjà formée, est la fièvre qui continue avec des redoublemens vers le soir, et qui est souvent précédée de frissons.

Mais à quel signe le praticien reconnoîtra-t-il si le pus est infiltré dans la prostate ou dans le tissu cellulaire qui l'enveloppe ? Le dépôt a-t-il son siége vers le rectum ou vers le col de la vessie? Il faut convenir qu'il n'y a que l'autopsie cadavérique qui puisse fournir un diagnostique précis sur le lieu de l'abcès. Plusieurs cadavres ouverts publiquement à l'Hôtel-Dieu, ont montré la prostate entière, mais souvent plus grosse que dans l'état naturel, quoiqu'elle nageât, pour ainsi dire, au milieu de dépôts très-étendus. Son tissu cellulaire a paru fréquemment abreuvé ou infiltré de pus. On a trouvé aussi quelquefois ses lobes séparés par plusieurs petits sacs ou follicules remplis de pus; et lorsque la suppuration avoit produit des dépôts un peu considérables, ils étoient presque toujours situés à l'extérieur de cette glande, vers la vessie ou du côté du rectum.

Le défaut de signes positifs, relativement au siége des abcès de la prostate, doit nécessairement répandre de l'incertitude et de l'obscurité sur le pronostic. Comment prévoir, en effet, l'issue d'un mal dont on ignore la situation ? Faut-il attendre que, par un rare bienfait de la nature, le pus disséminé dans tous les points de la glande soit résorbé ou reporté dans le torrent de la circulation,

pour s'échapper ensuite par les divers émonctoires du corps ? Ou bien, faut-il tenter une incision sur le corps de la glande, pour en faciliter le dégorgement ? Ce cas, il faut l'avouer, est des plus dangereux, et il est rare que cette espèce de macération de la prostate dans le pus, n'entraîne la perte du malade.

Mais quelque incertains que soient le diagnostique et le pronostic par rapport aux abcès de cette glande, il n'en est pas ainsi des indications à remplir; car il est toujours indispensable de prévenir les accidens que peut causer la rétention d'urine; on doit en conséquence essayer d'introduire une sonde dans la vessie : opération qui ne doit encore être confiée qu'aux praticiens qui ont le plus d'expérience dans cette partie de la chirurgie.

Lorsque l'abcès fait saillie dans l'urètre ou à l'entrée de la vessie, il arrive souvent que le bec de la sonde perce la poche qui contient le pus, et donne issue à cette matière; heureux hasard qui procure le soulagement du malade, et dont on est averti par l'issue d'une plus ou moins grande quantité de pus, sans aucun mélange d'urine.

Mais soit que l'ouverture de l'abcès se fasse dans le canal de l'urètre, soit qu'elle réponde au corps de la vessie, il faut laisser la sonde à demeure et en continuer l'usage jusqu'à ce que les urines cessent d'être purulentes. On doit donc préférer alors la sonde de gomme élastique à celle

d'argent. Avec cette précaution, l'urine, en traversant l'urètre, ne peut entrer dans la cavité du depôt, ni s'opposer à sa consolidation. Cet instrument devient aussi très-utile pour pousser dans la vessie des injections légèrement détersives, comme une légère décoction d'orge, qu'on réitère plusieurs fois le jour, soit afin de delayer le pus et de nettoyer la vessie, soit afin de rendre les urines moins irritantes.

3°. Les concrétions pierreuses, formées dans la prostate, présentent beaucoup de variétés relativement à leur nombre, à leur situation, à leur grosseur, à leur figure et à leur structure intérieure. Mais nul signe pathognomonique n'annonce leur présence dans cette glande. Comment donc établir alors le diagnostique? Il est vrai qu'elles peuvent causer la rétention d'urine et même l'impuissance en s'opposant à l'éjaculation du sperme; mais ce sont là des symptômes communs à plusieurs autres affections de la prostate et de l'urètre. L'introduction du doigt dans le rectum n'indique point non plus si le gonflement de cette glande tient à une pierre ou à toute autre cause. La sonde elle-même, choquant sur une concrétion pierreuse, ne sauroit déterminer si elle appartient à la vessie ou à la prostate. Est-ce un calcul engagé dans l'urètre? Occupe-t-il le bas-fond de la vessie? Ou bien est-il logé dans le corps de la glande?

Heureusement que l'incertitude du diagnostique n'en répand aucune sur l'indication à remplir. En effet, quel que soit le siége du calcul, on doit toujours chercher à l'extraire par le grand appareil latéral.

4°. Lorsque le plexus vasculaire de la prostate, et du tissu cellulaire qui l'unit au col de la vessie et au commencement de l'urètre, devient variqueux, cette glande augmente moins de volume, en proportion, que ses enveloppes. Tantôt mol et spongieux, tantôt dur et épais, le tissu de ces parties présente les mêmes variétés que les tumeurs hémorroïdales, avec lesquelles le gonflement de la prostate est souvent compliqué.

Les varices de cette glande et la rétention d'urine qui en dépend, se reconnoissent, 1°. à la réunion des signes communs à la tuméfaction de la prostate; 2°. à la difficulté d'uriner, qui précède ordinairement la rétention d'urine, et qui augmente plus ou moins par l'exercice, sur-tout à cheval ou en voiture, par l'usage des liqueurs ou des alimens échauffans; 3°. à l'indolence de la tumeur formée par la prostate, disposition qu'on reconnoît en comprimant cette glande avec le doigt introduit dans le rectum; 4°. à l'absence des cuissons, quand les urines traversent le canal; 5°. à l'aveu que fait le malade d'avoir eu des catarrhes plus ou moins répétés.

Quand les urines sont totalement retenues, il

est urgent de leur donner issue par l'introduction de la sonde. Mais nous ne cesserons de répéter que cette opération n'est pas toujours facile, même pour la main la plus habile et la plus exercée. Nul précepte ne sauroit donc suppléer à la pratique. Ici les sondes de gomme élastique sont encore préférables aux algalies, parce qu'elles doivent rester à demeure dans la vessie, pour exercer une compression exacte et long-temps continuée sur le gonflement variqueux qu'il s'agit de dissiper.

Peut-être le séjour de cet instrument dans le canal y attire-t-il une légère inflammation qui est bientôt suivie d'un écoulement puriforme plus ou moins abondant, d'où résultent l'oblitération des vaisseaux et l'affaissement des cellules gonflées.

Il peut arriver aussi que la sonde, en heurtant contre quelques vaisseaux dilatés dans le canal, les déchire, et produise une hémorragie plus ou moins abondante; accident qui, loin d'être nuisible, est souvent utile au malade, parce qu'il facilite l'entrée de la sonde en dégorgeant les vaisseaux. C'est dans cette vue qu'on conseille d'appliquer des sangsues au périnée, ou de désemplir les vaisseaux par une ou deux saignées du bras: ces moyens ont été employés quelquefois avec succès.

5°. Lorsque le gonflement de la prostate est l'effet d'une induration squirrheuse, sa grosseur

et sa dureté varient beaucoup selon l'ancienneté de l'engorgement.

On reconnoît cette maladie aux signes communs de la tuméfaction de la prostate, joints aux signes commémoratifs des écoulemens vénériens mal soignés ou souvent réitérés. L'introduction du doigt dans l'anus sert aussi beaucoup à éclairer le diagnostique : elle ne cause alors que peu ou point de douleur.

L'engorgement squirrheux de la prostate est plus ou moins fâcheux, selon que la cause vénérienne est plus ou moins compliquée. Lorsque ce corps glanduleux a contracté la dureté du cartilage, il ne reste plus aucun espoir de guérison.

Pour remédier à la rétention d'urine, un des symptômes ou une des suites ordinaires du squirrhe de la prostate, il faut sonder le malade. Mais cette opération présente souvent plus de difficulté que dans les autres espèces de gonflemens. On commence donc par introduire des sondes d'un petit calibre, et on augmente successivement leur grosseur, en employant à l'intérieur les remèdes appropriés à la cause connue de la maladie. On continue l'usage des sondes jusqu'à ce que la suppuration de l'urètre soit tarie, et jusqu'à ce que la glande soit réduite à son volume naturel.

En général, lorsque le gonflement de la prostate est dû à un ancien catarrhe vénérien, mal

soigné, à la suppression de l'écoulement, ou à une métastase du virus siphilitique vers la partie postérieure de l'urètre, le docteur Swédiaur recommande, pour rappeler l'écoulement, les bougies, les injections légèrement stimulantes, et enfin l'inoculation de la blennorrhagie.

Si la maladie est récente, et le sujet encore jeune, le même auteur prescrit les frictions mercurielles, un séton, un vésicatoire plus ou moins souvent répété au périnée ou à l'intérieur des cuisses, l'introduction des bougies dans l'urètre, et l'usage interne de la ciguë à grande dose. On ne peut contester que tous ces moyens ne soient parfaitement indiqués; mais il est des cas où ils sont employés sans succès, comme quand il s'agit de résoudre les excroissances fongueuses, et en général toutes les tumeurs chroniques de la prostate, sur-tout chez les vieillards et les individus très-affoiblis.

ARTICLE V.

Des embarras de l'urètre à la suite du Catarrhe Vénérien.

On a beaucoup disputé sur la nature des embarras de l'urètre, à la suite des catarrhes vénériens plus ou moins répétés, supprimés ou mal traités, et il s'en faut bien encore que cette question soit décidée d'une manière définitive.

Parmi les auteurs les plus modernes, les uns attribuent ces embarras à des caroncules ou excroissances charnues qui se forment dans l'urètre, ainsi qu'à des brides ou bandes qui traversent ce canal (1). D'autres au contraire n'admettent que des rétrécissemens proprement dits (2), et regardent les excroissances urétrales comme des fictions.

Quel parti prendre entre deux opinions aussi diamétralement opposées ? Le resserrement de l'urètre tient-il à une espèce de tumeur ou d'épaississement produit par l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse ce canal, ou à un état fongueux causé par l'atonie de cette membrane, ou au froncement de sa surface interne, ou enfin à quelque cicatrice plus ou moins saillante d'une plaie ou d'un ulcère ?

Stoll (3) ne voit pas comment cette dernière opinion seroit invraisemblable, ni même pourquoi elle ne pourroit pas être appuyée sur des observations. D'un autre côté, un grand nombre de faits prouvent que l'urètre, libre de tout obstacle proéminent, se resserre néanmoins quelquefois, et se rétrécit dans un ou plusieurs endroits. Nous avons ouï dire publiquement au professeur

(1) Gensel, Ephémér. des curieux de la Nat. cent. 6, observ. 86. *Voy.* Astruc, Bell, Swédiaur.

(2) Brunner, cent. 1, observ. 97.

(3) Médecine pratique, tom. 1, pag. 156.

Cullerier, qu'il n'avoit jamais rencontré ni caroncules, ni brides dans l'urètre.

Bell (1) s'est convaincu qu'il ne s'en forme presque jamais au delà d'un demi-pouce environ de l'extrémité du gland. En disséquant les cadavres de quelques personnes qui avoient éprouvé des rétentions d'urine à la suite d'écoulemens vénériens négligés, nous n'avons trouvé dans l'urètre que de légères traces de rougeur et de phlogose du côté du gland et vers le col de la vessie.

Mais il paroît hors de doute qu'il se forme dans le tissu spongieux de l'urètre des nodosités ou duretés tantôt isolées, tantôt groupées, et quelquefois disposées en forme de chapelet : sortes de petits engorgemens lymphatiques ou glanduleux qu'on sent plus ou moins distinctement avec le doigt, et qui deviennent le germe ou le noyau de nouvelles tumeurs urinaires (2).

Enfin, la contraction spasmodique du canal de l'urètre est encore une cause de rétrécissement ou d'embarras qui est admise de tous les praticiens.

Toutes ces espèces ou variétés d'obstacles peuvent exister dans plusieurs endroits à la fois; mais le plus communément elles n'ont lieu que

(1) Traité de la Gonorrhée virulente, tom. I, sect. III, p. 331.
(2) Dessault, Journal de Chirurg. tom. II, pag. 260.

dans un seul point (1), derrière le scrotum et immédiatement au dessous; elles peuvent produire l'oblitération totale ou partielle du canal de l'urètre, d'où résultent l'impossibilité ou la difficulté d'uriner, et des accidens plus ou moins graves pour le malade.

Quelquefois l'urine ne sort que goutte à goutte, malgré les plus violens efforts; d'autres fois elle ne forme qu'un filet très-délié qui se bifurque, s'éparpille en arrosoir, ou se contourne en spirale. Nous connoissons deux personnes d'un âge peu avancé, pour lesquelles l'émission de l'urine est un véritable supplice, à cause des obstacles qu'elles sont obligées de surmonter avant de voir la première goutte de ce liquide. Il y a des malades chez lesquels le jet de l'urine s'interrompt tout à coup, et ne se rétablit qu'après de violens efforts et des douleurs inexprimables.

Mais l'accident le plus dangereux qui puisse résulter d'un embarras de l'urètre, c'est la rétention d'urine. Que de dangers n'a-t-on pas à craindre alors, si l'on n'est promptement secouru! quels tourmens! quelles angoisses! Accumulé dans la vessie, le liquide en distend les parois outre mesure, en altère la substance, et en détermine la rupture ou la paralysie. Quelquefois l'affection se propage jusqu'aux uretères et aux

(1) Swédiaur, tom. I, chap. VIII, de l'Ischurie et de la Dysurie urétrale.

reins, en produisant un sentiment d'ardeur et les douleurs les plus aiguës dans les aines, dans les lombes et toute la région abdominale. Le plus souvent l'urine forme, derrière l'obstacle, une espèce de sac qui s'ouvre dans le tissu cellulaire voisin : de là résultent l'inflammation, l'ulcération, la suppuration, quelquefois la gangrène des parties génitales, et spécialement de tout le corps de l'urètre. Nous avons vu périr, il y a cinq ans, dans l'espace de trois jours, un jeune homme qui ne voulut pas se laisser sonder pour une rétention d'urine à la suite de plusieurs catarrhes vénériens qu'on avoit traités par les injections. A l'ouverture du cadavre, la vessie, les uretères, les parties génitales et le tissu cellulaire voisin, parurent être dans un état de macération et de décomposition; la couleur en étoit noire, livide, et l'odeur insupportable; l'abdomen contenoit plus de deux pintes de liquide.

Il y a des cas où l'urine se fait jour à travers les parois de la vessie, le tissu cellulaire et les tégumens communs. De là des fistules au périnée, au scrotum ou au rectum : autre genre de maladie chronique qui entraîne mille accidens et rend pour ainsi dire la vie insupportable.

Pour établir un bon diagnostique, relativement aux embarras de l'urètre, il faut nécessairement remonter à leur cause. Le malade a-t-il eu précédemment des catarrhes vénériens ? quelle a été leur

durée ? comment les a-t-on traités ? quel étoit l'endroit de l'urètre principalement affecté ? L'obstacle qui gêne ou empêche l'écoulement de l'urine est-il ancien ou récent ? a-t-on employé quelque moyen pour le combattre ? Le filet de l'urine vers la fin de l'émission est-il fin, gros, bifurqué, en arrosoir, en spirale ? Telles sont les informations que le médecin doit prendre pour s'assurer de la nature de la maladie pour laquelle il est consulté.

L'introduction de la sonde est encore un moyen auquel les praticiens ne manquent pas d'avoir recours, pour découvrir le siége de l'embarras de l'urètre. La plus ou moins grande facilité avec laquelle cet instrument traverse le canal, le degré de force qu'il faut employer pour l'en retirer, la sécheresse de sa surface ou l'humidité qui existe sur un ou plusieurs de ses points, sont des signes dont on tire toujours des inductions utiles.

L'embarras de l'urètre est dû à une contraction spasmodique de ce canal, lorsqu'il paroît et disparoît alternativement, lorsqu'il est surmonté par la sonde, tantôt avec facilité, tantôt avec difficulté, lorsqu'enfin, dans certains cas, il arrête tout à fait l'urine, tandis que dans d'autres il en permet le libre écoulement.

Pour ce qui concerne le pronostic, on ne peut porter un jugement certain sur les suites que peuvent entraîner les embarras ou obstacles

de l'urètre, sans avoir égard à la santé actuelle du malade, à son âge, à sa manière de vivre, à sa constitution particulière. On a vu des hommes âgés, dont le rectum, le périnée et la verge, étoient criblés d'ouvertures fistuleuses, et qui, malgré ces dégoûtantes infirmités, commettoient encore des écarts de régime, se livroient aux excès de la table, et faisoient un abus continuel soit de café, soit de liqueurs spiritueuses. Quelle ressource, quel espoir de guérison l'art peut-il offrir à des individus plongés dans de tels désordres ? Un jeune homme, naturellement foible et délicat, avoit consumé les plus belles années de sa vie dans un libertinage effréné. Parvenu néanmoins, mais non sans avoir plusieurs fois chancelé, à l'âge de quarante-deux ans, ce malheureux ne pouvoit plus rendre une goutte d'urine sans le secours de la sonde. Cet état auroit dû sans doute le faire revenir de ses anciens égaremens, le rendre plus docile aux conseils de l'amitié, et lui faire attendre avec patience l'effet des remèdes qu'on lui administroit. Mais, ô puissance de l'habitude! ô fureur de la passion! tandis qu'une main compatissante et généreuse travailloit à lui rendre la santé, ou du moins à soulager le poids de ses misères, il continuoit, de son côté, à mener une vie des plus déréglées, et se glorifioit de n'avoir pas encore renoncé aux plaisirs de l'amour. Aussi une mort prématurée, la plus

affreuse qu'on puisse imaginer, termina-t-elle cette carrière de vices et de débauches.

La complication de l'embarras urétral, soit avec l'engorgement de la prostate, soit avec l'affection de la vessie, des uretères et des reins, doit aussi influer sur le traitement et le rendre plus ou moins difficile.

Enfin, la difficulté et l'impossibilité d'uriner sont deux symptômes qui indiquent encore deux différens degrés de la maladie, et peuvent donner naissance à des accidens plus ou moins terribles.

Quant au traitement qu'exige la rétention d'urine occasionnée par les embarras de l'urètre, il se réduit à vider la vessie, et à prévenir une nouvelle accumulation de liquide dans ce viscère.

Pour remplir la première de ces deux indications, on emploie des moyens plus ou moins prompts, selon que la vessie est plus ou moins distendue. On commence donc par saigner le malade, si le système général est affecté, et on tire plus ou moins de sang, selon l'âge, le tempérament de l'individu et la force du pouls.

On tâche ensuite d'introduire une sonde creuse dans la vessie, pour évacuer l'urine. Mais cette opération offre quelquefois de grandes difficultés. Il est des cas où il faut employer beaucoup de force pour vaincre l'obstacle, et où il faut même commencer le traitement par les algalies, pour faciliter l'entrée aux sondes flexibles. Dans d'autres

circonstances, ce n'est qu'en les tournant, comme une vrille, dans l'intérieur de l'urètre, qu'on les fait pénétrer. Que de précautions à prendre pour éviter d'ulcérer le canal et de pratiquer de fausses routes ! Tantôt il est nécessaire d'introduire le doigt dans l'anus, ou de frotter légèrement le périnée, pour faciliter le passage de la sonde ; tantôt cet instrument entre avec facilité, lorsque le malade reste couché en supination. Quelquefois au contraire la résistance est insurmontable, à moins qu'il ne soit assis sur le bord du lit, les jambes pendantes (1).

Ce n'est donc qu'au praticien très-expérimenté et consommé pour ainsi dire dans l'art de sonder, qu'il appartient d'introduire le cathéter ou l'algalie dans la vessie, lorsque le canal de l'urètre est rétréci. De tels instrumens entre les mains de l'ignorance ou de la prévention, causent souvent des accidens pires que le mal.

Mais toutes ces tentatives pour l'introduction de la sonde sont inutiles et sans fruit, lorsque la vessie, à force de se contracter ou de se distendre, menace de se rompre ou de tomber dans l'état d'inertie. Il faut alors ouvrir une issue à l'urine avec l'instrument tranchant : c'est le seul moyen de sauver le malade. Si le liquide accumulé derrière l'obstacle y produit une tumeur plus ou

(1) Swédiaur.

moins saillante, voilà le lieu précis que la nature marque pour faire une incision. Ce cas-là excepté, il faut ouvrir la vessie dans le rectum, au périnée ou au dessus du pubis, et laisser une canule dans l'ouverture (1), jusqu'à ce que le rétrécissement de l'urètre soit dissipé, et que l'urine ait repris son cours naturel.

Mais lorsque l'urine, long-temps retenue dans la vessie ou derrière l'obstacle, se fraie un passage à travers le tissu cellulaire des parties génitales, cette infiltration peut entraîner la gangrène et même la mort du malade. On tâche alors de prévenir ces funestes accidens, soit en scarifiant les parties infiltrées, soit en incisant l'urètre derrière l'embarras qui l'obstrue, soit en faisant la ponction de la vessie. On fomente en même temps les parties avec l'infusion de quinquina ou l'eau-de-vie camphrée, et l'on administre à l'intérieur de fortes doses d'opium et de quinquina.

Si la vessie se rompt et que l'urine s'épanche dans l'abdomen, c'en est fait du malade.

Dans le cas de paralysie de la vessie, on tâche d'évacuer l'urine, soit par l'introduction de la sonde, soit par la compression de l'abdomen. On cherche en même temps à ranimer la contractilité de cet organe par les frictions, par les

(1) Après avoir percé la vessie par l'anus, il n'est pas nécessaire de laisser la canule dans l'ouverture, comme Fleurant et Pouteau le pratiquoient. Observ. du doct. Hamilton, Transact. Phil. vol. 66.

fomentations aromatiques, et par l'application des vésicatoires sur le sacrum ou sur le périnée. On retire aussi quelque avantage de la poudre ou de la teinture de cantharides à l'intérieur.

Lorsque l'introduction de la sonde est impossible, si la vessie n'est pas très-distendue, on peut avoir recours, pour évacuer l'urine, à des moyens moins violens que ceux dont il a été question ; tels sont les lavemens émolliens et anodins, les bains généraux tièdes, la vapeur de l'eau chaude avec le vinaigre, l'opium ou ses préparations à l'intérieur. Pour tromper la soif du malade, qui est plus ou moins ardente, on lui fait sucer quelques tranches d'orange, ou bien on lui accorde quelques cuillerées d'eau d'orge ou d'émulsion. Un de nos confrères et amis, tourmenté depuis quinze heures d'une rétention d'urine, étoit désolé de ce qu'on n'avoit pu vider la vessie avec la sonde. Il souffroit des douleurs aiguës, lorsque nous arrivâmes auprès de lui; nous lui prescrivîmes un bain tiède, et pendant qu'on le préparoit, nous fîmes appliquer sur le pubis et sur la verge des compresses trempées dans une décoction de graine de lin. Ces moyens soulagèrent beaucoup le malade, et demi-heure après qu'il fut dans le bain, l'urine sortit à plein canal.

L'embarras de l'urètre est-il l'effet d'une constriction spasmodique, on le combat par les

saignées plus ou moins répétées, selon le tempérament et la vigueur du malade ; par les frictions avec le liniment camphré sur la verge et sur le périnée ; par les topiques émolliens et anodins ; par les opiacés à l'intérieur; par l'irritation des parties voisines, soit au moyen d'un vésicatoire plus ou moins saupoudré de cantharides, soit avec le liniment chargé de camphre ou d'ammoniaque.

Quelques praticiens ont aussi recommandé l'électricité, après avoir fait pratiquer la saignée. Clinc, dans l'espace d'une heure, a dissipé une affection de l'urètre, avec la teinture de fer muriaté, qu'il faisoit prendre à la dose de dix gouttes de dix en dix minutes. Enfin, on a encore conseillé les bougies, lorsque l'introduction en est facile.

Ce n'est point assez de vider la vessie ; cette opération ne soulage le malade que momentanément et ne prévient pas une nouvelle accumulation d'urine. Il faut donc encore détruire l'obstacle qui bouche plus ou moins complètement l'urètre; et les moyens qu'on emploie pour remplir cette seconde indication, sont les bougies de Daran, les cordes à boyau, et les sondes de gomme élastique, inventées par Bernard. Les dernières sont celles qui méritent la préférence, de l'aveu de tous les praticiens ; cependant, les cordes à boyau peuvent être

employées utilement, quand il s'agit de produire une dilatation graduelle du canal de l'urètre.

ARTICLE VI.

Du Phimosis.

Le prépuce tellement resserré sur le gland qu'on ne peut plus le ramener en arrière, constitue une maladie qui porte le nom de *phimosis*.

On ne l'observe guère que chez les personnes qui ont naturellement le gland recouvert d'un prépuce trop étroit, et chez lesquelles le frein est trop court ou trop serré. Par conséquent les Juifs, et tous les peuples qui, comme eux, pratiquent la circoncision, doivent en être exempts.

Elle peut être occasionnée par un catarrhe vénérien de l'urètre, lorsque la verge est fortement enflammée et que l'inflammation se propage jusqu'au prépuce et au gland ; alors le resserrement de l'un et le volume de l'autre sont cause qu'ils se gênent réciproquement.

On rapporte aussi que des charlatans injectent des liqueurs stimulantes entre le prépuce et le gland, sous prétexte de faire sortir le virus vénérien, ou pour chasser, comme ils le disent trivialement, le loup de la bergerie ; manœuvre imprudente et abominable, qui, en irritant les parties, peut y déterminer un phimosis des plus violens et des plus dangereux.

Quelle que soit la cause de cette affection, le malade éprouve d'abord un sentiment de chaleur extraordinaire dans le prépuce; bientôt après, cette enveloppe membraneuse devient rouge et douloureuse; elle se gonfle, et forme une espèce de bourrelet qui déborde le gland ou le comprime plus ou moins fortement; il est impossible alors de la ramener en arrière, et les plus légères tentatives pour découvrir le gland causent des tourmens insupportables.

Ces symptômes acquièrent plus ou moins d'intensité, selon la cause qui les produit, selon le tempérament du malade, et selon les moyens qu'on emploie pour les combattre.

Lorsque l'inflammation est modérée, elle se termine ordinairement par résolution au bout de quelques jours; dans les cas où elle suit une marche plus aiguë, on doit redouter la suppuration, et quelquefois la gangrène ou la mortification du gland.

Enfin, on a vu le prépuce acquérir une grosseur énorme, et dégénérer en fongosité, en condilôme, en cancer.

Pour la sûreté du diagnostique et du pronostic, il importe beaucoup d'examiner si la maladie est simple ou compliquée d'ulcères entre le prépuce et le gland. Dans le cas de doute, le docteur Swédiaur (1) conseille de tourner autour

(1) Traité des Maladies vénériennes, liv. III, chap. I.

du gland et sous le prépuce, un peu de charpie fixée à un stylet; s'il y a un ulcère, la charpie l'irrite et le rend douloureux; dans ce cas-là elle se tache aussi de sanie ou de matière purulente d'un côté seulement; au lieu qu'elle se trouve tachée et pour ainsi dire imbibée de toutes parts, s'il n'y a qu'un écoulement du gland sans ulcération.

Mais ce procédé, tout ingénieux qu'il paroît, n'est-il pas trop difficile à mettre en usage, surtout lorsque l'inflammation est considérable, et que le prépuce est fortement appliqué sur le gland? D'ailleurs, ne peut-on pas sentir à travers le prépuce les duretés locales qui indiquent l'endroit occupé par les chancres et les excroissances vénériennes?

Lorsque les parties sont dans l'état d'ulcération, on n'a point à craindre qu'elles se collent; car, si les ulcères sont très-irrités, il en suinte une matière qui s'oppose à leur agglutination; si au contraire ils changent de nature, le phimosis est dissipé, et l'on peut découvrir le lieu malade, pour y appliquer les remèdes convenables. Une crainte bien plus fondée dans ce cas-là, c'est celle de l'infection générale, à cause de l'absorption du virus par la surface ulcérée.

La méthode curative doit varier selon les circonstances. Si le phimosis est peu violent et sans complication, on le combat efficacement par

l'application des cataplasmes émolliens avec la mie de pain ou avec la farine de graine de lin, sur lesquels on verse quelques gouttes d'acétite de plomb liquide.

Mais lorsque les symptômes sont très-violens, outre les cataplasmes émolliens, il convient d'appliquer des sangsues sur la partie enflammée, pour en procurer le dégorgement.

Dans tous les cas, il ne faut jamais négliger de faire relever le membre viril contre le pubis. C'est une précaution qui contribue beaucoup à guérir le malade, parce qu'elle s'oppose à la stagnation des liquides dans la partie enflammée.

Si, malgré l'emploi des antiphlogistiques, la maladie fait toujours des progrès, et que l'on aperçoive des taches livides sur les parties enflammées, il faut sur-le-champ fendre le prépuce pour en prévenir la gangrène. Cette opération n'est ni difficile, ni bien douloureuse. Le malade, couché sur le bord de son lit, la tête et la poitrine un peu élevées, les cuisses et les jambes fléchies et écartées l'une de l'autre; le chirurgien saisit le bout de la verge du doigt indicateur et du pouce de la main gauche, placés sous ce corps, pendant qu'il tient un bistouri de la main droite. Il garnit la pointe de cet instrument d'une boulette de cire, et l'introduit à plat entre le prépuce et le gland, jusqu'à la couronne; puis il en tourne le tranchant vers le prépuce, en incline fortement

le manche, perce la base du prépuce, et fend cette partie d'un seul coup, en coupant de derrière en devant.

Dans le cas où le phimosis est simple, on peut à volonté fendre le prépuce à sa partie moyenne, ou sur l'une de ses parties latérales. Mais lorsqu'il est compliqué de chancres ou de poireaux, il faut que l'incision réponde au lieu qu'occupent ces ulcères et ces excroissances. On conseille encore quelquefois de faire une double incision, afin de mettre le lieu malade à découvert, et de le rendre plus propre à recevoir les médicamens convenables (1). On doit toujours administrer les mercuriaux à la fin.

Le prépuce devient-il fongueux, le régime fortifiant et les lotions toniques et astringentes suffisent ordinairement pour en opérer la résolution. S'y forme-t-il des callosités, on essaie les frictions mercurielles, les bains de vapeurs, les fomentations spiritueuses, les fumigations mercurielles et l'usage externe de la ciguë. Mais si ces moyens ne réussissent pas, on retranche une partie du prépuce de côté et d'autre, en faisant une espèce de circoncision.

(1) Sabatier, de la Médec. opérat.

ARTICLE VII.

Du Paraphimosis.

Cette maladie consiste dans l'étranglement du gland causé par le prépuce, qu'on ne peut ramener en devant.

Elle arrive pour l'ordinaire à ceux qui ont le prépuce naturellement étroit.

Elle peut être occasionnée par un catarrhe vénérien de l'urètre, qui détermine l'inflammation du gland, ou par un ulcère qui irrite ce corps, et le rend plus ou moins douloureux.

Le malade n'éprouve d'abord qu'un léger sentiment de constriction derrière la couronne du gland; mais bientôt après cette partie passe à l'état inflammatoire; elle rougit, se gonfle et acquiert une sensibilité extrême. Enfin les fluides s'y accumulent à un tel point que le volume du gland devient énorme; quelquefois même la gangrène s'en empare si promptement, que l'art n'a pas le temps d'y apporter remède.

Le paraphimosis peut donc avoir les suites les plus fâcheuses, et exige toute l'attention du médecin.

Comme la tuméfaction du gland est la principale cause de l'étranglement, il s'agit d'en opérer le dégorgement le plus tôt possible par les antiphlogistiques, tels que la saignée, les boissons

délayantes, les bains et les cataplasmes émolliens. On peut aussi, pour diminuer le volume de ce corps, y appliquer de l'acétite de plomb dissous dans l'eau, sans toucher au prépuce, l'arroser d'eau froide à plusieurs reprises, ou le presser légèrement entre les doigts. Enfin, on essaie de temps en temps de repousser doucement le gland en arrière avec les deux pouces, pendant qu'avec les doigts indicateur et médius de chaque main, on ramène le prépuce en devant.

Mais si la réduction est impossible, et que les symptômes deviennent plus violens, il faut promptement débrider le prépuce : c'est le seul moyen de faire cesser l'étranglement et de prévenir la gangrène du gland.

Quand il existe des ulcères d'un côté, le docteur Swédiaur (1) conseille d'inciser de préférence le prepuce du côté opposé, afin d'empêcher que la surface de la nouvelle plaie n'absorbe le virus vénérien.

Cette opération n'est point dangereuse, et ne cause point de grandes douleurs. On saisit la verge comme dans le phimosis, et avec un bistouri dont on tient le tranchant en haut et le dos sur la verge, et dont on engage successivement la pointe sous les brides du prépuce, on les coupe toutes en travers; ensuite, il n'y a plus qu'à

(2) Traité de la Maladie vénérienne, tom. 1, pag. 174.

scarifier les bourrelets qui sont dans l'intervalle de ces brides, suivant une direction longitudinale et parallèle à celle de la verge, pour en obtenir le dégorgement. Cette opération fait cesser l'étranglement causé par le prépuce, et tous les accidens qui en dépendent.

Après avoir abandonné la plaie à elle-même pendant quelques instans, on la couvre d'un linge sur lequel on a étendu du cérat; on applique un cataplasme par dessus, et on relève la partie contre le pubis, pour empêcher les humeurs de s'y porter avec trop d'abondance. Les suintemens qui s'établissent font bientôt revenir les parties à leur état naturel (1).

Lorsque la gangrène et la pourriture se sont déjà emparées du gland, cette partie se sépare d'elle-même, et la plaie se cicatrise au bout de quelques jours. Si quelques artères donnoient trop de sang, il suffiroit d'en faire la compression : la ligature est rarement nécessaire dans ce cas-là (2).

Il y a des auteurs qui conseillent alors l'amputation de la verge; mais cette opération paroît inutile; car si la gangrène est bornée, les parties qu'elle affecte tombent d'elles-mêmes. Si au

(1) Sabatier, Méd. opér. tom. 1, pag. 421.

(2) Boyer, Méd. éclairée par les Sciences phys. par Fourcroy, vol. II.

contraire elle fait encore des progrès, l'extirpation ne l'empêche pas de s'étendre plus loin.

Mais si le gland restoit carcinomateux, l'amputation en deviendroit nécessaire pour prévenir de plus fâcheux accidens, et même la perte de l'individu. Dans cette circonstance, comme les vaisseaux sont plus dilatés, il faudroit avoir recours à la ligature pour arrêter l'hémorragie.

SECTION III.

Des ulcères vénériens qui affectent les membranes muqueuses.

Ces sortes d'ulcères ne sont que des solutions de continuité plus ou moins larges, plus ou moins profondes et plus ou moins douloureuses, causées par l'impression du virus vénérien sur les membranes muqueuses. La plupart des auteurs (1) les ont décrits sous le nom de *chancres*, parce qu'ils s'étendent quelquefois en rongeant les parties voisines, à la manière du cancer.

On les observe le plus souvent chez l'homme à l'intérieur du prépuce, sur la surface du gland, vers sa racine, quelquefois sur la couronne de ce corps, qui en est entièrement rongée, aux environs du frein. Nous en avons vu deux à l'entrée du méat urinaire, qui causoient des

(1) *Voyez* Astruc, Fabre, etc.

douleurs intolérables toutes les fois que le flot de l'urine y passoit.

Les parties qu'ils occupent chez la femme sont l'intérieur des grandes lèvres, les nymphes, le clitoris, le méat urinaire, l'intérieur du vagin, les caroncules myrtiformes, et sur-tout la commissure postérieure. En suivant les cours du professeur Cullerier, nous eûmes occasion d'observer un ulcère vénérien qui avoit rongé le périnée et percé l'intestin rectum, en sorte que la malade rendoit les matières fécales par une triple ouverture, c'est-à-dire par le vagin, le périnée et le fondement.

Dans l'un et l'autre sexe, ces ulcères peuvent se développer aussi à l'entrée ou à l'intérieur du rectum, dans les sinuosités ou replis de l'ombilic, sur les lèvres, et sur tout vers leurs commissures, dans la bouche, sur les gencives, à l'intérieur des joues, sur la langue, dont ils rongent les côtés, la base ou la pointe, ou qu'ils percent de part en part; à la voûte palatine, sur les amygdales, sur le voile du palais et la luette, à l'arrière-bouche. Massa (1) rapporte en avoir observé un de quinze à dix-huit lignes de large dans le larynx, où il existoit depuis trois ans. Le professeur Cullerier nous faisoit part d'un cas semblable dans ses leçons de clinique. L'ulcère avoit percé le larynx,

(1) *Tract. de Morbo gallico.*

et l'ouverture extérieure avoit la largeur d'un centime ; en sorte que le malade ne pouvoit parler si elle n'étoit fermée. Nous en avons vu plusieurs fois sur le mamelon et l'aréole mammaire des nourrices.

L'intérieur des paupières et les cartilages tarses, le conduit auditif interne, les fosses nasales et leur cloison intermédiaire, peuvent être aussi le siége des ulcères vénériens.

Ils sont superficiels ou profonds, indolens ou douloureux, fixes ou ambulans, arrondis ou anguleux, solitaires ou plusieurs en nombre, écartés ou en groupe, séparés ou réunis.

Il existe des individus, sains d'ailleurs, chez lesquels ces ulcères sont dans un état de simplicité, et sans aucune autre maladie. Il y en a d'autres au contraire chez lesquels ils sont compliqués de phimosis, de paraphimosis, ou de quelque vice soit héréditaire, soit accidentel, tel que le scrophuleux, le scorbutique, le dartreux, le psorique, le cancéreux, etc.

On divise généralement les ulcères vénériens en primitifs et en consécutifs, selon qu'ils sont l'effet de l'impression immédiate du virus ou de l'infection générale.

Les primitifs se manifestent plus tôt ou plus tard, selon la santé ou la constitution du malade, peut-être aussi selon la nature du virus ; mais on les voit rarement survenir passé le

vingtième jour après l'acte vénérien, ou après l'infection. Plusieurs malades que nous avons traités nous ont dit les avoir vus paroître du quatrième au dixième jour.

Un commerce impur en détermine l'éruption sur les parties génitales qui ont éprouvé le plus de frottement pendant le coït, sur-tout chez les hommes qui ont naturellement le gland recouvert d'un prépuce plus ou moins étroit, et chez les femmes dont l'entrée du vagin est plus ou moins resserrée. Un baiser lascif peut les inoculer sur les lèvres, d'où ils se répandent ensuite dans l'intérieur de la bouche, par le contact de la salive imprégnée de virus vénérien; enfin une lactation impure peut aussi les communiquer à la nourrice ou au nourrisson.

Les ulcères consécutifs se manifestent longtemps après l'absorption du virus, et sont pour l'ordinaire précédés d'autres symptômes qui indiquent une corruption générale. Ils attaquent le plus souvent le gosier, les amygdales, la luette, etc.; en un mot des parties plus ou moins éloignées de celles qui ont reçu l'impression du virus.

Les ulcères primitifs se développent lentement. On diroit qu'ils cherchent à pénétrer de dehors en dedans, et à prendre racine dans le lieu infecté. Au début, le malade y éprouve une sensation qui passe successivement par les différens

degrés du chatouillement, de la démangeaison, du prurit, de la chaleur et de la douleur. Bientôt la partie devient rouge et s'engorge; elle paroît surmontée d'un bouton miliaire rougeâtre, pointu, dont le sommet blanchit, s'applanit insensiblement, et se crève ensuite, en rendant une gouttelette de fluide roussâtre : tel est le commencement de l'ulcère.

Peu de temps après, l'érosion s'élargit et fait des progrès plus ou moins rapides; elle se change en un ulcère creux dont les bords sont engorgés, durs, rouges, circonscrits et coupés perpendiculairement, dont la surface et le fond paroissent cendrés, blanchâtres, blafards, cancéreux, et d'où coule une matière purulente, épaisse, visqueuse, plus ou moins fétide.

Les ulcères vénériens consécutifs, au contraire, ont l'air de se manifester de dedans en dehors. Ils se développent presque subitement sans avoir été précédés de prurit ni d'ardeur. Quelquefois néanmoins ils débutent et s'annoncent par le gonflement de la partie où ils doivent fixer leur siége, et par une rougeur plus ou moins étendue des parties voisines. Ces symptômes précurseurs en imposent souvent aux praticiens routiniers, et les empêchent de reconnoître le vrai caractère du mal. De là vient que des maux de gorge causés par des ulcères vénériens peuvent être confondus, si l'on n'y fait attention, avec

des esquinancies des tonsilles, ou de l'arrière-bouche (1).

Ils sont aussi accompagnés d'une chaleur plus ou moins considérable. Quelquefois stationnaires, ces ulcères se bornent au degré d'étendue qu'ils ont acquis d'abord; mais souvent un peu plus envenimés et enflammés, ils rongent les parties voisines et vont jusqu'à carier les os, s'ils ne sont arrêtés par un traitement méthodique. Les bords de ces ulcères sont coupés net, et plus ou moins engorgés; la circonférence en paroît rouge et érysipélateuse; le fond d'un gris sale, blafard.

Il suit de là que le praticien exercé à voir des ulcères vénériens doit les reconnoître au premier coup-d'œil, soit à leur forme arrondie et à leur siége ordinaire, soit à la dureté ou callosité de leurs bords, à la couleur blanchâtre ou livide de leur fond, sur-tout à leur guérison par le mercure, et à leur opiniâtreté contre tout autre remède.

C'est à l'aide de ces signes pathognomoniques qu'on les distingue, 1°. des excoriations qui surviennent sur le gland ou sur le prépuce, à la face interne des grandes lèvres, aux nymphes et à la commissure postérieure, par les violens efforts que nécessite pendant le coït la disproportion des organes génitaux dans les deux sexes;

(1) Swédiaur, tom. II, pag. 78.

2°. Des ulcérations causées par les règles ou par les fleurs blanches plus ou moins acrimonieuses ;

3°. Des légères érosions produites par le séjour de l'humeur sébacée entre le prépuce et le gland, chez les hommes qui portent un phimosis naturel, ou qui négligent les soins de la propreté ;

4°. Des ulcères qui se manifestent pendant l'usage des mercuriaux ;

5°. Des ulcères scorbutiques psoriques, dartreux, scrophuleux, lépreux ;

6°. Des ulcères phagédéniques ou cancéreux du membre viril dont il est question dans Celse, Pline, etc. ;

7°. De certains ulcères virulens qui déterminent promptement la mortification du gland ;

8°. Des aphthes qui naissent dans l'intérieur de la bouche, soit pendant les saisons froides ou chaudes, mais humides en même temps, soit durant le cours d'une fièvre muqueuse (1).

9°. De certaines espèces d'esquinancies ou flegmasies muqueuses qui peuvent affecter les amygdales, le voile du palais ou l'arrière-bouche.

Si les chancres occupent le larynx, on peut les confondre avec une esquinancie ou avec une phthisie laryngée. Il n'y a donc alors que l'aveu du malade qui puisse éclairer le diagnostique.

En général, le signe caractéristique et distinctif

(1) Hippocrate, Stoll, Pinel.

de tout ulcère non vénérien se déduit de son aspect plus ou moins différent, de sa nature non corrosive, ou de sa tendance à creuser plutôt qu'à s'élargir ; de sa disparition ou guérison souvent sans le secours de l'art, et de son opiniâtreté contre le mercure ; de son apparition ou de sa tendance à empirer pendant l'usage de ce remède ; de la sensibilité extrême, ou du relâchement de la partie affectée ; de l'atonie générale du corps ; enfin des symptômes concomitans d'autres maladies.

Il n'est pas aussi facile de distinguer si un ulcère vénérien tient à un virus récemment communiqué, ou à une vérole déjà confirmée. D'abord l'inspection du mal ne fournit aucunes lumières pour établir cette différence. Le médecin est donc obligé de s'en rapporter au malade. Heureux encore, si la sincérité et la franchise présidoient à de tels aveux, et étoient toujours compagnes de l'envie de guérir ! Mais que de mauvaise foi ! que de subterfuges ! que de détours ! Une veuve ou toute autre personne vouée par état à la chasteté, a-t-elle consenti à un commerce impur ou suspect, elle n'avoue jamais que sa maladie est récente. A l'entendre, elle date toujours de fort loin, et dépend de quelque infection ancienne, négligée ou mal guérie. C'est ainsi qu'une fausse honte ou un sentiment de pudeur mal entendu, jette souvent un voile sur la véritable cause du

mal, et empêche d'y appliquer le remède qui convient.

Mais quelque difficile que soit le diagnostique, Astruc (1) pense néanmoins qu'il existe certains caractères qui conduisent sinon à une complète certitude, du moins à des conjectures plausibles ou à de grandes probabilités sur l'origine des ulcères vénériens. Ainsi, lorsque chez les hommes ils occupent le frein, et chez les femmes les caroncules myrtiformes, les nymphes ou le clitoris; lorsqu'ils sont nombreux, confluens et malins, et qu'ils parcourent promptement leurs périodes, il y a grande apparence qu'ils doivent leur naissance à un commerce impur; car ceux qui dépendent d'une vérole confirmée n'affectent point ces parties préférablement aux autres endroits des organes génitaux : d'ailleurs, ils sont ordinairement peu nombreux, séparés les uns des autres, et benins ; ils se terminent aussi plus lentement.

Que conclure de toutes ces considérations ? qu'il n'appartient qu'à un praticien bien exercé et doué du plus grand discernement, d'établir la vraie différence entre les ulcères qui dépendent du virus vénérien, et ceux qui tiennent à toute autre cause : encore les plus habiles peuvent-ils quelquefois s'y tromper. Une jeune fille de Blois

(1) Traité des Maladies vénériennes, liv. III, ch. VII, parag. IV.

arrive à Paris avec un ulcère à la lèvre inférieure, et avec une tumeur considérable qui en occasionne le renversement. Elle consulte trois grands praticiens qui déclarent qu'elle est affectée d'un cancer, et qu'il faut l'opérer. Mais la malade ayant avoué le lendemain qu'elle avoit reçu un baiser d'un militaire qui avoit fait des tentatives pour introduire la langue dans sa bouche, on différa l'opération, et on donna les antivénériens. L'ulcère guérit radicalement.

Un jeune homme d'une très-bonne constitution avoit deux ulcères à la bouche, dont l'un sur le côté de la langue, et l'autre à la partie correspondante de la joue. On lui administre cinq fois le traitement antivénérien, et cinq fois le mal résiste avec une opiniâtreté qui étonne. Enfin, on regarde attentivement l'intérieur de la bouche; on aperçoit une dent cariée et hérissée d'aspérités; on l'arrache, et l'ulcère disparoît en peu de jours.

Qu'ils sont donc bien imprudens, ceux qui donnent aveuglément leur confiance au premier charlatan ou empirique dont ils reçoivent l'adresse dans les carrefours ou sur les places publiques! qu'ils s'exposent à payer chèrement les drogues ou secrets de ces prétendus guérisseurs! L'erreur commise à l'égard des ulcères, dit Swédiaur (1),

(1) Traité complet des Maladies vénériennes, tom. 1, pag. 281 et 285.

entraîne des conséquences sérieuses, puisque leur nature étant mal connue, conduit à un mauvais traitement, et occasionne souvent la destruction des parties génitales. Ce praticien en a vu se terminer par la gangrène et par la mort, parce qu'on s'étoit trompé sur leur nature, et qu'on les avoit traités comme vénériens. Bell (1) ajoute que la facilité avec laquelle on décide que tout ulcère situé sur les parties de la génération est vénérien, a été pernicieuse à quantité de personnes.

Pour ce qui concerne le pronostic, tout ulcère vénérien, dit Astruc, doit être regardé comme le signe d'une vérole actuelle, ou comme l'avant-coureur d'une vérole future, selon qu'il est l'effet d'un virus caché depuis long-temps, ou qu'il se manifeste peu de temps après un commerce impur.

Faut-il donc soupçonner la vérole chez toutes les personnes qui ont eu autrefois des ulcères vénériens? non. L'auteur cité défend de tirer une conséquence aussi générale; car, en supposant même qu'un ulcère n'a pas été traité, ou qu'il a été mal guéri, il est possible qu'il soit détruit insensiblement, et que le virus vénérien soit surmonté par la force de la constitution ou par le bon usage des alimens (2).

(1) Traité de la Gonorrhée virulente, tom. II, pag. 107.

(2) Astruc, Traité des Maladies vénériennes, liv. II, chap. V; et liv. III, chap. VII.

D'ailleurs, l'exercice et la diète n'ont-ils pas suffi quelquefois pour triompher de la vérole la plus invétérée et la plus rebelle? Fallope (1) rapporte que des forçats souillés de cette maladie ont trouvé leur guérison dans les pénibles travaux des galères. Le jeune homme dont parle Vanswiéten (2) avoit le corps recouvert de taches vénériennes en divers endroits; il portoit des exostoses sur la poitrine et sur le front; des douleurs atroces le tourmentoient durant la nuit. Quatre fois il avoit subi le traitement mercuriel jusqu'à la salivation, et trois fois il avoit essayé la décoction de gaïac. Enfin, lassé de toujours attaquer un mal toujours renaissant, dépourvu de tout, et devenu à charge à sa famille, il se réfugie chez un fermier, qui le consacre aux travaux des champs. Il mène alors la vie la plus pénible, content néanmoins de la simple nourriture des laboureurs. Mais six mois se sont à peine écoulés que sa maladie disparoît complètement. Pouvoit-il recevoir une plus ample récompense de ses sueurs et de sa frugalité? Il se marie, et bientôt après de vigoureux enfans attestent encore la brillante santé de leur père.

Au reste, les ulcères vénériens sont d'autant plus ou moins dangereux qu'ils sont plus ou

(1) *De Morbo gallico.*.

(2) *Comment. in Aphorism.* Boerhaave, *delue venereâ*, paragr. 1478.

moins enflammés, plus ou moins corrosifs, plus ou moins profonds, plus ou moins anciens.

On en a vu quelquefois ronger le clitoris et les nymphes, percer les grandes lèvres, occasionner des ozènes dégoûtans dans les sinus frontaux et maxillaires, avec un écoulement de matière ichoreuse, âcre et fétide. On en a vu aussi carier les os propres du nez, le vomer et les cornets inférieurs, faire tomber les cils, détruire les osselets de l'ouïe, et produire la surdité, quelquefois corroder le sphincter du rectum, et déterminer l'issue involontaire des excrémens, l'atonie générale, le dévoiement colliquatif, et la mort.

Pour traiter méthodiquement les ulcères vénériens, il faut, avant d'employer le remède spécifique, y préparer le malade, afin d'en rendre l'action plus efficace et plus prompte.

Ainsi, les premières voies sont-elles embarrassées, on les nettoie par les vomitifs ou les cathartiques. Le sujet est-il robuste et sanguin, on tire quelques onces de sang, et l'on prescrit un régime moins nourrissant qu'à l'ordinaire. Le tempérament est-il excessivement nerveux, irritable, on le calme par l'usage des bains et des boissons antispasmodiques. Enfin, le malade est-il atteint de quelque affection aiguë ou chronique, on la combat par les remèdes les plus appropriés, qu'on donne seuls ou qu'on marie avec les antivénériens.

Lorsqu'avec ces précautions on a réduit les ulcères à leur état de simplicité, on passe au traitement spécifique, qu'on doit modifier ou varier selon l'ancienneté et la malignité de la maladie, et selon l'état inflammatoire ou indolent de la partie ulcérée.

En deux mots, détruire le virus qui a déjà corrompu tout le système, ou prévenir son absorption et en arrêter les progrès, en l'attaquant dans le lieu même où il a été déposé par un commerce impur, telles sont les principales indications à remplir.

Cela posé, 1°. tout ulcère vénérien consécutif exige l'administration des mercuriaux à l'intérieur, et leur application externe sur le lieu affecté ; au lieu que l'ulcère vénérien primitif ou provenant d'un virus récemment communiqué, peut guérir par la seule application des topiques mercuriaux. Il est néanmoins plus prudent et plus sûr, dans ce dernier cas, de recourir aussi à l'usage intérieur du spécifique, afin de détruire le virus, supposé qu'il existe déjà un commencement d'absorption.

On donnera donc les mercuriaux à l'intérieur, sous forme solide, tels que le muriate de mercure en pilules, ou bien sous forme liquide, comme le muriate suroxygéné dissous dans l'eau distillée, seul ou combiné avec les sudorifiques.

Les préparations mercurielles usitées comme

topiques sont en assez grand nombre. Le docteur Swédiaur recommande le muriate de mercure en poudre, appliqué sur l'ulcère avec la salive du malade pendant quelques minutes, une ou deux fois en vingt-quatre heures. Dans d'autres cas, il a employé avec succès la même poudre combinée avec l'axonge, ou l'onguent mercuriel ordinaire, qu'il faisoit appliquer sur les parties affectées. Nous avons eu plusieurs occasions de nous servir de ce dernier médicament, et nous ne l'avons jamais trouvé en défaut. D'autres praticiens à notre connoissance l'ont aussi employé avec le même avantage.

Si les ulcères vénériens affectent la bouche, la langue, les gencives, les amygdales, la gorge, etc. on en arrête les progrès avec des gargarismes composés d'une dissolution de muriate oxygéné de mercure dans l'eau simple, ou dans l'eau de chaux. On peut y ajouter, selon les circonstances, de l'alcohol ou teinture de myrrhe, etc. Lorsque ces ulcères deviennent très-opiniâtres, le docteur Alyon conseille d'y appliquer le muriate suroxygéné de potasse, dont il assure avoir obtenu des succès.

Dans les cas d'ozènes siphilitiques, on nettoie fréquemment les fosses nasales, en y faisant des injections soit avec le muriate de mercure dissous dans l'eau de chaux, soit avec la teinture de myrrhe étendue dans l'eau miellée.

2°. Il arrive quelquefois que les ulcères vénériens

s'irritent et s'enflamment, soit par une mauvaise disposition du sujet, soit par un traitement mal dirigé, ou par quelqu'autre négligence. Souvent aussi ils prennent un caractère rongeant, et s'étendent en largeur et en profondeur. Leurs bords s'élèvent et s'engorgent; leur surface se nuance de bleu et de brun; il en coule une matière ichoreuse, âcre; les malades éprouvent des douleurs aiguës. De là des phimosis ou des paraphimosis qui peuvent se terminer par la gangrène, et occasionner la chute du gland ou de la moitié de la verge.

Il faut alors discontinuer les antivénériens, et leur substituer les antiphlogistiques. Si les parties sont gonflées, on les dégorge avec les sangsues; on y applique des cataplasmes avec la racine de guimauve et la graine de lin; on les fomente avec la décoction des mêmes substances et le vin d'opium composé; on les baigne aussi dans l'eau tiède. A l'intérieur, on prescrit le petit-lait ou toute autre boisson rafraîchissante.

3°. Il est des cas où les ulcères vénériens sont stationnaires et indolens; leur surface est couverte d'une croûte épaisse, dure, comme lardacée; il faut alors les stimuler, soit en les saupoudrant avec l'oxyde de mercure rouge, deux fois le jour, jusqu'à ce que la base de l'ulcère devienne rouge, soit en y appliquant le muriate de mercure, délayé dans la salive, ou en y faisant des lotions

avec une dissolution de quatre grains de muriate suroxygéné de mercure sur une pinte d'eau distillée, dans laquelle on ajoute quelques gouttes de laudanum liquide ou vin d'opium composé.

4°. Si les ulcères vénériens sont compliqués avec le scorbut, les scrophules, les dartres, la gale, etc. l'expérience atteste que les mercuriaux seroient employés sans fruit, si l'on n'avoit soin de les combiner avec les remèdes propres à combattre les autres vices, tels que les toniques, les amers, les délayans, etc.

Un individu avoit des ulcères vénériens aux parties génitales, aux gencives et à la langue; on lui administroit déjà les mercuriaux combinés avec les sudorifiques, lorsque le scorbut se manifesta vers le commencement de l'hiver. Cette complication fut combattue avec les antiscorbutiques, qui produisirent un changement avantageux; mais la bouche resta dans un assez mauvais état jusqu'au retour de la belle saison.

Un autre malade avoit à la bouche des ulcères vénériens compliqués de scorbut : les antivénériens furent employés deux ans sans succès. Un jour le malade commet un écart de régime, mange à l'excès du jambon et du cervelas; il se gorge de vin et de liqueurs. Bientôt une fièvre inflammatoire s'allume; le délire survient, et on craint pour les jours de l'individu; mais un mois s'est à peine

écoulé qu'il se trouve guéri, à quelques engorgemens près, du scorbut et du mal vénérien.

Ces deux observations prouvent donc combien il est avantageux d'associer les toniques aux antivénériens, lorsque les ulcères siphilitiques sont compliqués de scorbut.

5°. Les chancres ou ulcères vénériens prennent-ils un aspect cancéreux, l'extirpation de la partie affectée devient nécessaire, pourvu toutefois que les parties voisines ne soient point attaquées ; mais lorsque les progrès du virus s'étendent au loin, tout est inutile, et la mort est inévitable.

Dans ces tristes circonstances, il faut oublier que la maladie est vénérienne, et ne s'occuper que de calmer les douleurs, en administrant les narcotiques à l'intérieur et à l'extérieur ; c'est ainsi qu'on essaie de procurer quelque consolation à des malheureux qu'on ne peut arracher à la mort.

CHAPITRE II.

Des affections causées par le Virus vénérien sur le derme ou la peau.

Les affections cutanées produites par le virus vénérien sont primitives ou consécutives.

Dans le premier cas, le virus se communique par inoculation au dessous de l'épiderme, ou par simple application sur la peau, d'où il est absorbé par les vaisseaux lymphatiques, et porté ensuite dans la masse générale des humeurs.

Dans le second cas, il ne fait son explosion sur la peau qu'après avoir infecté tout le système.

En général, quel que soit le mode dont le virus vénérien se transmet au système cutané, les affections qui en résultent se réduisent à des taches, à des ulcères, à des pustules ou à des tubercules, à des excroissances, à des fissures et à des rugosités.

SECTION PREMIERE.

Des taches vénériennes de la peau.

Ces taches paroissent quelquefois très-vite; mais elles ne se manifestent ordinairement que long-temps après l'absorption du virus, et elles sont un

des signes pathognomoniques de la vérole confirmée (1).

On les observe plus particulièrement dans certains endroits du corps, tels que le front, les tempes, la racine des cheveux, où la plaisanterie leur donne le nom de *couronne de Vénus ;* les joues, le cou, la poitrine, les épaules.

On en a vu aussi sur la partie convexe et à la partie concave de la main.

Elles sont plates, semblables aux éphélides ou taches de hâle (2), séparées et distinctes entre elles, ou contiguës et plus ou moins étendues; le plus souvent petites, isolées, dures, circonscrites ou circulaires, entourées de bords calleux; blanchâtres, couleur de cuivre, rouges, livides, purpurines, d'un brun clair au commencement, et ensuite d'un brun foncé ou d'un brun jaunâtre. Jamais les malades n'y ressentent de douleur, pas même de démangeaison, parce qu'elles n'affectent que l'épiderme, qui ne jouit d'aucune sensibilité.

Elles disparoissent quelques jours après, pour se reproduire en d'autres endroits où elles se couvrent d'écailles et de croûtes dont la chute laisse la peau à nu.

Le grand art, dans la pratique, consiste à

(1) Swédiaur, tom. II, des affections siphilitiques extérieures, page 88.

(2) Astruc, Traité des Malad. vénér. liv. IV, chap. III.

distinguer les taches vénériennes de celles qui leur sont plus ou moins semblables, sans dépendre de la même cause.

Pour la sûreté du diagnostique, il faut s'informer si elles sont récentes ou anciennes, si elles viennent de naissance, si elles occupent des endroits non exposés aux rayons du soleil, si elles disparoissent avec plus ou moins de difficulté, et sur-tout après l'accouchement chez les femmes qui en ont pendant la grossesse; si elles sont accompagnées d'ulcères et de fongosités aux gencives, ou de taches livides aux jambes.

Tels sont les signes commémoratifs à l'aide desquels on pourra les distinguer des rousseurs du visage, du cou, des mains, des taches des femmes grosses, des taches scorbutiques, des éphélides.

Cette affection de la peau est d'autant plus rebelle, qu'elle est plus ancienne et plus étendue, soit dans un seul, soit dans plusieurs endroits.

Elle cause le plus souvent la desquammation ou la chute de l'épiderme; quelquefois elle se change en ulcères larges, douloureux, dont les bords sont élevés et enflammés.

Le moyen de les combattre avec le plus d'efficacité, c'est d'administrer les mercuriaux à l'intérieur comme dans le traitement général, et de seconder leur effet par les bains généraux, par les fomentations locales, avec la décoction de

douce-amère, ou par l'application de quelque onguent, tel que l'onguent citrin.

SECTION II.

Des Ulcères vénériens qui affectent la peau.

Les ulcères vénériens de la peau sont l'effet de l'application récente ou immédiate du virus sur cet organe, ou de l'infection générale du système.

Dans le premier cas, ils occupent ordinairement les parties de la génération, telles que le scrotum, la peau de la verge, le mont de Vénus, la face externe des grandes lèvres, le périnée, parce qu'elles sont les plus exposées à l'impression récente du virus ; dans le second, aucune partie du corps n'en est exempte. Mais on les observe le plus souvent sur la poitrine, aux épaules, aux bras, parmi les cheveux, dans l'intervalle ou sur les côtés des orteils et des doigts.

L'ulcère cutané est généralement précédé de pustules ou de petits boutons, quelquefois d'une légère démangeaison qui dure plusieurs jours, ou d'une foible altération dans la couleur de la peau.

Mais à peine les tégumens sont-ils entamés, que l'ulcération marche presque avec la rapidité et le ravage de la gangrène ; tout à coup les parties molles se corrompent, se détachent

complètement, et laissent presque à nu le périoste et les os (1).

Les bords et la surface de l'ulcère sont sordides, d'un brun sale; il en découle une matière ténue, âcre, qui ronge les parties contiguës; elle est communément plus épaisse et plus visqueuse que le pus; la couleur en est d'un vert foncé, et l'odeur fétide, insupportable.

La peau des parties voisines est d'une rougeur érysipélateuse; elle est en général peu douloureuse, dans quelques cas presque insensible.

Les ulcères cutanés primitifs se détergent facilement, et guérissent par les seules applications externes, au lieu que les ulcères consécutifs résistent à tous les topiques, et ne guérissent jamais sans l'administration du mercure à l'intérieur: caractère tranchant et distinctif entre ces deux variétés d'affections cutanées.

Quant à leur différence avec les ulcères qui ne dépendent pas du virus vénérien, elle se tire des symptômes que nous avons énoncés, comparés avec ceux que produisent les autres espèces de virus ou de vices, tels que le scorbutique, le cancéreux, le psorique, etc. Alors l'aveu du malade suffit quelquefois pour établir le diagnostique. M..... ayant appris que nous avions guéri un de ses amis, nous consulta l'été dernier pour des ulcères

(1) Bell, Traité de la Gonorrhée virulente, tom. II, pag. 169.

qu'il portoit en plusieurs endroits du corps. Il avoit le dos entamé à sa partie supérieure, et la région de l'hypocondre droit, couverte d'un ulcère qui avoit rongé les chairs jusqu'aux cartilages des côtes asternales. Mais la jambe gauche, depuis le genou jusqu'au coude-pied, présentoit sur-tout un aspect hideux et dégoûtant; elle étoit rongée d'ulcères sordides plus ou moins profonds, dont les uns étoient recouverts de croûtes blanchâtres, et les autres rendoient une matière sanieuse, d'une odeur insupportable. Interrogé sur sa vie passée, il nous répondit qu'il avoit eu plusieurs maladies vénériennes dont il avoit été mal guéri. Sur cet aveu nous n'hésitâmes point de le mettre à l'usage interne des mercuriaux et des sudorifiques; à l'extérieur, nous fîmes d'abord frotter la jambe avec du beurre et de l'axonge, pour faire tomber les croûtes ; puis nous fîmes fomenter les ulcères avec une décoction de guimauve, de tiges de douce-amère et de têtes de pavot ; enfin, nous les fîmes oindre avec une pommade composée de deux parties de cérat de Galien et d'une partie d'onguent napolitain. En moins de deux mois les ulcères ont été cicatrisés, et le malade n'a éprouvé depuis aucun autre symptôme vénérien ; il a continué le traitement antivénérien pendant six mois.

La maladie cutanée que nous venons de décrire, est d'autant plus rebelle et plus difficile à guérir,

qu'elle est plus invétérée, qu'elle fait des progrès plus rapides, que le sujet est plus foible et plus détérioré. Quand elle est négligée, ou qu'elle résiste aux mercuriaux, elle attaque les tendons, les gaînes des muscles, le périoste et les os, quelquefois même les glandes lymphatiques. On a vu des caries vénériennes ronger les os du crâne, les os maxillaires, le sternum, la clavicule, les côtes, etc. (1).

Ces ulcères ainsi dégénérés ont un aspect hideux et sordide; les parties affectées sont molles, fongueuses, et saignent facilement; elles se régénèrent à mesure qu'on les détruit avec les escarotiques; il en découle une matière ténue, brune, et fétide.

Cette affection peut être simple chez certains individus dont la constitution étoit saine avant la contagion; mais elle peut aussi avoir pour cortége d'autres maladies qui viennent la compliquer, ou qui affectoient antérieurement l'économie animale.

Il suit de là qu'un médecin donneroit la plus grande preuve d'ignorance et de maladresse, si, à l'exemple des charlatans, il adoptoit le même genre de traitement pour tous les malades affectés d'ulcères cutanés. Ne doit-il pas d'abord s'appliquer à distinguer si ces affections dépendent du virus siphilitique ou de toute autre cause,

(1) Bell, tom. II; des ulcères vénériens.

s'ils sont récens ou anciens, simples ou compliqués ? La méthode curative pourroit-elle être la même dans toutes ces circonstances ?

S'il ne s'agit de combattre que le virus vénérien, on emploie les mercuriaux, à l'intérieur ou à l'extérieur, seuls ou combinés avec les sudorifiques, avec les bains, selon l'ancienneté des ulcères.

Mais existe-t-il en même temps quelque maladie chronique, comme le scorbut, les écrouelles, les dartres, etc. les ulcères cutanés résisteront aux mercuriaux les mieux administrés, et deviendront même plus graves, si ces remèdes ne sont pas associés à ceux dont l'expérience a démontré l'efficacité contre les maladies concomitantes. C'est ainsi que l'exercice modéré, le bon régime, sur-tout le bon vin, et les sucs des plantes crucifères secondent parfaitement l'effet du mercure, dans le cas d'ulcères vénériens compliqués de scorbut. Sur mer, on est obligé de suspendre le traitement antivénérien, jusqu'à ce que l'affection scorbutique soit dissipée. Enfin, dans les individus affectés d'écrouelles, on ne voit point guérir les ulcères vénériens, à moins que l'effet du mercure ne soit secondé du quinquina, de la gentiane, et des toniques en général.

L'ulcère vénérien, ramené à son état de simplicité, doit être combattu par les mercuriaux, jusqu'à ce que le virus soit entièrement détruit.

Si ces médicamens ne sont pas continués assez long-temps, ou s'ils sont administrés à trop foible dose, ils semblent, comme Bell l'a observé, disposer non seulement les parties contiguës aux anciens ulcères, mais encore toutes les parties molles du corps à s'ulcérer avec la plus grande facilité.

Les nouveaux ulcères, dit le même auteur, diffèrent beaucoup du véritable ulcère vénérien. Ils sont sordides, un peu spongieux, peu douloureux, entourés d'une aréole érysipélateuse, ou couleur de cuivre. Plus difficiles à guérir, ils résistent très-long-temps au mercure, répullulent après s'être cicatrisés, acquièrent une grande étendue, et prennent toutes les apparences de l'ulcère phagédénique ou rongeant des auteurs.

SECTION III.

Des Pustules vénériennes qui s'élèvent sur la peau.

Cette espèce d'éruption cutanée fut un des premiers symptômes qui se manifestèrent dès l'origine du mal vénérien, et qui lui firent donner le nom de *vérole* vers la fin du quinzième siècle. On a eu souvent occasion de l'observer depuis; mais elle a pris tant de formes différentes, qu'il est presque impossible d'en assigner le nombre et d'en donner une bonne et exacte description.

Pour tracer, autant qu'il nous sera possible, le tableau de ce nouveau protée, nous considérerons d'abord les pustules vénériennes comme une affection primitive ou dépendante de l'application immédiate du virus sur la peau, et ensuite comme une éruption qui succède à l'infection générale.

1°. Les pustules primitives paroissent six, huit ou quinze jours, quelquefois un mois après l'acte vénérien. Elles attaquent plus souvent les femmes que les hommes, sur-tout celles qui soignent peu leur corps : les personnes qui observent la propreté y sont rarement sujettes. Mais cette affection est pour ainsi dire endémique dans les hospices des vénériens, tristes asiles de l'indigence.

Ces pustules fixent principalement leur siége sur la surface externe de la vulve ou des grandes lèvres, quelquefois aux environs de l'anus; sur les mamelles des nourrices qui ont été infectées par leurs nourrissons; sur les lèvres souillées par des baisers lascifs, et enfin par-tout où le virus a été appliqué.

Elles sont peu nombreuses, larges, arrondies, humides. Il en découle pour l'ordinaire une quantité plus ou moins abondante de mucosité.

L'aspect de cette éruption, son siége, sa forme suffisent à l'homme de l'art exercé, pour la distinguer de toute autre affection cutanée, sur-tout lorsque le malade avoue qu'il a eu l'imprudence

de s'exposer depuis peu aux atteintes du virus vénérien.

Plus ou moins rebelles et opiniâtres, les pustules primitives exigent plus ou moins de patience de la part du médecin. Le traitement antivénérien tant interne qu'externe est indispensable. Mais les soins de propreté, joints à l'usage intérieur des mercuriaux, suffisent le plus souvent pour faire disparoître cette altération de la peau. Cependant on est obligé quelquefois d'avoir recours aux topiques stimulans, tels que l'onguent mercuriel seul ou mitigé avec le cérat de Galien, l'eau phagédénique, la solution de muriate suroxygéné de mercure dans l'eau distillée, celle de sulfate de zinc, de sulfate de cuivre, etc. Résistent-elles à tous ces moyens, on les coupe avec le bistouri ou les ciseaux.

2°. Les pustules consécutives, un des symptômes caractéristiques de la vérole confirmée, naissent dans tout le corps ; mais on les observe plus fréquemment sur les parties qui sont couvertes, que sur celles qui sont toujours exposées à l'action de l'air. Ainsi, le visage et les mains en sont plus souvent exempts que la poitrine et les bras. Elles gagnent successivement, et avec une certaine régularité, les épaules, les cuisses, les jambes, les pieds et les mains, les extrémités des orteils, le tour et le dessous des ongles (1).

(1) Bell, tom. II, pag. 163.

Mais que de formes ne prennent-elles pas? On en distingue de *formiculaires*, de *lenticulaires*, d'*urticaires*, selon qu'elles ressemblent à des piqûres de fourmi, à des lentilles ou à l'éruption boutonneuse produite par les orties.

Il y en a qui imitent les boutons de la gale, d'autres qui ressemblent à différentes espèces de fruits. Nous avons vu à l'hospice des vénériens et à la Salpétrière, une femme dont le corps, sur-tout la poitrine et le dos, étoient couverts de pustules semblables à des cerises presque mûres. Mais cette éruption étoit-elle vénérienne?

On en observe aussi qui, recouvertes de croûtes plus ou moins épaisses, sont humides, saillantes et arrondies, ou sèches, plates et plus ou moins étendues.

Il y en a de chancreuses, d'où coule une sanie ou un ichor plus ou moins fétide. Elles sont superficielles ou profondes, ambulantes ou stationnaires.

Quelques unes enfin rongent les parties voisines, voyagent sur toute la surface du corps, et en parcourent ainsi des régions fort étendues. Souvent elles disparoissent d'un côté, tandis qu'elles font des progrès ailleurs. Quelquefois elles attaquent de nouveau les parties qu'elles avoient quittées, mais avec plus de violence qu'auparavant.

En général, il n'y a qu'une très-grande habitude

qui puisse mettre le praticien en état de reconnoître toutes ces différentes espèces ou variétés de pustules. A la vérité, leur forme, leur situation, leur marche, et sur-tout une couleur brune et cuivreuse, qui leur est propre, aident beaucoup à les distinguer des autres éruptions cutanées. Mais sans ce coup-d'œil, que donne une longue expérience, il est facile de se méprendre sur le diagnostique.

D'ailleurs, les pustules vénériennes ne peuvent-elles pas exister simultanément avec des pustules dartreuses ou herpétiques sur le même individu? Comment les distinguer alors les unes des autres?

Si l'on en croit Bell (1), l'étendue, la situation de ces deux genres d'éruption, et le caractère du pus qui en découle, établissent entre elles une différence remarquable.

L'éruption dartreuse affecte en général une forme circulaire, qui est rarement plus petite qu'un écu de trois livres. Les pustules vénériennes, au contraire, n'excèdent pas communément la largeur d'une pièce de douze sous, et jamais celle d'une pièce de vingt-quatre sous.

Les dartres commencent le plus souvent par affecter la partie inférieure de l'abdomen, tout le tour des mains et des poignets; l'éruption siphilitique, au contraire, paroît d'abord sur la poitrine et les bras.

(1) Tome II, des pustules vénériennes.

Le pus que fournissent les dartres se ramasse en croûtes friables qui se fendent, se rompent et tombent par parcelles, souvent sous forme de poudre furfuracée ; au contraire, le pus que fournit l'éruption vénérienne, fort épais et visqueux, forme des masses qui ne se fendent pas et restent ordinairement entières sur les parties, jusqu'à ce qu'elles tombent.

En général, dit l'auteur déjà cité, on doit fortement soupçonner l'éruption d'être vénérienne, lorsque le genre de vie du malade, et peut-être même quelques autres symptômes siphilitiques qui subsistent encore, viennent à l'appui des circonstances que nous avons indiquées. Enfin, dans le cas où l'éruption est dartreuse, on découvre souvent que le malade en a eu du même genre, ou que sa famille en a été affectée ; alors il ne peut plus guère rester de doute.

Quant au pronostic, il varie selon la forme des pustules vénériennes, selon l'ancienneté de l'infection générale, et selon l'intégrité ou la désorganisation de la peau.

Les pustules formiculaires cèdent assez facilement au traitement mercuriel combiné avec les sudorifiques et les bains généraux.

Les lenticulaires, un peu plus opiniâtres, exigent souvent que le traitement intérieur soit secondé d'onctions locales et légèrement stimulantes, soit avec la pommade citrine, soit avec la graisse oxygénée.

Les pustules écailleuses, croûteuses, plus rebelles en général, disparoissent, lorsqu'elles ne sont pas trop anciennes, par l'usage intérieur des mercuriaux, accompagnés de frictions locales avec le cérat mercuriel.

Mais si elles ont déjà éludé ce traitement, il faut avoir recours aux sudorifiques. On s'oppose à leur nouvelle formation par l'usage de quelque liqueur dessiccative, telle que l'eau de chaux, la liqueur de Vanswiéten, avec le laudanum liquide ou vin d'opium composé, l'eau phagédénique, etc.

Quel que soit le moyen adopté pour le traitement des pustules, les parties qui en étoient le siége, conservent la couleur brune et cuivreuse qui leur est propre, quelquefois pendant plus d'une année. Quel remède employer pour effacer des taches si désagréables ? Le professeur Cullerier, fondé sur leur analogie avec les ecchymoses qui résultent de l'action des corps contondans, les a fait disparoître chez quelques malades, en appliquant sur les pustules, pendant le traitement mercuriel, des compresses trempées dans l'eau chargée de muriate de soude et d'eau-de-vie (1).

Quand les pustules consécutives sont compliquées de quelque autre maladie, on emploiroit en vain les mercuriaux, si l'on ne combattoit en

(1) Exposé des diverses méthodes de traiter la Maladie vénériennes, etc. par Lagneau, médecin de l'Ecole de Paris.

même temps les virus ou vices qui accompagnent l'affection vénérienne.

C'est ainsi que, pour guérir les pustules serpigineuses, le plus souvent accompagnées d'affection herpétique ou dartreuse, on tire le plus grand avantage des amers, des sucs d'herbes, des légers évacuans, même des calmans et des narcotiques combinés avec les antivénériens.

Bell conseille, dans ce cas-là, de s'occuper d'abord de l'affection siphilitique, comme la plus importante, et d'administrer les mercuriaux. Si, après la disparition des pustules vénériennes, l'autre éruption continue, on la combat par les remèdes convenables.

Se manifeste-t-il des symptômes scorbutiques, par exemple, chez les personnes naturellement foibles, ou déjà affoiblies, soit par des maladies antérieures, soit par une nourriture peu succulente, ou par une habitation humide et malsaine, il faut suspendre le traitement antivénérien, et combattre l'affection scorbutique. Il en est de même des autres maladies qui peuvent compliquer les pustules vénériennes.

SECTION IV.

Des Excroissances vénériennes.

Toute saillie au dessus de la surface ou du niveau ordinaire de la peau a reçu le nom d'*excroissance,*

quand elle n'est point recouverte de croûte, ni accompagnée de suppuration.

Les excroissances vénériennes diffèrent beaucoup quant à la figure, ce qui leur a fait donner différentes dénominations.

Plates ou arrondies, mais étendues en longueur, elles prennent le nom de *condylômes ;* ces sortes de protubérances sont plus ou moins solides ; tantôt douloureuses, molles, flasques, spongieuses, irrégulières, plus ou moins volumineuses ; tantôt indolentes et très-dures, mais en général moins que les os, et plus que les chairs. Il en suinte quelquefois une sérosité ou un ichor plus ou moins fétide, comme du cancer.

On les appelle *végétations,* en général, quand elles représentent des espèces de branchages.

Il y en a qui portent sur une large base et imitent le choufleur ; d'autres, plus ou moins mobiles, sur un pédicule grêle ou étroit, ont quelque analogie avec la fraise, la framboise, la mûre, la groseille : de là encore différentes dénominations.

On nomme *fics* ou *marisques*, celles qui ressemblent à des figues ; et *crêtes-de-coq*, celles qui pendent mollement comme les membranes que les poules portent sous leur gosier ; ou qui, découpées en plusieurs petits lambeaux, s'élèvent avec une certaine rigidité, comme les éminences charnues qui ornent la tête de ces volatiles.

Elles reçoivent aussi le nom de *poireaux*, quand elles sont longues, minces, arrondies, humides et douloureuses ; celui de *verrues*, quand elles sont rondes, courtes, aplaties, plus ou moins dures et âpres à leur surface ; enfin celui de *thym*, quand elles ressemblent à la fleur qui porte ce nom.

La peau et la membrane muqueuse qui tapissent les parties externes de la génération, sont le siége ordinaire des excroissances vénériennes. Il en paroît aussi aux environs de ces parties, comme au périnée, et à la partie supérieure et interne des cuisses ; rarement ailleurs.

Chez les hommes, le prépuce, le gland, la couronne, ou les environs du frein, en sont principalement affectés. Quelquefois toute la surface du membre viril en est hérissée.

Chez les femmes, elles croissent sur-tout aux grandes lèvres, au clitoris et à son prépuce, sur les nymphes, souvent dans toute la vulve. Bell en a rencontré dans l'urètre de l'un et de l'autre sexe.

Nous avons été consultés plusieurs fois par des nourrices, dont les mamelons étoient garnis de poireaux.

Enfin, ces différentes espèces de saillies occupent le pourtour de l'anus chez les individus qui, par un goût dépravé et entièrement opposé à la nature, ont fait un criminel abus de cette partie.

On en observe aussi, mais très-rarement, en

d'autres endroits du corps, tels que la langue, où elles sont plates et arrondies; le palais, où elles s'élèvent en pointes divergentes, et prennent une couleur pâle; les piliers antérieurs du voile du palais, les amygdales, la face interne des joues, l'angle interne de l'œil, les paupières inférieures. Le professeur Cullerier nous rapportoit en avoir vu jusque dans l'intérieur du conduit auditif, où elles avoient quatre ou cinq lignes de profondeur, et prenoient la forme d'une cerise vermeille.

Nous ne parlons ici que des excroissances qui sont l'effet du virus vénérien, et qui se manifestent ordinairement après des chancres mal cicatrisés ou trop promptement guéris. Mais il en existe qui sont absolument étrangères à cette cause. Ainsi, Bell (1) pense que les poireaux sont une maladie locale, au moins quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent. D'ailleurs, combien n'a-t-on pas vu d'hommes et de femmes dont les parties génitales ont été délivrées de nombreuses végétations sans le secours d'aucun remède, ou par de simples lotions d'eau froide? On doit donc les attribuer alors à tous les genres d'irritations, qui peuvent augmenter les propriétés vitales des organes génitaux, et y déterminer un afflux plus considérable d'humeurs : tels sont le frottement, la compression, un coup ou toute autre violence externe.

(1) Traité de la Gonorrhée virulente, tom. 1, p. 478.

C'est ainsi que des bourgeons et d'autres excroissances, se manifestent aux parties génitales de la femme pendant la grossesse, ou après l'usage immodéré du coït. Un célèbre médecin avoit observé que la masturbation étoit une cause d'ulcère à la matrice. Pourquoi cette infâme manœuvre ne produiroit-elle pas aussi des végétations sur les organes génitaux, où elle détermine un foyer d'irritation plus ou moins considérable?

Il existe aussi des végétations naturelles ou de naissance. Nous avons soigné dernièrement, pour une affection rhumatismale, un homme de quarante-deux ans, qui, depuis sa naissance, porte sur le sacrum, à deux pouces de l'anus, un tubercule de la grosseur d'une châtaigne : on ne pourroit donc l'attribuer au virus vénérien; d'ailleurs, le malade nous a protesté n'avoir jamais couru la carrière périlleuse de Vénus, ni avant, ni après son mariage. Nous lui avons proposé d'en faire l'extirpation; mais il s'y est refusé, parce qu'il n'en éprouve aucune incommodité.

Une femme mariée, âgée de trente ans, éprouvoit beaucoup de gêne en marchant, à cause d'une grosse tumeur qui lui pendoit entre les cuisses, depuis sa naissance; cette masse charnue, du volume des deux poingts réunis, tenoit à la partie inférieure de la grande lèvre gauche, par un pédicule d'un pouce et demi de large, sur un demi-pouce d'épaisseur, et descendoit jusqu'au dessous des

genoux ; elle étoit molle, arrondie, inégale ; sa surface étoit sillonnée et plissée ; quelquefois elle s'excorioit par le frottement contre les genoux ou les cuisses ; il en suintoit alors une humeur limpide qui, en se desséchant, formoit des croûtes écailleuses, d'une couleur grisâtre ; lorsque les vaisseaux dont elle étoit arrosée venoient à s'engorger, toute la tumeur acquéroit beaucoup plus de volume et prenoit une teinte brunâtre ; la femme n'y éprouvoit aucune douleur, et n'en étoit incommodée qu'à cause du tiraillement et du poids qui la faisoit ballotter dans tous les sens, à moins qu'elle ne fût relevée et soutenue avec une espèce de suspensoir. Nous lui conseillâmes d'entrer à l'hospice de l'Ecole de Médecine, où le professeur Antoine Dubois en fit l'excision. Elle en sortit quinze jours après, parfaitement guérie. La grande lèvre, où le pédicule de la tumeur étoit implanté, ne conserve presque aucune difformité. La femme a pris de la fraîcheur et beaucoup d'embonpoint ; elle jouit d'une brillante santé depuis qu'elle est délivrée de ce poids incommode.

Voilà des observations qui prouvent jusqu'à l'évidence que toutes les excroissances des organes génitaux ou des parties circonvoisines ne dépendent pas de l'infection vénérienne.

Mais qu'importe d'assigner la cause des excroissances soit naturelles, soit purement locales ? Le

point le plus essentiel en pratique, c'est de les distinguer de celles qui sont produites par le virus siphilitique; car ne seroit-il pas absurde et même dangereux de soumettre un individu à l'usage des mercuriaux pour quelques excroissances que de simples lotions d'eau froide peuvent faire disparoître sans retour? Il faut donc ici, comme en toute autre circonstance, que le médecin ne se décide qu'après un mûr examen; il doit surtout s'aider de l'aveu du malade, et de tous les signes commémoratifs qu'il peut rassembler.

Ainsi, des poireaux naissent-ils en grand nombre aux parties génitales? répullulent-ils d'eux-mêmes et sans cause après leur extirpation? se sont-ils manifestés la première fois après un commerce suspect? Toutes les conjectures et toutes les probabilités tendent à prouver l'existence du virus siphilitique.

Au contraire, lorsque ces excroissances sont éparses et peu nombreuses, lorsqu'elles existent depuis l'enfance et qu'elles cèdent sans retour à quelque topique léger ou à une simple excision, n'est-on pas autorisé à repousser toute idée de contagion vénérienne?

C'est en faisant de semblables réflexions qu'on distingue le condylôme de l'anus et celui des grandes lèvres, des varices qui affectent ces organes, ou de toute autre tumeur.

Pour ce qui a rapport au pronostic, les excroissances vénériennes sont ou récentes ou anciennes. Dans le premier cas, on doit redouter l'infection générale, si on les néglige; dans le second, le virus a déjà circulé dans tout le système, et la vérole est confirmée.

En général, tout condylôme ou poireau, et toute crête ou verrue qui s'enflamment et produisent des élancemens, sont dangereux; car ils peuvent dégénérer en cancers et gagner les parties voisines; il faut donc les abattre promptement.

Le traitement des excroissances vénériennes se divise en général et en local. Le premier attaque et détruit le virus vénérien qui a infecté tout le système; il se réduit à l'usage du mercure ou de ses préparations, et aux sudorifiques. Le second, uniquement dirigé contre la difformité locale, comprend les cathérétiques et les instrumens tranchans; ces derniers moyens varient selon l'espèce.

Les excroissances sont-elles récentes ou primitives, elles cèdent quelquefois à l'usage des remèdes généraux. Dans le cas contraire, on emploie de légers cathérétiques, tels que l'eau de chaux, l'alun calciné, etc.

Mais, lorsqu'elles sont anciennes, appuyées sur une large base, et recouvertes d'une peau dure et épaisse, il faut recourir à des cathérétiques plus puissans, tels que l'eau stiptique, l'eau phagédénique, la poudre de sabine seule, ou incorporée

avec l'onguent mercuriel. Les excroissances résistent-elles à ces moyens, on les attaque avec les caustiques; tels, par exemple, que le nitrate d'argent fondu, le sulfate de cuivre, ou le muriate d'antimoine liquide.

Il faut néanmoins se rappeler que ces remèdes sont très-irritans, et peuvent causer beaucoup de douleur; on ne doit donc en faire usage que lorsque les végétations sont éparses et peu nombreuses; alors, après en avoir enduit le pourtour d'un corps gras, de cérat, par exemple, on y applique le muriate d'antimoine, ou tout autre caustique liquide avec une paille, à laquelle il ne reste qu'un quart de goutte, et les végétations tombent après la seconde ou troisième application.

Quand les excroissances ont un pédicule étroit et allongé, comme les groseilles, les framboises, etc. on préfère d'en faire la ligature avec un fil de soie, qu'on applique le plus près possible de la peau, pour les empêcher de répulluler.

Si elles ont une base très-large, ou si elles sont en très-grand nombre, on se sert avec avantage des instrumens tranchans, dont les plus usités sont les ciseaux, le bistouri et le rasoir.

Les ciseaux doivent être droits ou courbés sur le plat, selon que les excroissances naissent dans des endroits élevés ou enfoncés.

Quel que soit l'instrument qu'on adopte, il faut toujours que l'incision entame la peau : sans

cette précaution, les excroissances seroient sujettes à répulluler ; inconvénient qui a toujours lieu, quand le mouvement continuel des malades oblige de les emporter, pour ainsi dire, à la volée.

Lorsque les végétations sont réunies en une masse considérable, et qu'on craint l'hémorragie, on peut introduire le caustique dans leurs anfractuosités ; ce qui suffit pour les faire tomber en suppuration et pour les détruire complètement.

L'hémorragie est-elle trop considérable, on l'arrête par la compression avec l'agaric, ou par l'application du bouton de feu.

SECTION V.

Des Rhagades ou Fissures vénériennes de l'anus.

On donne le nom de *rhagades* ou de *fissures*, à des fentes ou gerçures qui se forment dans les interstices des plis ou des rides, dont l'anus est entouré comme d'autant de rayons.

Nous ne parlons ici que des rhagades, qui sont l'effet immédiat ou consécutif du virus vénérien.

Elles sont quelquefois superficielles et peu douloureuses ; leurs bords sont souples et unis, et il en sort un pus blanc, épais et de bonne qualité ; elles sont alors sans aucun danger. Mais il y a des cas où elles prennent un très-mauvais caractère ;

profondes, entourées de bords calleux et renversés, elles causent par intervalles des élancemens douloureux, et l'humeur qui en découle est une espèce d'ichor ou de sérosité âcre, qui semble corroder les parties voisines. Les malades ne peuvent alors ni marcher, ni s'asseoir, ni monter à cheval, pas même aller à la garde-robe, sans souffrir.

Le seul aspect et les signes propres des rhagades empêchent de les confondre avec toute autre maladie de l'anus. Mais, comment distinguer cette affection, quand elle est vénérienne, de celle qui ne l'est point? On sait, par exemple, que les rides de l'anus peuvent être tiraillées et distendues par une espèce de débauche, qui, quoique infâme et abominable, n'est pas toujours impure, par la superpurgation, par le passage des excrémens endurcis, ou des matières plus ou moins âcres, soit pendant le flux hémorroïdal, soit pendant la diarrhée; enfin, par les ténesmes ou efforts qui accompagnent la dyssenterie. Comment l'homme de l'art pourra-t-il donc se tirer d'embarras, si le malade, par un aveu sincère, ne révèle des circonstances qui peuvent éclairer le diagnostique, et prévenir le danger d'une méprise ?

Cette maladie est d'autant plus fâcheuse et difficile à guérir, qu'elle est accompagnée de plus fortes douleurs, et que la vérole, dont elle

est un effet primitif ou consécutif, est plus invétérée.

Le nombre des rhagades, leur état inflammatoire, leur tendance à la suppuration, à l'ulcère, à la gangrène ou au cancer, sont encore des circonstances qui les rendent beaucoup plus dangereuses.

Quand elles sont purement siphilitiques ou compliquées de virus vénérien, il est indispensable de soumettre le malade à l'usage interne des mercuriaux. Mais il convient, en outre, de les frotter souvent avec des pommades, où l'on fait entrer quelque préparation mercurielle, comme avec l'onguent-gris, avec le beurre de Cacao et le nitrate de mercure.

L'anus reste-t-il rétréci à la suite des rhagades, et l'issue des matières est-elle gênée, il faut le dilater avec des bougies, dont le diamètre doit être proportionné au resserrement de l'orifice.

CHAPITRE III.

Des affections causées par le Virus vénérien, sur le système lymphatique.

Le système lymphatique, généralement répandu dans toute l'économie animale, se compose de vaisseaux et de glandes, qui servent, pour ainsi dire, d'intermédiaire entre le cœur et les surfaces absorbantes. Il est donc bien rare que le virus vénérien pénètre directement dans le torrent de la circulation. Appliqué sur les surfaces muqueuses ou dermoïdes, il est le plus souvent absorbé par les vaisseaux lymphatiques qui le transmettent aux glandes de même nom, et de là au centre du système circulatoire. C'est à cette absorption qu'il faut attribuer les engorgemens glanduleux ou tumeurs flegmasiques, susceptibles de résolution ou de suppuration, auxquelles on donne vulgairement le nom de *poulains*, ou de *bubons vénériens*, et qui affectent principalement les glandes de l'aine, du coude, de l'aisselle, etc.

SECTION PREMIERE.

Des Bubons vénériens.

On donne le nom de *bubon* à une tumeur flegmasique ou inflammatoire des glandes lymphatiques, produite par l'absorption du virus vénérien.

Les organes de la génération dans l'un et l'autre sexe, sont les plus exposés à la contagion. Il n'est donc pas étonnant que les glandes inguinales qui sont peu éloignées des parties primitivement infectées, soient le siége le plus ordinaire de ces sortes de tumeurs.

On en observe aussi, mais beaucoup moins fréquemment, aux glandes sublinguales et sous-maxillaires, aux glandes du genou et de la partie supérieure de la cuisse, ainsi qu'à celles du poignet, du cou et de l'aisselle, lorsque les surfaces absorbantes d'où les vaisseaux lymphatiques se rendent à ces glandes ont été exposées à la contagion siphilitique.

Le virus vénérien peut être absorbé, quoique la peau soit saine et entière, et quoique l'endroit où il a été déposé n'offre extérieurement aucune marque sensible d'infection (1). Nous avons soigné deux individus chez lesquels, après un

(1) Bell, Traité de la Gonorrhée virulente, tom. II, pag. 113.

commerce suspect, il étoit survenu aux glandes inguinales, sans aucune excoriation, des bubons inflammatoires dont on ne pouvoit contester ou méconnoître la nature siphilitique, puisqu'ils n'ont cédé qu'à l'usage des frictions mercurielles.

Il faut convenir néanmoins que ces tumeurs sont le plus souvent précédées d'ulcères vénériens dans quelques points de la surface muqueuse ou cutanée d'où les vaisseaux absorbans se rendent aux glandes lymphatiques. C'est ainsi que les ulcères vénériens des parties génitales, des lèvres, des gencives, de la gorge, et des extrémités supérieures ou inférieures, déterminent des engorgemens dans les différentes glandes dont nous avons parlé ci-dessus. Un élève en médecine qui suivoit les cours d'accouchemens du professeur Antoine Dubois, avoit une légère égratignure au doigt indicateur de la main droite. Il eut l'imprudence de toucher une femme suspecte, et il lui survint un bubon vénérien au pli du coude, pour lequel il fut obligé de subir un traitement complet avec les mercuriaux.

La plupart des auteurs divisent le bubon vénérien en primitif et en consécutif, selon qu'il dépend du virus récemment communiqué, ou d'une infection générale. Mais cette distinction est-elle fondée sur la pratique et l'observation? Bell croit que les bubons vénériens ne sont jamais engendrés par l'infection générale de tout

le système, mais qu'ils tirent au contraire leur origine de quelque affection locale, comme des chancres ou ulcères vénériens.

Le docteur Swédiaur est d'un sentiment opposé. Il cite des cas où des bubons inguinaux se sont manifestés chez des malades qui n'avoient point vu de femmes depuis plusieurs semaines, mais qui avoient eu, quelques mois auparavant, la maladie siphilitique.

Parmi un assez grand nombre de ces tumeurs que nous avons eu occasion d'observer soit dans les hospices, soit ailleurs, il n'y en avoit aucune qu'on pût regarder comme l'effet consécutif d'une infection générale. Toutes s'étoient manifestées assez peu de temps après la contagion, et deux seulement avoient été précédées d'ulcères vénériens aux parties génitales.

Mais une distinction bien plus généralement admise de tous les praticiens, c'est celle du *bubon inflammatoire* ou *tonique*, et du *bubon indolent* ou *atonique*.

Le premier attaque ordinairement des personnes saines et à la fleur de l'âge. Ce n'est, au début, qu'un petit tubercule accompagné de douleur, de dureté et de tension. Mais il grossit peu à peu, et égale, au bout de huit ou dix jours, le volume d'un œuf de pigeon. Il est arrondi, légèrement élevé dans le milieu, et aplati vers les bords. A mesure que la tumeur se développe, la

douleur augmente, et se propage jusqu'aux parties contiguës, dont la sensibilité devient extrême, et le mouvement de plus en plus difficile, même impossible. La fièvre qui survient est plus ou moins violente, selon l'âge et la constitution du malade, selon la profondeur de la glande affectée, et le degré d'irritation des parties qui l'environnent.

Cette espèce de bubon se termine le plus souvent par résolution ou par suppuration. Dans le premier cas, la partie revient à son état naturel, sans présenter aucune marque de désorganisation extérieure; dans le second, la tumeur se ramollit et devient plus saillante; la peau rougit, et acquiert de la sensibilité. Il y a une fièvre légère, accompagnée de petits frissons; enfin, la fluctuation se manifeste d'abord au sommet, et ensuite dans toutes les autres parties de la tumeur.

Si les symptômes de l'inflammation sont très-violens, elle peut se terminer par la gangrène, qui est plus ou moins circonscrite, selon qu'elle n'affecte que les tégumens, ou qu'elle pénètre jusqu'au tissu cellulaire et aux glandes voisines.

Le bubon indolent présente des phénomènes bien différens. Il est plus lent dans ses progrès; et après avoir acquis un volume considérable, il reste à peu près au même point. On l'observe chez les personnes dont la constitution est affoiblie et relâchée. Fixe et stationnaire, il ne paroît

tendre ni à la résolution, ni à la suppuration. S'il devient douloureux, c'est moins à cause d'un travail intérieur, qu'à cause de la pression exercée par la tumeur sur les filets nerveux qui sont situés au dessous. Tantôt le tissu cellulaire voisin s'infiltre ou s'engorge, ce qui donne au bubon un aspect œdémateux; tantôt au contraire, par l'effet des médicamens résolutifs mal administrés, il acquiert la consistance et la dureté du squirrhe.

D'après les symptômes que nous venons de décrire, et qu'on trouve dans presque tous les traités des maladies vénériennes, il paroît sinon impossible, du moins très-difficile de méconnoître le bubon soit inflammatoire, soit indolent, et de le confondre avec une autre maladie quelconque. Cependant que d'erreurs à ce sujet n'a-t-on pas consignées dans les fastes de l'art, afin de rendre les praticiens plus attentifs et plus circonspects sur le diagnostique! Ici c'est un bubon indolent que l'ignorance ou la fourberie ont essayé de contenir à l'aide d'un bandage compressif; là, une tumeur herniaire a été ouverte par un bubon abcédé; ailleurs, ce sont des dépôts lombaires qu'on a confondus avec des tumeurs vénériennes, ou des bubons axillaires avec des anévrismes, ou des parotides vénériennes avec des tumeurs scrophuleuses; ou enfin des testicules arrêtés à l'anneau avec des bubons de l'aine. Funestes méprises! qui ont souvent entraîné la

perte des malades, et que n'ont pas toujours su éviter les plus grands maîtres de l'art !

Quel est donc le moyen de prévenir de pareils accidens ? C'est de ne jamais se décider dans les cas qui paroissent douteux qu'après avoir pris tous les renseignemens nécessaires sur les causes, la nature et le siége des tumeurs pour lesquelles on est consulté. Ainsi tout praticien distinguera facilement une hernie d'un bubon vénérien, à moins qu'il ne s'en laisse imposer par de vaines apparences. La première présente une tumeur unie, presque ronde, flatulente, d'un volume plus ou moins considérable, et dont la base forme comme un pédicule qui répond à l'ouverture par où sort l'intestin; elle augmente quand le malade tousse, ou se tient debout, et diminue au contraire quand il est couché à la renverse; elle rentre même et disparoît quelquefois avec une espèce de gargouillement; elle cède facilement à la pression, et se relève dès qu'on ôte le doigt; enfin, dans le cas d'étranglement inflammatoire, elle est accompagnée de fièvre, de coliques, de constipation, de vomissement de matières fécales, de soif ardente, de convulsions, etc.

Le bubon vénérien, au contraire, est accompagné de symptômes bien différens. C'est une tumeur inégale, douloureuse ou indolente; le plus souvent allongée, à large base, squirrheuse ou œdémateuse, sans flatulence, mais avec des

signes de fluctuation plus ou moins profonde, quand elle suppure.

D'ailleurs, si l'on remonte aux causes de ces deux maladies, quelle différence entre un commerce impur ou suspect d'où provient le bubon vénérien, et un coup, une chûte, un effort, une forte compression de l'abdomen qui produisent la hernie ?

Sans un examen attentif, on pourroit aussi confondre avec le bubon vénérien, un engorgement déterminé sympathiquement dans les glandes des aines, par des ulcères des pieds et des jambes. Mais la connoissance de l'ulcère primitif, la situation des tumeurs qu'il produit un peu au dessous de l'endroit ordinaire occupé par les bubons, l'indolence, la dureté de ces tumeurs, et la peau qui ne change guère de couleur, lors même qu'elles suppurent, ne suffisent-elles pas pour éclairer le diagnostique ?

Le bubon pestilentiel, toujours accompagné d'une inflammation prompte et violente, diffère essentiellement du bubon vénérien, qui est moins rapide dans ses progrès, quelquefois stationnaire et indolent.

Le bubon critique se distingue assez par la maladie aiguë qui a précédé.

Enfin, les tumeurs produites par quelque vice interne, qui diffère du virus vénérien, se reconnoissent à leurs signes caractéristiques. Par

exemple, les tumeurs scrophuleuses résistent au mercure, et suppurent plus lentement que les vénériennes ; elles sont indolentes, ou ne causent qu'une douleur sourde. Plutôt molles et pâteuses que dures et rénitentes, elles offrent une rougeur beaucoup moins vive que les tumeurs siphilitiques.

Le bubon vénérien, selon Astruc, doit être considéré comme un foyer d'où le virus peut se communiquer à tout le système. Il importe donc beaucoup de ne point le négliger, et d'en opérer promptement la guérison.

On obtient facilement celle du bubon inflammatoire, sur-tout lorsque l'inflammation occupe toute la tumeur en même temps. Si la violence des symptômes y détermine la gangrène, on doit peu s'en alarmer ; car bientôt elle se circonscrit, les escarres tombent, et l'ulcère marche avec rapidité vers la cicatrisation.

Il n'en est pas de même du bubon atonique ou indolent. Souvent stationnaire, ou lent dans sa marche, il fait peu de progrès soit vers la résolution, soit vers la suppuration. Quelquefois il résiste avec une sorte d'opiniâtreté à tous les moyens curatifs, et l'on est obligé de l'abandonner aux seules forces de la nature, jusqu'à ce qu'elle y détermine un travail intérieur qui en opère la résolution. On en a vu passer à l'état squirrheux et même carcinomateux, sorte de dégénérescence

toujours fâcheuse, et à laquelle il n'est pas facile de porter remède.

Enfin, la tumeur devient-elle fistuleuse, la guérison est d'autant plus difficile que les clapiers ou sinus sont plus profonds ou plus voisins des gros vaisseaux. Que d'embarras, que de disgraces le chirurgien n'éprouve-t-il pas alors, avant d'avoir cicatrisé l'ulcère! Quelquefois, malgré les soins les plus assidus, le malade court le plus grand danger de perdre la vie. Tourmenté de douleurs aiguës, dévoré par la fièvre et la chaleur hectique, toujours agité, dépourvu d'appétit, il est souvent réduit à un état de maigreur extrême qui le conduit à la mort.

Quant au traitement du bubon vénérien, il se divise en local et en général. Le premier varie selon les circonstances et la nature de la maladie.

Lorsque le bubon est inflammatoire, on doit le traiter comme un véritable flegmon, et tâcher d'en procurer la résolution, qui est la terminaison la plus favorable. Les moyens les plus propres à l'obtenir sont les saignées plus ou moins répétées, selon l'âge et le tempérament du malade, et selon la violence de l'inflammation. La diète, le repos, les boissons délayantes, telles que l'eau d'orge ou de graine de lin, l'eau de riz, l'eau de poulet, l'eau de veau, les topiques relâchans et émolliens, comme les cataplasmes avec la farine de graine de lin ou avec la mie de pain bouillie dans le

lait, les lavemens, les bains de siége ou les bains généraux, les calmans, etc.

Si, malgré ces moyens, la suppuration se déclare, il faut attendre que la maturation de l'abcès soit complète, et que la fluctuation y soit bien établie. A cette époque, ou bien la peau, quoique amincie, conserve encore son intégrité, ou bien elle est presque désorganisée. Dans le premier cas, on abandonne la tumeur à la nature qui produit le dégorgement du pus, réunit la peau avec les parties circonvoisines, et opère une cicatrice solide. Dans le second cas, on ouvre le dépôt, non avec le fer tranchant, mais avec le caustique, tel qu'un morceau de pierre à cautère, qui, en brûlant la peau désorganisée, ranime l'action et la vie des parties adjacentes, et facilite l'agglutination des parois de l'abcès.

Quel que soit le moyen adopté, que l'abcès s'ouvre spontanément ou par un effet de l'art, s'il ne reste ni gonflement, ni douleur, on panse avec de la charpie sèche, pour absorber le pus et pour garantir la plaie du contact de l'air.

Mais si les bords en sont durs, renversés, douloureux, rouges et enflammés, on y applique les émolliens à l'extérieur, et l'on donne les calmans à l'intérieur.

Les chairs sont-elles molles, baveuses et sans action, on les ranime avec le digestif simple, ou avec le styrax, l'aloès, la poudre et la teinture de

myrrhe, l'onguent égyptiac ; on les touche avec le nitrate d'argent fondu ou le sulfate de cuivre.

Les bubons détergés et mondifiés, on donne les amers à l'intérieur, tels que l'infusion de petite centaurée ou de camomille romaine, la décoction de racine de patience, et on tient le ventre libre avec les tamarins ou quelques sels neutres, comme le sulfate de potasse ou de soude, le tartrite acidule de potasse, etc.

Si la gangrène survient, elle est l'effet d'une violente inflammation, ou de la flaccidité et de l'atonie des chairs. Dans le premier cas, les antiphlogistiques ou débilitans, à l'intérieur et à l'extérieur, hâtent la chute des escarres, et ramènent l'ulcère à l'état de simplicité. Dans le second cas, il faut relever les forces du malade, et combattre le vice radical qui est inhérent à sa constitution.

Quelquefois la flaccidité des chairs et la gangrène tiennent au mauvais air, qu'il n'est pas facile de purifier, sur-tout dans les salles d'hôpital, où il y a un grand rassemblement de malades. C'est alors qu'il convient de prodiguer les amers, tant exotiques qu'indigènes, d'insister sur l'usage des boissons acidulées, des spiritueux, par exemple, de l'alcohol de cannelle, sur les applications antiseptiques avec le bon vin, le camphre, les acides végétaux et minéraux, le styrax, la myrrhe, l'aloès, le bon quinquina uni à l'alcohol camphré, au sel ammoniac, etc. Le changement d'air

produit aussi de merveilleux effets. Mais lorsque ces moyens n'améliorent point l'état de l'ulcère, il n'y a plus de ressource, et la mort arrive moins à cause de la gangrène qu'à cause de la suppuration abondante qui entraîne la fonte et le dépérissement de l'individu.

Le bubon indolent ne marche qu'avec lenteur vers la résolution; et s'il suppure, ce n'est jamais que partiellement; ce qui rend encore la curation longue et quelquefois ennuyeuse. Tout indique donc ici l'emploi des toniques, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, afin de ranimer les forces de la nature, et d'accélérer le travail nécessaire pour résoudre la tumeur.

On commencera donc par quelques purgatifs, dont on secondera l'effet par des pilules savonneuses avec la rhubarbe et l'aloès; et à l'extérieur on appliquera de légers stimulans, tels que l'emplâtre de Vigo, de diapalme, de diachylon, etc.

Souvent les premières voies sont en mauvais état. Il faut alors recourir à l'émétique ou aux cathartiques, qui non seulement évacuent les matières contenues dans l'estomac et l'intestin, mais impriment encore une secousse salutaire aux solides, et diminuent l'afflux des humeurs vers l'endroit où est le siége du mal.

Lorsque le bubon devient fistuleux, il faut avoir égard à la direction et à la profondeur des

clapiers, à l'état de la peau, des glandes et du tissu cellulaire.

Les sinus sont-ils superficiels, peu étendus; suivent-ils une direction droite, des injections légèrement stimulantes suffisent pour enflammer leurs parois et pour en déterminer l'agglutination.

Mais l'ulcère est-il profond et la peau désorganisée; le tissu cellulaire et les glandes sont-ils engorgés, il faut recourir au caustique, soit pour brûler les parties qui n'ont plus de vie, soit pour ranimer celles dont l'action est encore foible et languissante. Les trochisques d'oxyde de plomb rouge, ou la potasse caustique qu'on introduit dans les fistules, produisent alors le meilleur effet. On peut aussi seconder l'application de ces moyens par l'usage intérieur de quelques amers et de quelques légers stimulans, tels que les pilules de savonule aloétique.

Jusqu'ici nous n'avons considéré le bubon, soit indolent, soit inflammatoire, que comme une affection purement locale, et indépendante du virus vénérien. Mais la curation ne seroit-elle pas incomplète, si nous ne tâchions de prévenir ou de combattre l'infection générale par le traitement antisiphilitique ?

D'ailleurs, comme nous l'avons déjà remarqué ci-dessus, des auteurs de mérite et très-versés dans la pratique, ont observé que le bubon vénérien étoit quelquefois l'effet du virus qui se

dépose de la masse générale sur les glandes lymphatiques. Il faut donc, aux moyens que nous venons d'indiquer, associer les mercuriaux, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur. La liqueur de Vanswiéten, seule ou combinée avec les sudorifiques, suffit dans certains cas; mais il convient quelquefois d'appliquer le mercure en forme de frictions sur les parties dont les vaisseaux lymphatiques se rendent aux glandes engorgées. Nous avons observé que lorsque le bubon succédoit à une infection récente, le muriate de mercure dissous dans l'eau suffisoit pour la guérison radicale ; mais deux fois nous avons été obligés de l'associer aux sudorifiques, lorsque la maladie étoit ancienne, et une fois nous en avons secondé l'effet par les frictions avec l'onguent napolitain.

CHAPITRE IV.

Des affections causées par le virus vénérien sur le système osseux.

Le système osseux comprend des organes sur lesquels le virus vénérien étend peu fréquemment ses ravages, à moins qu'il ne soit invétéré. A la vérité le docteur Swédiaur rapporte qu'une tumeur considérable se manifesta, chez un individu, à la partie inférieure du cubitus, cinq jours après l'apparition d'un ulcère siphilitique. Cet exemple est peut-être l'unique de son espèce ; ce n'est que lorsque le virus a infecté toute la constitution, qu'il attaque les os, et y produit des désordres plus ou moins considérables. Tantôt les malades éprouvent des douleurs atroces, comme si on leur brisoit les membres ; tantôt il se développe sur certaines parties des tumeurs, dont la dureté approche de celle de l'ivoire ; enfin, la substance, ou l'organisation elle-même des os, est quelquefois altérée et frappée de mort par ce virus destructeur.

Les affections vénériennes du système osseux peuvent donc se réduire à des douleurs, à des exostoses, à la carie, etc.

SECTION PREMIERE.

Des douleurs vénériennes des os, ou des douleurs ostéocopes.

Les douleurs ostéocopes sont ainsi appelées, parce qu'il semble aux malades qu'on leur brise les membres, ou qu'on leur perce les os avec une tarière.

On les regarde en général comme un symptôme de vérole confirmée, parce qu'elles ne se déclarent que lorsque le virus vénérien a long-temps séjourné dans l'économie animale, et a pénétré pour ainsi dire jusque dans la moelle des os (1).

Nous avons donné des soins à un ancien militaire, pour des douleurs aiguës qu'il éprouvoit dans les membres depuis près de quinze mois, et qu'il avoit attribuées à une affection rhumatismale. Déjà on avoit épuisé tous les remèdes qu'on a coutume de recommander contre cette dernière maladie. Les frictions, les bains, les vésicatoires, tout avoit été employé sans succès. Cependant le malade se désespéroit de rester toujours dans le même état, lorsqu'il résolut de venir nous consulter. Quelques aveux sur sa conduite antérieure nous firent soupçonner que son mal pouvoit être une suite de ses anciens désordres. Mais il fut d'abord loin de penser comme

(1) Astruc, Traité des Malad. vénér. liv. IV, chap. IV.

nous, prétextant qu'il n'avoit jamais eu qu'un chancre et un poulain, dont il avoit été radicalement guéri. Il consentit néanmoins, pour plus de sûreté, à subir un traitement antisiphilitique, dont il ne tarda pas à éprouver de bons effets. Ce seul signe nous fit reconnoître le vrai caractère des douleurs qui l'avoient si cruellement tourmenté jusqu'alors; elles disparurent sans retour en moins de six semaines. Le traitement fut néanmoins continué pendant quatre mois, pour éviter toute espèce de récidive.

Dans le moment où nous décrivons cette violente maladie, nous traitons un homme âgé de trente-cinq ans pour des douleurs dans tout le corps, qui ne lui ont laissé aucun moment de relâche depuis trois ou quatre mois, et qu'il compare à une courbature générale. Il n'a jamais eu d'autre maladie vénérienne qu'un catarrhe ou écoulement urétral qu'il avoit gagné avec une femme suspecte, et qui se supprima tout à coup à l'époque où il ressentit la première atteinte de ses douleurs. Plusieurs médecins lui ont administré divers remèdes, dont il n'a retiré aucun avantage. Le dernier qu'il a consulté, avoit regardé sa maladie comme une espèce de névralgie, et lui avoit fait appliquer deux vésicatoires en sautoir, l'un au bras droit et l'autre à la cuisse du côté opposé. Ce traitement n'a pas eu plus de succès que les autres. Enfin, on se décidoit à

employer le fer et le feu sur ce misérable; on alloit essayer le moxa, lorsqu'il nous fut amené par un de ses amis qui avoit été témoin de ses souffrances. D'après l'examen de sa vie passée, nous crûmes devoir lui conseiller l'usage des antivénériens, qui ont été encore ici la véritable pierre de touche. A peine les a-t-il eu commencés, qu'il en a ressenti du soulagement. Il a recouvré le sommeil dont il ne goûtoit plus les bienfaits depuis plus d'un mois. Son embonpoint revient, et nous espérons que bientôt il jouira d'un calme et d'une santé qu'il avoit inutilement cherchés dans les drogues antirhumatismales et dans les exutoires.

Les douleurs ostéocopes affectent principalement les membres et les os de la poitrine; quelquefois il n'y a aucune région qui en soit exempte; tout le corps devient douloureux, comme dans le second exemple que nous venons de rapporter.

Cette maladie a cependant différens degrés d'intensité. Les douleurs se font d'abord ressentir dans toute l'étendue des membres; mais on s'aperçoit bientôt qu'elles sont plus vives dans une portion de chaque os que dans le reste, par exemple vers le milieu du fémur, du tibia et du péroné, ou le long de l'humérus, du radius et du cubitus, selon que les membres abdominaux ou thoraciques sont affectés.

Un caractère qu'on regarde ordinairement comme assez particulier aux douleurs ostéocopes, ainsi qu'à toutes les douleurs vénériennes, c'est qu'elles sont plus aiguës le soir et au commencement de la nuit, que dans tout autre temps. On diroit que leur violence augmente par la chaleur du lit; signe qu'on ne peut cependant pas regarder comme pathognomonique, puisque, selon la remarque de Swédiaur, on observe aussi ces exacerbations nocturnes dans les douleurs rhumatismales (1).

Le diagnostique n'est donc pas toujours facile, sur-tout lorsqu'on manque de signes commémoratifs, et lorsqu'une honte mal entendue s'oppose à des aveux dont on pourroit tirer quelque induction lumineuse. Le malade, dit Bell, regarde communément ces douleurs comme rhumatisantes. On pourroit ajouter qu'il prend toutes les précautions nécessaires pour les faire regarder comme telles; en sorte que les gens de l'art s'y laissent quelquefois tromper. Mais on aura certainement un moyen infaillible d'éviter de semblables méprises, si l'on fait attention que les douleurs ostéocopes, loin d'être calmées, sont au contraire aggravées par les moyens qui procurent d'ordinaire le plus de soulagement dans le rhumatisme; au lieu qu'elles cèdent comme par enchantement aux antivénériens.

(1) Swédiaur, tom. II, pag. 118.

D'ailleurs, les douleurs rhumatisantes sont particulièrement bornées aux articulations; ou lorsque, par un excès de violence, elles s'étendent sur tous les membres, elles tirent en général leur origine des articulations, et elles y fixent très-constamment leur siége. Les douleurs siphilitiques ou ostéocopes, au contraire, peuvent bien s'étendre jusqu'aux articulations, mais elles sont très-généralement fixées sur les parties du membre situées entre deux articulations.

Quelques auteurs ont avancé que les douleurs vénériennes, au lieu d'exister dans les os, naissoient du périoste et étoient l'effet d'une inflammation qui commençoit par cette membrane fibreuse, et s'étendoit ensuite sur les parties voisines. Mais pourquoi les os ne seroient-ils pas le siége de ces douleurs? N'ont-ils pas leur mode de vie et de sensibilité comme les autres organes? D'ailleurs, l'autopsie ne démontre-t-elle pas que le virus vénérien peut altérer quelquefois la substance et la texture des os? La carie, l'exostose et la nécrose ne sont-elles pas souvent produites par cette cause? Et comment de telles altérations pourroient-elles exister sans produire des tourmens plus ou moins aigus?

Puisque les douleurs ostéocopes sont toujours un signe de vérole confirmée et répandue dans toute la constitution; puisque d'ailleurs leur continuité peut avoir les suites les plus fâcheuses,

et entraîner le dépérissement de l'individu ou la phthisie vénérienne, il est de la plus haute importance de leur opposer promptement le remède le plus efficace.

Or, toutes les douleurs vénériennes cèdent facilement aux antivénériens généraux, et il est rare qu'elles exigent des moyens topiques particuliers; cependant les bains sont assez constamment salutaires.

On est généralement convaincu aujourd'hui que les sudorifiques sont plus efficaces que les autres antivénériens, et l'observation suivante est une preuve qui confirme cette vérité. Un des plus habiles artistes de Paris se plaignoit depuis très-long-temps de douleurs atroces aux environs des malléoles du côté gauche. Les médecins qui le soignoient avoient parfaitement reconnu le caractère de sa maladie, et lui administroient le mercure en frictions. Cependant le malade n'en éprouvoit aucun soulagement. La salivation étoit sur le point de se déclarer; les dents étoient noires, même vacillantes, les gencives presque ulcérées. Ennuyé d'un si long traitement, et désespéré de toujours souffrir, il eut recours à un autre homme de l'art qui lui conseilla les sudorifiques combinés avec le muriate suroxygéné de mercure. Ce changement de méthode opéra les plus heureux effets. Le malade ne tarda pas à

être soulagé, et en moins de six semaines, il fut radicalement guéri.

Quelquefois les douleurs ostéocopes sont si atroces qu'elles deviennent insupportables. Dans ce cas-là, on observe que les narcotiques procurent un calme sinon absolu, du moins momentané. On peut donc les associer aux mercuriaux et aux sudorifiques.

SECTION II.

De l'Exostose vénérienne.

L'exostose est une tumeur circonscrite, plus ou moins dure, qui se manifeste sur un os attaqué de virus vénérien.

Quelquefois plus solide, plus compacte et plus blanche que le reste de l'os, elle imite la consistance et l'éclat de l'ivoire; d'autres fois les petites cellules formées par l'écartement des lames osseuses, sont remplies d'une substance charnue, dure et élastique qui approche du tissu cartilagineux.

Les os les plus sujets à l'exostose, sont ceux qui sont légèrement couverts de muscles, tels que les os du crâne, et principalement le coronal, la face antérieure du tibia, la clavicule, quelques portions du radius et du cubitus, le sternum et les côtes. On en a trouvé aussi quelquefois,

après la mort, sur la partie antérieure du fémur (1).

Quelle est la cause qui détermine le virus vénérien à se fixer sur le système osseux préférablement aux autres organes? C'est une question sur laquelle la théorie n'a encore proposé que des conjectures. Mais ce qu'il y a de bien plus important, c'est que les praticiens ont observé que l'impression de l'humidité et du froid produisoit, même de très-bonne heure, des tumeurs osseuses chez ceux qui avoient gagné la vérole. Voilà pourquoi les soldats, infectés de de cette maladie, y sont très-exposés, lorsqu'ils campent dans des endroits marécageux, toujours humides et froids (2).

On a remarqué aussi que cette dégénérescence osseuse ne survenoit guère que dans les cas où le virus vénérien étoit ancien, et où il avoit été négligé ou bien attaqué par des remèdes peu convenables.

Elle commence dans la partie affectée par un léger malaise qui excite l'attention de l'individu, et fait découvrir au toucher un petit tubercule ou une éminence très-dure. A mesure que la tumeur fait des progrès, la peau devient rouge et douloureuse. Quelquefois le malade y éprouve des tourmens insupportables, mais qui cessent lorsque

(1) Bell, tom. II, sect. VIII.
(2) Bell, *loco citato.*

les parties molles, dont la tumeur est recouverte, ont été incisées ou détruites par la carie de l'os : preuve manifeste que leur cause tient non à l'altération de la substance osseuse, mais au tiraillement des fibres du périoste ou à l'extension de cette membrane, laquelle est une suite du gonflement de l'os.

Mais comment distinguer l'exostose de ce qu'on nomme périostose ou gonflement du périoste ? C'est en faisant attention, disent quelques auteurs, que cette dernière tumeur présente toujours moins de dureté. D'ailleurs, lorsqu'elle fait des progrès, l'inflammation du périoste produit un épanchement de matière entre cette membrane et l'os, d'où résulte un sentiment de fluctuation qu'on ne rencontre jamais dans l'exostose. Mais cette distinction est-elle bien facile à saisir dans la pratique ? Quel est l'homme assez versé dans son art, pour décider si l'affection réside seulement dans le périoste, ou si elle s'étend jusqu'à l'os (1) ?

Un signe qui paroît assez certain, mais qui ne s'acquiert que par un long intervalle de temps, c'est que les tumeurs qui dépendent d'un épanchement, au dessous du périoste, se dissipent par le mercure ; au lieu que l'exostose ou la tumeur vraiment osseuse, résiste sinon complètement,

(1) Swédiaur, tom. II, chap. III, paragr. XIV.

du moins en grande partie, à l'usage de ce médicament.

Que faut-il donc penser de ces observations, où l'on raconte que l'on a vu disparoître des exostoses pendant le traitement antivénérien ? N'est-il pas vraisemblable que dans ces sortes de cas on aura pris de simples tumeurs ou gonflemens du périoste, pour des tumeurs osseuses ?

Quoi qu'il en soit, on ne sauroit douter que le virus vénérien n'ait déjà infecté tout le système en général, qu'il ne soit très-ancien, ou qu'il n'ait été négligé, lorsqu'il se manifeste par des exostoses. Souvent, lorsque ces tumeurs surviennent aux os du crâne, elles causent des céphalalgies insupportables ; il semble aux malades qu'on leur fend la tête. L'amaurose, la surdité, l'épilepsie, la mort même, ont été quelquefois la suite de cette affection.

On ne pourroit donc en arrêter trop tôt les progrès et les ravages, en lui opposant le spécifique propre à la combattre et à la détruire. On doit peu compter ici sur le traitement local, à moins qu'on n'applique quelques topiques calmans sur les tumeurs, pour appaiser les vives douleurs qui les accompagnent. L'observation atteste aussi que les exostoses, ou plutôt les périostoses vénériennes, cèdent quelquefois aux frictions mercurielles, sur-tout lorsqu'elles sont récentes. Dans tous les cas, le plus sûr moyen de combattre la cause

de la maladie, c'est d'employer le traitement interne, où l'on associe avec succès les sudorifiques aux mercuriaux. Mais il faut le continuer longtemps, au moins trois ou quatre mois, si l'on veut obtenir une guérison radicale.

SECTION III.

De la Carie vénérienne.

La carie vénérienne est une érosion ou ulcération des os, produite par le virus vénérien.

Elle attaque principalement les extrémités spongieuses des os longs, les os du crâne, les os propres du nez, les os palatins, les cornets inférieurs, le vomer, les os maxillaires, les dents, les osselets de l'ouïe, les os des pommettes, le sternum, les côtes, la clavicule, l'apophyse coracoïde, le radius, le cubitus, le tibia, etc.

Cette maladie est idiopathique ou symptomatique, selon qu'elle est produite par le virus logé dans l'intérieur de l'os, ou par le progrès d'un ulcère siphilitique qui, après avoir détruit les parties molles, finit par attaquer la substance osseuse.

Elle est toujours accompagnée de gonflement dans les parties circonvoisines, et quelquefois de douleurs qui augmentent le soir, et durent les premières heures de la nuit. Les suites, quand on ne les prévient pas de bonne heure, en sont

ordinairement fâcheuses. Elles causent des désordres plus ou moins graves dans les organes affectés, d'où résultent souvent des difformités hideuses. C'est ainsi qu'après la carie des os propres du nez, cette partie s'affaisse et laisse sur le visage une empreinte ineffaçable du virus vénérien. La destruction des osselets de l'ouïe produit la surdité, et la chute des os palatins altère tellement le son de la voix, que, sans le secours d'un obturateur, le malade ne peut plus parler qu'en nazillant et en faisant le honteux aveu de ses anciens désordres. Quelquefois cette affection se termine par l'atrophie ou par la consomption, et conduit le malade au tombeau.

Mais comment distinguer cette espèce de carie de celle qui est indépendante du virus vénérien ? C'est sur-tout à l'aide des signes commémoratifs, dont les plus certains se tirent souvent de l'aveu du malade. D'ailleurs, les autres espèces de caries produites par quelque vice interne, ont des caractères propres qui n'ont que peu ou point de ressemblance avec ceux de la carie vénérienne. Par exemple, la carie scrophuleuse n'affecte que les enfans, et très-rarement les individus qui ont atteint ou passé l'âge de puberté; elle est accompagnée de l'affection du système glanduleux, du gonflement des glandes maxillaires et sublinguales, de celles du cou et du bas-ventre, de celles du poumon, où elle produit des obstructions et des

tumeurs qui sont très-lentes à suppurer. La carie scorbutique est précédée de taches livides ou noirâtres aux jambes, de mollesse et de fongosités aux gencives. La carie rachitique n'est propre qu'à l'enfance; elle succède au ramollissement des os et à la distorsion des membres.

En réfléchissant sur les désordres que la carie vénérienne peut occasionner, on doit sentir la nécessité de lui opposer les remèdes propres à en arrêter les progrès et à déraciner le virus de la masse générale. Les antivénériens qui jouissent principalement de cet avantage, sont les sels mercuriels associés aux sudorifiques, et administrés à très-petite dose.

Lorsque l'ulcère de l'os est caché et ne se manifeste que par le gonflement des chairs et par les signes de la suppuration, on le met à découvert, soit en incisant les parties qui le recouvrent, soit en y appliquant le caustique. Tels sont les moyens les plus propres à favoriser l'écoulement du pus et l'exfoliation; quelquefois on est obligé de trépaner l'os, et même d'enlever la portion cariée.

Dans le cas de carie idiopathique, l'emploi des topiques est inutile, et la guérison ne sauroit être complète, si le virus n'étoit entièrement détruit par le traitement interne.

Quant à la carie symptomatique, l'exfoliation se fait insensiblement et par degrés, dès que

l'usage des mercuriaux a fait disparoître l'affection vénérienne des parties molles.

Lorsque la carie produit l'atrophie ou la consomption, le médecin ne doit agir qu'avec la plus grande prudence. Si la foiblesse ne s'oppose point à l'usage du mercure, du moins faut-il le donner à très-petite dose, et le combiner selon les circonstances, avec la diète lactée et les autres moyens capables de soutenir les forces, sans augmenter l'irritation du système.

CHAPITRE V.

Des affections causées par le Virus vénérien sur les viscères ou organes splanchniques.

Ce n'est que lorsque la vérole a été négligée ou mal traitée, qu'elle étend ses ravages jusqu'aux organes splanchniques renfermés dans les trois grandes cavités du corps, la tête, la poitrine et le bas-ventre.

Le virus vénérien prend-il sa direction vers la tête, il peut se fixer sur le cerveau ou sur les méninges. De là des douleurs opiniâtres, insupportables, des convulsions, l'épilepsie, la paralysie, la cécité, la surdité, la frénésie, l'apoplexie, la mort. A l'ouverture des cadavres on a trouvé la dure-mère et la pie-mère tuberculeuses, plus ou moins dures, le cerveau squirrheux, ou abcédé en divers endroits; les sinus ou ventricules remplis de concrétions polypeuses, et les plexus choroïdes parsemés d'hydatides.

Le virus vénérien se porte-t il vers la poitrine, il peut y produire aussi des maladies souvent dangereuses, même mortelles, soit qu'il attaque la plèvre ou les poumons, soit qu'il se dirige sur le

cœur ou sur les gros vaisseaux. Telles sont la pleurésie, la péripneumonie, l'ulcère des poumons, l'asthme convulsif, l'hémoptysie, la phthisie, l'hydrothorax, les palpitations, les anévrismes du cœur et de l'aorte, etc.

L'ouverture des cadavres montre alors les poumons tuberculés, durs, carnifiés, remplis de petits abcès ou de vomiques; les vésicules pulmonaires ulcérées, les cavités du cœur, les valvules sygmoïdes et mitrales hérissées de végétations ou d'excroissances charnues. En suivant les cours de clinique interne du professeur Corvisart, nous assistâmes à plusieurs ouvertures de cadavres, où le principal organe de la circulation présentoit de ces sortes de dégénérescences. Les individus avoient ressenti plusieurs fois les atteintes du mal vénérien, et vers la fin de leur carrière, ils éprouvoient des palpitations, des syncopes, de la gêne dans la respiration; ils offroient en un mot tous les signes qui indiquent les maladies organiques du cœur ou des gros vaisseaux.

Enfin, le virus vénérien se fixe-t-il dans l'abdomen, il peut affecter les différens viscères de cette cavité. Quelquefois il attaque le foie, et y détermine une inflammation aiguë ou chronique, qui se termine par suppuration, et plus ordinairement par squirrhe ou induration. L'ulcère, le squirrhe, le cancer, l'abcès de la matrice, différentes tumeurs et suppurations dans les ovaires et

les trompes de Fallope, dans le mésentère, dans les vésicules séminales, etc. peuvent être aussi les effets de ce virus destructeur : effets qui ont été plusieurs fois constatés sur les cadavres de personnes qu'on savoit avoir été infectées de la maladie vénérienne.

Quelle sagacité ne faut-il donc pas apporter dans l'exercice de l'art, pour démêler la véritable cause de certaines affections aiguës ou chroniques des viscères! A combien d'erreurs n'est-on pas exposé quelquefois, avant qu'on ait découvert un reste de virus vénérien relégué dans quelque partie du corps ! Souvent on marche comme à tâtons, et on est réduit à ne prescrire que des moyens inutiles, incertains, souvent nuisibles, à moins qu'un aveu sincère du malade ne vienne éclairer le jugement du médecin, et lui indiquer le traitement qui convient.

Cependant le danger que l'on court est plus ou moins grand, et plus ou moins pressant, selon que le viscère affecté est plus ou moins essentiel, et plus ou moins intimément lié aux fonctions de la vie. Voilà pourquoi les maladies aiguës ou chroniques du cœur, des poumons et du cerveau, sont toujours très-graves, le plus souvent mortelles.

Pour ce qui concerne le traitement, il doit varier selon les circonstances. S'agit-il d'une maladie aiguë, il faut oublier que le virus vénérien

en est la cause, et ne s'occuper que des moyens propres à combattre ou à modérer la violence des symptômes qui l'accompagnent. Est-ce une affection lente ou chronique, en vain on administrera des remèdes, si l'on n'a recours aux mercuriaux. Quelquefois même le mal a fait tant de progrès qu'il est devenu incurable, et qu'il résiste au traitement le mieux combiné. Enfin, si les organes sont déjà lésés dans leur structure, tout est inutile; il n'y a plus de guérison à attendre.

CHAPITRE VI.

Des affections causées par le virus vénérien sur tout l'organisme ou l'économie en général.

Le virus vénérien, négligé ou mal traité, s'invétère et se répand dans toute l'économie en général, dont il affecte plus ou moins l'organisation. Tantôt les malades se plaignent de douleurs intolérables dans presque toutes les parties du corps; tantôt on les voit dépérir insensiblement, jusqu'à ce qu'ils tombent enfin dans l'atrophie et le marasme le plus complet. De là deux sortes d'affections vénériennes, que nous allons tâcher de décrire.

SECTION PREMIÈRE.

Des douleurs vénériennes qui affectent toute l'économie en général.

Ces douleurs sont ainsi appelées, parce qu'elles sont l'effet du virus vénérien, négligé ou mal traité, et universellement répandu dans tout l'individu.

On en distingue une infinité de variétés. Elles diffèrent à raison de leur nature, de leur degré, de leur type, et des parties qu'elles occupent. Elles sont continues ou intermittentes, vagues ou stationnaires, aiguës ou chroniques, tensives, pongitives, pertérébrantes, pulsatives ou lancinantes ; elles attaquent le sternum, la tête, la gorge, les muscles ou les articulations des extrémités, souvent toutes ces parties ensemble. Quelquefois elles fixent aussi leur siége sur les organes génitaux de l'homme et sur les parties voisines. Alors le gland, le périnée, les testicules, les aines, l'anus et la vessie sont affectés simultanément ou tour à tour. D'autres fois des douleurs plus ou moins étendues dans le corps, précèdent, accompagnent, ou remplacent des écoulemens soit de l'urètre, soit du vagin, ou des ulcères aux parties génitales. Le docteur Swédiaur (1) a vu un bubon inguinal succéder à une douleur vénérienne du sternum. Nous connoissons un ancien maître des postes, chez lequel un chancre du gland fut suivi de douleurs violentes dans les hanches et les cuisses, parce que le médecin l'avoit cicatrisé trop tôt, en le cautérisant avec la pierre infernale.

Certains malades se plaignent comme d'un sentiment de distension et de tiraillement dans le système musculaire et dans les articulations.

(1) Traité des Maladies vénériennes, tom. II, pag. 108.

Chez les uns, ce sont des battemens ou des pulsations dans différentes régions du corps ; chez les autres, des soubresauts, des tremblemens, des convulsions qui agitent tous les membres, et les empêchent de garder une position constante. On a vu de ces malheureux, à qui il sembloit qu'on leur perçoit les chairs avec des aiguilles ou des pointes de lancette.

Ces douleurs, ainsi que celles qu'on nomme *ostéocopes*, augmentent durant la nuit, surtout lorsque le malade commence à être échauffé par les couvertures : circonstance qui ne sauroit cependant être regardée comme le signe caractéristique des douleurs vénériennes, puisque nous avons déjà fait observer qu'elle se rencontre aussi dans d'autres maladies, telles que le rhumatisme et la colique de plomb.

Il n'y a donc que les signes commémoratifs, tels que l'aveu de quelque ancienne affection siphilitique, auxquels on puisse reconnoître les douleurs dont il est question. C'est ainsi que les douleurs qui succèdent à un catarrhe, à un ulcère, ou à toute autre maladie vénérienne, se distinguent de celles qui sont produites par une affection rhumatismale ou arthritique, de celles qu'on doit attribuer à l'irritabilité augmentée du système nerveux ou à la débilité des organes, de celles qui proviennent d'une suppression subite de la transpiration, ou de la colique saturnine ;

enfin, de celles qui sont l'effet immédiat du mercure mal administré ou trop long-temps continué.

Quand les douleurs vénériennes sont très-violentes, et fixées dans un même endroit, Swédiaur pense qu'elles indiquent, pour l'ordinaire, un commencement d'altération dans l'os qui est au dessous. Nous avons assisté à deux ouvertures de cadavres, qui prouvent que cette règle n'est pas générale. Ces deux individus avoient essuyé plusieurs maladies vénériennes, à la suite desquelles ils avoient été affligés pendant plusieurs années de douleurs fixes; l'un à la cuisse, du côté droit; et l'autre, vers les malléoles, du côté opposé. Cependant les os paroissoient être dans leur état d'intégrité.

En général, les douleurs qui succèdent à une vérole mal soignée, guérissent par l'usage du mercure associé aux sudorifiques et aux bains chauds. Un imprimeur en taille-douce étoit tourmenté, depuis plus de trois mois, de douleurs contusives au sternum et dans les membres, qu'il attribuoit à la fatigue. Il avoit eu, six mois auparavant, un bubon à chaque aine et plusieurs ulcères au gland et au prépuce, pour lesquels il avoit employé le mercure en frictions pendant une quarantaine de jours. A l'époque où il nous consulta, il avoit déjà pris plusieurs bains tièdes; et comme son mal persistoit toujours, il étoit sur

le point de se faire appliquer un vésicatoire. Nous lui proposâmes les sudorifiques unis au muriate suroxygéné de mercure, traitement qu'il n'adopta qu'avec beaucoup de difficulté, alléguant qu'il avoit été déjà rempli de mercure, et qu'il en rendoit des gouttelettes par le fondement, toutes les fois qu'il alloit à la selle. Mais il l'eut à peine entrepris, qu'il en éprouva beaucoup de soulagement. Les douleurs disparurent dans l'espace de trois semaines ou un mois. Il a néanmoins continué les mêmes remèdes pendant trois mois, pour être plus sûr d'une guérison radicale.

SECTION II.

De l'atrophie siphilitique.

On donne le nom d'*atrophie siphilitique* à une espèce d'amaigrissement produite par le virus vénérien répandu dans toute la substance du corps.

Elle est toujours la suite d'une vérole dégénérée, soit parce qu'elle a été négligée, soit parce qu'elle a été mal guérie (1). Ainsi, un ulcère interne ou externe, la carie des os, des douleurs générales déterminées et entretenues par le virus vénérien, peuvent être considérés comme autant de causes occasionnelles de cette maladie.

(1) Swédiaur, tom. II.

Lorsqu'elle est encore à son premier degré, le malade perd seulement de son embonpoint; le visage ne conserve plus ce teint frais ni ce brillant coloris qui sont l'ornement de la jeunesse et l'apanage de la beauté; les yeux s'enfoncent et paroissent entourés d'un cercle livide, plombé; plus de vivacité dans le regard; les lèvres pâlissent; tout l'individu semble languir; le corps se dessèche, la peau devient âpre et rugueuse.

Dans le second degré, la fièvre lente ou hectique se déclare et achève de consumer le malade. Dès-lors toutes les fonctions se dépravent; les digestions sont pénibles; le sommeil s'enfuit; le pouls est foible, petit, fréquent, quelquefois entrecoupé; les sécrétions se dérangent; la respiration devient si foible, que le malade ne semble conserver qu'un souffle de vie; il se traîne à peine; ce n'est plus qu'un squelette ambulant; enfin, la diarrhée et quelques sueurs colliquatives viennent terminer cette scène de tourmens et de misères.

Tels sont les progrès de l'atrophie ou consomption vénérienne. Mais qu'il est aisé de se méprendre sur son véritable caractère, si l'on n'en recherche attentivement la cause! On peut la confondre avec l'atrophie mercurielle qui est produite par l'usage des préparations mercurielles très-âcres, sur-tout du muriate oxygéné de mercure administré sans aucune précaution. On peut

la confondre aussi avec l'atrophie qui résulte d'une salivation excessive ; enfin avec l'atrophie qui est l'effet des tisanes sudorifiques ou des drastiques. Quelle sagacité, sur-tout, ne faut-il pas avoir pour reconnoître la phthisie pulmonaire causée ou entretenue par le virus siphilitique! Il ne paroît souvent ni éruption à la peau, ni aucun autre symptôme de vérole sur le corps. Comment soupçonner alors un ulcère vénérien dans les poumons ? Il faut convenir que le diagnostique est ici des plus obscurs et des plus difficiles. Heureusement que dans cette circonstance l'examen de l'individu et de ses parens conduit, sinon à une certitude complète ou à une connoissance exacte de la maladie, du moins à des probabilités qui ne laissent presque plus de doute. S'agit-il, par exemple, d'une constitution forte et vigoureuse, et qui n'a aucune disposition naturelle à la phthisie, il y a de fortes présomptions que la maladie dont il importe de déterminer le caractère est de nature vénérienne, sur-tout lorsque le sujet a déjà eu d'autres affections du même genre.

L'atrophie ou consomption vénérienne est toujours une maladie fort dangereuse, puisqu'elle peut entraîner la perte de l'individu. On ne sauroit donc trop tôt la combattre pour en arrêter les progrès.

Mais quel traitement adopter pour remplir cette indication ? L'irritation du système est

extrême, lorsque la fièvre hectique se manifeste. Qu'il est donc difficile alors de ne point augmenter le dépérissement du malade! L'usage seul des mercuriaux peut devenir dangereux; et si l'on combine les préparations de ce métal avec les sudorifiques, n'est-ce pas employer deux irritans au lieu d'un seul? D'un autre côté, si l'on n'emploie que la diète lactée, ne manque-t-on pas le but qu'on se propose, et ne laisse-t-on pas subsister le virus vénérien, source unique de tout le mal?

On ne peut donc trop recommander, avec le docteur Swédiaur, d'agir avec beaucoup de prudence et de précaution. Il faut combiner, selon les circonstances, le mercure avec le lait ou avec une décoction de salsepareille. Dans tous les cas, on examine si le malade éprouve du soulagement, ou si son état empire par l'usage du mercure; et l'on se décide, d'après ces tentatives, à le supprimer ou à le continuer jusqu'à une complète guérison. Ce cas, il faut l'avouer, est un des plus épineux dans la pratique, puisque la plus légère inconséquence peut avoir les suites les plus fâcheuses, et conduire le malade au tombeau. C'est ici qu'il s'agit de n'accorder sa confiance qu'aux gens de l'art les plus expérimentés et les plus recommandables par leur probité, plutôt qu'à des empiriques qui distribuent à tort et à travers leurs prétendus secrets, sans faire attention à la nature du mal ni au tempérament des individus.

DEUXIEME PARTIE.

DU TRAITEMENT GÉNÉRAL DE LA MALADIE VÉNÉRIENNE.

Dans la première partie de cet ouvrage, nous n'avons parlé de la vérole, pour ainsi dire qu'en détail. Nous avons décrit séparément les affections locales qui se manifestent sur les différens systèmes d'organes, et le traitement particulier qui convient à chacune d'elles. Avant de passer à la méthode curative générale de cette maladie, il est à propos de récapituler les causes qui la produisent, et de considérer dans leur ensemble tous les symptômes qui peuvent l'accompagner, depuis l'inoculation du virus jusqu'à l'infection confirmée de toute l'économie. Nous pensons que cette espèce d'analyse, loin de fatiguer le lecteur, soulagera au contraire sa mémoire, et le mettra à portée de rapprocher la maladie du traitement général qui lui convient.

La vérole ou siphilis se communique le plus souvent par l'acte vénérien, par la lactation de la mère à l'enfant, ou de l'enfant à la mère; par l'application du virus vénérien sur une plaie, sur un ulcère ou sur une surface enflammée; par le simple contact dans les endroits dont la cuticule est très-mince, comme sur le gland et sur les

lèvres; quelquefois même la peau n'est pas assez épaisse pour prévenir l'absorption ; mais il ne passe jamais dans les vaisseaux absorbans de l'estomac et des intestins. Des individus ont avalé de l'eau qui avoit servi à déterger des ulcères vénériens, et n'ont point gagné l'infection (1).

Le virus vénérien une fois introduit dans l'économie, peut en attaquer tous les organes et en altérer toutes les fonctions. Des catarrhes aigus ou chroniques de l'urètre, du vagin, des yeux, du nez, de l'oreille, de l'intestin ; les parties génitales affectées de tumeurs de différente nature, d'abcès, de fistules, de végétations ou d'excroissances, de gangrène ou de cancer ; les paupières enflammées, épaissies, rouges, ulcérées, cancéreuses ; l'œil toujours baigné de larmes, et plus ou moins lésé dans sa structure et dans sa fonction ; la cornée transparente obscurcie, ulcérée; l'épaississement de l'humeur vitrée, la concrétion et l'opacité du crystallin, la fistule lacrymale, la diminution ou la perte de la vue ;

L'inflammation et l'ulcération de l'oreille interne avec des douleurs plus ou moins aiguës; la carie des osselets renfermés dans la cavité du tympan, des écoulemens de pus, de sanie, de sérosité ou de sang par le conduit auditif, accompagnés d'une fétidité insupportable ; un bourdonnement continuel, la dureté ou la perte de l'ouïe;

(1) Bell, tom. II ; observ. gén. sur la maladie vénérienne.

La phlogose de la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur de la bouche et des narines ; l'ulcération de la voûte palatine, de la langue, des gencives, de la luette, des amygdales, de l'arrière-bouche, du larynx; la fongosité et le cancer des narines ; la carie des os du palais, des cartilages du larynx, des os propres du nez, du vomer ; la difformité de la face; le changement, l'altération ou la perte de la voix ; l'érosion des gencives ; la carie, l'ébranlement, la chute des dents ; la fétidité de l'haleine ;

La peau couverte de taches, dont la forme, la couleur et l'étendue varient à l'infini ; des éruptions nombreuses, sèches ou humides, avec ou sans démangeaison ; des crevasses ou des gerçures ; des végétations ou excroissances de toute espèce, le soulèvement et la chute de l'épiderme; des tubercules, des pustules en différens endroits du corps; la chute du poil, des cheveux, même des ongles; des ulcères du plus mauvais caractère ; des tumeurs plus ou moins dures;

Des douleurs insupportables dans presque tout le corps, et spécialement dans les membres, lesquelles simulent quelquefois le rhumatisme et la goutte, la carie, le ramollissement, la mortification des os ; le gonflement douloureux ou indolent des glandes lymphatiques; des maux de tête violens ;

Le tremblement ou la convulsion des membres ;

la paralysie, l'insomnie, la toux, la difficulte de respirer, la phthisie tuberculeuse, ou l'ulcération des poumons; la syncope ou la palpitation du cœur; l'affection hypocondriaque, mélancolique ou hystérique; les viscères abdominaux engorgés, obstrués; l'hydropisie, des hémorragies, la foiblesse, la langueur et l'abattement des forces; la fièvre lente, la diarrhée ou les sueurs colliquatives; l'amaigrissement, le marasme, la mort.

Tel est l'affreux et épouvantable tableau des principales affections que produit le virus vénérien; tel est aussi le terme fatal où elles aboutissent quand elles sont négligées ou mal guéries.

Or, parmi toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, il n'en est aucune pour laquelle on ait imaginé un plus grand nombre de remèdes que pour celle que nous venons de décrire. Devenue en même temps ou tour à tour le domaine de l'art et de l'empirisme, la vérole a été combattue tantôt par des moyens rationnels, tantôt par des recettes qui n'avoient que le vain titre d'antidotes. Que de drogues, que de prétendus secrets antisiphilitiques ne s'est-on pas vanté d'avoir retirés des trois règnes de la nature! Et ne seroit-ce pas abuser de la complaisance du lecteur, et fatiguer inutilement son attention, que de lui présenter la froide et stérile nomenclature de toutes les substances auxquelles l'ignorance ou

la fourberie se sont efforcées de donner du crédit et de la vogue ? Nous nous bornerons donc à parler ici du mercure et des sudorifiques, les seuls médicamens dont les propriétés antivénériennes soient réellement confirmées par l'expérience et l'observation.

CHAPITRE PREMIER.

Du Mercure.

Ce métal, que quelques anciens (1) ne balancèrent pas de mettre au rang des poisons, tandis que d'autres (2) en garantissoient l'innocuité, fut employé contre la vérole, presque aussitôt qu'elle parut en Europe. Comme on s'en étoit déjà servi avec succès dans les maladies de la peau, l'analogie le fit bientôt adopter contre une affection nouvelle qui débutoit presque toujours par des affections cutanées. Mais il s'en fallut bien qu'on reconnût d'abord toute l'efficacité de ce médicament. Il produisit nombre d'accidens, il fit même des victimes dans le courant du seizième siècle ; ce qui lui mérita des reproches, et le fit presque bannir de la pharmacopée antivénérienne.

Cependant la chimie faisoit des progrès, et commençoit à sortir de l'état d'enfance où elle avoit croupi dans des siècles plus reculés. On s'aperçut donc que les inconvéniens du mercure

(1) Galenus, de Medicam. simpl. 1, 9. — Dioscoride.

(2) Avicenne, can. IV, fen. VI. — Ausonne, épigram. X. — Paul d'Egine, liv. VII.

tenoient moins à sa qualité métallique, qu'à quelques substances hétérogènes avec lesquelles il étoit amalgamé. Les procédés opératoires se perfectionnèrent, et l'on vint à bout de purifier ce métal ; dès-lors il occupa presque seul et sans partage le premier rang parmi les remèdes antisiphilitiques.

Le mercure existe dans différens états (1), dont les principaux sont, 1°. l'état de mercure coulant ou simplement purifié, qu'on obtient par la distillation du mercure dans des vaisseaux de fer à col étroit et allongé comme un canon de mousquet, ou par la distillation de quelque sel mercuriel, avec une substance qui ait plus d'affinité pour l'acide que la base. Le mercure, ainsi purifié, lorsqu'il est versé sur une table de bois, s'y éparpille en globules qui conservent toujours leur figure sphérique, sans faire queue. La surface en est brillante et ne se couvre jamais de pellicule. L'eau dans laquelle on l'agite ne perd point sa limpidité, et le vinaigre où on le met en digestion, n'acquiert point un goût douceâtre; enfin il s'évapore au feu, sans laisser de résidu;

2°. L'état de mercure foiblement oxydé et réductible par les rayons solaires ; préparation qu'on obtient par une agitation long-temps continuée avec l'accès de l'air atmosphérique, par la trituration avec différentes substances animales,

(1) Système des Connoissances chimiques, par Fourcroy.

végétales, ou minérales, telles que les graisses, les huiles fixes, les mucilages, les matières saccharines, les résines, les carbonates de chaux, par la précipitation du mercure de sa dissolution dans l'acide nitrique avec l'ammoniaque pur ou alcoholisé, avec l'eau de chaux ou la potasse ;

3°. L'état de mercure plus oxydé et non réductible par le contact des rayons du soleil; préparation qu'on obtient par la simple exposition du métal au feu avec l'accès de l'air, par la dissolution du mercure dans l'acide nitrique et l'expulsion du même acide par le feu, par la précipitation du mercure de sa dissolution dans l'acide muriatique avec la potasse ou la soude ;

4°. L'état salin ou de sel métallique mercuriel; préparation dans laquelle l'oxyde de mercure est combiné avec les acides minéraux, végétaux ou animaux.

Toutes ces différentes préparations ont été plus ou moins vantées en différens temps pour le traitement de la vérole. Les praticiens leur ont donné différentes formes, comme celles de poudre, de pilules, de bols, de dissolutions, de lotions, d'injections, d'onguens, etc. dont les unes servent pour l'usage extérieur, et les autres sont prises intérieurement.

SECTION PREMIERE.

De l'administration du Mercure à l'extérieur.

On administre le mercure à l'extérieur sous forme de frictions ou de fumigations.

ARTICLE PREMIER.

Des Frictions mercurielles.

Les frictions commencèrent à être en vogue dès l'origine du mal vénérien. Avicenne et Albucasis éteignirent d'abord le mercure dans de la salive et de l'huile de laurier. Mais comme cette espèce d'onguent portoit à la bouche, et produisoit une excrétion considérable de salive (1), on jugea à propos de le corriger en y ajoutant des oxydes métalliques, des huiles, des résines, etc. Mais ces substances, loin de remplir les vues qu'on se proposoit, ne firent que masquer les effets du médicament principal.

Bérenger de Carpi et de Vigo furent les premiers qui administrèrent les frictions mercurielles avec plus de discernement, et d'une manière plus rationnelle. Mais, comme ils en suspendoient l'usage après la disparition des symptômes

(1) Albucasis, *Theorica medica*, tract. xxx, cap. iii.

extérieurs, il résultoit de là que leur méthode n'étoit que palliative. A peine guérissoient-ils la centième partie de leurs malades (1). On en voyoit chez lesquels le virus vénérien avoit résisté à neuf ou dix traitemens par les frictions mercurielles.

Nicolas Massa (2), un des plus habiles médecins de Venise, fut plus heureux. Il opéra des cures pour ainsi dire merveilleuses par les frictions. Une partie de mercure sur deux d'axonge de porc, un peu de litharge, de la céruse et de l'oliban, telles étoient les substances qui entroient dans la composition de son onguent. D'autres y ajoutèrent ensuite des purgatifs, des huiles, des baumes et des oxydes métalliques, dans l'intention de rendre le mercure plus efficace.

Mais, dès le seizième siècle, on s'aperçut que ce métal conservoit d'autant moins de vertus, qu'il étoit mêlé avec un plus grand nombre de substances : ce qui détermina les praticiens à diminuer graduellement le nombre des ingrédiens qu'on avoit fait entrer jusqu'alors dans la composition de l'onguent mercuriel.

Enfin, on ne conserve plus que le mercure et la graisse de porc, avec un peu de térébenthine. De nos jours même, le docteur Swédiaur (3) a

(1) Ulric de Hutten, *de Guajaci med.* cap. IV, 15, 1. — *Vitâ de benevuto* Cellini *orifice in colon.* in-4. pag. 33.

(2) *De Morbo gallico*, cap. VI, tr. IV.

(3) Traité de la Maladie vénérienne, tom. II.

banni cette dernière substance; car il recommande de préparer l'onguent mercuriel selon le procédé de Dupont (1), avec parties égales de mercure et d'axonge. Bell, en Angleterre, conseille deux parties de graisse sur une partie de mercure cru.

Quel que soit le mode de préparation qu'on adopte, le traitement par les frictions exige certaines précautions qui doivent varier selon les circonstances.

Le sujet est-il jeune, robuste, d'un tempérament pléthorique, on lui ôte quelques onces de sang, selon le précepte de Fabre (2); ou bien, pour ménager ce liquide précieux dont on doit être toujours avare, on prescrit une diète plus ou moins sévère pendant quelques jours.

Si les premières voies sont en mauvais état, ou s'il existe des symptômes gastriques, on donne l'émétique ou quelque léger purgatif. Cette pratique rationnelle et approuvée de tous les hommes de l'art instruits, a le triple avantage de remédier à l'embarras actuel des premières voies, de s'opposer au développement des symptômes gastriques pendant l'administration du mercure, et de prévenir la salivation, en irritant d'avance le tube intestinal.

(1) Journal de Pharmacie, n°. VIII, pag. 60.

(2) Traité des Maladies vénériennes, pag. 330.

Lorsque la peau est sèche, peu sensible et presque imperméable, on la ramollit et on l'irrite légèrement en faisant prendre quelques bains tièdes et en frottant la superficie du corps avec des brosses ou avec un morceau de flanelle imprégnée d'huile d'amande douce, ou autre semblable.

Si l'individu étoit naturellement peu vigoureux, ou qu'il eût été affoibli par une longue suite de débauches antérieures, ce seroit une imprudence de le mettre à l'usage des frictions, sans avoir préalablement rétabli ses forces. Les bons alimens conviennent alors pendant quelques jours, et même, en été, les bains froids, qui agissent comme toniques.

Le malade ainsi préparé, et la partie interne des jambes et des cuisses rasée, on commence les frictions le second jour après la saignée ou le purgatif, supposé que l'on ait fait usage de ces moyens préliminaires. Le malade prend dans la matinée un bain, dont la température est de 28 à 30 degrés du thermomètre de Réaumur, et le soir il fait la première friction sur la partie interne de l'une des jambes; le surlendemain ou le quatrième jour un bain le matin, et le soir une friction sur la cuisse du même côté; le sixième jour sur l'avant-bras; le huitième jour sur le bras; les jours suivans sur les membres du côté opposé; savoir, la jambe, la cuisse, etc. et ainsi successivement, en continuant les bains les jours de

friction, et en faisant reposer le malade les autres jours.

Dans le commencement, on emploîra un gros ou quatre grammes d'onguent mercuriel, dose qui pourra être doublée dès la cinquième ou sixième friction, puisqu'à cette époque on doit peu craindre la salivation. Elle n'arrive guère passé la troisième ou quatrième friction, c'est-à- dire passé le sixième ou huitième jour.

C'est toujours le malade qui doit s'administrer les frictions, à moins que sa foiblesse ne s'y oppose. Dans ce dernier cas, on les fait administrer par un aide dont la main doit être couverte d'une vessie mince, de crainte qu'il n'absorbe une portion du mercure destiné à pénétrer dans le corps du malade.

Il est indifférent d'appliquer le médicament sur telle ou telle partie du corps, et l'on seroit dans l'erreur si l'on croyoit indispensable de faire les frictions sur toutes les parties indiquées ci-dessus. Que le médicament soit absorbé, voilà le but principal. Nous avons guéri radicalement deux individus qui avoient des ulcères au gland et des bubons vénériens aux aines, en leur faisant frotter la jambe et la cuisse d'un côté et ensuite celles du côté opposé, sans toucher aux membres thoraciques. Une précaution essentielle, c'est de ne jamais frictionner deux fois la même partie, afin de ne point trop irriter la peau.

Ce seroit encore une chimère de croire que les frictions appliquées aux extrémités supérieures, exclusivement, produisent plus promptement la salivation. L'expérience atteste que cette excrétion arrive à la même époque, c'est-à-dire vers le huitième jour après la première friction, soit qu'on frotte les membres supérieurs et les membres inférieurs, soit qu'on se borne aux uns ou aux autres seulement.

Il ne suffit pas d'administrer le mercure en frictions, pour guérir la vérole, quand elle est confirmée. Il faut encore seconder le traitement par un régime convenable. Ainsi, lorsque le malade est d'ailleurs d'une bonne constitution, il prendra un peu moins d'alimens qu'à l'ordinaire : le vin avec modération, ou la petite bière, loin d'être nuisibles, produiront un avantage réel, sur-tout chez les individus naturellement foibles et lymphatiques, à moins cependant qu'un bubon inflammatoire ou un chancre douloureux ne contre-indiquent les boissons un peu toniques et stimulantes. Alors le petit-lait, une légère décoction d'orge, de chiendent ou de graine de lin, ou bien une tisane légère avec quelques tiges de salsepareille, seroient plus propres à calmer l'éréthisme général et à rendre les antivénériens plus efficaces.

Du reste, on peut vaquer à ses occupations ordinaires, et se livrer à un exercice modéré,

dont l'effet est d'entretenir la liberté du ventre et de prévenir la salivation. C'est donc à tort que Bell conseille aux malades de se renfermer dans leurs appartemens ; l'air extérieur ne sauroit être incommode, à moins qu'on ne négligeât de se mettre à l'abri du froid et de l'humidité, et surtout des vicissitudes de l'atmosphère, par de bons vêtemens.

Le temps pendant lequel on doit continuer le traitement, et la quantité d'onguent mercuriel que le malade doit absorber, varient suivant l'ancienneté de la maladie. Trente ou quarante jours suffisent ordinairement, quand elle est récente, et cinquante ou soixante quand elle est invétérée. Dans le premier cas, on emploie quatre ou cinq onces (12 ou 15 décagrammes) d'onguent ; et dans le second, on en porte la dose entière jusqu'à six ou sept onces (18 ou 21 décagrammes.) Ce n'est pas que les symptômes extérieurs ne se dissipent quelquefois avant la fin du traitement ; mais il faut bien se garder de croire que la guérison soit complète pour cela. Car, ceux qui, flattés ou séduits par ces belles apparences, suspendroient l'usage des frictions, verroient reparoître la maladie avec de nouveaux accidens, plus opiniâtres et plus dangereux que les premiers.

On a vu des symptômes siphilitiques résister long-temps à l'onguent mercuriel, et disparoître, au contraire, comme par enchantement,

lorsqu'après les frictions, on passoit à l'usage des amers ou des délayans. Quelquefois aussi le mal vénérien semble s'irriter par l'usage continu de ce traitement mercuriel, tandis qu'on le combat avec plus de succès, en l'interrompant de temps en temps, et en donnant quelques jours de repos au malade. Dans tous les cas, il est bon de le purger une ou deux fois, avant de suspendre les frictions.

Cette manière d'administrer le mercure est bien préférable à celle qu'on suivoit autrefois. Persuadés que la salivation étoit nécessaire pour la guérison de la vérole, les médecins des siècles passés la provoquoient par toute sorte de moyens. La saignée, les purgatifs, les bains, la réclusion, la chaleur, tout étoit mis en usage pour arriver à ce but. Mais aussi que d'inconvéniens n'avoit-on pas à reprocher à cette méthode! Les malades, même les plus robustes, en étoient épuisés; leur tempérament éprouvoit une altération qui ne se réparoit jamais. Plusieurs même succomboient pendant l'administration des remèdes, ou ne recouvroient qu'une santé chétive et voisine de l'infirmité.

Malgré les avantages des frictions que nous venons de décrire, on ne peut néanmoins disconvenir qu'elles ne soient défectueuses, sous plusieurs rapports. On peut leur reprocher la malpropreté, l'embarras, la longueur du traitement,

et sur-tout une odeur désagréable, qui s'oppose au secret dont certains malades sont si jaloux. C'est en partie pour remédier à ces inconvéniens, que des étrangers ont imaginé des méthodes nouvelles, qui paroissent plus simples au premier aspect, mais qui au fond sont moins efficaces.

Cirillo, médecin de Naples, sachant que depuis long-temps le sublimé corrosif entroit dans les onguens pour la guérison des maladies cutanées, annonça, vers la fin du siècle dernier (1), que ce sel mercuriel pouvoit aussi guérir la vérole. Il compose son onguent, en mêlant un gros de sublimé corrosif et une once d'axonge récente, qu'il triture pendant douze heures dans un mortier de verre. Il y ajoute aussi quelques grains d'ammoniac, afin de faciliter le mélange du sublimé. Les bains, les lavemens, le petit-lait, simple ou coupé avec quelques délayans, la décoction de chiendent, ou des bois sudorifiques; tels sont les moyens qu'il recommande pour préparer les malades. Il fait ensuite appliquer les frictions exclusivement à la plante des pieds, d'où partent un grand nombre de vaisseaux absorbans. Toute autre partie dont la peau est plus tendre et plus sensible, seroit trop irritée par ce médicament. Le malade fait les frictions tous les jours

(1) *Observazioni pratiche, intorno alla lue venerea. Vénéz.* in-8, 1783; réimprimé en 1786, avec beaucoup d'additions.

avec un gros d'onguent, un demi-gros pour chaque pied. Le quatrième jour il se repose et prend un bain. Il recommence ensuite les frictions avec un gros et demi, quelquefois deux gros, jamais au delà, de pommade par jour, en les interrompant tous les trois ou quatre jours par un bain, jusqu'à la guérison radicale.

Cirillo préfère le soir, quand la digestion est faite, à tout autre temps de la journée, et choisit, autant qu'il lui est possible, le printemps ou l'automne pour administrer ses frictions. Mais cette dernière précaution paroît inutile et même dangereuse, puisqu'elle peut favoriser les progrès du mal, quand il se manifeste dans d'autres saisons.

Ces frictions déterminent pour l'ordinaire de fortes sueurs et un écoulement considérable d'urine fétide, avec un sédiment abondant: évacuations critiques dont la dernière est, selon l'auteur, plus favorable à la guérison que la première. Si, pendant le traitement, il survient de la fièvre avec dureté et plénitude du pouls, ou bien avec des symptômes gastriques, on suspend les frictions, et on prescrit une légère saignée avec le régime antiphlogistique, dans le premier cas; et le vomitif ou un léger purgatif dans le second.

Ce traitement, à la vérité moins dégoûtant que les frictions ordinaires, est cependant moins généralement efficace. Il ne convient que chez les sujets pituiteux et doués d'embonpoint, lorsque

le mal n'a pas encore poussé de profondes racines. Mais il seroit nuisible aux malades maigres, exténués, attaqués d'ulcères profonds et sordides, de fièvre hectique, de diarrhée et de scorbut. Le savant traducteur de Bell (1) croit qu'on pourroit le perfectionner en administrant le remède à plus forte dose, de manière à produire toujours une salivation au moins médiocre. Mais l'érethisme général qui résulteroit de cette augmentation n'en contre-balanceroit-il pas les avantages?

Une propriété bien connue du mercure à l'état d'oxyde, c'est qu'il est bientôt absorbé et porté dans le torrent de la circulation, lorsqu'il est appliqué à la surface du corps. De là encore une autre méthode d'administrer le mercure en frictions. Clare (2), chirurgien de Londres, imagina d'abord de faire frictionner trois ou quatre fois par jour la face interne des joues, près l'orifice du conduit de Stenon, avec un demi-grain ou un grain de muriate de mercure ou mercure doux. Mais, comme les malades avaloient toujours une plus ou moins grande quantité de ce remède, il conseilla depuis, pour éviter cet inconvénient, de faire les frictions sur les gencives et sur la face muqueuse des lèvres. Il employa aussi comme

(1) Note du docteur Bosquillon, sur la méthode de Cirillo, traduction de Bell, tom. II, pag. 335.

(2) Méthode nouvelle et facile de guérir la maladie vénérienne, par M. Clare. *Paris*, 1785. in-8.

dentifrice une poudre composée d'une partie de mercure doux et de deux parties de bol d'Arménie triturées exactement. Dans les cas graves, il faisoit deux ou trois fois le jour une friction sur la langue, avec un grain de mercure doux, toujours après le repas. Pour guérir la vérole confirmée, il trituroit un grain de sublimé corrosif, avec des grains de crême de tartre et quatre grains de bol d'Arménie: mélange dont il faisoit deux ou trois frictions par jour sur les gencives, et dont il employoit chaque fois un demi-grain; mais l'excoriation des gencives causée par cette poudre antivénérienne, le détermina depuis à proscrire le sublimé et à lui substituer l'oxyde de mercure.

On ne peut douter que les frictions buccales ne soient exemptes de la plupart des reproches qu'on fait aux frictions ordinaires. A la vérité, elles excitent puissamment les sueurs et les urines; mais qu'est-ce que ce léger inconvénient, en comparaison des nombreux avantages qu'on leur accorde? Clare assure avoir obtenu les plus grands succès de sa méthode. Il conjecture que trois grains de calomélas ainsi absorbé par la bouche, équivalent à quarante-huit grains de pommade mercurielle en frictions; ce qui doit beaucoup abréger le traitement. Trois semaines suffisent pour faire disparoître tous les symptômes vénériens.

Quoique la méthode de Clare ait opéré de nombreuses guérisons, il s'en faut néanmoins qu'elle soit généralement adoptée. C'est sans doute parce qu'elle n'a point soutenu sa première réputation entre les mains de ceux qui l'ont soumise à de nouvelles expériences.

ARTICLE II.

Des Fumigations mercurielles.

Ce fut encore l'analogie qui fit ranger les fumigations mercurielles parmi les remèdes antivénériens. Les Arabes les avoient employées avec succès contre les maladies de la peau. Il étoit donc naturel de les essayer aussi contre une maladie nouvelle qui débutoit le plus souvent par des éruptions cutanées.

Presque tous les médecins qui adoptèrent ce moyen curatif faisoient entrer le cinabre ou sulfure de mercure comme base principale dans les poudres fumigatoires ; mais ils ajoutoient à cette préparation mercurielle différentes substances, soit comme correctifs, soit comme auxiliaires. Vigo (1) mêloit deux onces de cinabre avec un gros et demi d'encens, et autant de styrax ; Massa (2) employoit une demi-once de la même poudre avec deux onces d'oliban.

(1) *Practica copiosa in chirurgiâ.*
(2) *De Morbo gallico.*

Mathiole, Fallope et plusieurs autres, croyant que pour détruire le virus vénérien, il falloit, pour ainsi parler, le mettre aux prises avec un autre poison non moins énergique, exposèrent les malades à la fumée ou vapeur de l'arsenic; pratique téméraire si jamais il en fut, et qui causoit subitement la mort ou jetoit dans l'étisie.

Théry de Héry, à l'exemple des Chinois, mêloit le mercure au plomb ou à l'étain, pour en diminuer l'activité. Quelques auteurs réunissoient au cinabre le précipité rouge, le sublimé corrosif et l'antimoine. Mais ces substances produisoient des effets pernicieux qui ne faisoient que jeter du discrédit sur les fumigations.

Enfin, on employa les vapeurs de l'onguent mercuriel, dont on parfumoit le lit du malade avec une bassinoire, ou qu'on répandoit dans l'atmosphère des chambres qui servoient à l'administration des grands remèdes. On alla même jusqu'à les regarder comme un des plus puissans antivénériens (1).

Cependant on ne tarda pas long-temps à reconnoître les inconvéniens des vapeurs mercurielles. On les trouvoit plus actives que les frictions; et les malades, s'ils n'étoient très-robustes, supportoient à peine la violence d'un tel remède. Les uns étoient sujets à des rechutes; les autres étoient

(1) Hildan. cent. v, obs. 98, pag. 495.

attaqués d'asthme, d'hydropisie, ou tomboient dans le marasme.

Ces accidens firent donc ouvrir les yeux, et déjà près d'un siècle s'étoit écoulé depuis qu'on avoit renoncé aux fumigations, lorsqu'en 1735 un nommé la Charbonnière les proclama dans Paris comme un moyen infaillible de guérir la vérole même la plus invétérée. Le cinabre étoit encore la base de sa poudre fumigatoire. Mais ses succès ne furent qu'éphémères et peu nombreux, soit à cause de la nature du remède, soit à cause de la manière dont il étoit administré. Une chose certaine, c'est que cet empirique ne faisoit observer aucun régime à ses malades, et son ignorance étoit telle qu'il ne savoit déterminer ni le temps que devoient durer les fumigations, ni les moyens de remédier aux accidens qui pouvoient survenir (1).

Enfin le docteur Lalouette (2) entreprit, dans le siècle dernier, de corriger les inconvéniens du mercure, soit en le préparant par de nouveaux procédés, soit en l'administrant d'une autre manière. En conséquence, il composa trois poudres fumigatoires dont l'une se nommoit *poudre mercurielle simple*, la seconde, *poudre mercurielle martiale*, et la troisième, *poudre mercurielle*

(1) Astruc, tom. II, chap. IX, trad. de M. Louis.

(2) Nouvelle Méthode de traiter les Maladies vénériennes par les fumigations, publiée par ordre du roi. *Paris*, 1776. in-8.

argileuse. Le traducteur de Bell observe que les deux premières paroissent être un véritable muriate de mercure doux, quoique les expériences de l'auteur s'opposent un peu à cette opinion. Quant à la troisième, ce n'est que du mercure coulant, trituré dans un mortier de marbre, avec partie égale d'argile pure bien pulvérisée.

Quoi qu'il en soit de la nature et de la préparation de ces poudres, l'une ou l'autre étoit employée selon les circonstances qui se présentoient, et, si l'on s'en rapporte à l'auteur, les succès de cette méthode furent merveilleux et innombrables. Les maladies cutanées, les affections des yeux, de la gorge, et du visage, même la phthisie vérolique, les écoulemens du vagin, les excroissances autour de la matrice, les fistules au périnée, les engorgemens de la prostate, tout cédoit à la fumée de la triple poudre antivénérienne. Ni la rigueur de l'hiver, ni la chaleur de l'été, ni l'intempérie des saisons ne s'opposoient à la guérison. L'ouvrier même n'étoit point obligé de suspendre ses travaux pendant le traitement. Enfin, le croira-t-on ! il suffisoit d'enfermer les malades dans la boîte fumigatoire, ou de les placer sur le chevalet, pour leur rendre les forces, le sommeil et l'embonpoint.

Cependant, malgré tant de prétendus prodiges, cette manière d'administrer les fumigations n'a

pu prévaloir sur les autres traitemens antivénériens. D'ailleurs, le savant traducteur de Bell lui reproche un inconvénient opposé à celui de l'ancienne méthode, c'est d'agir trop lentement. Ne seroit-ce donc pas une grande imprudence de débuter par les fumigations, dans le traitement de la vérole confirmée, et de compter uniquement sur l'efficacité de ce moyen ? A la vérité, on peut en retirer de très-grands avantages, pour remédier à certaines affections locales, telles que les ulcères, les exostoses, les caries, et autres symptômes plus ou moins invétérés. Mais, ce n'est qu'après avoir inutilement tenté de les guérir par les frictions, qu'on doit y recourir et en faire l'essai ; encore faut-il prendre beaucoup de précautions, pour éviter les dangers et les inconvéniens dont nous avons déjà parlé.

On emploîra une préparation mercurielle peu active, telle que le muriate de mercure doux, mêlé avec le sucre, et la gomme arabique, ou la poudre du docteur Lalouette, afin de n'obtenir qu'une légère fumée, et de ne point exciter la salivation.

La substance qu'on emploie, bien pulvérisée, sera répandue uniformément sur la surface du brasier, afin qu'elle s'enflamme toute en même temps, et que pas une parcelle ne tombe sur le grillage. La vapeur qui s'élève du réchaud doit être dirigée sur la partie affectée, au moyen d'un

cornet de papier ou d'un entonnoir de fer-blanc. S'il est nécessaire d'exposer les parties de la génération aux vapeurs mercurielles, on place le malade sur le chevalet dont Lalouette donne la description.

De toutes ces considérations il résulte que, parmi les différentes méthodes d'administrer le mercure à l'extérieur, les frictions avec l'onguent napolitain sont beaucoup plus efficaces que les fumigations. Aussi ont-elles été universellement adoptées par les praticiens, dans le traitement de la vérole confirmée. Ce n'est pas qu'elles n'aient quelquefois des inconvéniens, et qu'elles soient toujours suivies de succès. Mais, quel est le remède assez héroïque pour obtenir des effets constans, et pour être toujours à l'abri de reproche? La fameuse écorce du Pérou, malgré sa vertu spécifique dans les fièvres intermittentes, n'a-t-elle pas eu ses détracteurs? Concluons donc que l'onguent napolitain doit encore occuper une des premières places parmi les remèdes antivénériens, et qu'il est peu d'autres préparations mercurielles qu'on doive lui préférer, ou lui substituer.

Nous n'avons point parlé des bains, ni des lavemens mercuriels, avec les dissolutions de muriate oxygéné ou de nitrate de mercure; ce sont des moyens dont tous les gens de l'art éclairés reconnoissent l'insuffisance, quand il s'agit de

guérir radicalement la vérole. D'ailleurs les bains, avec ces sels mercuriels, altèrent beaucoup la beauté de la peau, ce qui est un grand inconvénient, sur-tout pour le sexe ; et les lavemens avec les mêmes substances peuvent produire les plus grands désordres dans le tube intestinal, à moins qu'on ne les administre avec la plus grande circonspection.

Il ne seroit pas moins inutile de renouveler ici les lotions et les frictions avec la dissolution de sublimé corrosif. A la vérité, Alphonse Ferri (1) en avoit beaucoup prôné les avantages dans le traitement des ulcères rongeans de la verge, et certains succès leur avoient donné pendant quelque temps une grande vogue, même pour la siphilis confirmée. Mais cette méthode, au rapport de Pierre-André Mathiole (2), exigeoit les plus grandes précautions ; sans quoi il en résultoit des inconvéniens, tels que la salivation, l'ulcération de la bouche, des défaillances, le dévoiement, l'insomnie, etc. A combien plus d'accidens encore n'étoient pas exposés les malades, lorsque Plater (3) faisoit dissoudre dans ces lotions d'autres stimulans, comme de l'arsenic ! Des applications aussi corrosives sur la peau devoient l'irriter et l'enflammer : elles y causoient les érysipèles

(1) *De Morbo gallico*, liv. III.
(2) *Voy.* Aphrodis. pag. 257.
(3) Tom. III, Pract. l. I, cap. IV.

les plus aigus et les ulcères les plus douloureux. Ce fut aussi ce qui détermina Mayerne (1) à leur substituer la dissolution de mercure doux dans l'eau. Mais l'insolubilité de ce sel ne permit pas d'en attendre de grands résultats. Pourquoi donc ne laisseroit-on pas dans l'oubli des procédés qui n'ont aucun avantage sur ceux à qui des succès constans méritent aujourd'hui la préférence ?

Quel rang assignerons-nous parmi les antivénériens aux emplâtres mercuriels qu'on appliquoit sur différentes parties du corps, par exemple au ciroëne que Vigo (2) vouloit substituer aux frictions ? De célèbres médecins leur accordent l'avantage d'être sans danger, et de guérir certaines affections locales; mais ne doit-on pas leur refuser la propriété de détruire la vérole confirmée ?

On n'aura pas aujourd'hui une meilleure opinion des sparadraps ou toiles mercurielles dont on faisoit autrefois des brasselets pour entourer les poignets et les tarses, ni des sandales qui, selon Mayerne, furent à la mode parmi les grands d'Espagne, ni des bottines dont Cortillo (3) enveloppoit les jambes de ses malades, ni enfin des caleçons plus singuliers encore que Lefevre de St-Ildefont (4) faisoit porter pendant tout le cours

(1) *De lue Venereâ, syntagma* 2.
(2) Chap. II, liv. II, *Chirurg. copios.*
(3) Sebast. Cortillo, *de Chirur. inst.* Francf. 1720, in-8.
(4) Médecin de soi-même. *Paris*, 1775. in-8.

du traitement. Ces méthodes étoient incommodes, incertaines, et quelquefois dangereuses.

SECTION II.

De l'administration du Mercure à l'intérieur.

Il n'est presque point de préparation ou de forme sous laquelle le médecin ou le charlatan n'aient recommandé le mercure à l'intérieur, pour le traitement de la vérole. Mais nous espérons, encore une fois, que le lecteur nous saura quelque gré de lui avoir épargné le stérile recensement d'une foule de drogues, que leur inutilité bien reconnue a fait retomber dans l'oubli, d'où elles n'auroient jamais dû sortir. Nous ne nous occuperons donc ici que de quelques substances mercurielles, dont les propriétés antivénériennes sont appuyées sur l'expérience et l'observation : tels sont le sublimé corrosif, le mercure doux, etc.

ARTICLE PREMIER.

Du Sublimé corrosif.

Le sublimé corrosif, ou muriate suroxygéné de mercure, étoit généralement regardé autrefois comme un poison terrible et même mortel. Cependant, malgré cette sorte de proscription, il

s'est trouvé des gens de l'art assez hardis pour le donner à l'intérieur comme antivénérien. Basile Valentin et Montuus ou Monteux, en faisoient prendre trois ou quatre grains à la fois ; l'un avec de la thériaque, et l'autre avec du beurre (1). Viseman et Turner le trouvèrent en vogue en Angleterre (2). L'huile mercurielle du chevalier Digbi, le *remède du cavalier*, et celui du duc d'Antin, n'étoient, au fond, que des dissolutions de sublimé corrosif, ou de muriate suroxygéné de mercure. Les Ostiakes (3) faisoient prendre cette substance mercurielle dans une bouillie de farine d'avoine ; et les Japonais (4), dans une liqueur particulière. En Perse, on s'en servoit pour réveiller la sensibilité de l'appétit, émoussée par l'abus de l'opium. Etienne Blancard (5), Melchior Friccius (6), Paul Herman (7), Hoffmann (8) et Boerhaave (9), avoient aussi recommandé l'usage de ce remède à l'intérieur.

(1) Montuus ou Monteux; Opér. chir. cap. XXIX. *Lugd.* 1558. in-4.

(2) Traité des Maladies vénériennes, tom. 1, pag. 139. (Traduct. française.)

(3) Muller, Relation des Mœurs et des Usages des Ostiakes. *Berlin*, 1720.

(4) Alvarez, Lettre écrite à la Faye, insérée dans la Gazette salutaire du 23 octobre 1762.

(5) Vénus assiégée et délivrée ; trad. franç. Traité des Maladies vénériennes. *Amsterdam*, 1688.

(6) *De virtute Venenorum medicâ*, 1701.

(7) *Cynosura materiæ medicæ*.

(8) Médecine systématique.

(9) Chimie, partie III, proces 198.

Les premiers essais durent, sans contredit, en être funestes, soit parce qu'il étoit administré à trop forte dose, soit parce qu'on ignoroit la manière d'en modérer l'activité; et il étoit réservé à un disciple de Boerhaave, à Vanswiéten, de faire concourir d'une manière efficace le plus violent de tous les poisons, à la destruction du virus le plus subtil qui puisse attaquer l'espèce humaine. Cet habile médecin fit d'abord prendre le sublimé corrosif très-étendu dans l'eau, depuis un vingtième de grain jusqu'à un grain entier, en vingt-quatre heures; et par ce moyen il vint à bout de cicatriser, en trois mois, un ulcère de la largeur de la main, sanieux, fétide, et accompagné de douleurs lancinantes, qu'une pauvre femme, âgée de cinquante ans, portoit depuis douze mois sur la cuisse droite. Encouragé par cette tentative, il résolut de prescrire ce remède dans le traitement de la vérole, avec la précaution d'en varier la dose, selon la nature de la maladie et le tempérament de l'individu. A l'exemple d'un chirurgien de Pétersbourg, dont Ribeira-Sanchez lui avoit communiqué la recette dans ses lettres en 1753, il fit dissoudre le sublimé dans l'eau-de-vie ou alcohol de froment rectifié, à la dose d'un gros sur cent vingt onces. Les malades prenoient, matin et soir, une cuillerée de cette dissolution, c'est-à-dire un quart de grain de sublimé, et buvoient par dessus une livre de

décoction émolliente, coupée avec un tiers ou un quart de lait. On avoit soin d'éviter la salivation, et on ne permettoit point aux malades de sortir, si le temps étoit humide ou froid, à moins qu'ils ne fussent bien couverts.

Cette pratique fut adoptée, à Vienne, dans l'hôpital de Saint-Marc, où Maximilien Locher opéra quatre mille huit cents guérisons dans l'espace de huit ans.

Tant de merveilleux succès retentirent bientôt dans toute l'Europe, et la méthode de Vanswiéten fut généralement accueillie et proclamée comme une des plus efficaces qu'on eût adoptées jusqu'alors. De Haen (1) recommanda le sublimé corrosif comme un remède admirable dans les symptômes vénériens les plus rebelles. Astruc lui-même (2), un de ceux qui avoient montré le plus d'opiniâtreté à le rejeter, convint néanmoins qu'on pouvoit en faire usage sans danger. Le docteur Bona (3), professeur dans l'université de Padoue, et Cren (4), médecin à Naples, l'employèrent avec succès; mais le premier le faisoit dissoudre dans l'eau pure, et le second dans l'esprit de froment. Ehrmann le recommanda aussi, d'après sa propre

(1) *Ratio medendi.*

(2) Traité des Maladies vénériennes, troisième édition.

(3) *Historia aliquot curat. merc. sublim. corrod. perfectarum. Veron.* 1757, in 8.

(4) *Tractat. Physico-Med. de Americanâ lue, etc. à Fortun. Ant. Cren. Melit.* 1762, in-4.

expérience, et d'après l'autorité des Facultés de Médecine de Wirtemberg et de Leipsick (1). Abraham Gordon n'a observé aucune rechute chez les malades guéris par le muriate oxygéné de mercure (2), et Bercher assure avoir vu des soldats, dévoués à une mort certaine, rappelés à la vie par ce remède, malgré le mauvais état de leurs viscères (3). Enfin, Gardanne fut un de ceux qui le prônèrent le plus en France ; et, pour en augmenter les effets, il se décida à le rendre plus soluble, en le mêlant avec partie égale de muriate d'ammoniaque : procédé qui étoit connu depuis long-temps, et par lequel le comte de la Garaye préparoit sa fameuse teinture mercurielle (4). Enfin, la tisane de Fels, premier médecin et bourgmestre de Schelestat, les pilules majeures d'Hoffmann, les prétendus robs antiphilitiques, et quantité d'autres recettes auxquelles le charlatanisme a donné du crédit, que sont-elles, sinon des préparations où le muriate suroxygéné de mercure est plus ou moins masqué

(1) Mémoires pour servir à l'histoire du Sublimé corrosif, par le Bègue de Presle, doct. rég. de la Faculté de Médecine de Paris, 1763, in-12.

(2) Lettre à la Société de Méd. de Londres, 1757.

(3) Dehorne, exposit. raisonnée des différentes Méthodes, etc. pag. 145 et 147.

(4) Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les Maladies vénériennes, 1770 et 1773. Manière sûre et facile de traiter le mal vénérien, in-12.

par le corps muqueux sucré, le miel, où l'extractif des végétaux ?

Une si grande masse de preuves et de témoignages ne laisse donc aucun doute sur la vertu et l'efficacité de ce remède, pour le traitement de la maladie vénérienne. Aussi, depuis plus d'un demi-siècle, il est tellement en vogue, et l'innocuité en est tellement constatée, qu'il seroit absurde de le mettre encore au nombre des poisons. A la vérité, il ne produit pas toujours le bien qu'on en attend, quelquefois même il est suivi d'accidens très-fâcheux. Mais, quel est le remède qui n'est jamais en défaut, sur-tout quand il est manié par l'ignorance, la cupidité ou la prévention ? Il est des charlatans qui font cesser l'usage du sublimé aussitôt que les symptômes extérieurs ont disparu, tandis que, de l'aveu des meilleurs praticiens, il faudroit le continuer encore au moins pendant quinze ou vingt jours pour déraciner le virus. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il ne produise pas toujours l'effet désiré. Mais aussi, n'est-ce pas le cas de dire que c'est plutôt la faute de l'artiste que de l'instrument dont il se sert ? D'ailleurs, est-il possible, avec cette seule substance, de satisfaire à toutes les indications, qui doivent varier selon l'espèce et l'ancienneté de la maladie, et selon le tempérament et la situation de la personne C'est donc au médecin instruit, comme l'observe

judicieusement de Horne (1), à juger quelle est la méthode qui mérite la préférence, et de quelle manière il faut la réduire en pratique.

Vanswiéten lui-même, qui a le plus accrédité le sublimé corrosif en Europe, et qui a donné son nom à la liqueur qu'on en prépare, se garde bien de le regarder comme un remède unique et universel. Il l'interdit à ceux qui ont la poitrine foible et le genre nerveux très-sensible, de même qu'à ceux qui sont tourmentés de toux, et sujets aux hémorragies (2). Il ne croit pas même que les émolliens, bus en grande quantité, puissent en prévenir les mauvais effets. Il faut néanmoins convenir que cette opinion est un peu outrée ; car l'observation atteste que les personnes d'un tempérament foible sont moins souvent fatiguées par le sublimé que les personnes fortes et robustes. Les femmes enceintes même et les enfans, en font usage sans en éprouver le moindre accident.

La liqueur de Vanswiéten se compose aujourd'hui, presque généralement, avec seize ou dix-sept grains (9 décigrammes environ) de muriate suroxygéné de mercure, qu'on fait d'abord dissoudre dans un gros (4 grammes) d'alcohol de vin, et qu'on étend ensuite dans une pinte (1 litre) d'eau distillée.

(1) Ouvrage cité, pag. 34.

(2) *Commentaria in aphorismos Boerhaavii*, n. 1477.

Avant d'administrer ce remède pour le traitement de la maladie vénérienne, on prépare l'individu. S'il y a des symptômes inflammatoires, on les combat par les débilitans ou les antiphlogistiques. Il convient aussi de purger une ou deux fois le malade, soit pour nettoyer les premières voies, soit pour prévenir l'embarras gastrique, effet ordinaire de la légère irritation occasionnée par le sublimé corrosif sur les organes de la digestion.

Ensuite on donne, le matin à jeun, une cuillerée à bouche de cette liqueur qui contient un quart de grain de sublimé, et on la mêle dans quatre à cinq onces de lait coupé ou d'une eau mucilagineuse, comme celle de graine de lin, d'orge, de guimauve, etc.; le lendemain on augmente d'un quart de dose, et le troisième jour on fait prendre la dose entière.

Si l'on n'a point à craindre que les malades jettent ce médicament, il vaut mieux partager la dose entière et en donner la moitié le matin et autant le soir; ou bien on peut l'étendre dans deux livres ou un litre d'eau mucilagineuse, et la faire prendre dans la matinée par verrées, à une heure de distance l'une de l'autre.

Lorsque, malgré cette précaution, la liqueur de Vanswiéten pince et agace l'estomac ou l'intestin, on prévient cet inconvénient en l'étendant soit dans du lait pur ou coupé, soit dans un look

gommeux, ou tout autre véhicule adoucissant.

Enfin, le sujet est-il trop irritable pour supporter la dose entière ou même la demi-dose, on la divise selon les circonstances, et on n'en donne même qu'une quantité proportionnée à la sensibilité de l'individu, sauf à la continuer plus long-temps. C'est avec de telles précautions que la solution de sublimé corrosif devient toujours utile et efficace, sans jamais être nuisible.

Le malade, après avoir pris ce remède, aura soin d'éviter tout ce qui pourroit en troubler l'action. Il s'abstiendra donc de tout aliment solide et de toute boisson composée, jusqu'à ce que le médicament ait passé dans les secondes voies.

Des bains pris chaque jour ou tous les deux jours doivent concourir avec cette préparation mercurielle. Si le malade a été disposé d'avance, il suffit de les prescrire tous les trois ou quatre jours pendant tout le cours du traitement.

On donne pour boisson ordinaire de l'eau d'orge ou de chiendent qu'on coupe avec le lait chez les individus dont la fibre est sèche et irritable ; l'eau édulcorée avec un sirop adoucissant est encore préférable pour ceux qui veulent calmer leur état. Si la maladie est déjà ancienne, on prescrit une tisane sudorifique, comme celle de salsepareille.

Les alimens doivent être proportionnés à l'état des forces. Il faut qu'ils soient succulens et

faciles à digérer, pour les individus foibles. Les bouillons de bœuf, les légers farineux, les viandes blanches, même l'usage modéré du vin, etc. conviennent alors pour soutenir ou rétablir les forces. Les sujets vigoureux, d'une constitution athlétique, s'abstiendront de vin, de substances grasses, âcres et de haut goût. Ils peuvent boire de la petite bière dans le repas.

L'exercice en plein air ne peut être que salutaire ; il favorise la transpiration insensible, dont la liberté est très-nécessaire pour la guérison ; mais il faut que le malade ait soin de se vêtir convenablement, pour se mettre à l'abri des variations de l'atmosphère, sur-tout pendant l'automne, l'hiver et le printemps.

Un ou deux mois et même plus, sont nécessaires pour le traitement complet. Mais avant de le terminer, il convient de purger, une ou deux fois, les malades avec quelques verres d'apozèmes, à un ou deux jours d'intervalle. Le soir de la purgation ils prennent la liqueur à l'ordinaire.

La quantité de sublimé corrosif nécessaire pour la guérison complète, est pour le moins de seize à dix-sept grains ; et quand la maladie est consécutive, grave et opiniâtre, on en porte la dose jusqu'à vingt, vingt-cinq, trente, trente-cinq ou quarante grains. Des praticiens croient pouvoir suspendre l'usage de ce remède après la disparition des symptômes extérieurs : ce seroit une

imprudence qui pourroit être suivie de la rechute ou de quelque autre fâcheux accident.

Si l'on pèse maintenant les avantages et les inconvéniens du sublimé corrosif, il est démontré que la balance doit pencher en faveur des premiers. Cette préparation mercurielle est un remède précieux, même héroïque, dans le traitement de la maladie vénérienne, pourvu qu'elle soit administrée avec les précautions nécessaires. C'étoit donc avec une sorte d'injustice que Fabre la proscrivoit comme dangereuse et infidèle; le plus grand nombre des praticiens en ont reconnu les bons effets, et l'on convient assez généralement aujourd'hui qu'elle mérite la préférence sur les frictions.

En effet, le sublimé corrosif ou muriate suroxygéné de mercure produit rarement la salivation, et lorsque cet accident arrive, il est toujours modéré, facile à supprimer, et jamais dangereux. On pourroit absolument l'administrer sans y préparer le malade. Il n'a point l'inconvénient de la malpropreté; et pour ce qui concerne la dose, il est susceptible de toute la précision que peut exiger la sensibilité des individus. Enfin, un des plus grands avantages de cette méthode, c'est le secret, que tant de personnes ont envie et intérêt de garder.

Les frictions, au contraire, sur-tout avec l'onguent napolitain, sont souvent infidèles; elles

exigent des précautions sans lesquelles le mercure exerce souvent de grands ravages. Il est très-difficile, même impossible, de déterminer d'une manière rigoureuse la quantité de mercure absorbé, parce qu'on ne peut estimer la susceptibilité générale, ni l'état particulier de la peau. La plus dégoûtante malpropreté, toujours inséparable de cette méthode, divulgue la maladie, et met souvent le trouble dans les familles ; enfin la longueur du traitement, la salivation qui survient presque toujours pendant l'usage des frictions, quelquefois long-temps après la guérison, et qui entraîne la foiblesse, la langueur, et même l'épuisement du malade, tels sont les inconvéniens qu'on peut reprocher à l'onguent napolitain. On ne sauroit donc hésiter sur le choix entre la méthode des frictions et l'usage du sublimé corrosif à l'intérieur.

Au reste, la liqueur de Vanswiéten, ou la dissolution du sublimé corrosif dans l'alcohol, étendue dans l'eau distillée, n'est pas la seule forme sous laquelle on puisse administrer ce sel mercuriel à l'intérieur. On peut encore le faire prendre en pilules, à l'exemple de Jean-Michel Hoffmann, médecin de Strasbourg, et de plusieurs autres praticiens.

On compose ces pilules de différentes manières. On mêle le sublimé corrosif avec la farine et la gomme arabique en poudre, et l'on y ajoute une

suffisante quantité d'eau ; ou, pour rendre le mélange plus fort, on commence par dissoudre le sublimé dans l'alcohol de vin ; ou enfin, pour adoucir l'âcreté de ce sel mercuriel, on l'incorpore avec du savon médicinal et de la rhubarbe.

L'expérience atteste que le sublimé corrosif ainsi administré, fait entièrement disparoître tous les symptômes, même les plus anciens. Cette méthode n'est donc point à négliger. On peut en faire usage, lorsque les autres ont été infructueuses, et pour en seconder l'effet, on prescrit une boisson délayante ou une tisane légèrement sudorifique.

ARTICLE II.

Du mercure doux, ou muriate de mercure.

Ce sel mercuriel ne peut s'administrer à l'intérieur que sous forme pilulaire, attendu qu'il est insoluble dans l'eau (1). Mais il s'en faut bien qu'il jouisse de toutes les propriétés que ses partisans lui ont attribuées, et il ne mérite rien moins que le glorieux titre de panacée, qu'on affectoit de lui donner autrefois. Une salivation prompte et souvent orageuse, l'irritation de l'estomac et

(1) Il faudroit 1152 parties d'eau bouillante pour le dissoudre, suivant les Essais de Rouelle, en 1754. *Voyez* le Système des Connoissances chimiques, par A.-F. Fourcroy, tom. III, sect. VI, art. 14; du Mercure, pag. 296; in-4.

de l'intestin, des coliques plus ou moins violentes, la purgation, quelquefois enfin nul amendement, ou la guérison incomplète des symptômes vénériens, tels sont les inconvéniens qu'on peut lui reprocher avec raison.

Ce seroit donc risquer le salut du malade, et compromettre les ressources de l'art, que d'entreprendre le traitement de la vérole confirmée, avec un remède dont les effets sont si incertains : tout au plus pourroit-on l'essayer, dans les cas où la maladie se manifeste par des symptômes primitifs.

Au reste, le muriate de mercure doux exige les mêmes précautions que les frictions et le sublimé. On doit aussi, pendant le traitement, en seconder les effets par des boissons délayantes et par les bains qu'on fait prendre tous les deux ou trois jours.

Pour composer les pilules mercurielles, on mêle le muriate de mercure doux avec la farine de froment, avec la manne ou la gomme adragant, et une suffisante quantité d'eau distillée, ou de sirop quelconque. On donne chaque jour une de ces pilules, qui contient deux grains de muriate de mercure, jusqu'au quatrième ou cinquième jour. A cette époque, on double la dose, jusqu'au huitième ou dixième jour, et on monte ainsi progressivement, selon la force du malade et l'intensité des symptômes, jusqu'à six ou huit

grains ; cependant, si les organes salivaires venoient à s'affecter, il faudroit en diminuer la quantité et même en suspendre entièrement l'usage, ou bien incorporer le sel mercuriel avec la rhubarbe, substance qui a la propriété de prévenir la salivation.

ARTICLE III.

De l'onguent mercuriel employé à l'intérieur.

M. Sédillot aîné, médecin à Paris, est le premier qui ait fait prendre l'onguent mercuriel à l'intérieur, pour le traitement de la maladie vénérienne (1). M. Frize de Berlin, et M. Terras, chirurgien de Genève, ont employé depuis le même médicament.

M. Sédillot mêle la pommade mercurielle avec le savon médicinal, et l'amidon ou la poudre de réglisse, pour en faire une masse qu'il divise en pilules de quatre à six grains environ. Comme l'onguent mercuriel entre pour moitié dans la masse totale, et qu'il est composé lui-même de parties égales de mercure et de graisse, il en résulte que le mercure pur n'y entre que pour le quart ; ce qui fait un grain, ou un grain et demi par pilule.

Avant l'usage de ce remède, le malade doit

(1) *Voy.* Recueil périodique de la Société de Médecine.

être préparé comme pour les autres mercuriaux. Ensuite on donne, d'abord le matin à jeun, deux de ces pilules, pendant quatre à cinq jours; après quoi on augmente la dose d'une, puis de deux pilules, et ainsi de suite jusqu'à neuf ou douze, qu'on peut donner en trois fois dans la journée. Pour favoriser la dissolution, et par conséquent l'action de ce médicament, on donne au malade une légère décoction sudorifique avec la salsepareille, la bardane, etc. dont le malade prend un verre immédiatement après avoir avalé les pilules, et dont il continue de boire abondamment pendant le jour. Un ou deux bains sont aussi nécessaires pendant tout le cours du traitement.

On prévient la salivation, qui arrive assez fréquemment, en se garantissant des variations de l'atmosphère; et si, malgré ces précautions, elle survient, on diminue le nombre des pilules, ou bien on les supprime totalement et on emploie tous les moyens connus pour arrêter la salivation.

Ce traitement dure vingt-cinq ou trente jours dans les affections récentes, et quarante ou cinquante lorsqu'elles sont plus anciennes. Il réussit généralement dans tous les cas où le mercure convient, et, associé aux sudorifiques, il triomphe des maladies vénériennes même les plus invétérées et les plus opiniâtres.

M. Sédillot a retiré de très-grands avantages de cette méthode, sur-tout dans la vérole

compliquée avec le vice scrophuleux ; ce qui tient probablement à la double propriété que possèdent les pilules savono-mercurielles, de se dissoudre facilement dans tout véhicule aqueux, et de tenir le ventre libre.

D'ailleurs, l'activité de l'onguent étant corrigée ou modérée par le savon, ces pilules ne sauroient causer trop d'irritation, ni être nuisibles dans les cas où la poitrine est foible, la complexion délicate et le tempérament nerveux ou sensible.

La préparation mercurielle de M. Terras est un peu différente. Il mêle demi-once d'onguent mercuriel, fait à moitié avec suffisante quantité de poudre d'althæa ou de mie de pain, pour en faire une masse, qu'il divise en cent quarante-quatre pilules, dont chacune contient un grain de mercure pur.

Après les préparations ordinaires, le malade prend, les deux premiers jours, trois de ces pilules le matin, deux heures avant le repas, et boit par dessus un demi-verre d'eau pure. Deux jours après, on double la dose de ces pilules, et ainsi successivement jusqu'à neuf, douze et même quinze par jour, à moins que les organes salivaires ne viennent à s'affecter.

Quelque avantageuse que soit cette méthode, elle est bien inférieure à celle de M. Sédillot. Insolubles dans l'eau, et par conséquent impénétrables aux humeurs du conduit intestinal, les

pilules de M. Terras doivent être fort incertaines dans leurs effets. On les trouve quelquefois dans les excrémens, telles que le malade les a prises ; ce qui dépend vraisemblablement de ce qu'une partie du mercure passe par les selles, sans s'être séparé de la graisse à laquelle il étoit uni : reproche qu'on ne peut faire à la préparation savono-mercurielle de M. Sédillot, dont la vertu et l'efficacité reposent sur trente années d'expériences et de succès.

ARTICLE IV.

De quelques autres préparations mercurielles, qui ont été employées à l'intérieur, pour le traitement de la maladie vénérienne.

Outre les préparations mercurielles dont il a été déjà question, il en est encore plusieurs autres, qui ont été introduites autrefois dans la pratique.

1°. Plenck, professeur de chirurgie à Bude, en Hongrie, prescrivit, il y a près de quarante ans, l'oxyde de mercure gommeux, délayé dans l'eau, sous forme de mixture, ou mêlé avec la mie de pain, sous forme pilulaire. Mais la première forme fut trouvée incommode, parce que le mercure n'y demeuroit pas assez suspendu. Quant aux pilules, elles devenoient si dures, lorsqu'on les gardoit un peu de temps, qu'elles sortoient par les

selles, comme on les avoit prises ; inconvénient auquel on auroit pu néanmoins remédier, en les préparant avec de l'amidon, au lieu de mie de pain.

Swédiaur (1) rapporte que l'oxyde de mercure gommeux, appliqué sur un bubon ulcéré, produisit en vingt-quatre heures la mortification d'une grande partie de l'aine. D'après cet exemple, que peut-on attendre d'un tel remède à l'intérieur ?

2°. Keyser fit beaucoup de bruit en France, vers la fin du dernier siècle, avec ses dragées, ses pilules, ou ses trochisques, dont la base étoit l'acétite de mercure, ou l'oxyde de mercure combiné avec l'acide acéteux. A l'entendre, c'étoit la plus sûre et la plus efficace de toutes les préparations mercurielles. Les symptômes vénériens les plus invétérés et les plus rebelles, disparoissoient par l'administration de cette substance saline, et l'on n'avoit à craindre ni salivation, ni aucun des accidens produits par l'emploi des autres mercuriaux. Enfin, le temps et l'expérience, juges souvent tardifs, mais toujours infaillibles des inventions humaines, vinrent marquer à ce remède le rang qui lui convenoit dans la pharmacopée antivénérienne. On vit qu'il réagissoit par son âcreté avec plus ou moins d'énergie sur l'économie animale, et que si parfois il produisoit de bons

(1) Tome II, chap. XI.

effets, dans d'autres occasions, au contraire il étoit inutile et même nuisible. D'ailleurs, la difficulté de préparer ce sel, à laquelle on auroit sans doute pu remédier, le fit tomber en désuétude, et l'on ne connoît aujourd'hui aucun praticien qui le mette en usage.

3°. Le docteur Pressavin introduisit aussi dans la pratique sa terre feuilletée mercurielle. Il la préparoit en précipitant le mercure de sa dissolution dans l'acide nitrique par la potasse, et en faisant ensuite bouillir le précipité avec une solution de crême de tartre ou tartrite acidule de potasse dans l'eau, jusqu'à ce que l'oxyde de mercure devînt parfaitement blanc. Mais ce remède est trop âcre, et réagit avec trop d'énergie sur l'économie animale, pour mériter les éloges que quelques charlatans lui ont donnés. S'il réussit quelquefois, il fait aussi des victimes. D'ailleurs il est infidèle, et ne réussit pas dans tous les cas. Certains médecins assurent qu'il existe des maladies vénériennes incurables, parce qu'elles ont résisté à cette préparation mercurielle, la seule qu'ils sachent manier. Quelle manière de raisonner! Il ne faut l'employer qu'avec beaucoup de prudence; encore vaut-il mieux y renoncer tout à fait : c'est le parti le plus prudent.

4°. On a aussi beaucoup vanté, en différens temps, plusieurs autres préparations mercurielles, dont on ne parle presque plus maintenant. Telles

sont les *gouttes blanches* du docteur Ward, à Londres, lesquelles n'étoient composées que de mercure dissous dans l'acide nitrique, mais combiné avec l'ammoniaque, selon quelques uns, et selon d'autres avec le muriate d'ammoniaque ; la poudre du docteur Black, sel triple composé d'acide nitrique et d'ammoniaque unis, et précipités ensemble avec l'oxyde de mercure gris ; la liqueur de Mittier, dont la base étoit le sulfate de mercure ; le sirop de Belet, qui n'est que du mercure précipité de sa dissolution dans l'acide nitrique, par le carbonate de potasse, et ensuite dissous dans l'éther sulfurique, mêlé avec un sirop agréable ; les pilules de Plummer, mélange purement mécanique de muriate de mercure et d'hydro-sulfure d'antimoine. Mais tous ces remèdes sont trop âcres et trop énergiques ; d'ailleurs ils ne possèdent aucun avantage sur les mercuriaux usités de nos jours. Ce seroit donc une imprudence, même une folie, d'y avoir recours.

SECTION III.

Des effets ou accidens causés par le mercure.

Lorsque le mercure est administré sans précaution, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, il produit des accidens plus ou moins orageux, qui

pour l'ordinaire entravent le traitement antivénérien, et dégénèrent quelquefois en un état pire que la maladie qu'on se proposoit de guérir. Le plus souvent la bouche s'affecte d'une étrange manière, et les malades sont épuisés par une salivation excessive. L'irritation mercurielle peut se porter aussi sur l'estomac ou le tube intestinal, sur les reins : dans certains cas elle se borne à la peau, dans d'autres elle se fait sentir dans toute l'économie.

ARTICLE PREMIER.

Des accidens causés par le mercure sur la bouche ; du ptyalisme ou salivation.

Le vulgaire s'imagine que la salivation est toujours nécessaire dans le traitement de la maladie vénérienne, et, ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que les modernes ne sont pas encore bien d'accord sur ce point de pratique.

Le docteur Friend et plusieurs autres, soutiennent que plus la salivation est abondante, plus le succès est assuré, sur-tout quand les os sont affectés.

Bell (1), en proscrivant la salivation excessive, pense néanmoins qu'on ne pourroit compter sur une guérison complète, si l'on n'introduisoit

(1) Tom. II, sect. IV, paragr. VIII, pag. 369.

dans le système une quantité de mercure capable d'augmenter en général toutes les sécrétions, surtout celle de la salive; et le docteur Swédiaur (1) lui-même, sans regarder la salivation continuée et soutenue comme une évacuation critique ou salutaire pour guérir la vérole, aime à voir que la bouche soit un peu affectée par l'usage du mercure.

Mais l'expérience ne devroit-elle pas avoir déjà terminé toute discussion sur cet objet? En effet, ne voit-on pas guérir les symptômes même les plus opiniâtres de la vérole, sans le secours du ptyalisme? Pourquoi donc iroit-on exciter une excrétion qui, indépendamment de la plus dégoûtante malpropreté, double les souffrances du malade, et dont il n'est pas toujours possible d'arrêter les progrès, lors même qu'elle est modérée?

Nous ne considérerons point ici la salivation comme une évacuation nécessaire ou même utile dans le traitement de la maladie vénérienne, mais comme un accident qui peut être nuisible aux malades et même les tuer, en épuisant leurs forces, et en les jetant dans ce que les auteurs nomment la *phthisie mercurielle*.

Toutes les préparations mercurielles ne sont pas également propres à affecter la bouche.

(1) Tome II, chap. IX, pag. 230.

L'observation atteste que le muriate oxygéné de mercure excite le plus rarement la salivation, et que l'onguent napolitain en est très-souvent la cause. Le muriate et l'acétite de mercure produisent aussi cet accident, même plus orageux que les autres mercuriaux.

Lorsque la salivation se manifeste pendant l'usage des frictions, elle survient ordinairement du quatrième au cinquième jour. La douleur, le gonflement des gencives, leur couleur pâle et blafarde, la puanteur de l'haleine, tels sont les signes qui la précèdent.

Bientôt après, si l'on ne diminue pas la dose du médicament, les symptômes s'aggravent; le palais, les lèvres et les joues même se gonflent; la langue sort de la bouche; la salive coule continuellement et à flots; elle est claire et d'une odeur insupportable; le malade ne peut manger; le sommeil disparoît.

La maladie fait-elle de nouveaux progrès, la face interne des joues, les gencives et la langue se couvrent d'ulcères qu'il faut bien se garder de confondre avec les chancres ou ulcères vénériens. On les distingue, parce qu'ils sont l'effet du mercure qui a irrité la bouche, parce qu'ils sont recouverts d'une pellicule blanchâtre, parce qu'ils sont ordinairement assez nombreux, parce que leurs bords sont pâles comme tout l'intérieur de la bouche, qui est généralement gonflé et

très-douloureux ; au lieu que les ulcères vénériens sont en petit nombre, et présentent une surface brune et une circonférence enflammée. D'ailleurs, les ulcères mercuriels ne s'observent que sur les parties de la langue et des joues qui correspondent à l'arcade dentaire ; ce qui prouve qu'ils ne sont produits que par la pression des dents sur ces organes. Les ulcères vénériens, au contraire, attaquent la surface supérieure de la langue, les amygdales, le voile du palais, l'arrière-bouche, etc. etc.

Enfin, pousse-t-on la salivation à l'excès, les dents s'ébranlent et finissent par tomber ; le bord alvéolaire se nécrose et les joues se gangrènent ; tout le corps maigrit et se dessèche : désordres affreux, épouvantables accidens, qui doivent inspirer aux malades la plus grande horreur pour cette excrétion, et porter le médecin à la bannir pour toujours du traitement antivénérien.

Loin d'exciter la salivation, on doit donc tâcher de la prévenir et d'en arrêter les progrès quand elle s'est manifestée.

On remplit la première indication en préparant au traitement antivénérien par les bains et les légers purgatifs, qu'on réitère plus ou moins fréquemment, selon que le malade a plus ou moins de disposition à saliver. Ces moyens déterminent une augmentation des forces vitales sur la peau et sur le conduit intestinal, et détournent ainsi

l'irritation que le mercure tend à porter sur les organes salivaires. C'est d'après les mêmes principes qu'on recommande aussi d'éviter l'impression d'un air humide et froid, ou d'en prévenir les influences par de bons vêtemens, sur-tout par la flanelle sur la peau, et par l'exercice, qui contribue si puissamment à favoriser la transpiration insensible.

Mais dès que la salivation se manifeste, on doit suspendre l'usage du mercure, ou en diminuer la dose, selon que l'irritation est plus ou moins violente ; et si cette excrétion ne s'arrête point, les auteurs proposent d'agir sur la bouche même, ou d'appeler ailleurs le point d'irritation, ou de neutraliser la cause irritante (1).

1°. Au nombre des moyens qui agissent sur la bouche, les uns placent les gargarismes adoucissans, et les autres les gargarismes astringens que Bell recommande indistinctement dans toutes les périodes de la salivation. Mais l'expérience a démontré que les derniers seroient nuisibles au début de cette affection, époque où la bouche est considérablement irritée et quelquefois enflammée. Il vaut donc mieux alors employer les gargarismes adoucissans avec une décoction d'orge ou de guimauve, à laquelle on ajoute, lorsque l'inflammation est violente, dix ou quinze gouttes

(1) *Voy.* l'Exposé des différentes méthodes de traiter les Maladies vénériennes, par L. V.-Lagneau. *Paris*, 1805.

de vin d'opium composé, ou de laudanum liquide de Sydenham. L'inflammation vient-elle à s'appaiser, on emploie les gargarismes astringens, comme l'eau de plantain avec l'alun, l'eau avec quelques gouttes d'acide sulfurique, le vinaigre, la décoction de roses rouges ou de noix de galle, et quelques autres liquides semblables. Tous ces médicamens agissent comme détersifs et comme toniques sur les parties internes de la bouche. Si les ulcères ne se cicatrisent point par l'usage de ces gargarismes, on les touche avec les caustiques, tels que les acides sulfurique ou nitreux, suffisamment étendus, le collyre de Lanfranc, le sulfate de cuivre, la pierre infernale, etc.

Boerhaave avoit recommandé l'opium à l'intérieur pour arrêter la salivation ; mais les essais qu'on a faits de ce médicament n'ont pas justifié l'idée qu'on en avoit conçue. On a retiré beaucoup plus d'avantages du laudanum liquide de Sydenham, qui n'est cependant que de l'opium dissous dans le vin, sur-tout lorsque l'irritation de la bouche étoit extrême.

2°. Pour arrêter la salivation, en transportant les forces vitales sur un endroit éloigné, on recommande les purgatifs qui ont été employés avec succès par un médecin espagnol. Bell, au contraire, les regarde non seulement comme inutiles, mais encore comme nuisibles, parce qu'ils affoiblissent le malade. Malgré cette variété

d'opinions, il faut néanmoins convenir que ce sont encore les remèdes sur lesquels on doit le plus compter pour arrêter ou pour modérer la salivation excessive. On favorise leur action en suspendant l'usage du mercure, et en mettant le malade à l'usage des délayans. On lui donne chaque jour un lavement laxatif; et après l'avoir ainsi préparé, on lui administre, tous les quatre ou cinq jours, ou tous les deux jours, quelques verres d'apozèmes purgatifs, jusqu'à ce que l'accident soit dissipé; ensuite on reprend les mercuriaux.

On associe aux purgatifs les gargarismes, qu'on rend adoucissans et calmans, ou stimulans et astringens, selon la période de la maladie, ou selon que les parties internes de la bouche sont dans un état d'irritation ou d'atonie.

Les bains chauds, en augmentant l'action vitale de l'organe cutané, soutirent aussi l'irritation excessive des glandes salivaires.

Massa, dans la salivation rebelle, recommandoit les ventouses sèches et scarifiées.

Enfin, le vésicatoire a été employé avec un succès complet par le professeur Cullerier, comme un excellent révulsif, quoique Bell le regarde comme nuisible à cause de l'irritation qu'il excite.

3°. On a proposé d'agir chimiquement sur le mercure, et de le neutraliser par de nouvelles combinaisons. C'est dans cette vue que Musa

Brassavole et Fallope ont conseillé de faire tenir constamment dans la bouche une pièce ou un anneau d'or. Mais le docteur Lagneau (1) assure avoir plusieurs fois répété cette expérience, et toujours sans succès.

On retire beaucoup plus d'avantages du soufre et de ses préparations, à cause de l'affinité qu'elles ont avec le mercure. Les pastilles de soufre, à la dose d'un ou deux gros par jour, et conservées le plus long-temps possible dans la bouche, ont arrêté jusqu'à trois ou quatre fois la salivation pendant le même traitement mercuriel.

Le docteur Cullerier a aussi procuré un soulagement manifeste aux malades, en leur faisant prendre, le matin à jeun, deux grammes de sulfure de magnésie, dissous dans huit onces d'eau distillée, et en donnant immédiatement après un demi-verre d'eau contenant un tiers d'acide citrique ou acéteux. Suivant ce procédé, l'hydrogène sulfuré se débarrasse, dit-on, de la magnésie, est absorbé par les vaisseaux lactés, et se combine avec le mercure, dont il diminue la vertu sialagogue. Mais ces opérations chimiques se passent-elles réellement dans les voies de la digestion et de la circulation ; et n'est-il pas plus naturel de croire que toutes ces préparations soufrées agissent en irritant l'estomac et le conduit intestinal ?

(1) Exposé des différentes méthodes de traiter la Maladie vénérienne.

Quoi qu'il en soit, le sulfure de magnésie, s'il ne réussit pas toujours, est néanmoins préférable au sulfure de chaux, tant préconisé en Allemagne par *Hahnemanny*. Car on a observé que cette dernière substance produisoit de violentes coliques, même le vomissement de sang.

Enfin, on avoit prodigué, en Allemagne, les plus grands éloges à l'acétite de plomb liquide ; mais les essais qu'on en a faits en France, et surtout à l'hospice des vénériens de Paris, n'ont point réalisé les espérances qu'on en avoit conçues. Loin de modérer la salivation, ce sel saturnin produisoit un sentiment incommode de fraîcheur dans la bouche et l'œsophage, et quelquefois des coliques si atroces, qu'il sembloit à certains malades que des chiens leur déchiroient les entrailles. Il a donc fallu proscrire encore ce remède, à cause des accidens qu'il peut occasionner.

De toutes ces considérations, nous conclurons avec le docteur Lagneau, qu'il n'existe point de spécifique pour arrêter la salivation. Il est rare néanmoins qu'on ne parvienne à la modérer, en combinant avec méthode les médicamens qui paroissent avoir le plus d'efficacité. Suspendre d'abord l'usage des mercuriaux, donner ensuite les purgatifs à des époques très-rapprochées, et en seconder les effets par des lavemens laxatifs ; associer à ces moyens les gargarismes adoucissans ou astringens, selon la période de la maladie, et,

si la salivation persiste, recourir au sulfure de magnésie et aux pastilles de soufre ; tels sont les procédés qui ont paru avoir le plus de vertu pour arrêter la salivation. Elle cesse ordinairement au quatrième ou cinquième jour; mais elle résiste aussi quelquefois à tous ces moyens, et se prolonge jusqu'au quinzième ou vingtième jour, et même jusqu'au vingt-cinquième, époque où elle s'arrête d'elle-même.

ARTICLE II.

Des accidens produits par le mercure sur l'estomac et l'intestin.

Il est très-rare, comme l'observe Bell, que le mercure administré en frictions, même pendant le traitement le plus long, affecte l'estomac et l'intestin ; au lieu que presque toutes les préparations mercurielles qu'on donne intérieurement sont sujettes à troubler les fonctions de ces viscères, dont la sensibilité est extrême. On ne sauroit donc apporter trop de soins pour les mettre à l'abri de toute impression ou irritation mercurielle.

Lorsque l'estomac et l'intestin sont pincés ou irrités par le muriate suroxygéné de mercure, ou par quelque autre préparation plus ou moins âcre, il en résulte d'abord un sentiment de chaleur incommode, une cardialgie insupportable. Bientôt après surviennent des coliques douloureuses, qui

jettent le malade dans un état plus ou moins alarmant. Il est épuisé par une diarrhée souvent rebelle, presque toujours accompagnée de ténesmes fréquens, comme dans la dyssenterie la plus aiguë. Les matières qui sortent sont entremêlées de mucosités ou de glaires visqueuses, qui ressemblent quelquefois à des raclures de boyaux (1).

Pour prévenir les effets du mercure sur les intestins, il convient d'en modérer la dose et de la proportionner à la sensibilité de l'individu. Il faut sur-tout faire en sorte que la transpiration insensible ne soit point interrompue pendant tout le traitement. Car l'expérience journalière atteste que les irrégularités ou anomalies de cette fonction influent singulièrement sur le canal intestinal et sur toutes les cavités revêtues de membranes muqueuses. Les malades doivent donc avoir la précaution de se tenir à une température modérée et uniforme, et de se couvrir de flanelle, pour se mettre à l'abri des vicissitudes de l'atmosphère.

Mais la diarrhée et la dyssenterie mercurielles viennent-elles à se manifester, il faut suspendre sur-le-champ l'usage des mercuriaux, sous quelque forme qu'on les ait administrés jusqu'alors, et leur substituer les émolliens, les anodins, et en un mot tout ce qui peut lubrifier les intestins et en calmer l'irritation. Les lavemens avec la

(1) *Voy.* ci-dessus, prem. Part. chap. 1, sect. 1, pag. 25.

décoction de graine de lin, les gelées animales ou végétales, les farineux, le lait, l'opium donné par la bouche, ou le laudanum liquide de Sydenham avec les lavemens adoucissans, sont les moyens sur lesquels on doit le plus compter pour soulager le malade.

Bell conseille aussi le camphre jusqu'à un scrupule, et même jusqu'à trente grains par jour, certaines terres absorbantes, et le kino. Le docteur Swédiaur, d'après la découverte de Berthollet, regarde le quinquina ou toute autre substance astringente, comme le contre-poison le plus prompt et le plus sûr des préparations mercurielles âcres, telles que le sublimé corrosif, etc. Mais ces remèdes ne sont-ils pas contre-indiqués toutes les fois que l'irritation du canal intestinal est extrême? Et ne seroit-il pas plus conforme à la raison et à la saine pratique de les réserver pour la fin de la maladie, époque où, après la chute des accidens plus ou moins inflammatoires, le malade conserve toujours un certain degré de foiblesse?

Le mercure, dit Bell, affecte quelquefois les reins d'une manière particulière; mais il est rare qu'il détermine alors un écoulement d'urine assez considérable pour nuire au malade. Dans le cas où cela arriveroit, le même auteur conseille les remèdes communément usités dans le diabétès, et il regarde ceux qui portent à la peau comme les plus efficaces.

ARTICLE III.

Des effets du mercure sur la peau.

Le mercure produit quelquefois une transpiration abondante, qui affoiblit le malade et nuit beaucoup à sa constitution, quand elle continue long-temps.

On prévient cet accident en évitant la grande chaleur, en plaçant le malade dans un grand appartement, dont on renouvelle l'air de temps en temps, et dont on entretient la température à un degré égal et modéré, en lui permettant la promenade au grand air, pourvu que la saison ne soit ni trop humide, ni trop froide.

Mais lorsque la négligence de ces précautions a donné lieu à des sueurs excessives, les remèdes les plus efficaces pour les arrêter sont un régime nourrissant, l'usage modéré du vin, les astringens, et les acides.

Un autre effet du mercure sur la peau, c'est d'y exciter des éruptions. Les frictions avec l'onguent napolitain déterminent des pustules distinctes, qui sont douloureuses ou indolentes. On prévient cette affection cutanée en ne faisant pas de frictions deux jours de suite sur la même partie; et quand elle s'est manifestée, on la guérit en suspendant l'usage de l'onguent.

Toutes les préparations mercurielles, soit qu'on

les donne à l'intérieur, soit qu'on les applique à l'extérieur, produisent encore une autre espèce d'éruption cutanée, dont la forme varie selon les individus. Chez lesuns, elle ressemble à une dartre miliaire, et un peu à la rougeole; chez d'autres, elle est fort élevée, et paroît être le produit de la sérosité épanchée entre l'épiderme et la peau. Elle est partielle et bornée à certains points, ou généralement répandue sur tout le corps. Nullement douloureuse, elle est néanmoins accompagnée quelquefois de chaleur et d'une démangeaison très-vive et très-incommode, qui prive le malade du sommeil.

Bell (1) n'a rien trouvé de plus convenable, pour appaiser cette éruption, que les opiatiques donnés à l'intérieur, et la farine de froment ou l'amidon, appliqués de temps en temps, à grande dose, sur le lieu affecté. Les premiers de ces moyens, convenablement administrés, procurent le repos pendant la nuit; les seconds entretiennent la fraîcheur de la peau et calment la douleur. Le chirurgien anglais observe néanmoins qu'on ne peut administrer l'opium aux malades affectés de cette éruption, lorsqu'il augmente la chaleur et excite une démangeaison considérable dans tout le corps.

(1) Tom. II, sect. IV paragr. II, art. VII, pag. 380.

ARTICLE IV.

Des effets du mercure sur toute l'économie en général.

On croit que le mercure, appliqué à l'extérieur ou introduit dans le corps sous forme d'oxyde ou de sel, peut abandonner l'oxygène ou l'acide avec lequel il est combiné, et se réduire à l'état métallique. Divisé alors en particules infiniment petites, il se réunit en masses plus ou moins considérables, et se dépose dans les grandes cavités du corps, dans les os, dans les viscères, dans les articulations, ou entre les gaînes et les membranes des tendons et des muscles.

Cette opinion, tout extraordinaire et surprenante qu'elle paroît, est néanmoins confirmée par l'autopsie cadavérique. On a vu, dit le professeur Fourcroy (1), plus d'une fois dans les cadavres des hommes qui avoient pris beaucoup de mercure pendant leurs maladies, ce métal en substance dans leur cerveau, les intestins, les poumons, dans leurs os même.

Des céphalalgies violentes, des spasmes en différentes parties du corps, des douleurs ostéocopes, des tremblemens des extrémités, des

(1) Essai sur les Maladies vénériennes, trad. du latin de Ramazzini, avec des notes, pag. 42, etc.

paralysies, etc. tels sont les effets de ces extravasations mercurielles.

Mais ces accidens ont tant de ressemblance avec d'anciennes affections vénériennes, qu'il est bien difficile, au premier coup-d'œil, de ne pas se méprendre dans le diagnostique. Ce n'est que par un examen bien approfondi de toutes les circonstances, qu'on parvient, non à une certitude complète, mais à quelques probabilités sur l'existence du mercure révivifié, pour ainsi dire, dans l'économie animale, et extravasé dans quelqu'une des grandes cavités ou dans les os.

Faire rentrer ce métal dans la masse du sang, et le chasser ensuite par la transpiration, telle est, selon Swédiaur, la double indication à remplir pour en débarrasser les malades. Les bains chauds, sur-tout ceux de vapeur, les frictions générales et particulières, les sudorifiques les plus puissans, l'hydro-sulfure d'antimoine jaune et le gaïac, sont les moyens qu'on a trouvés jusqu'ici les plus efficaces. Lorsque le mal est dans les articulations, on peut essayer les frictions avec le soufre, ou peut-être mieux l'hydro-sulfure de potasse, ou de soude, ou d'ammoniaque dissous dans une grande quantité d'eau (1).

(1) Swédiaur, tom. II; des Malad. mercurielles.

CHAPITRE II.

Des Sudorifiques.

Les sudorifiques furent employés avec succès dans le traitement de la maladie vénérienne, presque aussitôt qu'elle fut connue en Europe, et depuis, leur réputation s'est si bien soutenue, et même tellement accrue, que le plus grand nombre des praticiens les regardent encore aujourd'hui comme un des moyens les plus héroïques.

Parmi cette classe de remèdes antivénériens, ceux qui jouissent d'une efficacité bien reconnue sont le gaïac, qu'on employoit en tisane, quelquefois sous forme d'électuaire, ou simplement en poudre, et la salsepareille, dont la décoction a produit tant d'avantages dans les cas de siphilis même la plus invétérée. On peut lire les pompeux éloges de ces végétaux dans Léonard Schmauss (1), Nicolas Poll (2), Ulrich de Hutten (3), Delgado ou Delicado (4), Nicolas Massa, et Antoine Musa Brassavole, qui en ont

(1) Aphrod. pag. 383.

(2) Aphrod. pag. 242.

(3) Aphrod. pag. 275.

(4) *Del modo de operare il Ligno sancto.* Venet. 1529

publié les merveilleux effets avec une sorte d'enthousiasme. On les croiroit à peine, si d'étonnantes et nombreuses observations ne les confirmoient encore de nos jours.

On a aussi retiré de grands avantages de la racine de squine et du bois de sassafras, qui furent apportés en Europe peu de temps après la salsepareille.

Les anciens n'employoient les sudorifiques qu'à haute dose. Ainsi, Nicolas Poll faisoit bouillir demi-livre de gaïac dans six livres d'eau, qu'il réduisoit à trois, pour les faire prendre en deux jours. Le résidu étoit ensuite remis sur le feu avec autant de liquide nouveau, et servoit de base à une tisane dont on formoit la boisson ordinaire. Suivant ce procédé, les malades prenoient quatre onces de gaïac par jour. Cette dose varioit cependant selon les forces de l'individu et la période de la maladie.

Ce n'est qu'à l'imitation de ces médecins que les modernes ont obtenu de pareils succès ; et il résulte de leurs observations que la salsepareille est le plus puissant et le plus efficace de tous les sudorifiques. Ils placent au second rang le gaïac, après lequel vient la squine, et ensuite le sassafras, dont le principal mérite consiste dans son odeur aromatique.

On emploie donc aujourd'hui les sudorifiques en décoction et en sirop. A l'hospice des

vénériens, on compose la tisane en faisant macérer, pendant vingt-quatre heures, deux onces de salsepareille coupée, une once de gaïac râpé et deux gros de sassafras, dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à moitié sur un feu modéré. Pour faire le sirop, on prend douze onces de bois sudorifiques, qu'on fait macérer dans la même proportion de liquide, et qu'on réduit ensuite à moitié sur un feu modéré, mais soutenu. Cette forte décoction est ensuite édulcorée avec une quantité de sucre égale à celle des bois qu'on a fait macérer.

C'est avec ces deux préparations que le professeur Cullerier (1) a obtenu les plus grands succès. Il est parvenu à guérir, en peu de temps, des ulcères siphilitiques très-anciens, qui avoient rongé la luette, le voile et les piliers du palais, les amygdales et le pharynx dans une grande étendue de sa paroi postérieure. Avec les sudorifiques seuls, cet habile praticien a fait disparoître une nodosité indolente, qui existoit depuis dix ans à la partie inférieure du tibia droit; une exostose considérable dans toute l'etendue du tibia gauche, qui duroit depuis trois ans; enfin, de violentes douleurs, fixées au bras et à la jambe gauche : symptômes vénériens contre lesquels toutes les préparations mercurielles avoient échoué, quoique administrées

(1) Exposé des différentes méthodes de traiter la Maladie vénérienne, etc. par L.-V. Lagneau. *Paris*, 1803.

par les médecins les plus expérimentés. Nous avons vu, il y a deux ans, un ulcère de la cloison nasale, avec un commencement de carie aux os propres du nez, céder comme par enchantement à une forte décoction de salsepareille. Les frictions, la liqueur de Vanswiéten, des pilules mercurielles en grand nombre et de plusieurs sortes, avoient été employées auparavant, mais sans aucun succès. Le malade jouit maintenant d'une parfaite santé et ne conserve qu'une légère dépression à la racine du nez; ce qui le rend un peu difforme.

Le sujet doit être préparé à l'usage des sudorifiques, comme à celui des mercuriaux, par les bains, les délayans, les purgatifs, etc. Il doit prendre ensuite une forte décoction sudorifique, dans la matinée, et en continuer l'usage pendant un ou deux mois, plus ou moins, selon l'opiniâtreté de la maladie. Le résidu de cette décoction sert à composer une tisane dont on fait la boisson ordinaire. Le régime doit être analogue au tempérament du malade. Si la décoction a un goût âcre et désagréable, on le corrige, en y ajoutant, vers la fin de l'ébullition, une demi-once de gomme arabique par pinte. Quant au sirop, on le donne depuis trois jusqu'à sept onces, en une seule fois dans la matinée, après y avoir préalablement disposé le malade.

Lorsque la maladie est si invétérée qu'elle ré-

siste au mercure, on peut donner les sudorifiques en même temps, sous forme de sirop et de tisane, dont le premier se prend le matin, et l'autre dans le courant de la journée.

Il est aussi des circonstances où, pour rendre le traitement plus efficace, il est nécessaire de combiner les sudorifiques avec les mercuriaux; mais on doit redouter alors la salivation. Pour prévenir cet accident, on rend les sudorifiques légèrement purgatifs, en y ajoutant de deux à quatre gros de follicules de séné, par pinte, tous les sept à huit jours.

En général, la meilleure et la plus sûre méthode d'administrer les sudorifiques, c'est de les combiner avec le muriate suroxygéné de mercure. En conséquence, on mêle chaque jour une cuillerée à bouche de liqueur de Vanswiéten, avec trois ou six onces de sirop ou un verre de tisane, au moment où on va le faire prendre au malade. On évite ainsi la décomposition du sel mercuriel, laquelle s'opposeroit à son efficacité.

Au reste, sous quelque forme qu'on administre les sudorifiques, on en secondera les effets par des bains, non pour prévenir la salivation, mais pour favoriser la transpiration insensible.

Ce seroit sans doute ici le cas de parler de quelques autres substances végétales ou animales, auxquelles des modernes, séduits par des théories spécieuses, ont attribué des propriétés

antivénériennes ; tels sont le mézéréon (1), la cardinale bleue (2), la racine de pois de montagne (3), la gratiole et les lézards ; mais ces médicamens n'ont eu que des succès douteux ou éphémères, et ne méritent point de trouver place parmi les vrais antivénériens.

Ferons-nous mention de l'ammoniaque ou alkali volatil, un des plus puissans sudorifiques que nous connoissions ? Ce produit de la décomposition des substances animales avoit eu quelques partisans vers la fin du siècle dernier. Le docteur Peyrilhe, s'imaginant que le virus vénérien épaississoit les humeurs, et obstruoit les vaisseaux, avoit proposé ce médicament pour stimuler les solides et exciter un mouvement fébrile qui pût résoudre les engorgemens lymphatiques. Mais l'expérience n'a pas justifié l'opinion de l'auteur. Elle a prouvé, au contraire, que l'ammoniaque étoit souvent un remède très-dangereux. Une chaleur ardente, des anxiétés insupportables, quelquefois même un obstacle à la guérison de la maladie vénérienne, tels sont les inconvéniens qu'on lui a reprochés.

Il en est de même de l'oxygène, de la limonade

(1) *Chamelæa*. Dioscorid. l. IV, c. CLXXIV. — *Daphne mezereum* L. nommé plante qui ôte la vie par les Perses; plante qui fait des veuves par d'autres.

(2) *Lobelia siphilitica* L.

(3) *Astragalus exscapus* L.

nitrique, de la pommade, et autres substances oxygénées, dont les docteurs Scott, Rollo et Alyon ont tant vanté les propriétés antivénériennes dans les derniers temps. Les résultats en ont été si peu avantageux, et quelquefois même si funestes, que les praticiens ont fait justice de ces prétendus antidotes, et les ont frappés d'une irrévocable proscription.

CONCLUSION.

Il suit de tout ce qui précède, que la pharmacopée antisiphilitique peut se réduire à un bien petit nombre de remèdes. Le mercure, la salsepareille, le gaïac et la squine : voilà les quatre substances héroïques avec lesquelles tout médecin instruit, et sur-tout judicieux, peut détruire jusqu'au germe du virus vénérien, même le plus invétéré. Pour être assuré d'un succès complet, il ne s'agit que de bien choisir la préparation mercurielle la plus analogue au cas qui se présente, et de la donner, seule ou combinée avec les sudorifiques, suivant les circonstances.

En deux mots, la maladie est-elle récente, on peut la combattre efficacement avec les frictions mercurielles. Mais cette méthode n'a aucun avantage sur le muriate suroxygéné de mercure, qui convient dans presque tous les cas, quand il est administré par une main sage et habile. La maladie, au contraire, est-elle invétérée; a-t-elle déjà éludé plusieurs fois le traitement antivénérien; l'expérience atteste que les sudorifiques, seuls ou combinés avec le muriate suroxygéné de mercure, peuvent en opérer la guérison radicale.

Il suffit donc ici, comme dans tout autre cas de médecine pratique, de distinguer la nature, le degré et la période du mal, l'âge, le sexe, et le tempérament de l'individu : et au fond, n'est-ce pas ce discernement et cette sagacité qui constituent ce qu'on appelle le *tact médical*, et qui élèvent tant l'homme de l'art au dessus de cette foule de charlatans, dont tout le mérite consiste à débiter, sans réflexion, quelques secrets souvent plus dangereux et plus meurtriers que le mal contre lequel on les emploie ?

C'est aussi d'après toutes ces considérations, qu'on explique pourquoi certaines affections vénériennes résistent à tous les efforts de l'art, et paroissent ou sont réellement incurables. On ne peut guère attribuer ce défaut de succès qu'à trois principales causes : savoir, à la mauvaise administration des médicamens, à la négligence et à l'indocilité des malades, ou à l'impéritie de ceux qui les soignent.

1°. On n'a quelquefois égard ni à la quantité, ni à la qualité des remèdes antivénériens. Or, comment voudroit-on obtenir une guérison radicale, en les prescrivant à trop haute ou à trop foible dose ? On sait, par exemple, qu'une trop grande quantité de mercure en frictions excite une salivation plus ou moins abondante, et que, loin de dissiper la maladie vénérienne, elle l'aggrave ou la rend plus rebelle. Il en est de même

du muriate suroxygéné de mercure; donné à l'excès, il attaque l'estomac et les intestins, détruit l'appétit, cause la diarrhée, des tranchées violentes ou des coliques dangereuses; quelquefois il excite le crachement de sang, irrite le genre nerveux, occasionne des tremblemens ou des convulsions, et produit des maux plus funestes que ceux qu'on vouloit détruire. Insiste-t-on plus qu'il ne faut sur les sudorifiques, on dessèche et on épuise les corps même les plus robustes; le marasme survient, et les malades risquent de succomber.

Dans les cas contraires, c'est-à-dire lorsqu'on ne donne pas une suffisante quantité de mercure, la maladie vénérienne élude le traitement, ou bien, après avoir disparu en apparence, elle se représente sous de nouvelles formes et avec plus d'opiniâtreté qu'auparavant. C'est ce qui arrive lorsqu'on suspend l'usage des frictions après la disparition des symptômes extérieurs, ou lorsque les frictions sont faites par une personne étrangère et avec la main nue. Tels sont aussi les inconvéniens qu'on peut reprocher aux autres préparations mercurielles, quand on les fait prendre intérieurement à trop foible dose. Le grand art, dans la pratique, consiste donc à n'administrer que la quantité de mercure nécessaire pour déraciner le virus vénérien, sans exciter le système général, ou en ne l'excitant que le moins possible (1). Le

(1) Swédiaur, tom. II, cap. XVIII.

même précepte doit s'étendre à l'administration des sudorifiques.

Ce seroit encore en vain qu'on espéreroit un succès complet dans le traitement du mal vénérien, si les médicamens n'étoient de bonne qualité. L'expérience apprend que l'onguent mercuriel à l'état de rancidité irrite la peau, et y produit des érysipèles ou des pustules; ce qui doit empêcher ou suspendre l'usage des frictions. On a observé aussi que cet onguent étoit inefficace ou douteux, lorsque le mercure n'avoit pas été trituré assez long-temps avec la graisse, pour être changé en un oxyde parfait. Les autres substances mercurielles ne sont ni moins incertaines, ni moins dangereuses, quand elles n'ont pas été préparées avec soin. On doit se méfier, sur-tout, des mercuriaux trop âcres donnés à l'intérieur, des bols ou pilules antivénériennes, qui contiennent d'inégales quantités de sel ou d'oxyde mercuriel; enfin, de toutes les préparations où le mercure se trouve combiné avec le soufre ordinaire ou avec l'hydro-sulfure d'antimoine. On n'accordera pas une plus grande confiance au mercure trituré avec les substances astringentes qui peuvent l'altérer, ou avec les mucilages qui, incapables de le tenir long-temps suspendu, le laissent précipiter ou tomber au fond du vase, réduit à sa forme métallique.

2°. Que d'erreurs ou d'écarts les malades ne

comme font-ils point concernant le régime ou le traitement qu'exigent les affections vénériennes! La plupart, dirigés par une honte mal entendue, ont soin de cacher leur état, ou ne font que des aveux insuffisans, et négligent de fournir les renseignemens nécessaires pour éclairer le jugement du médecin. Il y en a qui, se fiant à des demi-connoissances en médecine, ou en chirurgie, prennent au hasard les drogues qu'ils trouvent dans le premier livre, et entreprennent ainsi de se traiter eux-mêmes. Les imprudens! ils ignorent donc qu'une main inhabile et inexpérimentée peut prolonger et aggraver leur maladie, la rendre même incurable! Certains ne prennent jamais les médicamens de la manière qu'on les leur prescrit, ou en suspendent l'usage avant d'être radicalement guéris; d'autres n'observent aucune précaution soit au moral, soit au physique, pendant leur traitement; incapables de rompre d'anciennes habitudes, ils continuent de se livrer à toutes sortes d'excès, ou s'exposent imprudemment au froid et à l'humidité, sur-tout la nuit; ou enfin, toujours impatiens et inconstans, ils ne croient trouver de salut que dans le changement continuel de médecins et de remèdes.

3°. L'ignorance, la prévention ou la fourberie de ceux à qui l'on s'adresse, pour le traitement des maladies vénériennes, peuvent aussi en retarder ou empêcher la guérison. Souvent la maladie est

entièrement méconnue, et l'on combat par les mercuriaux des affections qui ne sont nullement siphilitiques, ou bien on oppose d'autres médicamens à celles qui ne doivent céder qu'au mercure. L'empirique et le charlatan, prévenus en faveur de leurs secrets ou arcanes, les admininistrent sans aucune distinction d'âge, ni de sexe, ni de tempérament ; ils se mettent fort peu en peine d'examiner s'il s'agit d'un enfant, d'un adulte ou d'un vieillard ; d'une femme enceinte, d'une constitution foible ou robuste, d'une personne délicate, sensible ou nerveuse ; d'une vérole simple ou compliquée. Cependant, que de changemens ou de modifications le traitement antivénérien ne doit-il pas subir dans ces différentes circonstances ! Ici le mercure resteroit inefficace sans un régime nourrissant, et sans l'usage modéré du vin ; là, c'est une diète plus ou moins sévère qu'il faut prescrire, tant pour les alimens solides que pour la boisson. Tel malade ne peut supporter les frictions mercurielles, et en éprouve des accidens plus ou moins fâcheux ; tel autre est incommodé des mercuriaux pris à l'intérieur. Celui-ci exige que le remède spécifique soit combiné avec l'opium ou les antispasmodiques ; celui-là, avec les sudorifiques. Dans certains cas, il faut beaucoup insister sur les préparations préliminaires ; dans d'autres, elles sont à peine nécessaires, et le malade est toujours prêt à recevoir le traitement antivénérien.

Chez les uns la maladie est simple ou légère, et cède sans aucune difficulté à quelque subs ance mercurielle ; chez d'autres elle est grave et opiniâtre, parce qu'elle est compliquée avec des affections qui empirent sous l'administration du mercure, et qui doivent être attaquées séparément ou conjointement avec le virus vénérien.

Le succès du traitement antisiphilitique dépend donc, en grande partie, de la quantité et de la qualité des médicamens, de la bonne conduite et de la docilité des malades, sur-tout de l'habileté et de la probité des médecins.

APPENDICE.

§. Ier.

Traitement de la Maladie vénérienne chez les femmes enceintes.

Le docteur Doublet (1), au lieu de traiter les femmes affectées de virus vénérien pendant leur grossesse, conseille d'attendre après l'accouchement, pour guérir la mère et l'enfant. Mais, outre que cette pratique est fondée sur de faux préjugés, elle est directement opposée à l'opinion des anciens et des modernes. Nicolas Massa, qui regardoit les frictions comme un moyen infaillible dans toutes les circonstances, ne les a point rejetées pour les femmes enceintes ; et aujourd'hui, dans tous les hospices, le sexe ne subit-il pas le traitement antivénérien, à toutes les époques de la grossesse, sans qu'il en résulte le moindre inconvénient ?

D'ailleurs, le conseil du docteur Doublet compromettroit le salut de la mère et celui de l'enfant. Attendre après l'accouchement pour attaquer le virus vénérien, ce seroit lui laisser le temps de pousser de profondes racines, et d'infecter tout

(1) Mém. inséré dans la Collect. de la Société royale de Médec.

le système de la femme. Or, quel germe et quel principe de vie le fœtus pourroit il puiser dans le corps d'une mère corrompue ? Des faits innombrables ont prouvé que s'il ne périssoit pas avant de naître, il succomboit ordinairement au travail de la première dentition, ou ne traînoit dans la suite qu'une chétive et misérable existence.

Ce seroit donc sans raison et sous de vains prétextes, qu'on se dispenseroit d'administrer le traitement antivénérien aux femmes enceintes, et qu'on le regarderoit comme incompatible avec la grossesse. Accusera-t-on les mercuriaux de produire l'avortement et de nuire à la viabilité du fœtus? Mais l'expérience de trois siècles a déjà prononcé en faveur de ces médicamens ; et quand il seroit vrai que le mercure fût aussi dangereux pour l'enfant, que des praticiens pusillanimes le supposent, le médecin vraiment philosophe ne doit-il pas tenter de sauver la mère, au péril même d'un être à peine ébauché, et dont l'existence est pour le moins incertaine ?

On peut donc prescrire les préparations mercurielles à toutes les époques de la grossesse, pourvu toutefois qu'on les manie avec prudence et qu'on ait soin de préparer convenablement la femme. Ainsi, est-elle pléthorique et sanguine, on lui tire quelques onces de sang. Les premières voies sont-elles embarrassées de matière saburrale, on a recours aux émétiques, à l'ipécacuanha,

plutôt qu'au tartrite antimonié de potasse, ou aux légers cathartiques, tels que la manne, la casse, les sels neutres, etc. Y a-t-il trop de sensibilité dans le genre nerveux, on donne les calmans et les antispasmodiques. Dans tous les cas, on emploie avec beaucoup d'avantage les boissons délayantes, et les bains tièdes ; mais il seroit dangereux de trop insister sur ce dernier moyen, parce qu'il peut procurer la fausse-couche, sur-tout lorsqu'on les donne à une trop haute température.

La malade ainsi disposée, on passe à l'usage des frictions mercurielles, si elle peut se les administrer commodément. On commence par un demi-gros d'onguent napolitain, tous les deux jours, et on augmente ensuite graduellement jusqu'à un gros et demi. Si, à l'exemple de Vanswiéten, on administre la solution de muriate suroxygéné de mercure, on en donne d'abord un quart de dose, et on monte insensiblement jusqu'à la demi-dose, ou à la dose entière, suivant les circonstances.

Appréhende-t-on que ce sel n'irrite les premières voies, on le donne dans un lok gommeux, pour en émousser l'âcreté corrosive ; ou bien on lui substitue un mélange d'une partie de mercure, sur deux parties de gomme arabique ou de sucre, dont on fait une poudre qu'on administre à la dose d'un ou de deux scrupules, moitié le matin et autant le soir, dans un verre de tisane légèrement sudorifique.

La panacée mercurielle ou mercure doux, convient aussi dans ces circonstances. On la donne d'abord à la dose de deux grains, pendant cinq à six jours; on monte ensuite jusqu'à trois et quatre grains, et rarement au delà, de crainte qu'elle n'excite la salivation. Quelle que soit la méthode adoptée, on en continue l'usage pendant quarante ou soixante jours, plus ou moins, selon l'opiniâtreté de la maladie, et on en seconde les effets par une boisson délayante ou légèrement sudorifique.

Il suit de là que, si l'on commençoit le traitement lorsque la femme est parvenue au dernier mois de sa grossesse, on seroit obligé de le suspendre pendant les couches, ce qui en ralentiroit les effets. Il conviendroit donc mieux alors de le différer jusqu'après l'accouchement; mais, en attendant, on pourroit administrer quelques palliatifs, tels que la panacée mercurielle ou mercure doux, à un ou deux grains par jour, ou de légères frictions mercurielles tous les deux ou trois jours.

Lorsque les parties de la génération sont affectées de symptômes vénériens, comme de pustules, de chancres ou de chouffleurs, il est indispensable d'en tenter la guérison avant l'accouchement, par les émolliens, les frictions locales avec l'onguent mercuriel; sans cette précaution, l'accouchement pourroit être laborieux, et l'enfant qui auroit échappé à la vérole dans l'utérus risqueroit de la

gagner en venant au monde. Enfin, l'accoucheur ou la sage-femme ne pourroient lui prêter une main secourable, sans s'exposer à l'infection vénérienne.

§. II.

De la Maladie vénérienne chez les enfans.

De nombreuses observations ont prouvé que la maladie vénérienne étoit souvent héréditaire, et qu'elle se communiquoit par la voie de la génération, lors même que les parens ne portoient aucune marque d'infection à l'extérieur.

Jacques Catanée (1) atteste que plusieurs fois des enfans à la mamelle, infectés de la vérole, ont communiqué cette maladie à leurs nourrices. Massa et Jean Fernel admettent aussi un principe vénérien ou une contagion originelle, dont les enfans sont souillés lorsqu'ils viennent au monde.

Parmi les praticiens les plus modernes, le professeur Cullerier rapporte qu'une dame, après avoir subi plusieurs traitemens incomplets pour des pustules suppurées, tuberculées et croûteuses, mit au jour un enfant mort, dont le corps étoit couvert d'une éruption qui eût présenté le même caractère que celle de la mère, si le petit cadavre n'eût été ramolli et macéré par les eaux de l'amnios. Une autre dame, qui n'avoit qu'un écoulement abondant, mais dont le mari avoit eu plusieurs

(1) *Tract. de Morbo gallico*, 1505.

symptômes vénériens, pour lesquels il n'avoit pas été convenablement traité, accoucha d'un enfant qui paroissoit jouir d'une bonne santé. Cependant la garde-malade, en le nettoyant, apperçut à l'anus quelque chose d'extraordinaire, qu'elle montra au professeur déjà cité. Cet habile praticien reconnut un petit prolongement d'un repli de l'anus, sur lequel étoient implantées deux végétations ou excroissances vénériennes, connues sous le nom de *choufleurs* (1).

Lorsque la maladie vénérienne se transmet ainsi aux enfans, c'est ordinairement parce que le père et la mère, ou l'un d'eux seulement, a négligé ou mal suivi le traitement antivénérien ; souvent ils ont interrompu l'usage des mercuriaux, sans avoir entièrement détruit le virus vénérien dont ils étoient infectés, et ont continué de vivre dans une trompeuse sécurité, sous prétexte que les symptômes locaux ou extérieurs avoient disparu.

Il est donc hors de doute que les enfans peuvent naître entachés de la vérole, soit qu'ils l'aient reçue au moment de la conception avec le germe de la vie, le père et la mère, ou l'un d'eux seulement étant vicié; soit que la mère ait gagné la maladie pendant la gestation, et l'ait ensuite communiquée au fœtus. Il est néanmoins prouvé qu'un enfant

(1) Voy. la dissertation sur les Maladies vénér. des nouveaux nés, etc par R.-F. Leblanc, médecin. — an 2.

peut se développer dans le sein d'une mère souillée de la vérole, sans participer à son état.

Un fait non moins incontestable, c'est que l'enfant peut contracter la maladie vénérienne dans le temps de l'accouchement, en passant et en séjournant long-temps sur des ulcères vénériens qui rongent les organes génitaux de la mère. On objectera peut-être qu'on a vu naître des enfans parfaitement sains, quoique la vulve de la mère fût souillée de chancres primitifs. Mais cette heureuse exception ne peut guère exister que dans l'accouchement naturel, parce que le fœtus n'est pas long-temps arrêté au passage, ou parce que l'enduit muqueux dont son corps est recouvert le met à l'abri du funeste contact, ou enfin parce que le flot des eaux de l'amnios entraîne en partie le virus au dehors, et en affoiblit l'acrimonie.

L'alaitement peut être aussi une source d'infection pour les nouveaux nés. Car, supposons qu'un enfant, issu de parens sains, tombe entre les mains d'une nourrice corrompue, et sur-tout dont le mamelon est ulcéré ; ne sucera-t-il pas avec son lait le poison et la mort ?

On doit ajouter à toutes ces causes de contagion les baisers et les caresses qu'on prodigue aux enfans nouveaux nés ou en bas âge. Nous avons été consultés pour une petite fille de huit mois, à laquelle il étoit survenu un ulcère vénérien à la lèvre inférieure, pour avoir été embrassée par

une personne très-suspecte. Cette enfant communiqua ensuite la même maladie à la nourrice, et l'une et l'autre ont été obligées de subir un traitement antisiphilitique.

Enfin, dans un des faubourgs de Paris, une femme, mère de quatre enfans, dont l'aîné avoit environ huit ans, et le plus jeune dix mois, les a tous vus affectés de chancres à la bouche, et ensuite de pustules à l'anus, pour leur avoir laissé prendre quelques restes d'alimens qui avoient servi à nourrir un enfant vérolé, ou pour leur en avoir donné, de temps en temps, avec la cuiller qui sortoit de la bouche du petit malade (1).

Le siége de la maladie vénérienne n'est pas le même chez tous les enfans qui en sont infectés. Il varie selon la manière dont le virus leur a été communiqué, et selon qu'il a été combattu de bonne heure, ou négligé. Les membranes muqueuses de l'œil, du nez, de la bouche, et du vagin, la peau et le tissu cellulaire de presque toutes les régions du corps sont les parties qu'il attaque le plus fréquemment. Les glandes et les os paroissent en être exempts, quoiqu'il n'en soit pas de même chez les adultes (2). Le virus se manifeste ordinairement par des pustules, des ulcères, des excroissances, des engorgemens, des

(1) Leblanc, Dissertation citée.

(2) Dissertation sur la Maladie siphilitique des nouveaux nés ; par Pelletier.

tumeurs et des écoulemens : symptômes que les enfans apportent en naissant ou qui ne paroissent que quelques jours, quelques semaines, même quelques mois après l'accouchement, et dont certains sont plus communs ou plus rares, suivant les saisons.

Lorsque l'infection a lieu par un contact impur, soit pendant l'accouchement, soit après la naissance, elle ne se manifeste pour l'ordinaire que quelques jours après, et dans les endroits qui ont été exposés à la contagion. Si l'enfant a pris la maladie en naissant, il lui survient ordinairement à la surface du corps, des pustules saillantes ou aplaties, des phlyctènes, des érysipèles, des tumeurs indolentes ou inflammatoires, et d'une forme très-variée. S'il a été souillé par des baisers impurs, ou allaité par une nourrice corrompue, il est affecté d'aphthes à la langue, de chancres aux lèvres, sur-tout à leurs commissures, à la face interne des joues, aux gencives, au palais; ensuite, de pustules et d'excoriations aux fesses et aux organes de la génération, de rhagades au pourtour de l'anus.

L'enfant, au contraire, a-t-il reçu la corruption avec le germe de la vie ou pendant la grossesse, il est rare qu'il parvienne au terme de sa maturité. Il périt ordinairement dans le sein de la mère, ou bien il apporte en naissant des caractères auxquels le praticien exercé ne sauroit guère

se méprendre. Nous en avons vu naître deux, si gâtés, que leur état ne laissoit point d'équivoque. L'un avoit les fesses parsemées de pustules ulcérées, le visage, les lombes, l'hypogastre et la cuisse gauche couverts d'une rougeur érysipélateuse ; l'autre portoit aux environs de l'anus et des parties génitales des pustules rougeâtres, et des ulcérations d'où suintoit une sérosité blanchâtre. Tous les deux étoient foibles, chétifs, languissans ; une maigreur extrême, la peau ridée, flétrie et presque desséchée, une couleur pâle et terreuse ; des muscles sans énergie, des articulations lâches, les ongles des doigts et des orteils à peine formés, des vagissemens plaintifs, les yeux larmoyans, les paupières gonflées ; en un mot les traits de la décrépitude plutôt que ceux de l'enfance ; tels étoient les signes du virus qui avoit empoisonné les prémices de la vie chez ces deux misérables créatures : aussi ne vécurent-elles que très-peu de temps après l'accouchement.

Il y en a dont tout le corps est recouvert d'une espèce d'efflorescence, sous laquelle l'épiderme est en partie ou entièrement détruit. On en voit dont l'anus et les parties génitales sont affectés d'excoriations rebelles ou d'ulcères plus ou moins profonds. D'autres ont la peau enflammée, livide, macérée, parsemée de phlyctènes, de pustules ou de végétations ; il en suinte souvent une matière purulente et visqueuse, qui se convertit en

croûtes sèches ou en écailles, principalement sur le front, les paupières, la poitrine et les bras.

Des enfans du sexe naissent quelquefois avec un écoulement par la vulve, qui vient de l'intérieur, qui dure plus ou moins de temps, et dont la matière varie en quantité et en consistance; mais ce signe n'indique pas toujours que les enfans soient infectés.

Un symptôme très-ordinaire de la maladie vénérienne, chez les nouveaux nés, c'est l'ophthalmie. Elle s'annonce du deuxième au huitième jour. La conjonctive est rouge, enflammée; les paupières se gonflent et rendent d'abord une sérosité trouble et blanchâtre, qui s'épaissit ensuite et présente une couleur un peu jaune; le contact de l'air lui donne de la consistance, et quand elle est desséchée, sa couleur tire sur le jaune foncé. Dans une période plus avancée elle devient filante, limpide, et ressemble à du véritable mucus. Cette inflammation dure huit ou quinze jours, après lesquels le gonflement des paupières se dissipe, et la rougeur disparoît ensuite.

En général, lorsque la maladie vénérienne affecte les enfans nouveaux nés, elle se manifeste à la tête, au tronc et aux membres, par des pustules, des ulcères, des tumeurs, etc. dont l'éruption a lieu plus tôt ou plus tard, après la naissance.

Les pustules sont saillantes ou aplaties; les premières ressemblent souvent aux tubercules

suppurés de la petite vérole ou à de gros boutons de gale, avec lesquels il est aisé de les confondre sans une certaine attention : elles paroissent quelquefois du troisième au quatrième jour. Les secondes ont une couleur livide, tirant sur le cuivre, qui subsiste même après la guérison. Elles sont plus ou moins étendues, et couvertes d'une croûte plus ou moins épaisse, qui résulte d'une sorte de suintement ou d'exsudation. Plus tardives que les pustules saillantes, elles ne se manifestent qu'un ou plusieurs mois après la naissance.

Les ulcères, un des symptômes les plus ordinaires de la vérole, chez les enfans, ne survienent guère avant le huitième jour. A la tête, le coronal, les pariétaux et la protubérance occipitale sont les endroits où ils fixent le plus communément leur siége. On en observe aussi très-fréquemment aux aisselles, aux aines, au nombril, aux fesses, au sacrum, aux malléoles, aux talons et aux parties génitales. Ils sont d'abord blanchâtres et peu étendus ; ils s'élargissent ensuite, et rendent une matière ichoreuse, fétide ; quand on les néglige ils prennent une couleur noire et passent à l'état de gangrène, sur-tout aux grandes lèvres et au scrotum.

Les tumeurs des tégumens qui revêtent le crâne sont rondes ou irrégulières, dures ou molles, éparses ou ramassées ; leur grosseur varie depuis celle d'une aveline jusqu'à celle d'une

très-grosse noix ; elles occupent les tempes, les pommettes ou les apophyses mastoïdes ; quelquefois elles s'enflamment et se terminent par la suppuration, souvent par la gangrène et la mort. Celles qui surviennent aux fesses, aux jambes, au dos et aux épaules sont moins fâcheuses.

Enfin, des crêtes et autres excroissances ou végétations de différente forme, aux environs de l'anus et au périnée ; des poireaux dans le vagin, des taches ou des pustules plus ou moins nombreuses sur les membres ; quelquefois la chute des ongles des pieds, l'inflammation, l'ulcération et la suppuration du talon ; la fonte ou la destruction du tissu cellulaire qui unit les tégumens au calcanéum ; tels sont les symptômes qui achèvent le tableau de la vérole ou siphilis chez les nouveaux nés (1).

Tous ces caractères ne sont pas néanmoins toujours assez certains, ni assez positifs, pour qu'on ne puisse se tromper dans le diagnostique. Que d'erreurs commises à ce sujet ! Combien n'a-t-on pas vu de nourrices infectées par des enfans dont les gens de l'art avoient méconnu la diathèse vénérienne, même après un examen des plus attentifs ! D'ailleurs, quelle méfiance et quelle réserve le praticien ne doit-il pas apporter dans son jugement, s'il songe que le virus peut rester assoupi pendant plusieurs mois et même plusieurs années !

(1) Voy. les Mémoires de Mahon, dans le Recueil de la Société médicale d'émulation, deuxième et troisième années.

On a vu, à l'hospice des vénériens, trois enfans nés de parens gâtés ou très-suspects, dont l'un ne donna cependant des marques de vérole que dix-huit mois après sa naissance; le second à l'âge de trois ans, et le troisième au bout de cinq ans révolus (1).

Des praticiens, peu attentifs ou peu exercés, ont regardé comme un signe de maladie vénérienne la croûte laiteuse des nouveaux nés, de même que les aphthes ou ulcères qu'ils avoient dans l'intérieur de la bouche, sur la tête, autour des oreilles, et sur le reste du corps, quoiqu'ils fussent engendrés de parens sains. Mais, n'eût-on pas évité cette méprise, en observant que ces enfans acquéroient plus de force et de vigueur que les autres, en avançant en âge? D'ailleurs, la croûte laiteuse n'affecte que la face et la tête, au lieu que la vérole n'épargne presque aucune région du corps. Les aphthes proprement dits ont aussi une marche, une couleur et une durée qui ne ressemblent à celles d'aucun symptôme vénérien. Toujours précédés de fièvre, ils naissent promptement, ont un fond blanchâtre, et disparoissent au bout de quelques jours; les boutons ou tubercules vénériens, au contraire, sont plus tardifs et plus lents dans leur éruption; ils s'ulcèrent, rendent une matière ichoreuse, et prennent souvent un aspect livide ou noirâtre, qui est l'avant-coureur ordinaire

(1) Leblanc, Dissert. citée.

d'une prompte mort. Enfin, les affections dont nous venons de parler, plus rebelles et plus communes dans certaines saisons, dans certaines années et dans certaines habitations que dans d'autres, peuvent-elles se confondre avec les funestes effets du virus siphilitique, qui sont peu sujets aux influences de l'atmosphère ?

Un moyen qui contribue beaucoup à éclairer le jugement du médecin, concernant la vérole héréditaire, c'est l'examen des parens et de la nourrice. Si l'on prend les informations nécessaires, on découvre souvent que le père et la mère avoient eu des mœurs déréglées, qu'ils avoient été affectés de virus vénérien avant la conception, et qu'ils n'avoient pas pris assez de mercure pour le détruire jusqu'à la racine. A ce premier trait de lumière se joignent les progrès rapides du mal, et la facilité avec laquelle il se communique. L'enfant périt ordinairement en peu de jours, et la nourrice qui a le malheur de lui donner son sein ne tarde pas long-temps à ressentir les effets d'une lactation impure. Le mamelon et l'aréole qui l'environne s'enflamment et s'ulcèrent ; les glandes de l'aisselle s'engorgent, et le virus ne cède qu'avec lenteur au spécifique qu'on lui oppose.

C'est à l'aide de ces signes rationnels, commémoratifs ou concomitans, qu'on distingue les tumeurs vénériennes des engorgemens scrophuleux et des indurations de la peau ou du tissu cellulaire.

Car, parmi ces deux derniers genres d'affections, les unes ne s'observent que chez les enfans doués d'un tempérament particulier ou excessivement lymphatiques, et elles ne sont presque jamais accompagnées de douleur ni d'inflammation; quant aux autres, elles n'affectent que les enfans réunis dans les hôpitaux, ou ceux qui, nés de parens pauvres, sont mal vêtus, mal nourris, mal logés.

Il seroit inutile de s'arrêter à la différence des pustules vénériennes avec les boutons de la petite vérole ou de la gale: elle saute aux yeux de tout praticien instruit et exercé. On ne sauroit méconnoître non plus la différence des ulcères vénériens avec ces légères excoriations des aines ou des parties génitales, qui sont le produit de la négligence et de la malpropreté.

Des auteurs peu circonspects ont osé avancer que le virus vénérien pouvoit non seulement rester caché pendant la vie d'un individu, mais encore passer de génération en génération, et produire chez les descendans des maladies chroniques d'une autre nature, telles que les écrouelles et le rachitis: Chimériques, mais épouvantables assertions! qui ne tendent qu'à inspirer de l'inquiétude aux pères de famille, à laisser le médecin dans l'incertitude, et à lui faire perdre de vue la véritable indication curative! Aucun homme de l'art, instruit, ignore-t-il que les écrouelles et le rachitis étoient connus des anciens, et que ces

deux affections empirèrent toujours par le mercure (1)? Elles doivent donc dépendre d'une autre cause que le virus siphilitique, qui cède à l'usage de ce métal.

Le pronostic de la maladie vénérienne chez les enfans, est en général peu favorable. Hé! comment des êtres encore foibles et à peine ébauchés, pourroient-ils résister aux atteintes d'un virus qui ébranle et ruine les constitutions des adultes même les plus robustes? Aussi, a-t-on observé que ces malheureuses et innocentes victimes des désordres de leurs parens, périssoient avant de voir le jour, ou peu de temps après leur naissance; et que si, par hasard, elles échappoient aux écueils du bas âge, ce n'étoit que pour traîner ensuite une vie très-languissante, et pleine d'infirmités.

Les praticiens conviennent néanmoins que la vérole héréditaire est plus funeste que la vérole congéniale ou acquise en naissant, et que celle qui provient d'une lactation impure est la plus facile à détruire.

On a observé aussi que l'ophthalmie vénérienne guérissoit avec assez de facilité, pourvu qu'on ne négligeât ni les soins de propreté, ni le traitement convenable. Sans ces précautions, le mal s'aggrave, la conjonctive s'ulcère, la cornée transparente s'obscurcit, quelquefois l'œil se vide et la vue est perdue sans ressource.

(1) Cullen, Elémens de médecine pratique, tom. II.

Les pustules, quand elles sont saillantes, disparoissent sans difficulté. Mais les ulcères sont d'autant plus rebelles, qu'ils sont plus anciens, plus profonds, plus larges, plus douloureux.

Les tumeurs vénériennes des aines guérissent mieux que celles des aisselles et du cou, sur-tout quand elles sont sans ulcération.

Enfin, tous ces symptômes présentent d'autant moins d'espérance qu'ils sont plus compliqués, soit les uns avec les autres, soit avec des maladies différentes, telles que le rachitis, les écrouelles, le millet, l'hydropisie, le carreau, etc.

Quant à la méthode curative, on n'a pas toujours été d'accord sur les moyens qu'on devoit employer. Nicolas Massa recommandoit un traitement suivi par les frictions. D'autres praticiens considérant, avec Hippocrate (1), le lait de la nourrice comme le seul moyen de guérir les enfans malades, ont fait l'application de ce précepte au traitement de la vérole héréditaire et congéniale.

Ce fut d'après ce même précepte que, vers la la fin du siècle dernier, les médecins de l'hospice de Vaugirard se proposèrent d'administrer le mercure aux nourrices, afin de rendre leur lait médicamenteux et de guérir les enfans infectés de virus vénérien. Les premiers essais de cette méthode furent séduisans. Le mercure ainsi administré,

(1) Mémoire du docteur Doublet, 1781.

parut ranimer l'action vitale, et les fonctions de tous les organes. Loin d'être fatiguées par ce traitement, les nourrices prirent de l'embonpoint. Elles furent moins incommodées du mercure que dans toute autre circonstance, quoiqu'elles en prissent une dose presque double. On vit enfin que ce médicament, donné à la nourrice seule, détergeoit les ulcères du nourrisson et ranimoit ses forces languissantes.

Cette apparence de succès fit d'abord conclure qu'une portion du spécifique avoit été détournée au profit des enfans. Mais un an s'étoit à peine écoulé, que l'expérience fit révoquer un jugement qui ne pouvoit être long-temps favorable, parce qu'il avoit été trop précipité. On s'apperçut qu'on s'étoit mépris dans le diagnostique, et que les affections qui avoient cédé à ce traitement n'étoient rien moins que vénériennes. Il fallut donc réitérer les essais : ce qui fit reconnoître l'insuffisance de cette méthode (1). Comme on soupçonnoit que le mercure avoit été trop épargné, on essaya de l'administrer à la plus haute dose possible. Mais précautions inutiles ! les symptômes vénériens montrèrent toujours la même opiniâtreté; et s'ils disparurent quelquefois, il s'en manifesta bientôt après de nouveaux, qui prouvèrent que le virus n'avoit point été combattu, pas même attaqué. Alors on eut recours à une espèce de traitement

(1) Journal de Méd. mois de mai 1785; pag. 27.

mixte. L'enfant fut mis à l'usage du sublimé corrosif, dans un véhicule convenable, et on administra en même temps les frictions à la mère ou à la nourrice.

Les résultats de ce nouveau procédé surpassèrent toute attente, et les enfans n'en éprouvèrent aucun accident. Aussi le plus grand nombre des praticiens l'ont-ils adopté comme le plus propre à guérir la maladie vénérienne chez les nouveaux nés. Avant de le mettre en usage, on y prépare d'abord la mère ou la nourrice. Si elles sont dans le temps des couches, on se comporte, pendant les dix ou douze premiers jours, comme pour une femme saine (1), afin de ne point exaspérer la fièvre de lait, ni déranger l'écoulement des lochies. Ensuite on prescrit les boissons délayantes, quelques bains, de légers purgatifs, et on passe à l'onguent mercuriel, qu'on administre à la dose d'un gros, tous les deux jours. Si l'on redoute la salivation, on peut substituer aux frictions la liqueur de Vanswiéten, dont on ne donne que la demi-dose tous les matins.

Ce traitement doit être secondé par une légère décoction de riz, de salsepareille, ou de bardane, dont les nourrices font leur boisson ordinaire. Quelquefois la maladie est si invétérée, qu'elle résiste aux mercuriaux les mieux administrés. On

(1) Lagneau, Dissert. citée, pag. 131.

les combine alors avec les sudorifiques, sous forme de tisane ou de sirop.

Quel que soit le procédé qu'on emploie pour guérir la mère ou la nourrice, on traite aussi le nourrisson par le sublimé, par les frictions, ou par le muriate de mercure doux, dont on proportionne la dose à son âge et à ses forces. Dans les six mois après la naissance, le sublimé, ou muriate suroxygéné de mercure suffit, à la dose d'un vingt-quatrième de grain (1). Pour un enfant d'un à trois ans, on peut en donner un douzième de grain dans un lok adoucissant; celui de trois à cinq ans peut en prendre un huitième de grain ou le quart de la dose. On monte ensuite graduellement jusqu'au sixième ou au quart de grain, à mesure que le malade approche de la puberté.

Nous avons vu guérir radicalement un enfant à la mamelle par le moyen de cette préparation mercurielle. Il avoit trois ulcères à la bouche, dont deux sur la lèvre inférieure, près la commissure droite, et l'autre sur le bord gauche de la langue, vers la pointe. La nourrice qui l'avoit gâté, étoit affectée de chancres à la vulve et d'un commencement d'érosion à la voûte palatine. On les mit l'un et l'autre à l'usage de la liqueur de Vanswiéten, que l'on fut obligé de suspendre dès la troisième prise chez l'enfant, parce qu'elle lui causoit

(1) De Horne, Observ. sur l'administration du mercure, tom. I, pag. 41.

le dévoiement et des tranchées. Mais après quelques jours de repos, il reprit le même remède étendu dans un lok gommeux, et il n'en fut plus incommodé. La guérison fut complète en moins de six mois.

On est quelquefois obligé d'associer cette solution mercurielle aux sudorifiques, pour en augmenter l'efficacité. Deux enfans, dont l'un âgé de trois mois et l'autre de cinq, avoient des symptômes manifestes d'une vérole héréditaire; les environs de l'anus, particulièrement les organes génitaux externes étoient rougeâtres, érysipélateux, ulcérés. Leurs nourrices avoient été infectées par la lactation, preuve manifeste que le virus vénérien existoit chez les nourrissons. Nous prescrivîmes la liqueur de Vanswiéten avec toute sorte de précautions; mais, plus de deux mois s'étoient déjà écoulés, et nous n'appercevions aucun signe de guérison chez les petits malades. Nous suspendîmes le traitement pendant une quinzaine, après laquelle nous le reprîmes, et toujours sans succès. Si les deux enfans n'avoient point infecté leurs nourrices, nous aurions cru alors nous être trompés dans le diagnostique. Enfin, nous nous déterminâmes à consulter ceux de nos confrères les plus experts dans ces sortes de maladies. D'après leurs conseils, nous donnâmes la liqueur avec le sirop sudorifique, et tous les symptômes disparurent en moins de quatre mois.

Si l'on adopte la méthode des frictions, on fixe la dose de l'onguent mercuriel, d'après l'âge du sujet. Un enfant de deux ans peut en absorber depuis six grains jusqu'à un scrupule par jour, et ainsi de suite, en montant graduellement selon la force des individus.

La panacée mercurielle, ou mercure doux, réussit aussi quelquefois. La dose est d'un grain, qu'on mêle avec du sucre ou de la rhubarbe, et qu'on divise en deux ou trois prises. L'enfant l'avale chaque fois dans une cuillerée de soupe, ou d'un lok adoucissant.

La propreté, le bon air, et autres moyens tirés de l'hygiène, doivent seconder l'effet du mercure chez les enfans. Il faut leur tenir le ventre libre par quelque sirop purgatif, tel que celui de chicorée, etc.

Le lait de la nourrice est la meilleure boisson. Mais, si les enfans étoient trop tourmentés de la soif, on pourroit la calmer avec un peu d'eau de riz seule, ou coupée avec le lait de vache.

En général, lorsque le traitement antivénérien est administré d'une manière convenable aux enfans, il est rare que la guérison ne soit complète sur le plus grand nombre, du troisième au sixième mois (1). Quand les enfans sont trop foibles et incapables d'en supporter la continuité, on

(1) Doublet, observat. dans le département des hôpitaux civils, pag. 204.

l'interrompt et on ranime leurs forces par le vin et quelques remèdes fortifians, tels que le quinquina, etc.

L'enfant est-il affecté d'ophthalmie vénérienne, le seul moyen de prévenir la cécité, est de faire de fréquentes lotions sur les yeux avec une décoction de guimauve, avec le lait chaud, etc. On déterge ainsi la matière de l'écoulement, et on l'empêche d'attaquer la cornée transparente.

Il n'est pas toujours possible de se procurer une nourrice infectée du virus vénérien, pour la traiter conjointement avec l'enfant qu'on se propose de guérir. Alors, pour empêcher que cette innocente victime ne souille des nourrices saines, Levret conseilloit de lui faire sucer le lait d'une chèvre ou d'une ânesse, à laquelle on administreroit le mercure en frictions. Swédiaur raconte aussi qu'une famille régnante en Europe ne parvint à conserver son dernier rejeton qu'en faisant frictionner l'ânesse qui le nourrissoit. Mais le traducteur de Bell est loin de croire à l'efficacité d'une pareille méthode pour le traitement des enfans attaqués de siphilis. Il regarde au contraire tout ce qu'on a dit des animaux mis à l'usage des frictions mercurielles, comme des historiettes ou des contes imaginés à plaisir, pour amuser les nourrices et les autres gens privés de connoissance.

§. III.

De la Maladie vénérienne compliquée.

La vérole n'existe pas toujours seule chez les individus qui ont eu la foiblesse et le malheur de s'exposer à l'infection du virus vénérien. Cette maladie peut se compliquer ou exister simultanément avec nombre d'autres affections soit aiguës, soit chroniques. Celles-ci sont tantôt l'effet d'une constitution originelle ou de quelque vice héréditaire, tel que la phthisie, les écrouelles, le cancer; tantôt elles dépendent de quelques écarts dans le régime, comme presque toutes les fièvres et les flegmasies ; il y en a qu'on peut attribuer à l'irritation produite par le mercure sur toute l'économie animale en général, ou sur quelque système d'organes en particulier : par exemple, les hémorragies actives, certains genres de névroses, l'épilepsie, les convulsions, l'apoplexie, la surdité, l'aphonie, la cécité, etc.; quelques unes enfin peuvent tenir à une dégénérescence particulière des solides et des liquides, comme le scorbut, ou à une contagion différente de celle qui transmet le virus vénérien ; telles sont la galle, les dartres, la peste.

En général, lorsqu'une maladie aiguë, quelle qu'en soit la cause, vient se compliquer avec la vérole, elle doit être traitée, comme dans les cas ordinaires, par tous les remèdes capables d'en

modérer la violence, afin que la nature puisse ensuite procurer une crise salutaire, et rétablir l'équilibre ou le libre exercice des fonctions qui constituent la santé. On doit sur-tout avoir la précaution de suspendre l'usage de toute sorte de préparations mercurielles, de crainte d'augmenter l'irritation, qui est inséparable de la maladie accidentelle, et recourir aux antiphlogistiques ou débilitans, tels que les saignées, les délayans, les évacuans, les bains, etc. Ainsi un individu, pendant qu'il subit le traitement antivénérien, vient-il à être atteint d'une fièvre inflammatoire, ou d'une flegmasie aiguë, telle que la pleurésie ou la péripneumonie, le médecin doit oublier momentanément la vérole, pour ne s'occuper que de la maladie concomitante; et quand celle-ci est terminée, il doit attaquer et combattre de nouveau la première.

Ce précepte est sur-tout de rigueur, lorsqu'on soupçonne le mercure lui-même d'être entièrement ou en partie la cause de cette irritation, comme cela arrive dans l'hématémèse qui dépend de l'action immédiate du muriate suroxygéné de mercure sur l'estomac, dans la colique et la diarrhée produites par des préparations mercurielles trop âcres; enfin, dans l'hémoptysie ou toute autre hémorragie occasionnée par l'effet des sels mercuriels sur le système circulatoire.

Mais il n'en seroit pas de même, si les individus,

avant d'être souillés du virus vénérien, étoient déjà attaqués de quelque maladie chronique ou de trop longue durée. On ne pourroit alors, sans compromettre le salut du malade, s'occuper uniquement de la maladie concomitante. Le virus vénérien négligé pousseroit de profondes racines et deviendroit plus difficile à extirper. Qui sait même si la maladie chronique traitée isolément n'éluderoit pas l'action des remèdes? Il faut donc, dans ces cas de complication, associer les moyens propres à combattre l'une et l'autre affection.

Ainsi, le vice dartreux complique-t-il la vérole, on combine les mercuriaux avec les antiherpétiques. On insiste, avant et pendant le traitement antivénérien, sur les tisanes ou les sucs des végétaux amers, de bardane, de patience, de chicorée, de fumeterre, de douce-amère, etc. qu'on rend de temps en temps légèrement purgatifs.

Lorsque la gale existe simultanément avec la vérole, on fait concourir les antipsoriques avec les antivénériens. On donne les amers à l'intérieur, et on fait à l'extérieur des onctions avec la pommade citrine, l'onguent de soufre, ou la graisse oxygénée.

Les écrouelles, quand elles compliquent le mal vénérien, sont loin de céder au traitement antisiphilitique. On observe, au contraire, qu'elles empirent sous l'administration des mercuriaux. Il faut donc alors attaquer les deux maladies à la

fois ; savoir, l'une par les frictions mercurielles ou par le muriate suroxygéné de mercure, qu'on donne seul ou qu'on associe aux sudorifiques, et l'autre par les toniques et les amers, tels que l'élixir composé de gentiane et de crystaux de soude, digérés dans l'alcohol, la décoction de racine de houblon, de patience, etc.; par l'exercice et le renouvellement fréquent de l'air, par les bains froids, par les alimens de bonne qualité, sur-tout les viandes rôties, le vin généreux, etc.

Le docteur Sédillot a observé que dans ce cas-là les pilules composées de savon et d'onguent mercuriel produisoient les meilleurs effets, soit à cause de leur grande solubilité dans les sucs digestifs, soit à cause de leur propriété laxative (1).

Il n'est pas rare que la maladie vénérienne se complique avec le scorbut, sur-tout dans les hôpitaux, les prisons et les vaisseaux. Les préparations mercurielles, sur-tout l'onguent napolitain, ne feroient alors qu'augmenter la foiblesse générale. Il faut donc commencer le traitement par les toniques, qui sont les meilleurs antiscorbutiques. On emploie avec le plus grand avantage les plantes crucifères dans le premier et le second degré du scorbut, et les fruits sucrés et acidules dans le troisième. Les secours tirés de l'hygiène contribuent aussi beaucoup à la guérison ; tels

(1) Voy. ci-dessus, seconde partie, chap. I, section II, art. III, page 233.

sont la propreté du corps, l'exercice modéré, l'habitation dans des lieux secs et exposés aux rayons du soleil, les alimens de bonne qualité, le bon vin, les affections morales agréables, la distraction. Existe-t-il des ulcères à la bouche, on les touche avec l'acide muriatique convenablement étendu. Pour ce qui concerne les ulcères cutanés, ils doivent être fomentés avec le vin, l'alcohol ou le vinaigre aromatiques et camphrés. S'il se manifeste des hémorragies passives, on les combat avec les astringens, tels que l'acide sulfurique, l'alun, etc. Lorsque la diathèse scorbutique est détruite et que les forces du malade sont rétablies, on revient au traitement de la vérole, qu'on n'avoit suspendu que pour un temps.

La phthisie pulmonaire est encore une des maladies les plus sérieuses qui puissent se compliquer avec la vérole. Mais elle ne reconnoît pas toujours la même cause; tantôt elle est purement accidentelle et dépend de l'irritation mercurielle sur la poitrine; tantôt, au contraire, elle tient à une constitution héréditaire, comme chez les individus nés de parens phthisiques. Dans les deux cas, elle peut se terminer par le marasme, la fièvre et la mort. Cependant, quand elle n'est qu'accidentelle, on peut calmer l'orage et prévenir les funestes accidens qui menacent l'individu, en suspendant ou en mitigeant le traitement antivénérien. On substituera au muriate suroxygéné de

mercure, le muriate de mercure doux, ou l'onguent mercuriel sous forme pilulaire; préparation dont Brambilla et d'autres praticiens ont retiré tant d'avantages. On insistera sur les calmans et les adoucissans, sur le laitage en général. Dans le second cas, lorsque la phthisie est originelle, les chances ne sont pas aussi favorables. Le malade est perdu sans ressource, et les soins les mieux administrés ne sauroient l'empêcher de succomber à sa malheureuse destinée. L'irritation de la poitrine nécessite toujours la suspension du traitement antivénérien, et la vérole, incomplètement guérie, se réunit à la maladie primitive pour en accélérer le terme fatal. L'art ne peut donc employer ici que des moyens palliatifs; les adoucissans et les calmans ou anodyns, tels sont les moyens les plus propres à procurer du moins quelque soulagement à des malheureux qu'on ne peut arracher à la mort.

§. IV.

De l'espèce de Vérole ou Siphilis nouvellement observée en Canada.

Ce fut vers la fin du siècle dernier que cette maladie fit son explosion en Canada, où elle reçut le nom de *maladie des éboulemens*, et celui de *maladie de la baie de Saint-Paul*, à cause du lieu où elle fut particulièrement observée. Elle a reçu depuis plusieurs autres dénominations. On

l'appelle *lusta cruo* aux environs de Boucherville ; *mal de chicot* à Berthier et à Sorel ; *vilain mal*, *mauvais mal*, *gros mal* dans plusieurs districts ; *maladie allemande* parmi le peuple; mais le plus communément *mal anglais*, parce qu'on assure qu'elle a été apportée d'Angleterre en Canada.

Certaines constitutions individuelles la contractent plus facilement que d'autres ; mais les deux sexes y sont également exposés. On observe un plus grand nombre d'enfans qui en sont infectés, que d'adultes et de vieillards.

Eminemment contagieuse, la vérole canadienne se communique par le contact immédiat ou médiat, sur-tout par l'acte vénérien, par l'application du virus sur les ulcères, même sur la peau, par le linge, les vêtemens, les draps de lit, et autres meubles dont les malades font usage ; elle infecte ceux qui mangent avec la cuiller des malades ou qui boivent dans leur verre, même ceux qui fument avec leur pipe. Elle est aussi héréditaire; les pères la transmettent par la voie de la génération.

D'après la description du docteur Bowman, qui a fait connoître cette maladie, elle est quelquefois *latente*, et séjourne des années entières dans le corps, sans se manifester par aucun symptôme.

Lorsqu'elle se développe, elle attaque d'abord

les lèvres, la langue, l'intérieur de la bouche, plus rarement les organes de la génération. Elle débute par de petites pustules, semblables à des aphthes, rongeantes, corrosives, remplies d'une humeur blanchâtre, puriforme, virulente.

Dans la seconde période, il se manifeste des dépôts considérables; les malades ressentent dans les os et dans différentes parties du corps des douleurs qui s'aggravent pendant la nuit, ou par tout exercice violent ; les glandes du cou, des aisselles, et même des aines, s'engorgent, s'enflamment et suppurent, ou passent à l'état squirrheux et indolent.

Dans la troisième période, différentes parties du corps se couvrent d'ulcères dartreux, accompagnés de prurit et de démangeaisons insupportables. Quelquefois ces ulcères disparoissent pour paroître de nouveau. La carie ronge les os du nez, du palais, du crâne, du pubis, des cuisses, des bras et des mains; il s'y forme des nodosités, des tophus. Des malades perdent les mâchoires et toute la partie inférieure du crâne; d'autres leurs mollets. Quelques personnes, au rapport du docteur Bowman, succombent à une gangrène qui attaque les orteils. Un jeune homme perdit les deux pieds; un autre vit tomber une de ses jambes, qui se détacha à l'articulation du genou.

Enfin, lorsque la mort est près d'arriver, la poitrine s'affecte, la toux survient ; les fonctions

s'altèrent ou se dépravent; plus d'appétit; la vue, l'ouïe et l'odorat disparoissent, les cheveux tombent, et les malades rendent le dernier soupir, après avoir langui, pendant plus ou moins de temps, accablés de tourmens et de misères, et après avoir péri lentement et presque en détail.

On croit communément, en Canada, que cette maladie n'attaque qu'une fois le même individu; mais l'expérience a démenti ce préjugé vulgaire.

L'auteur déjà cité rapporte que des enfans sont guéris de cette espèce d'infection vénérienne sans le secours d'aucun remède. Il cite l'exemple de John Simar, qui en fut attaqué dès son plus bas âge, et qui recouvra naturellement une parfaite santé, quoique sa mère eût discontinué de l'allaiter pendant qu'elle subissoit le traitement.

Parmi une foule innombrable de médicamens que le hasard, l'ignorance, la superstition ou la nécessité avoient mis entre les mains des Canadiens, il ne s'en est trouvé que fort peu qui aient été employés avec quelque apparence de succès; telles sont les racines de patience et de bardane, la salsepareille, la sapinette de Canada, et sur-tout la décoction des branches et de l'écorce d'une espèce de pin (1) qui croît dans ce pays. Cependant le docteur Bowman a observé que ce végétal n'opéroit jamais de guérison radicale sans le secours

(1) *Pinus balsamea seu Canadensis* L.

du mercure ; ce qui confirme sinon l'identité parfaite, du moins la très-grande analogie qu'on croit exister entre cette maladie et la siphilis européenne.

§. V.

Du Siwin (1), *Sibben ou Sibbens des Ecossais.*

Cette maladie étoit beaucoup plus commune autrefois qu'aujourd'hui en Ecosse, sur-tout dans les provinces d'*Airshire* et de *Galloway*. Elle a été décrite d'une manière très-détaillée par Gilchrist (2), et sa ressemblance avec la nouvelle maladie du Canada est si frappante, qu'on ne peut s'empêcher de la regarder comme une autre variété de la vérole ou siphilis.

Le sibbens est essentiellement contagieux ; il se communique le plus souvent par les baisers et par la lactation, sur-tout lorsque les mamelons des nourrices sont ulcérés. Les vases, et autres ustensiles dont se servent ceux qui en sont infectés la propagent aussi d'une manière immédiate. Enfin, les habitans du pays croient qu'elle se transmet des parens au fœtus par la voie de la génération.

Elle se manifeste d'abord à la bouche et dans la gorge par des ulcères, qui, abandonnés à

(1) Mot qui, dans la langue celtique, signifie le fruit d'un framboisier sauvage.

(2) Voy. les Physical et Litterary essays of Edimburgh; in-8.

eux-mêmes, corrodent le voile du palais, la luette, les amygdales, gagnent fréquemment les os voisins, et y produisent bientôt après la carie. Les ravages s'étendent ensuite aux os malaires ou des pommettes ; tout le visage n'est plus qu'un ulcère hideux et corrosif, qui attaque même les paupières.

Dans les commencemens, le malade ne se plaint souvent, pendant plusieurs semaines, que d'une grande difficulté d'avaler, et d'un enrouement continuel. Les parties ne présentent qu'une légère irritation, accompagnée d'une rougeur érysipélateuse des amygdales, de la luette et du voile du palais. Mais si l'on n'a promptement recours au mercure, les parties sont détruites par des ulcères rongeans, d'où résulte pour la vie l'enrouement ou la perte de la voix.

D'autres fois il survient en différentes parties du corps, et sur-tout au visage, des taches jaunâtres ou couleur de cuivre, qui se couvrent bientôt de croûtes dartreuses ou de tubercules durs et verruqueux, accompagnés de douleur et d'un suintement de matière visqueuse et fétide. La moindre tache, écorchure ou ulcération de la peau donne naissance à des excroissances molles et fongueuses, qui ont de la ressemblance avec le fruit d'un framboisier sauvage du pays, d'où la maladie tire son nom. Elle ne se propage jusqu'aux parties génitales que lorsqu'elle a été négligée ou qu'elle a fait de grands progrès. Cependant de nombreux

exemples prouvent aujourd'hui qu'elle a souvent commencé par ces parties, quoique l'infection se fût généralement communiquée par les voies dont nous avons parlé ci dessus.

Lorsque cette maladie n'a pas été reçue par la bouche, les endroits sur lesquels le virus se manifeste après avoir pénétré dans le système, sont les organes de la génération, les parties contiguës à l'anus, la face antérieure des cuisses et des jambes, l'hypogastre, la poitrine, les bras, les doigts des pieds et des mains, enfin le cuir chevelu, plus rarement les muscles des cuisses ou des jambes, et le dos. Bell rapporte avoir vu plusieurs exemples où les os des bras et des jambes, même de la tête, étoient affectés de cette maladie. Mais il assure ne l'avoir jamais observée sous la forme de chancre aux organes de la génération.

Des observateurs inattentifs ont confondu le sibbens avec la gale; méprise qui provenoit de ce que certains endroits se couvroient d'un nombre infini de petites pustules accompagnées de démangeaison, et de ce que la contagion se communiquoit principalement à la classe la plus pauvre et la moins soigneuse de la propreté, ou aux enfans des personnes plus élevées, lesquels sont plus exposés à être infectés par les domestiques.

Mais ces deux genres d'éruptions ont des caractères propres qui les distinguent suffisamment. La peau où le sibbens fixe son siége, s'épaissit,

s'élève un peu, et acquiert une couleur particulière de cuivre. D'ailleurs, les parties ulcérées présentent des excroissances molles et spongieuses, de la grosseur et de la couleur d'une framboise ordinaire; ce qui ne s'observe point dans la gale.

On n'a trouvé aucun remède plus propre à combattre cette maladie que le mercure. Mais on a observé que pour obtenir une guérison radicale, il falloit l'administrer à une plus haute dose que dans les cas de siphilis ordinaire, et même le continuer environ deux mois après la disparition de tous les symptômes, pour éviter la récidive.

L'expérience a prouvé que le sublimé corrosif réussissoit lorsque les autres préparations mercurielles avoient échoué.

Les caustiques et les escarrotiques attaquent avec beaucoup de succès les ulcères de la gorge et des autres parties, qui résistent au mercure.

Quelquefois le cinabre en fumigation a détergé et cicatrisé des ulcères, que nul autre remède n'avoit pu guérir.

Les sudorifiques ont aussi été employés avec utilité dans le traitement de cette maladie.

Enfin, on est parvenu à la bannir entièrement de certaines contrées de l'Ecosse, en observant la plus grande propreté, et en surveillant le choix des nourrices et des domestiques.

SYNONYMIE

DES

MALADIES VÉNÉRIENNES.

Bubon vénérien ; synon. poulain.

Catarrhe aigu de l'urètre ou du vagin ; synon. gonorrhée virulente des auteurs ; blennorrhagie (Swédiaur).

Catarrhe chronique de l'urètre ou du vagin ; synon. blennorrhée ou gonorrhée bénigne (Swédiaur) ; suintement habituel (Bell) ; gleet des Anglais.

Flegmon des testicules ; synon. chaude-pisse tombée dans les bourses ; gonflement ou tumeur des testicules, hernie humorale, inflammation des testicules, testicule vénérien.

Ulcères vénériens ; synon. chancres vénériens.

Vérole ; synon. vairole ou grosse vérole ; *las bubas*, *buvas*, *buas* ou *boas* des Espagnols ; *lo male de le tavelle* des Génois ; *il malo delle bole* des Toscans ; *lo male de le brosule* des Lombards ; *mal de Saint-Mévius*, *Frantzosen* ou *Frantzosischen pocken*, ou *mal français*, *vérole française* chez les Allemands ; *mal de Saint-Sement*

chez les Catalans et les Aragonais ; *mal de Saint-Job*, de *Sainte-Reine*, de *Saint-Evagre*, de *Saint-Roch* chez quelques autres peuples ; *mal francese* ou *mal français* chez les Napolitains ; *mal de Naples* chez les Français ; *frenck pox* ou *vérole française* des Anglais ; *spaanse pocken* ou *vérole espagnole* des Flamands et des Hollandais ; *mal espagnol* des Maures et des Africains ; *mal castillan* des Portugais ; *mal des Portugais* chez les Indiens orientaux et les Japonais ; *mal des Chrétiens* chez les Turcs ; *mal des Turcs* chez les Persans ; *mal des Allemands* chez les Polonais ; *mal des Polonais* chez les Moscovites ; *pudendagra* de Gaspard Torella ; *mentulagra* de Joseph Grundpeek ; *mentagra* de Wendelin Hock ; *patursa* (interprété *Passio turpis Saturnina*) de Jean-Antoine Rovérel ; *mal vénérien* de Fernel ; *siphilis* de Fracastor.

PHARMACOPÉE
SIPHILITIQUE,

OU TABLEAU DES MÉDICAMENS LES PLUS USITÉS DANS LE TRAITEMENT DE LA VÉROLE OU SIPHILIS, DISPOSÉ SELON L'ORDRE CHIMIQUE (1).

CORPS NON ORGANISÉS.

I. *Principes.*

ELECTRICITÉ.

II. *Corps indécomposés.*

Phosphore.

III. *Acides.*

Acide sulfurique, (acide vitriolique, huile de vitriol).

Acide nitrique, (esprit de nitre).

Acide muriatique, (acide marin, esprit de sel).

Acide muriatique oxygéné, (acide marin déphlogistiqué).

Acide acétique, (acide du vinaigre).

IV. *Bases salifiables.*

Chaux, (terre calcaire pure) eau de chaux.

(1) Nous avons suivi l'ordre adopté par M. Schwilgué dans son Manuel Médical.

Potasse, (alkali végétal, pierre à cautère, potasse caustique).

Sonde, (alkali minéral).

Ammoniaque, (alkali volatil fluor).

V. *Sels.*

Sulfate de potasse, (tartre vitriolé, sel de Duobus, *arcanum duplicatum*).

Sulfate de soude, (sel de Glauber).

Sulfate acidule d'alumine triple, (alun).

Nitrate de potasse, (nitre).

Muriate d'ammoniaque, (sel ammoniac).

Muriate de baryte, (terre pesante saline).

Muriate de potasse suroxygéné.

Borate sursaturé de soude, (borax).

Phosphate de chaux, (corne-de-cerf calcinée).

Phosphate de soude.

Carbonate de chaux, (craie).

Carbonate de potasse.

Carbonate sursaturé de potasse, (sel de tartre).

Carbonate de soude, (alkali minéral).

Carbonate d'ammoniaque, (alkali volatil concret) gazeux ou liquide.

Tartrite acidule de potasse, (crême de tartre).

Tartrite de potasse et de soude, (sel de Seignète).

VI. *Métaux.*

Acide arsénieux, (arsenic blanc, oxyde d'arsenic).

Sulfure d'antimoine, (antimoine cru).

Oxyde d'antimoine hydro-sulfuré brun, (kermès minéral).

Tartrite de potasse antimonié, (tartre stibié).

Muriate d'antimoine liquide, (beurre d'antimoine).

Oxyde de zinc, (fleurs de zinc, tuthie).

Sulfate de zinc, (vitriol blanc).

Mercure.

Oxyde de mercure noir, (æthiops *per se*).

Oxyde de mercure rouge, (précipité rouge).

Muriate de mercure doux, (mercure doux, calomélas, *aquila alba*).

Muriate de mercure corrosif, (sublimé corrosif, muriate suroxygéné de mercure).

Nitrate de mercure au *minimum* d'oxydation.

Oxyde de plomb rouge, (*minium*).

Acétate de plomb, (sel et sucre de saturne).

Oxyde de fer noir, (æthiops martial).

Oxyde de fer brun, (safran de mars astringent).

Carbonate de fer, (safran de mars apéritif).

Sulfate de fer vert, (vitriol vert).

Oxyde de cuivre vert, (vert-de-gris).

Sulfate de cuivre, (vitriol bleu).

Nitrate d'argent fondu, (pierre infernale).

VII. *Eaux minérales.*

Eaux de Pyrmont, (Allemagne) froides.
— de Bussang, (Vosges).
— de Spa, (Ourthe).
— de Forges, (Seine infér.)
— d'Aumale, (8 l. d'Abbeville)
} ferrugineuses contenant du carbonate acidule de fer.

Eaux de Passy, (Seine, près de Paris) froides.
— de Provins, (Seine et Marne) froides.
} contenant du sulfate de fer.

Eaux de Bagnères-de-Luchon, (Hautes-Pyrénées) thermales, 30 à 62°.
— de Barèges, 41 à 56°.
— de Cauterets, (7 lieues de Barèges, 22 à 65°.
— de Bonnes, (Basses-Pyrénées) 26 à 37°.
— d'Aix-la-Chapelle, (Roër) 36 à 75°.
— d'Enguien ou de Montmorency, (Seine et Oise) froides.
} sulfureuses.

CORPS ORGANISÉS.

I. *Substances mucilagineuses.*

Gomme arabique, (suc du *mimosa nilotica L.*)

Gomme du Sénégal, (suc du *mimosa Senegal*).
Adragant, (suc de l'*astragalus tragacantha L.*)
Orge mondé, (graine de l'*hordeum vulgare L.*)
Guimauve, (racine, herbe et fleurs de l'*althœa officinalis*).
Mauve, (herbe du *malva rotundifolia L.*)

II. *Substances sucrées.*

Sucre ordinaire, (*saccharum officinale L.*)
Miel, sirop de miel, hydromel, oxymel.
Manne, (suc du *fraxinus excelsior L.*)
Réglisse, (racine du *glycirrhyza glabra et echinata L.*)
Casse, (gousse du *cassia fistula L.*)

III. *Huiles fixes.*

Huile d'olives, (*olea Europœa L.*)
Huile d'amandes, (*amygdalus communis L.*)

IV. *Substances adipeuses.*

Beurre de cacao, (*theobroma cacao L.*)
Cire.
Beurre ordinaire.
Axonge de porc.

V. *Substances huileuses et amylacées.*

Graine de lin, (*linum usitatissimum L.*)
Jaune d'œuf.

Lait de vache, de chèvre, de brebis.

VI. *Substances mucilagineuses et extractives.*

Chiendent, (racine du *triticum repens L.*)

VII. *Substances extractives peu sapides.*

Salsepareille, (*smilax salsaparilla L.*)
Squine, (*smilax China L.*)

VIII. *Substances acidules.*

Tamarin, (*tamarindus Indica L.*)

IX. *Huiles volatiles.*

Camphre, (*laurus camphora L.*)

X. *Térébenthines.*

Térébenthine de Venise, (*laryx Europœa* du Jardin des Plantes de Paris).

Térébenthine ou baume de Copahu, (*Copaifera officinalis L.*)

XI. *Baumes.*

Baume de Tola, (*Toluifera balsamum L.*)
Styrax, (*liquidambar styraciflua L.*)

XII. *Substances amères.*

Gentiane, (*gentiana lutea L.*)

Petite centaurée, (*centaurium minus L. chironia centaurium*, Curtis).

XIII. *Substances amères aromatiques.*

Aloès, (suc de plusieurs plantes de ce nom).

XIV. *Substances acerbes.*

Cachou, (*mimosa Catechu L.*)
Kino, (suc épaissi).
Ecorces de chêne, (*quercus robur L.*)
Roses de Provins, (*rosa Gallica*).

XV. *Substances amères et acerbes.*

Rhubarbe, (*rheum palmatum L.*)

XVI. *Substances amères, acerbes et aromatiques.*

Quinquina gris ou du Loxa, (*cinchona condaminea, Bonpland*).
— orangé, (*cinchona lancifolia, Mutis.*)
— rouge, (*cinchona oblongifolia, Mutis.*)
— jaune, (*cinchona cordifolia, Mutis.*)
— blanc, (*cinchona ovalifolia, Mutis.*)

XVII. *Substances âcres volatiles.*

Ipécacuanha, (*psycotria emetica, Mutis.*)
Garou, (*daphne mezercum L.*)

Gaïac, (*gajacum officinale L.*)

Cantharides, (*cantharis vesicatoria, Olivier*).

XVIII. *Substances odorantes.*

Sassafras, (*laurus sassafras L.*)

Sauge, (*salvia officinalis L.*)

Camomille romaine, (*anthemis nobilis L.*)

Sabine, *juniperus sabina L.*)

Sené, (*cassia senna L. cassia acutifolia Lamark.*)

Opium, (*papaver somniferum L.*)

Jusquiame, (*hyosciamus niger L.*)

Napel, (*aconitum napellus L.*)

Morelle, (*solanum nigrum L.*)

Douce-amère, (*solanum dulcamara L.*)

XIX. *Liqueurs fermentées.*

Vin.

Alcohol.

FORMULAIRE

Où l'on indique l'usage et les doses des Médicamens propres à combattre les affections vénériennes.

§. Ier. *Médicamens émolliens, adoucissans, (atoniques ou débilitans).*

Ces médicamens conviennent dans la première période des affections vénériennes aiguës, telles que le catarrhe aigu de l'urètre ou du vagin, l'ophthalmie ou catarrhe oculaire, le catarrhe auriculaire, le flegmon des testicules, le bubon tonique, etc.

On les administre sous forme de boisson, de lavement, d'injection, de collyre, de cataplasme, de fomentation, de bain, etc.

Tisane émolliente.

℞ Orge mondé..... 2 gros ʒ ij (8 gram.)
Eau commune..... 2 livres ℔ ij (1 litre).
Faites bouillir un quart d'heure, et ajoutez :
Sucre ou sirop simple.. quantité suffisante.
Cette tisane se prend par verres toutes les heures.

Autre.

℞ Racines de chiendent, lavées et contuses,
2 gros ʒ ij (8 gramm.)
Réglisse effilée..... 1 gros ʒ (4 gramm.)
Eau commune..... 2 liv. ℔ ij (1 litre).
Faites bouillir un quart d'heure.
Par verres toutes les heures.

Autre.

℞ Gomme arabique en poudre,
demi-once ℥ ß (16 gram.)
Eau bouillante... deux livres ℔ ij (1 litre).
Quatre onces (12 décagram.) toutes les heures.

Autre.

℞ Graine de lin enfermée
dans un nouet..... 2 gros ʒ ij (8 gram.)
Eau bouillante..... 2 livres ℔ ij (1 litre).
Ajoutez sirop simple.... quantite suffisante.

Autre.

℞ Petit-lait nouvellement
préparé ..... 2 livres ℔ ij (1 litre).
Sucre ou sirop simple.. quantité suffisante.

Eau de veau.

℞ Rouelle de veau mai-
gre..... 2 onc. ℥ ij (6 décagr.)
Eau commune..... 2 liv. ℔ ij (1 litre).

Faites bouillir un quart d'heure, à vaisseau fermé ; vers la fin ajoutez :

Feuilles de laitue fraîche. } une poignée de chaque.
Feuilles d'oseille..... }

Faites encore bouillir un quart d'heure.

Par verres dans la journée.

Emulsion.

℞ Amandes douces privées de leur écorce, n°. 12.

Pilez dans un mortier avec une légère décoction d'orge, pour faire deux livres (1 litre) d'émulsion.

Ajoutez sucre ou sirop simple. quantité suffisante, pour boire par verres durant le jour, sur-tout le soir et pendant la nuit.

Lok blanc du Code de Paris.

℞ Gomme adragant en poudre. 18 G (1 gram.)
Triturez avec de sucre... 1once ℥ j (30 gram.)
Ajoutez huile d'amandes. 1once ℥ j (30 gram.)
Etendez dans d'émulsion. 3 onc. ℥ iij (1 hecto.)
Aromatisez avec l'eau de
fleurs d'oranger..... 2 gros ʒ ij (8 gram.)
A prendre par cuillerées.

Lok avec le jaune d'œuf du Code de Paris.

℞ Huile d'amandes..... 2 onc. ℥ ij (60 gram.)
Triturez avec jaune d'œuf..... n°. 1.

Et avec de sucre..... 1 onc. ℥ j (30 gram.)
Etendez le mélange dans
d'eau ..... 3 onc. ℥ iij (1 hectog.)
Aromatisez avec d'eau distillée
de fleurs d'oranger.. 2 gros ʒ ij (8 gram.)
A prendre par cuillerées.

Lavemens ou clystères émolliens.

On les prépare avec la décoction de graine de lin, avec l'eau de guimauve, avec le jaune d'œuf, avec l'huile d'olive étendue dans un jaune d'œuf.

Injections émollientes.

℞ Infusion de graine de lin ou
de fleurs de guimauve... 1 livre ℔ j (5 hect.)

Autre.

℞ Huile d'olive. 4 onces ℥ iv (12 décagrammes).
Pour injecter plusieurs fois le jour dans l'urètre ou dans le vagin.

Collyres émolliens.

℞ Fleurs de guimauve. ½ gros ʒ ß (2 gram.)
Eau bouillante..... 1 livre ℔ j (demi-litre).
Pour faire des fomentations sur les yeux, ou pour en diriger la vapeur tiède sur ces organes.

Cataplasmes émolliens.

℞ Farine de graine de lin. 1 livre ℔j ($\frac{1}{2}$ kilogr.)
Eau..... quantité suffisante.
Faites cuire jusqu'à consistance de cataplasme.

Autre.

℞ Mie de pain blanc..... quantité suffisante.
Lait très-chaud..... 1 livre ℔j ($\frac{1}{2}$ litre).
Faites une bouillie.

Fomentations émollientes.

On les fait avec les décoctions et infusions ci-dessus, avec le lait tiède, qu'on applique sur les parties enflammées ou douloureuses.

Bains émolliens.

On les prépare avec l'eau tiède ou les décoctions et infusions ci-dessus, avec le lait tiède.

Gargarismes émolliens.

L'eau de guimauve, le lait, etc. la décoction de figues grasses dans du lait, le lok blanc ci-dessus.

§. II. *Médicamens toniques.*

Ces médicamens conviennent dans la seconde et troisième période du catarrhe vénérien de l'urètre ou du vagin, de l'œil, etc. dans ces mêmes

affections chroniques, dans les bubons atoniques, dans le flegmon chronique des testicules.

On peut les administrer sous forme de boisson, de lavement, d'injection, de collyre, de cataplasme, de fomentation, de bain, de gargarisme, etc.

Boissons toniques.

℞ Fleurs de camomille
romaine..... 1 once ℥ j (3 décagram.)
Eau bouillante..... 2 livr. ℔ ij (1 litre).
Laissez infuser.
Par verres.

Autre.

℞ Sommités de petite
centaurée..... 1 once ℥ j (3 décagram.)
Eau bouillante..... 2 livr. ℔ ij (1 litre).
Faites infuser.

Autre.

℞ Ecorce de quinquina
contuse..... 1 once ℥ j (3 décagram.)
Eau commune..... 2 livr. ℔ ij (1 litre).
Faites bouillir un quart d'heure.
A prendre par verrées.

Pilules toniques.

℞ Rhubarbe en poudre... 1 gros ʒ j (4 gram.)
Conserve de roses..... quantité suffisante.

Mêlez, pour faire vingt-quatre pilules, dont on prendra six par jour.

Autre.

℞ Quinquina en poudre... 1 gros ʒ j (4 gram.)
Extrait de gentiane..... quantité suffisante.
Mêlez, pour faire trente pilules, dont on prend quatre par jour.

Autre.

℞ Rhubarbe en poudre.. 4 gros ʒ iv (16 gram.)
Baume de copahu..... quantité suffisante.
Mêlez, pour des pilules de six grains, qu'on prendra au nombre de deux ou quatre, matin et soir.

Cataplasme tonique.

℞ Farine de graine de lin.. 1 livre ℔ j (½ litre).
Infusion tonique..... suffisante quantité.
Faites cuire jusqu'à consistance de cataplasme.
Ajoutez de bon vin
rouge..... 2 onc. ʒ ij (6 décagram.)

Lavemens, fomentations, bains, injections, collyres et gargarismes toniques.

On peut les préparer avec les décoctions ou infusions amères, avec l'eau chalybée ou ferrugineuse.

§. III. *Médicamens astringens.*

Ils conviennent dans les mêmes cas que les toniques.

On les administre le plus souvent sous forme de pilule, d'injection ou de collyre.

Pilules astringentes.

℥ Cachou..... 12 grains Gxii (60 centigram.)
Alun..... 6 grains Gvi (36 centigram.)
Opium..... 2 grains Gij (10 centigram.)
Mêlez, pour des pilules de cinq grains.

Autre.

℥ Alun.. } āā.. 15 grains Gxv (75 centigram.)
Cachou. }
Mêlez, pour des pilules de cinq grains.

Injections astringentes.

℥ Alun..... demi-gros ʒ ß (2 gram.)
Eau distillée..... 1 livre ℔ j (½ litre).
Mêlez, et injectez plusieurs fois le jour dans l'urètre ou dans le vagin.

Autre.

℥ Acétate de plomb..... 1 gros ʒ j (4 gram.)
Eau distillée..... 2 livr. ℔ ij (1 litre).
Mêlez, et injectez plusieurs fois le jour dans l'urètre ou dans le vagin.

Autre.

℞ Sulfate de zinc ou sulfate
de cuivre..... 1 gros ʒ j (4 gram.)
Eau distillée..... 2 livr. ℔ ij (1 litre).

Collyre astringent.

℞ Sulfate de zinc ou sulfate
de cuivre, ou sulfate
d'alun, ou acétate de
plomb..... 1 gros ʒ j (4 gram.)
Eau distillée..... 2 livr. ℔ ij (1 litre).
Mêlez.

§. IV. *Médicamens excitans.*

Les médicamens conviennent dans les catarrhes chroniques de l'urètre, du vagin, de l'œil, de l'oreille, etc.; dans les ulcères vénériens fongueux, dans les bubons atoniques.

On peut les administrer en boisson, en lavement, en collyre, en gargarisme, en injection.

Boissons excitantes.

Quelques cuillerées, ou quelques verres de bon vin, quelques verres d'infusion aqueuse aromatique, comme de celle d'absinthe, de camomille, de sauge, d'angélique, etc.

Quelques onces d'eau distillée aromatique, comme de celle de lavande, de mélisse, etc.

Lavemens excitans.

℞ Térébenthine de Venise. 1 gros ʒ j (4 gram.)
Triturez avec un jaune
d'œuf, et étendez d'eau 1 livre et demie ℔ j ß
(7 à 8 décilitres).

Autre.

℞ Camphre, 12 à 15 grains G xii à xv (60 à 75 centig.)
Triturez avec d'alcohol.. quantité suffisante.
Etendez dans d'eau.... 1 livre et demie ℔ j ß
(7 à 8 décilitres).

Collyre excitant.

℞ Huile volatile de girofle
ou de lavande, ou de
romarin, ou de téré-
benthine..... 5 à 10 grains G v à x
(25 à 50 centigram.)
Etendez dans d'eau dis-
tillée..... 2 onc. ℥ ij (6 décagr.)

Gargarismes excitans.

Les infusions aromatiques, le vin, l'alcohol ou esprit ardent de cochléaria.

Injection excitante.

℞ Muriate de mercure cor-
rosif, ou oxyde de cuivre

ammoniacé, ou éther,
ou huile volatile..... 5 à 10 grains Gv à x
(25 à 50 centigram.)
Eau distillée..... 2 onc. ℥ ij 6 décagr.)
Injectez dans l'urètre ou dans le vagin.

§. V. *Médicamens sédatifs.*

Ils conviennent dans les cas où il existe des douleurs, des spasmes sans inflammation, sans pléthore et sans fièvre aiguë, comme dans les contractions spasmodiques du canal de l'urètre, dans le tiraillement des testicules.

On peut les administrer sous forme de boisson, de lavement, de lotion, de cataplasme, de collyre, de gargarisme, d'injection.

Potion sédative.

℞ Extrait aqueux d'opium. 1 grain Gj (5 centigr.)
Eau distillée de fleurs
d'oranger..... 1 once ℥ j (3 décagr.)
Infusion de safran..... 3 onc. ℥ iij (1 hecto.)
Par cuillerées.

Lavemens sédatifs.

On les prépare en faisant dissoudre deux à trois grains d'opium, ou demi-gros jusqu'à un gros de camphre, dans le liquide nécessaire pour un lavement.

Lotions sédatives.

On les prépare avec la dissolution d'opium dans l'eau, avec la décoction de morelle, etc. dont on fomente les parties malades.

Collyres sédatifs.

Les dissolutions d'opium, le vin d'opium composé (laudanum liquide de Sydenham), l'eau de roses, etc.

Gargarismes sédatifs.

Les loks du Code de Paris, où l'on fait entrer un grain d'opium ou quelques grains de camphre.

Injections sédatives.

L'eau d'opium, l'eau de morelle, l'eau éthérée, l'eau avec le vin d'opium composé (laudanum liquide), qu'on injecte dans l'urètre ou le vagin.

§. VI. *Médicamens escarrotiques, cautères, caustiques, cathérétiques.*

Ces médicamens conviennent pour mûrir les bubons vénériens suppurés, dont la peau est dénudée, pour ranimer les chancres ou ulcères vénériens fongueux, atoniques, fistuleux, et pour détruire certaines excroissances vénériennes.

Les plus usités sont la potasse ou la soude so-

lide (pierre à cautère), qu'on maintient à l'aide d'un emplâtre fenestré;

Le nitrate d'argent fondu, qu'on applique directement;

L'oxyde de mercure rouge à l'état d'onguent ou d'emplâtre;

L'acide arsénieux en poudre ou en pâte;

Le muriate de mercure corrosif, *idem*;

Le sulfate de cuivre;

Le sulfate d'alumine calciné en poudre;

La sabine en poudre;

Les trochisques mercuriels blancs, } Code de Paris;
Les trochisques mercuriels rouges, }

L'eau phagédénique composée avec le muriate suroxygéné de mercure, dissous dans l'eau de chaux.

§. VII. *Médicamens rafraîchissans.*

Ces médicamens conviennent dans les cas d'affections vénériennes accompagnées de fièvre inflammatoire, comme cela arrive chez les individus jeunes, robustes et sanguins.

Les plus usités sont la saignée générale, ou du bras, la saignée locale ou avec les sangsues sur les parties affectées;

Le nitrate de potasse et le camphre, donnés séparément ou unis ensemble;

Les émulsions cucurbitacées;

Les tranches de citron, d'orange, etc.

Les boissons acidules convenablement édulcorées.

Limonade ou Orangeade.

℞ Suc de deux citrons ou de deux oranges.
Sucre..... 2 onc. ℥ ij (6 décagr.)
Eau..... 2 livr. ℔ ij (1 litre).

Autre.

℞ Sirop de limon, ou de vinaigre, ou de groseille..... 2 onc. ℥ ij (6 décagr.)
Eau..... 2 livr. ℔ ij (1 litre).

Emulsion nitrée.

℞ Nitrate de potasse. 18 grains Gxviij (1 gram.)
Emulsion..... 2 livres ℥ ij (1 litre).
Sirop..... 2 onces (60 grammes).

Emulsion camphrée.

℞ Camphre..
Adragant.. } āā... 18 grains Gxviij (1 gram
Sucre..... 2 onc. ℥ ij (6 décagram.)
Emulsion..... 2 livres ℔ ij (1 litre).

§. VIII. *Médicamens sudorifiques.*

Ces médicamens conviennent dans les affec-

tions vénériennes invétérées, comme dans les cas de douleurs ostéocopes, d'ulcères de la bouche.

On les administre sous forme de boisson, de rob, de sirop, etc.

Les plus usités sont la salsepareille, le gaïac et la squine, auxquels on ajoute ordinairement le sassafras.

Tisane sudorifique.

℞ Gaïac râpé..... 1 once ½ ℥ j ß (2 gram.)
Salsepareille hachée.. ½ once ℥ ß (16 gram.)
Eau commune..... 4 livres ℔ iv (2 litres).

Faites macérer sur la cendre, pendant vingt-quatre heures, à vaisseau fermé; puis réduisez à moitié par une lente ébullition.

Sirop du Cuisinier.

℞ Salsepareille..... 2 livres ℔ ij (1 kilogram.)
Faites bouillir dans
d'eau..... 14 liv. ℔ xiv (7 kilogram.)
Ensuite évaporez et
réduisez à..... 2 livres ℔ ij (1 kilogram.)
Faites infuser dans cette décoction :
Séné.....
Anis.....
Roses pâles.....
Fleurs de bourrache. } āā 2 onc. ℥ ij (6 décagr.)
Passez, et faites ensuite
bouillir pendant de-

mi-heure le résidu dans

d'eau..... 2 liv. ℔ ij (1 kilogram.)

Mêlez cette décoction à la première.

Dissolvez-y sucre et miel. 2 liv. ℔ ij (1 kilogr.)

Faites cuire à consistance de sirop.

§. IX. *Vomitifs.*

Ces médicamens conviennent dans les cas où il faut débarrasser les premières voies, avant d'administrer les antivénériens.

Les plus usités sont l'ipécacuanha, qu'on donne depuis dix-huit jusqu'à vingt-quatre grains, quand on veut faire vomir sans trop secouer la malade.

Le tartrite de potasse antimonié, à la dose d'un ou deux grains, en solution aqueuse quand on veut produire une secousse dans toute la machine.

§. X. *Purgatifs.*

Ces médicamens conviennent dans les cas d'embarras intestinal ou de constipation, qu'on veut faire cesser avant de passer aux antivénériens; on les emploie aussi pour modérer ou arrêter la salivation.

Les plus usités sont :

La manne;

La casse;

L'huile d'amandes douces;

Le miel commun;

Le miel mercurial ;
Le séné ;
Le jalap en poudre ou en résine ;
La rhubarbe ;
Le sulfate de soude crystallisé ;
Le tartrite acidule de potasse ;
Le tamarin ;
Le tartrite de potasse antimonié ;
Le sulfate de potasse ;
Le muriate de mercure doux.

On les administre en potion, en électuaire, en pilules, en lavement.

Potion purgative.

℞ Séné..... 2 gros ʒ ij (4 grammes.)
Anis..... 18 grains Gxviij (1 gram.)
Rhubarbe..... 1 gros ʒ j (4 grammes.)
Faites infuser ces trois substances
Dans d'eau..... 6 onc. ℥ vj (2 hectogram.)
Dissolvez-y manne. 1 once ℥ j (3 décagram.)
Sulfate de soude... ½ once ℥ ß (16 gramm.
Passez.

Electuaire purgatif (marmelade de Tronchin).

℞ Manne.....
Pulpe de casse...
Huile d'amandes.
Sirop de guimauve
āā. 1 once ℥ j (3 décagram.)

Eau de fleurs d'oranger. 2 gros ʒ ij (8 gramm.)
Mêlez.

On peut aussi employer pour le même but les électuaires connus sous les noms de *lénitif* ou de *catholicum double.*

Pilules purgatives (du codex, de belloste).

℞ Oxyde de mercure noir. 5 grains Gv (25 centi.)
Résine de jalap..... 9 grains Gix (½ gram.)
Mêlez et faites des pilules.

Lavement purgatif.

℞ Séné..... 4 gros ʒ iv (16 gramm)
Faites bouillir dans
d'eau..... 2 livres ℔ ij (1 litre).
Réduisez à..... 1 liv. ½ ℔ i ß (8 décilitr.)

Autre.

℞ Miel mercurial..... 4 onc. ℥ iv (12 décagra.)
Dissolvez dans d'eau.. 1 livr. ½ ℔ i ß (8 décilit.)

§. XI. *Médicamens spécifiques ou antivénériens proprement dits.*

On ne connoît jusqu'ici que les mercuriaux qui jouissent de cette propriété.

On les administre à l'extérieur en frictions ou en fumigations, et à l'intérieur en boissons ou en pilules.

Onguent mercuriel pour les frictions.

Proportions de Dupont et de Swédiaur :

℞ Mercure.... } āā..... partie égale.
Axonge..... }

Triturez dans un mortier très-espacé, avec un pilon à large surface, jusqu'à ce qu'on n'aperçoive plus de globules métalliques à l'aide de la loupe.

Proportions de Bell :

℞ Mercure..... 1 partie.
Axonge..... 2 parties.
Triturez selon l'art.

Fumigations mercurielles.

℞ Muriate de mercure doux ou oxyde de mercure sulfuré rouge (cinabre.) } quantité suffisante.

Projetez sur un réchaud plein de charbons ardens.

Dirigez la vapeur sur les parties affectées, à l'aide d'un entonnoir de fer ou de verre.

Onguent mercuriel de Cirillo.

℞ Muriate de mercure corrosif. 1 gros ʒ j (4 gram.)
Axonge récente..... 1 once ℥ j (3 déca.)
Muriate d'ammoniaque.. 10 grains Gx (50 centigrames.)

Triturez dans un mortier de verre pendant douze heures.

Onguent mercuriel de Clare.

℔ Muriate de mercure doux. 1 demi-grain à un grain.

Autre.

℔ Muriate de mercure doux..... une partie.
Bol d'Arménie.....deux parties.
Triturez exactement.

Autre.

℔ Muriate de mercure corrosif. 1 gra Gj (5 centi.)
Tartrite acidule de potasse..2 grains Gij (10 centigrames.
Bol d'Arménie.....4 grains Gjv (20 centigrames.)
Triturez.

Autre.

℔ Oxyde de mercure..... une partie.
Tartrite acidule de potasse.... deux parties.
Bol d'Arménie..... quatre parties.
Mêlez en triturant.

Solution mercurielle (liqueur de Vanswiéten.)

℔ Muriate mercuriel corrosif..... 12 à 16 grains (60 à 80 centigrames.)

Dissolvez dans alcohol..... 1 gros ʒ j (4 gram.)
Etendez dans d'eau distillée. 2 liv. ℔ ij (1 litre.)

Pilules mercurielles avec le muriate mercuriel corrosif.

℞ Muriate mercuriel corrosif..... 18 grains Gr xviii (1 gram.
Farine de froment ou amidon..... ½ once ℥ ß (16 grammes.)
Gomme arabique en poudre..... 2 gros ʒ ij (8 grammes.
Eau distillée..... suffisante quantité.

Mêlez lentement et divisez en pilules de trois grains, à prendre deux le matin et autant le soir, en buvant, immédiatement après, de l'eau sucrée.

Autre.

℞ Muriate de mercure corrosif. 18 grains (1 gram.)
Dissolvez dans alcohol de vin. 2 gros ʒ ij (8 gram.)
Mêlez avec de farine..... 3 gros ʒ iij (12 grammes.)
Ajoutez d'eau distillée..... quantité suffisante.
Deux pilules le matin et autant le soir.

Autre.

℞ Savon médicinal..... ½ once ℥ ß (16 gram.)
Rhubarbe..... 2 gros ʒ ij (8 gram

Muriate mercuriel corrosif..... 18 grains Gxviii (1 gramme.)

Faites des pilules de trois grains, qu'on prendra, trois le matin et autant le soir, en buvant par dessus un verre d'eau sucrée.

Pilules avec le muriate de mercure doux.

℞ Muriate de mercure doux. 2 gros ʒ ij (8gram.)
Farine de froment
Manne ou gomme } 18 grains Gxviii (1 gramme.)
adragant.....
Eau distillée ou sirop quelconque..... quantité suffisante.
Faites selon l'art 72 pilules.

Pilules avec l'onguent mercuriel. (M. Terras.)

℞ Onguent mercuriel... ½ once ℥ ß (16 gram.)
Poudre d'althæa ou mie de pain..... quantité suffisante.

Pilules de M. Sédillot aîné.

℞ Pommade mercurielle.. 3 onc. ℥ iij (10 décag.)
Savon médicinal..... 2 onc. ℥ ij (6 décag.)
Amidon ou poudre de réglisse..... 1 onc. ℥ j (3 decag.)
Mêlez et faites des pilules de quatre ou six grains.

Fin de la Pharmacopée.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIERES

CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

Préface. — Importance que les médecins ont attachée à la vérole ou siphilis. — Pourquoi les écrits se sont multipliés sur cette maladie. — On ne peut concevoir comment elle est devenue le domaine des charlatans. — La connoissance de cette maladie doit faire déplorer l'aveuglement et la folie de ceux qui se livrent aux empiriques plutôt qu'aux médecins instruits. — Réfutation des prétextes allégués par le charlatanisme. — Le traitement des maladies vénériennes ne devroit être confié qu'à des médecins profondément versés dans l'étude et la pratique de l'art. — Très-difficile de guérir l'aveuglement des hommes concernant leur santé. — Les médecins devroient s'appliquer davantage à l'étude et au traitement des maladies vénériennes. — Elles n'ont rien de déshonorant pour celui qui les traite. — Exposé de l'ordre qu'on a suivi dans ce Tableau.

Aphrodisiographie, ou Tableau de la maladie vénérienne.

Notions préliminaires.

§. Ier. Origine de la maladie vénérienne. — Doutes et assertions concernant l'antiquité de la vérole. — Jactance des

charlatans, pag. 1.— Réfutation de leurs sophismes, p. 2—5. — Il n'est point question de la gonorrhée vénérienne dans le Lévitique, ni de la vérole dans les psaumes de David, pages 5—6. — Le sens des paroles de l'Ecclésiaste est figuré et métaphorique. — L'ulcère d'Appion n'étoit point vénérien, page 7. — Job n'avoit point la siphilis. — Les satellites de Cléopâtre n'étoient que des eunuques, pag. 8—9 — Le mal vénérien parut en Europe vers 1494. — Très-probable qu'il fut apporté de l'Amérique par Christophe Colomb, pag. 10—11.

§. II. Dénominations de la maladie vénérienne. — On les fit dériver de ses symptômes, ou de divers noms de Saints, ou des différentes nations d'où elle étoit apportée. — Elle fut nommée mal vénérien par Fernel, et siphilis par Fracastor, pag. 11—12.

§. III. Causes et propagation de la maladie vénérienne. — Elle tient à un virus inconnu quant à sa nature et non quant à ses effets. — Il est éminemment contagieux. — Ses divers modes de communication, pag. 13.

§. IV. Division des symptômes de la maladie vénérienne; — plan de l'ouvrage. — Conjectures sur la disparition spontanée de cette maladie. — Symptômes locaux et généraux, primitifs et consécutifs. — Tableau des affections vénériennes en particulier; — objet de la première partie; — tableau de la maladie générale ou confirmée, et des remèdes qui lui conviennent; — objet de la seconde partie, pag. 14—16.

PREMIÈRE PARTIE.

Des affections partielles causées par le virus vénérien sur les différens ordres ou systèmes d'organes qui composent l'économie animale, page 17.

CHAP. Ier. Des affections causées par le virus vénérien sur le système muqueux. — Elles sont primitives et consécutives, ibid.

SECT. Iere. Du catarrhe vénérien de l'urètre chez l'homme. — Différentes dénominations de cette maladie. — Sa définition, pag. 18 — 20. — Sa marche; — ses symptômes locaux ou primitifs; — observations; — ses symptômes consécutifs ou sympathiques; — observation, pag. 21—23. — Seconde période, ou déclin de la maladie. — Sa durée; — observation d'une gonorrhée à répétition, pag. 23—25. — Causes qui influent sur la durée de la maladie; — observation, p. 25—27. — Gonorrhée bâtarde, pag. 27—28. — Circonstances qui rendent le cours de la maladie plus ou moins irrégulier, p. 28—29. — Le diagnostique doit se tirer de la cause et du siége de la maladie. — Sa différence avec la gonorrhée simple ou bénigne. — Ses différens siéges ou degrés, p. 29—32. — Opinion d'Astruc sur le peu d'importance de ces distinctions relativement à la pratique, pag. 32—33. — Circonspection nécessaire au médecin pour répondre aux questions des malades, pag. 33—34. — La gonorrhée virulente ou catarrhe vénérien de l'urètre peut-elle occasionner la vérole? — La question paroît décidée d'après le témoignage des auteurs et d'après des observations récentes, p. 35—38. — Traitement curatif. — Régime à observer pendant la première et la seconde période. — Médicamens débilitans ou antiphlogistiques au commencement, toniques ou astringens vers la fin, pag. 38—41. — Proscription des injections astringentes dans la première période, page 42. — Traitement du catarrhe du gland ou gonorrhée bâtarde, pag. 42—43.

SECT. II. Du catarrhe vénérien du vagin, et de l'urètre chez la femme. — Définition de la maladie, page 43. — La

femme y est-elle moins sujette que l'homme? page 44. — On en distingue quatre variétés chez elle, p. 44—46. Gonorrhée bâtarde chez la femme, cinquième variété, page 46. — Difficulté du diagnostique; — observation, pages 47—48. La femme guérit moins facilement que l'homme; — elle est moins sujette à l'infection générale, p. 49. — Le traitement est le même dans l'un et l'autre sexe, p. 49—50. — Comment on traite les excoriations des parties environnantes. — L'administration du mercure convient vers la fin pour la sûreté de la guérison, pag. 50—51.

Sect. III. Des suites du catarrhe vénérien chez l'homme et la femme, page 51.

Art. 1er. Du catarrhe chronique de l'urètre;— ses diverses dénominations; — ses causes; — ses symptômes, pag. 52—53. — Le diagnostique en est plus facile chez l homme que chez la femme. — Observation, p. 53—56. — Le pronostic varie selon le siége, l'étendue et l'ancienneté de la maladie, p. 56. — Traitement; — si la maladie tient à l'atonie des parties, injections toniques et astringentes secondées d'un régime analogue.— Liquides recommandés par les praticiens;— observation, p.56-57. — Précautions relatives à la seringue et au liquide injecté, pag. 57—59. — Utilité des bougies et des sondes de gomme élastique; — observation.— Autres remèdes qui ont de l'efficacité, pages 59—60. — Nécessité des mercuriaux quand la maladie est entretenue par l'ulcération de l'urètre ou du vagin.

Art. II. De l'ophthalmie ou catarrhe oculaire qui succède à la suppression du catarrhe vénérien de l'urètre ou du vagin. — Elle est aiguë ou violente, (chémosis); — ou chronique et modérée, (psorophthalmie.)— Causes pré-

disposantes. — Causes efficientes ; — observation, pag. 61—62. — Symptômes et marche de la maladie ; — observation, pag. 62—63 — Diagnostique ; — pronostic, pag. 63—64. — La curation rentre dans celle de l'inflammation en général. — Antiphlogistiques dans la première période ; — topiques adoucissans sur l'œil. — Il faut tâcher de rappeler l'écoulement de l'urètre ou du vagin — Utilité des stimulans vers la fin. — La scarification de la conjonctive est nécessaire pour en produire le dégorgement. — On doit tâcher de rendre la pelludicité à la cornée, quand elle est devenue opaque. — Opération quelquefois nécessaire, pag. 64—65.

Art. III. Du flegmon des testicules qui succède à la suppression du catarrhe urétral ; — ses diverses dénominations. — Causes prédisposantes et occasionnelles ; observation, pag. 66—68. — Invasion, symptômes et progrès de la maladie, pag. 68—69. — Diagnostique et pronostic ; — ses différentes terminaisons, pag. 69—71. — Le traitement varie selon la période de la maladie. — Les répercussifs peuvent convenir dans les premiers momens. — Lorsque les symptômes inflammatoires se sont développés, on les combat par les antiphlogistiques et la diète sévère. — On tâche de rappeler l'écoulement urétral. — Utilité des toniques et des amers vers la fin. — Nécessité du suspensoir perpétuel. — Ce qu'il faut faire dans les cas de suppuration. — Ce qu'on doit craindre quand le testicule reste dur et inégal, pag. 71—73.

Art. IV. Du gonflement de la prostate à la suite du catarrhe vénérien de l'urètre. — On peut distinguer cinq espèces de gonflemens de cette glande par rapport à leurs causes, pag. 73—74 : — 1°. gonflement inflammatoire ; — ses signes. — Diagnostique et pronostic. — On doit en

tenter la résolution. — Si l'urine tarde trop à reprendre son cours, il faut sonder le malade — Précaution qu'exige cette opération. — Quand faut-il faire la ponction de la vessie? pag. 74—77; —2°. gonflement de la prostate abcédée ou en suppuration; — ses signes. — Incertitude du diagnostique. — Pronostic douteux; nécessité d sonder le malade pour remédier à la rétention d'urine. — Précautions nécessaires, pag 77—80. — 3°. gonflement de la prostate par des concretions pierreuses. — Nul signe pathognomonique n'annonce leur présence dans la glande. — Incertitude du diagnostique. — Il faut extraire le calcul par le grand appareil latéral, pag 80—81; — 4°. gonflement variqueux de la prostate; — ses signes. — Nécessité de sonder le malade. — Utilité des sangsues au périnée, des saignées du bras, pag. 81—82; — 5°. gonflement squirrheux de la prostate. — Signes. — Diagnostique et pronostic. — Nécessité de sonder le malade. — Autres remèdes contre le gonflement de la prostate, après un catarrhe de l'urètre mal soigné, pag. 82—84.

Art. V. Des embarras de l'urètre à la suite du catarrhe vénérien. — Différentes opinions sur la nature de ces embarras, pag. 84—86. — Nodosités de l'urètre; — contraction spasmodique de ce canal, pag. 86—87. — Oblitération partielle ou totale de l'urètre. — Différences qu'offre le jet de l'urine. — Danger de la rétention d'urine; observation. — Fistules urinaires. — Moyens d'établir le diagnostique, pag. 87—89. — Considérations qu'exige le pronostic; observation, p. 89—91. — Le traitement consiste à vider la vessie et à prévenir une nouvelle accumulation d'urine. — Précautions qu'exige l'introduction de la sonde. — Quand et en quel lieu faut-il ouvrir la vessie? Pag. 91—93. — Rupture de la vessie; — ce qu'il faut faire dans le cas de paralysie de cet organe;

observation, 93 — 94. — Comment on remédie à la contraction spasmodique de l'urètre, p. 95. — Utilité des bougies de Daran, des cordes à boyau, des sondes de Bernard, p. 95—96.

Art. VI. Du phimosis. — Définition. — Causes prédisposantes et occasionnelles. — Supercherie des charlatans. — Symptômes de la maladie; ses terminaisons. — — Diagnostique et pronostic; — procédés pour s'assurer si le gland est ulcéré sous le prépuce qui le recouvre; il est difficile de les mettre en pratique; — leur inutilité, p. 96—98. — La méthode curative varie selon les circonstances. — Il faut dégorger le prépuce par des saignées locales. — Les topiques émolliens sont indiqués. — Bonne précaution de relever le membre viril contre le pubis. — Cas où il faut pratiquer l'opération et fendre le prépuce. — Description du procédé opératoire. — Quand et où faut-il fendre le prépuce? — On conseille quelquefois une double incision. — Les mercuriaux conviennent à la fin. — Nécessité de la circoncision, p. 98—100.

Art. VII. Du paraphimosis; — en quoi il consiste; — ses causes prédisposantes et occasionnelles; — ses progrès et ses symptômes; — quelles peuvent en être les suites. — Il faut tenter de dégorger le gland et de ramener le prépuce en devant. — Il est nécessaire de débrider le prépuce pour faire cesser l'engorgement et prévenir la gangrène du gland. — Où faut-il inciser, quand il y a ulcération? — Description du procédé opératoire. — Pansement de la plaie. — Séparation spontanée du gland pourri et gangrené. — Moyens d'arrêter l'hémorragie quand elle survient. — Quand faut-il amputer la verge? et quel est alors le moyen d'arrêter l'hémorragie? p. 101—104.

Sect. III. Des ulcères vénériens qui affectent les membra-

nes muqueuses. — Leur définition ; — quelles parties ils occupent chez l'homme et chez la femme, ou chez l'un et l'autre ; observation. — Variété des ulcères quant à l'étendue, à la figure, au nombre, etc. — Leur division en primitifs et en consécutifs, p. 104—106. — Description des uns et des autres.—Diagnostique.—Signes caractéristiques des ulcères non vénériens, p. 106—111.—Il est difficile de distinguer si un ulcère vénérien tient à un virus récemment communiqué ou à une vérole confirmée. — Grandes probabilités sur l'origine des ulcères vénériens. — Conclusion fondée sur des observations, p. 111—112. — Imprudence de ceux qui se livrent entre les mains des charlatans; — danger des erreurs commises à l'égard des ulcères vénériens, p. 113—114. — Pronostic ; tout ulcère vénérien est le signe d'une vérole actuelle ou l'avant-coureur d'une vérole future ; mais il faut se garder de soupçonner cette maladie chez tous ceux qui ont eu autrefois des ulcères vénériens; observation. — Ravages causés par les ulcères vénériens, p. 114—116. — Traitement ; il faut préparer le malade, avant d'attaquer le virus vénérien.—Quels remèdes exigent les ulcères primitifs et consécutifs, p. 116—117.—Comment on arrête les progrès des ulcères de la bouche et du nez, p. 118.—Les ulcères qui s'enflamment exigent qu'on discontinue les antivénériens. — Les ulcères indolens doivent être animés. —Les mercuriaux sont insuffisans contre les ulcères vénériens compliqués de scorbut ; observation. — Il faut extirper les ulcères cancéreux, p. 118—121.

CHAP. II. Des affections causées par le virus vénérien sur le derme ou la peau ; — elles sont primitives ou consécutives, pag. 122.

SECT. Iere. Des taches vénériennes de la peau ; — époque de

leur apparition ; — leur siége ; — leur description ; — leur diagnostique et pronostic ; — leur traitement, pag. 122—125.

Sect. II. Des ulcères vénériens qui affectent la peau ; — ils sont primitifs ou consécutifs ; — leur siége ; — rapidité de leurs progrès ; — leur description, pag. 125—126. Diagnostique ; observation ; — pronostic. — Ulcères dégénérés. — Ulcères simples ou compliqués. — Ignorance et maladresse des charlatans pour le traitement des ulcères cutanés, pag. 126—128. — Diversité des remèdes selon les circonstances ; — il faut prévenir la répullulation de ces ulcères, pag. 128—130.

Sect. III. Des pustules vénériennes qui s'élèvent sur la peau ; — elles furent observées dès l'origine du mal vénérien. — Pustules primitives ; — leur siége ; — leurs formes ; — Diagnostique et pronostic ; — traitement, pag. 132—133. — Pustules consécutives ; — leur siége ; — leur forme ; — diagnostique. — Différence des pustules vénériennes avec les pustules dartreuses, pag. 132—135. Pronostic ; — variétés du traitement selon la forme des pustules et selon la maladie qui les complique, pag. 135—137.

Sect. IV. Des excroissances vénériennes ; — leur définition ; — leurs variétés quant à la forme qu'elles affectent ; — leur siége dans l'un et l'autre sexe ; observation, pag. 137—140. — Excroissances non vénériennes ; observation, pag. 140—142. — Diagnostique et pronostic, pag. 144—146. — Traitement ; le mercure ou ses préparations ; les cathérétiques ou les instrumens tranchans sont les principaux moyens curatifs, pag. 144—145. — Précautions à prendre pour rendre les caustiques moins irritans. — Traitement des excroissances à pédicule, de celles qui sont

sessiles et à large base. — Forme que doivent avoir les ciseaux. — Précaution pour empêcher les excroissances de répulluler. — Traitement des végétations réunies en une seule masse.—Comment on arrête l'hémorragie, si elle a lieu, pag. 145—146.

Sect. V. Des rhagades ou fissures vénériennes de l'anus. — Définition. — Causes, variétés et symptômes de cette maladie; — diagnostique; — pronostic; — traitement, pag. 146—148.

CHAP. III. Des affections causées par le virus vénérien sur le système lymphatique, pag. 449.

Sect Iere. Des bubons vénériens; — définition; — siége de la maladie. — Elle a lieu quelquefois quoique la peau soit entière; observation. — Elle est souvent précédée d'ulcères; observation. — Bubons primitifs et consécutifs.—Opinions des auteurs sur cette distinction; observation, pag. 150—152.— Distinction généralement admise du bubon atonique ou inflamamtoire et du bubon tonique ou indolent. — Description du bubon inflammatoire; — ses terminaisons; — description du bubon indolent, pag. 152—153.—Diagnostique.—Funestes méprises des praticiens. Différence du bubon vénérien avec une hernie, avec un engorgement lymphatique, avec un anthrax ou bubon pestilentiel, avec un abcès critique, avec une tumeur scrophuleuse, 154—157. — Pronostic du bubon inflammatoire et du bubon indolent, pag. 157 — 158.—Traitement; il se divise en local ou topique, et en général. — Traitement du bubon inflammatoire.—Moyen d'en favoriser la résolution. — Précautions pour ouvrir les bubons qui suppurent. — Pansement de la plaie. — Utilité des amers quand la plaie est détergée. — Traitement du bubon gangréneux, p. 158—160. — Traitement du bubon

indolent, p. 161. — Traitement du bubon fistuleux, p. 161—162. — Nécessité des mercuriaux pour prévenir ou combattre l'infection générale ; observation, p. 165.

CHAP. IV. Des affections causées sur le système osseux par le virus vénérien, p. 163.

Sect. Ier. Des douleurs vénériennes des os, ou des douleurs ostéocopes. — Définition. — Elles sont un signe de vérole confirmée ; observation, p. 163—165. — Siége et caractère de ces douleurs. — Diagnostique, p. 166—167. — Leur différence avec les douleurs rhumatisantes. — Pronostic. — Opinion de quelques auteurs sur le siége de ces douleurs, p. 167—169. — Traitement. — Efficacité des sudorifiques ; observation. — Utilité des narcotiques, p. 169—170.

Sect. II. De l'exostose vénérienne. — Définition, siége, causes et symptômes de la maladie, 170 — 172. — Diagnostique. — Difficulté de distinguer les exostoses des périostoses. — Opinion des auteurs. — Pronostic. — L'exostose est un symptôme d'infection générale ou de vérole confirmée, p. 172—173. — Traitement, p. 174.

Sect. III. De la carie vénérienne. — Définition. — Siége, variétés, symptômes et progrès de la maladie, p. 174—175. — Diagnostique. — Différences de la carie vénérienne à la carie scrophuleuse, à la carie scorbutique, à la carie rachitique, p. 176—177. — Pronostic. — Traitement. — Ce qu'il faut faire dans le cas de carie cachée, dans celui de carie idiopathique et symptomatique, quand la maladie a produit l'atrophie ou la consomption, p. 177—178.

CHAP. V. Des affections causées par le virus vénérien sur les viscères ou organes splanchniques, p. 178. — Elles sont

l'effet de la vérole négligée ou mal traitée. — Affections de la tête. — Affections de la poitrine; observation. — Affections de l'abdomen, p. 179—181. — Le diagnostique en est difficile, et le pronostic fâcheux. — Traitement, p. 182.

CHAP. VI. Des affections causées par le virus vénérien sur tout l'organisme ou l'économie en général, p. 183.

Section Ire. Des douleurs vénériennes qui affectent toute l'économie en général, p. 183. — Leur définition, leurs variétés, p. 183—184. — Leurs signes, et leurs différences avec les douleurs rhumatismales, avec les douleurs nerveuses, avec les douleurs saturnines ou de la colique de plomb, avec les douleurs mercurielles, etc. pag. 184—186.—Pronostic; observation, ibid.—Traitement; observation, p. 186—187.

Sect. II. De l'atrophie siphilitique, page 187. — Sa définition, ses causes, sa marche, ses progrès et sa terminaison, pag. 187—188. — Difficulté du diagnostique, pag. 189. — Pronostic, ibid. — Traitement. — Nécessité d'agir avec prudence et circonspection, p. 190.

DEUXIÈME PARTIE.

Du traitement général de la maladie vénérienne, page 191. — Récapitulation des causes qui la propagent, pages 191—192. — Tableau analytique de ses symptômes ou des ravages qu'elle produit, et indication des remèdes généraux propres à la combattre, pag. 192—196.

CHAP. Ier. Du mercure, p. 196; — regardé comme poison par les anciens; — employé avec succès contre les maladies cutanées; —adopté ensuite pour le traitement anti-

vénérien. — Reproches qu'on lui fit dans le 16e siècle. — Les progrès de la chimie ont contribué à la purification de ce métal, et en ont fait le plus héroïque des antivénériens, p. 196—197. — Différens états du mercure ;— mercure coulant ; — mercure foiblement oxydé ; — mercure plus oxydé ; — mercure salin, p. 197—198.

Sect. Ire. De l'administration du mercure à l'extérieur, page 99.

Art. Ier. Des frictions mercurielles, ibid ; — leur origine. —Procédé des Arabes pour faire l'onguent mercuriel ;— ses inconvéniens. — Méthode de Bérenger de Carpi et de Vigo ;— son inefficacité. — Succès de Nicolas Massa. — Procédé de Dupont, adopté par Swédiaur. — Onguent mercuriel des Anglais, pag. 199—201. — Précautions qu'exigent les frictions, selon le tempérament de l'individu, l'état de la peau et des premières voies, p. 201—202. — Méthode de faire les frictions. — Parties du corps qu'il faut frictionner. — Dose de l'onguent mercuriel pour chaque friction. — Intervalle des frictions ; — qui doit les administrer ? — Régime des malades. — Durée du traitement par les frictions. — Qualité absolue de l'onguent mercuriel qui doit être absorbé. — Utilité des amers ou des délayans, vers la fin, ainsi que des purgatifs, pag. 202—206.— Idée qu'on avoit autrefois de la salivation ; — ses inconvéniens, ibid. — Reproches qu'on peut faire à la méthode des frictions, pag. 206—207. Méthode de Cirillo, médecin de Naples. — Composition de son onguent. — De quelle manière il prépare le malade. — Sur quelles parties il applique les frictions. — Dose de l'onguent. — Temps de la journée, et saison propre au traitement. — Effets de ces frictions. — Moyen de combattre les accidens. — Appréciation de cette méthode ; — elle ne convient

que chez les sujets lymphatiques et doués d'embonpoint ; — elle seroit nuisible aux gens maigres, aux scorbuti- — ques, etc. pag. 207—209. Méthode de M. Clare. — — Lieux où il fait les frictions ; — quelles substances mercurielles il emploie. — Composition de sa poudre dentrifice. — Remède qu'il employoit contre la vérole confirmée ; — ses dangers ; — sa correction. — Avantages et inconvéniens de cette méthode ; — son appréciation, pag. 209—211.

Art. II. Des fumigations mercurielles, pag. 211. — Leur origine et leur histoire. — Méthode de Vigo et de Massa ; le cinabre étoit la base de leurs poudres fumigatoires, ibid. — Mathiole et Fallope employoient la vapeur de l'arsenic.—Méthode des Chinois et de Théry de Héry.— Emploi des vapeurs de l'onguent mercuriel. — Accidens causés par les fumigations ; — leur proscription ; — leur rétablissement à Paris, par la Charbonnière — Ignorance de ce charlatan, pag. 212—213. — Méthode du docteur Lalouette. — Composition de ses poudres fumigatoires. — Proclamation de ses succès. — Discrédit des fumigations ; — leur insuffisance dans le traitement de la vérole confirmée ; — leur efficacité pour certaines affections locales. — Précautions qu'exige leur administration, par rapport au choix de la poudre fumigatoire ; — au réchaud où elle est projetée ; — à la direction de la fumée, et à la situation du malade, p. 213—216. — Supériorité des frictions sur les fumigations, ibid. — Inconvéniens des bains et des lavemens mercuriels, p. 207. Proscription des lotions et des frictions avec la dissolution de sublimé corrosif et d'arsenic. — Insuffisance des emplâtres mercuriels pour la guérison de la vérole confirmée. — Quelle opinion on doit avoir des sparadraps ou toiles mercurielles, dont on faisoit des brasselets,

des sandales, des bottines ou des caleçons, p. 217—219.
Sect. II. De l'administration du mercure à l'intérieur, pag. 219.

Art. Ier. Du sublimé corrosif, ibid.— Son histoire.— Opinion des anciens sur ce sel. — Noms des praticiens qui ont osé le mettre en usage. — Accidens qu'il causa d'abord, pag. 219—221. — Méthode de Vanswiéten ; — ses succès, à Vienne, dans l'hôpital de St-Marc. — Proclamation de cette méthode dans toute l'Europe. — Nom des auteurs qui en firent l'éloge. — Comparaison de la liqueur de Vanswiéten avec les remèdes employés par d'autres médecins, et avec les secrets de certains charlatans, p. 221—224. — Reproches qu'on a faits au sublimé corrosif. — Opinion de Vanswiéten sur la liqueur qui porte son nom, pag. 224—225. — Manière de composer cette liqueur. — Comment on prépare les malades à en faire usage. — A quelle dose il faut l'administrer chez les différens individus. — Moyens qui en favorisent l'efficacité ; boissons, alimens, exercice. — Durée du traitement.— Quantité de sublimé nécessaire pour la guérison complète. — Faute de certains praticiens, p. 225—229. — Parallèle des frictions et du sublimé corrosif;—avantages qu'on doit accorder au dernier, pag. 229—230. — Pilules mercurielles avec le sublimé ;— manière de les composer ; — leur appréciation, pag. 230—231.

Art. II. Du mercure doux ou muriate de mercure, ibid. — Nécessité d'administrer ce sel sous forme pilulaire ; — ses inconvéniens ; — quelles précautions il exige. — Manière de composer et d'administrer les pilules avec le mercure doux, pag. 231—233.

Art. III. De l'onguent mercuriel employé à l'intérieur, ibid. — A qui on doit la priorité pour l'emploi de ce médica-

ment à l'intérieur, de M. Sédillot ou de M. Terras. — Méthode de M. Sédillot. — Composition de ses pilules. — Comment on y prépare le malade. — A quelle dose on les administre. — Comment on prévient la salivation. — Avantages de ces pilules, pag. 233—235. — Méthode de M. Terras. — Composition de ses pilules. — Comment on les administre ; — leurs inconvéniens, p. 235—236.

Art. IV. De quelques autres préparations mercurielles qui ont été employées à l'intérieur pour le traitement de la maladie vénérienne, ibid. — Mixture et pilules de Plenck. Appréciation de ces médicamens ; — observation, pag. 236—237. — Des dragées de Keyser ; — leurs inconvéniens, pag. 237—238. — De la terre foliée mercurielle de Pressavin. — Appréciation de sa méthode, ibid. — Des gouttes blanches du docteur Ward. — De la poudre du docteur Black. — De la liqueur de Mittier. — Du sirop de Belet. — Des pilules de Plummer, etc. — Ce qu'on doit penser de ces préparations, pag. 238—239.

Sect. III. Des effets ou accidens causés par le mercure, ibid.

Art. Ier. Des accidens causés par le mercure sur la bouche ; — du ptyalisme ou salivation, pag. 240. — Opinion du vulgaire sur cette évacuation. — Sentiment de quelques modernes. — Appel au tribunal de l'expérience, pages 240—241. — Dangers de la salivation excessive, pages 241—243. — Moyens de la prévenir, et de l'arrêter quand elle s'est manifestée. — Agir sur la bouche, appeler ailleurs le point d'irritation, ou neutraliser l'effet du mercure. — Enumération des médicamens qui ont eu plus ou moins de succès pour remplir ces trois indications. — Conclusion, pag. 243—249.

Art. II. Des accidens produits par le mercure sur l'estomac et l'intestin, pag. 249. — Ces accidens sont plus rares

quand le mercure est administré à l'extérieur. — Signes de l'irritation produite par les mercuriaux sur l'estomac et l'intestin, pag. 249—250. — Moyens de prévenir ou de combattre cette irritation, p. 250—251. — Affection des reins par le mercure. — Moyens d'y remédier, ibid.

ART. III. Des effets du mercure sur la peau, pag. 252. — Moyens de prévenir et de combattre la sueur excessive et les différentes espèces d'éruptions cutanées, pages 252—253.

ART. IV. Des effets du mercure sur toute l'économie en général, pag. 254. — Opinion de certains auteurs sur la révivification du mercure à l'intérieur. — Affections qui en résultent. — Moyens de chasser le mercure du corps, pag. 254—255.

CHAP. II. Des sudorifiques, p. 256. — Epoque où ils commencèrent à être employés contre la maladie vénérienne. — Quels sont les sudorifiques les plus efficaces. — Noms des auteurs qui en ont prôné les avantages, pag. 256—257. — Méthode des anciens pour l'emploi de ces médicamens; — succès obtenus par les modernes qui les ont imités, p. 257—259. — Précautions qu'exigent les sudorifiques; — à quelle dose et combien de temps on doit les employer. — Moyens de les rendre le plus efficaces, p. 259—260. — Proscription de quelques substances prétendues antivénériennes, pag. 260—262.

CONCLUSION. Peu de remèdes antivénériens. — Ils se réduisent au mercure et aux sudorifiques, mais administrés avec sagacité et discernement, pag. 263—264. — Pourquoi les antivénériens ne sont pas toujours efficaces? — Cela dépend de la mauvaise administration des médicamens, de la négligence des malades, ou de l'impéritie de ceux qui les soignent, pag. 264 et suiv.

APPENDICE. §. Ier. Traitement de la maladie vénérienne chez les femmes enceintes, pag. 270. — Réfutation de l'opinion de Doublet, p. 270—271. — On peut administrer les mercuriaux à toutes les époques de la grossesse. — Comment on y prépare les femmes enceintes. — Différentes méthodes de les administrer. — Il convient de suspendre ces médicamens pendant les couches. — Nécessité de tenter la guérison des symptômes vénériens situés aux parties de la génération, avant l'accouchement, pages 271—274.

§. II. De la maladie vénérienne chez les enfans, pag. 274. — Ils peuvent la recevoir par la voie de la génération; observation, p. 274—276. — Pendant l'accouchement; — par l'allaitement; — par les baisers et les caresses; — en prenant des alimens qui ont servi à nourrir d'autres enfans gâtés; — observation, p. 276—277. — Le siége de la maladie varie beaucoup chez les enfans. — Tableau des symptômes qui l'accompagnent, pag. 277—282. — Diagnostique; — il est quelquefois incertain; — observation. — Comment on distingue le mal vénérien chez les enfans, des aphthes, de la croûte laiteuse, etc. — Nécessité d'examiner les parens et la nourrice. — Chimériques assertions de quelques auteurs, pag. 282—285. — Pronostic, pages 286—287. — Méthode curative. — Essais du traitement des nourrices, à l'Hospice de Vaugirard; — son inefficacité, pag. 287—289. — Traitement des nourrices et des enfans; — observation. — Nécessité d'associer les mercuriaux aux sudorifiques; — observation. — Moyens auxiliaires tirés de l'hygiène, pag. 289—292. — Comment on prévient la cécité dans le cas d'ophthalmie vénérienne. — Réflexions sur les animaux mis à l'usage des frictions mercurielles pour traiter la vérole chez les enfans, pag. 293.

§. III. De la maladie vénérienne compliquée, pag. 294. — Causes de ces complications. — Règles générales pour le traitement, lorsque la vérole est compliquée avec des maladies aiguës ou chroniques, telles que les fièvres ou flegmasies aiguës, avec les dartres, la gale, les scrophules, le scorbut, la phthisie héréditaire ou accidentelle, pag. 294—299.

§. IV. De l'espèce de vérole ou siphilis nouvellement observée en Canada, p. 299. — Epoque de son explosion; — ses dénominations; — ses causes; — sa description; — son traitement curatif; — son identité avec la vérole européenne, pag. 299—303.

§. V. Du siwin, sibben ou sibbens des Ecossais. — Description de cette maladie, par Gil-Christ; — sa ressemblance avec la vérole du Canada; — ses symptômes; — sa différence avec la gale. — Manière de la traiter, pag. 303—306.

Synonymie des Maladies vénériennes, pag. 307.

Pharmacopée siphilitique, — Corps non organisés, p. 309.

I. Principes, ibid.

II. Corps indécomposés, ibid.

III. Acides, ibid.

IV. Bases salifiables, ibid.

V. Sels, pag. 310.

VI. Métaux, ibid.

VII. Eaux minérales, pag. 312.

Corps organisés, ibid.

I. Substances mucilagineuses, ibid.

II. Substances sucrées, pag. 313.

III. Huiles fixes, ibid.

IV. Substances adipeuses, ibid.

V. Substances huileuses et amylacées, ibid.

VI. Substances mucilagineuses et extractives, pag. 314.
VII. Substances extractives peu sapides, ibid.
VIII. Substances acidules, ibid.
IX. Huiles volatiles, ibid.
X. Térébenthines, ibid.
XI. Baumes, ibid.
XII. Substances amères, ibid.
XIII. Substances amères aromatiques, 315.
XIV. Substances acerbes, ibid.
XV. Substances amères et acerbes, ibid.
XVI. Substances amères, acerbes et aromatiques, ibid.
XVII. Substances âcres volatiles, ibid.
XVIII. Substances odorantes, pag. 316.
XIX. Liqueurs fermentées, ibid.
Formulaire, pag. 317.

§. 1er. Médicamens émolliens, adoucissans, atoniques ou débilitans. — Tisane émolliente, pag. 317—318. — Eau de veau, pag. 318. — Emulsion, pag. 319. — Lok blanc du code de Paris, ibid. — Lok avec le jaune d'œuf du code de Paris, ibid. — Lavemens ou clystères émolliens, pag. 320. — Injections émollientes, ibid. — Collyres émolliens, ibid. — Cataplasmes émolliens, pag. 321. — Fomentations émollientes, ibid. — Bains émolliens, ibid. — Gargarismes émolliens, ibid.

§. II. Médicamens toniques, ibid. — Boissons toniques, pag. 322. — Pilules toniques, ibid. — Lavemens, fomentations, bains, injections, collyres et gargarismes toniques, ibid.

§. III. Médicamens astringens, pag. 324. — Pilules astringentes, ibid. — Injections astringentes, ibid. — Collyres astringens, pag. 325.

§. IV. Médicamens excitans, ibid. — Boissons excitantes,

ibid.—Lavemens excitans, p. 326. — Collyre excitant, ibid. — Gargarismes excitans, ibid. — Injection excitante, ibid.

§. V. Médicamens sédatifs, pag. 327. — Potion sédative, ibid. — Lavemens sédatifs, ibid. — Lotions sédatives, pag. 328. — Collyres sédatifs, ibid. — Gargarismes sédatifs, ibid. — Injections sédatives, ibid.

§. VI. Médicamens escarrotiques, cautères, caustiques, cathérétiques, ibid.

§. VII. Médicamens rafraîchissans, pag. 329. — Limonade ou orangeade, pag. 330. — Emulsion nitrée, ibid. — Emulsion camphrée, ibid.

§. VIII. Médicamens sudorifiques, ibid. — Tisane sudorifique, pag. 331. — Sirop du Cuisinier, ibid.

§. IX. Vomitifs, pag. 332.

§. X. Purgatifs, ibid. — Potion purgative, pag. 333. — Electuaire purgatif, ibid. — Pilules purgatives, pag. 334. — Lavement purgatif, ibid.

§. XI. Médicamens spécifiques ou antivénériens proprement dits, ibid. — Onguent mercuriel pour les frictions, pag. 335. — Fumigations mercurielles, ibid. — Onguent mercuriel de Cirillo, ibid. — Onguent mercuriel de Clare, pag. 336. — Solution mercurielle (liqueur de Vanswiéten), ibid. — Pilules mercurielles avec le muriate mercuriel corrosif, pag. 337. — Pilules avec le muriate de mercure doux, pag. 338. — Pilules avec l'onguent mercuriel (M. Terras), ibid. — Pilules de M. Sédillot aîné, ibid.

FIN.